This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 30.5

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

RELIGIEUSES

DU DIOCÈSE DE DIJON

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

RELIGIEUSES

DU DIOCÈSE DE DIJON

NEUVIÈME ANNÉE

Illud in primis scribentium observetur animo, primam esse historiæ legem ne quid falsi dicere audeat: deinde ne quid veri non audeat: ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. (Leo PP. XIII.)

DIJON

UNION TYPOGRAPHIQUE, IMPRIMERIE DE L'ÉVÊCHÉ

40, rue Saint-Philibert, 40

MDCCCLXXXXI

Digitized by Google

Fr 30.5

Harvard College Library
FEB 1 1913
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

		Pages
Pl. 1.	— Portrait de saint Bernard	4
Pl. 2.	— Vue de Fontaines-lès-Dijon en 1891	18
Pl. 3.	— Plan de l'église des Feuillants à l'époque de la Révolution	30
Pl. 4.	— Vue générale de Fontaines-lès-Dijon en 1611, d'après un dessin d'Etienne Martellange	64
Pl. 5.	— Vue du château de Fontaines-lès-Dijon en 1611, d'après un dessin d'Etienne Martellange	68
Pl. 6.	— Plan de l'église des Feuillants, indiquant l'époque des diverses constructions	76
Pl. 7.	— Coupe transversale de la chapelle Saint-Bernard	80
Pl. 8.	— Clef de voûte de la chapelle Saint-Bernard	82
Pl. 9.	— Etat du château de Fontaines et lieux adjacents vers 1850	94
Pl. 10.	— Essai de restitution du château de Fontaines au XVe siècle	98
Pl. 11.	— Plan des restes de l'église des Feuillants après la restauration de 1882-1891	100

La Planche 1 est une héliogravure de Dujardin. Le type reproduit est l'ancienne gravure qui orne l'ouvrage de J. Meglinger, intitulé : *Nova melliflui ecclesiæ doctoris S. Patris Bernardi effigies, ex epitome vitæ ac selectis epistolis concinnata. — Badæ Helvetiorum*, MDCLXX.

Les autres Planches ont été exécutées par L. Chapuis et imprimées par la maison Jobard.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES FIGURES

Fig. 1. — Vue des restes du couvent des Feuillants de 1821 à 1881. Aspect du Levant. . . . . Pages 33
Fig. 2. — Vue des restes de l'église des Feuillants de 1821 à 1870. Aspect du Nord 38
Fig. 3. — Pierre avec inscription, n° 1 41
Fig. 4. — Id. n° 2 41
Fig. 5. — Pierre sculptée avec inscription, n° 3. 42
Fig. 6. — Id. n° 4. 43
Fig. 7. — Id. n° 5. 46
Fig. 8. — Id. n° 6. 47
Fig. 9. — Plaquette de plomb avec inscription (Face). 49
Fig. 10.— Id. (Revers) 49
Fig. 11.— Plan des restes du château en 1881 71
Fig. 12.— Ecusson provenant de la salle située au-dessus des coupoles. 91

ADDENDA ET CORRIGENDA

Un document que nous avons découvert après l'impression des premières pages de ce travail, établit que la chapelle Saint-Bernard existait déjà l'an 1499. C'est donc à la fin du xve siècle qu'elle fut érigée. Voir mention de ce document p. 76. Il complète ceux qui sont donnés p. 7-8, et, en outre, il prouve une fois de plus que la Chambre natale est bien dans l'emplacement que nous désignons.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

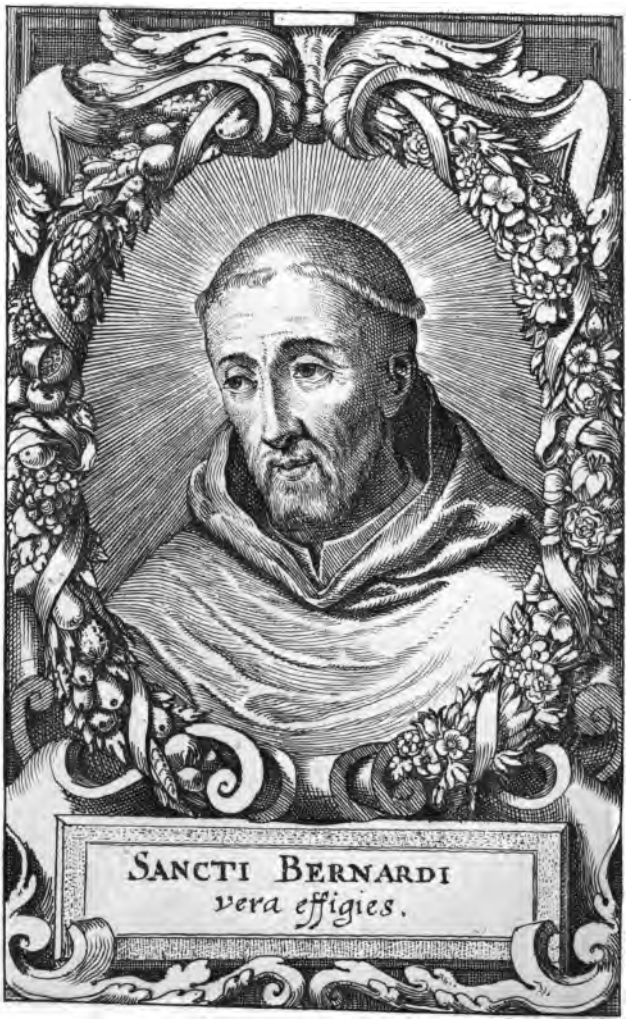

Digitized by Google

SAINT BERNARD

ET

LE CHATEAU DE FONTAINES-LES-DIJON

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Suite (1)

II

LA CHAMBRE NATALE DE SAINT BERNARD

Le grand attrait du château de Fontaines-lès-Dijon, c'est la « Chambre natale » de saint Bernard. Nul étranger ne vient visiter le berceau de l'illustre abbé, sans demander qu'on lui montre cette chambre, signalée dans les dictionnaires géographiques et les relations des voyageurs. Les pèlerins la cherchent avec une ardente dévotion, et ne veulent point descendre la colline de Fontaines sans s'être agenouillés en cet endroit vénéré.

Il est à peine utile de le dire, ce serait une illusion de s'attendre à trouver intacte, après huit siècles écoulés, la salle du château de Fontaines qui fut témoin de la naissance de saint Bernard. Sous le nom de Chambre natale, on entend une chapelle ou oratoire dédié au saint docteur et depuis longtemps érigé dans les bâtiments du castel. Cet oratoire est ainsi appelé parce qu'il a consisté d'abord simplement dans la petite salle basse, conservée telle quelle, où l'on croit que le saint a reçu le jour. Mais, plus tard, d'importants travaux d'embellissement, puis de restauration, en ont modifié l'état primitif. Malgré cela, le vulgaire lui garde son ancien nom.

Dans cette étude sur la chapelle dite Chambre natale de saint Bernard, nous nous proposons d'abord d'en

1. Voir le *Bulletin*, année 1890, livraison de septembre-octobre.

Digitized by Google

faire sommairement l'histoire, depuis son érection jusqu'en 1793. Ensuite nous résoudrons plusieurs questions que posent à son sujet la critique et l'archéologie, celle surtout de son emplacement. Enfin, nous en donnerons la description technique, et nous achèverons de relever les inscriptions qui s'y rapportent, car plusieurs de ces inscriptions auront déjà figuré dans la dissertation relative à son emplacement. Ce sera l'objet de trois paragraphes.

La logique demanderait, semble-t-il, que l'aperçu historique vint plutôt en second lieu, après la solution des difficultés. — Le lecteur reconnaîtra les avantages de l'interversion que l'on a faite : elle initie d'avance aux questions qui forment le principal objet de cette étude ; elle donne plus de lucidité aux développements ; elle prépare mieux les conclusions. Mais pourquoi terminer en 1793 l'histoire de la Chambre natale ? — Ce n'est ici qu'une partie d'un travail plus complet. On y mentionne d'ailleurs les faits saillants accomplis depuis la Révolution.

§ 1er. — *Histoire sommaire de la chapelle dite Chambre natale de saint Bernard, depuis son érection jusqu'en 1793*

Le xve siècle allait finir que cette chapelle n'était point encore érigée. Saint Bernard n'avait eu jusqu'alors, sur la colline de Fontaines, aucun édifice spécialement affecté à son culte. Les solennités religieuses instituées en son honneur, avaient pour centre l'église du village, bâtie à quelques pas en avant du château, hors de l'enceinte, et placée sous le vocable de Saint-Ambrosinien. C'est là qu'on avait représenté son image et qu'on venait l'invoquer. Toutefois le château lui-même était l'objet d'une pieuse attention. La grosse tour s'appelait « la tour Monsieur Saint Bernard »; on y montrait le « cellier ou chambre » dans laquelle le saint était venu au

Digitized by Google

monde (1), et l'on s'apprêtait enfin à transformer en chapelle ce lieu vénérable.

A quelle date eut lieu cette transformation? Il est impossible de le dire d'une façon précise. En 1463, par suite du testament de Bernard de Marey, les moines de Cîteaux furent mis en possession d'un quart du château de Fontaines, à la charge d'y construire une chapelle en l'honneur de Dieu et de saint Bernard (2). Comme le duc de Bourgogne refusa les Lettres d'amortissement, ces religieux ne purent conserver le précieux héritage, et durent s'en défaire bientôt par une vente (3). Au témoignage de Louis Gellain, dit Frère Louis des Anges, feuillant du prieuré de Fontaines, qui dressa, en 1770, l'inventaire des archives de son monastère, l'abbaye de Cîteaux aurait converti le cellier natal en oratoire, pendant le court espace de temps qu'elle jouit du legs de Bernard de Marey (4). Ainsi la fondation de la chapelle Saint-Bernard remonterait environ à 1463. Mais Louis Gellain ne fournit aucune preuve, et son assertion soulève des difficultés. En effet, dans la part du castel donnée à Cîteaux n'était pas comprise la « grosse tour » avec le cellier natal (5) ; et pourtant la chapelle fut bien établie dans ce cellier, nous le montrerons au cours de cette dissertation. De plus, une charte de 1490 nomme parmi les bâtiments du château « la grosse tour où fut né Monsieur saint Bernard », mais sans faire allusion à l'existence d'une chapelle. On est donc en droit de se demander si Louis Gellain parle d'après des documents,

1. Migne, P. L. T. CLXXXV, col. 1495.

2. Migne, l. c., col. 1454.

3. Ibid. col. 1455.

4. *Inventaire des Archives du mon. royal de Saint-Bernard*, ms de la Maison de Saint-Bernard à Fontaines-lès-Dijon, p. 15. — L'auteur de l'*Inventaire* a gardé l'anonyme, mais l'étude des Titres du prieuré des Feuillants conservés aux Archives de la Côte-d'Or nous a révélé son nom.

5. La grosse tour, échue à Perrenote de Marey, sœur de Bernard, avait été vendue par elle, en 1435, à l'évêque de Châlon, Jean Rolin. Arch. de la Côte-d'Or, E, 304. Titres de la seigneurie de Fontaines, 2e fascicule.

Digitized by Google

ou s'il ne fait pas une simple conjecture. — Un peu plus tard, en 1542, 1544, le petit oratoire existait certainement. Alors, en effet, Guillaume Paradin appelle le château de Fontaines *Christo ædes sacra* (1); et un prêtre du lieu, Pierre Chauchier, mentionne les processions qu'on avait coutume de faire à « la chapelle Monsieur saint Bernard (2) ». On n'a pas d'autres données sur l'époque de la transformation du cellier natal en chapelle.

Le nouveau sanctuaire fut desservi par le clergé paroissial. Le soin de son entretien échut aux « procureurs de l'église et fabrique de Monsieur saint Ambrosinien », qui ajoutèrent à ce premier titre celui de « conducteurs de la chapelle Monsieur saint Bernard (3) ». Dans les processions de la paroisse, dans les processions générales de la ville de Dijon, cette chapelle devint bientôt la station préférée. Saint François de Sales la visita en pèlerin, l'année 1604. Prêchant alors le Carême à Dijon, « il allait souvent, dit son neveu, célébrer à la chapelle Saint-Bernard de Fontaines (4) ». Sainte Jeanne de Chantal y vint prier la même année, avant d'entreprendre son voyage de Saint-Claude. « Comme c'était la veille de son départ, écrit la Mère de Chaugy, elle alla à Saint-Bernard, auquel elle avait une dévotion singulière, pour lui recommander le succès de son voyage. Quand elle fut dans cette église, sa vision de la porte de Saint-Claude lui revint en l'esprit avec une certaine clarté et consolation fort particulière et extraordinaire,

1. *De antiquo statu Burgundiæ*, p. 140 (Bibl. de Dijon). — Migne, l. c., col. 644.

2. Arch. de la Côte-d'Or, G, 603, Cures du département, Fontaines-lès-Dijon, layette A, fondations, nos 6 et 6 bis.

3. Arch. de la Côte-d'Or, Comptes de la Fabrique de Fontaines, G, fond 40, Cures et Fabriques, Fontaines-lès-Dijon.

4. *Hist. de la vie et des faits du B. François de Sales*, par Charles-Auguste de Sales, livre VI, p. 313. — Ce fut dans la même occasion que le saint évêque de Genève prononça, à Fontaines, un panégyrique de saint Bernard, dont il rappelle la division dans sa lettre à André Frémyot. Migne, *Œuvres de saint François de Sales, de la Prédication*, T. VI, p. 683.

Digitized by Google

et elle partit avec une grande allégresse intérieure (1) ». En 1610, durant les quelques jours qu'elle passa à Dijon pour faire ses adieux, la sainte fondatrice, dit Henry de Maupas, « visita toutes les églises proches de la ville, offrit des vœux à Saint Bernard et à Notre Dame de l'Etang, qui étaient les lieux où elle avait accoutumé de faire ses plus plus ardentes dévotions (2) ». C'est ainsi que la petite chapelle du château était devenue, pour Fontaines et les environs, le foyer de la dévotion envers saint Bernard. Ce foyer allait rayonner plus loin, grâce à l'établissement des Feuillants.

Constitués propriétaires du château de Fontaines par contrat (3) du 24 septembre 1613, les Feuillants sollici-

1. *Sainte Chantal, sa vie et ses œuvres*, Paris, Plon, 1874, T. I. *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Chantal par la Mère de Chaugy*, ch. XV, p. 61. — La Mère de Chaugy parle de l'église Saint-Bernard de Fontaines. Il s'agit évidemment de l'oratoire du château, et non de l'église paroissiale dédiée à saint Ambrosinien. C'est en 1642 que la Mère de Chaugy commença à rédiger ses Mémoires (Ibid. préf. p. XX). Alors existait le monastère des Feuillants. Ces religieux avaient renfermé l'oratoire primitif dans un édifice un peu plus spacieux, qu'on appelait ordinairement leur église; ils construisaient même, en outre, une basilique. On conçoit dès lors l'emploi du nom d'église au lieu de celui de chapelle.

2. Migne, *Sainte Chantal*, T. 1. *La vie de la V. Mère J.-F. Frémyot, etc.* par Henry de Maupas, évêque du Puy, p. 101.

3. Voici la copie abrégée du contrat d'acquisition du château de Fontaines-lès-Dijon, par les Feuillants, relevée sur l'original conservé aux Archives de la Côte-d'Or, parmi les Titres du prieuré de Fontaines, H, Liasse 996, layette F, n° 2.— Voir, pour les indications topographiques, notre *Planche* 9.

« Au nom de Dieu, de la Vierge Marye et de Monsieur sainct Bernard, comme .. les R. P. et religieux de la Congrégation de N. D. des Feuillants, ordre de Sainct Bernard, ayant dès longtemps désiré d'édiffier une église et monastère au lieu de Fontaines-les-Dijon, qui est le lieu de la naissance dudict sainct Bernard, ont supplié et faict supplier Messire Joachim Damas, chevalier, seigneur du Rousset... et dudict Fontaines, les vouloir acommoder de ladicte terre et seigneurie, ou du moins de la place, chastel et pourpris avec les dépendances dudict pourpris où est *la très sainte et très recommandable chapelle en laquelle est né sainct Bernard*..., ledict sieur Joachim Damas en sa personne acquiesçant à la bonne intention desdicts pères et religieux... par ces présentes vend, cède et transporte perpétuellement auxdicts religieux Feuillants aux personnes de R. P. Dom Jean Jacques de Sainte Scolastique, provincial de ladicte Congrégation en France, tant en vertu de sa dicte charge que de la procuration spéciale de T. R. P. Dom Martial de Sainct Bernard, supérieur général de

Digitized by Google

tèrent du roi, dont relevait alors ce fief, des Lettres Patentes d'amortissement. En attendant qu'il les eussent reçues, la Chambre des Comptes de Dijon leur permit d'entrer en jouissance de leur acquisition (1). L'arrêt de la Chambre fut rendu le 18 mars 1614, et la prise de possession s'effectua le jour même. Dom Jean de Saint-Séverin, premier prieur de la nouvelle fondation, se mit « en la réelle et actuelle possession et jouissance du château de Fontaines... par l'entrée audit château et chapelle d'icelui, ouvertures et fermetures des portes, aiant en outre fait allumer du feu, bû et mangé en présence de témoins et du notaire Gelyot », qui dressa l'acte de cette formalité (2). Le même jour aussi eut lieu la reprise de fief (3).

Les Lettres d'amortissement avaient été délivrées en

ladicte Congrégation, passé par devant Maragnier, notaire royal à Bourdeaux en Guienne, le 5 du mois d'août dernier — et de Dom Jean de Sainct Séverin, religieux de la même Congrégation aussy en vertu de la procuration dudict T. R. P. général, passée par devant ledict Maragnier... le 11 du présent mois de septembre ; stipulant et acceptant pour ladicte Congrégation des Feuillants à perpétuité.. ; la maison et chastel dudict Fontaines-les-Dijon, selon qu'il s'étend et comporte tant au dedans de l'enclos des murailles que hors icelles de tous costés, y compris le jardin ou la place où l'on avait fait un jardin enfermé de murailles, jusqu'au lieu où soulait être le moulin à vent, du côté de bize, et, de soleil levant, au chemin ou pasquier qui est entre ledict jardin et les vignes du sieur Damas dépendantes de ladicte seigneurie, et généralement tout ce qui est du pourpris dudict chastel et maison en laquelle est *la chapelle de Sainct Bernard*, même le droit de justice qui peut appartenir audict sieur du Rousset audict chastel, pourpris, jardin et lieu dudict moulin... Lequel acte fait moyennant le prix de cinq mille quatre cents livres...; à la charge encore que lesdicts acquérants seront tenus de dire et célébrer à perpétuité à *l'austel dudict Saint Bernard* une messe chaque mois à l'intention dudict sieur du Rousset vendeur, dont leur consiance et de toute leur dicte Congrégation s'est dès maintenant chargée... Faict et passé au chasteaul du Rousset par devant moy Jacques Bonnard, notaire royal héréditaire au baillage d'Auxois, de la résidence d'Arnay-le-Duc... le 24 septembre 1613. »

Le château du Rousset est une dépendance de Clomot, village voisin d'Arnay-le-Duc.

1. *Inventaire des Archives du mon. royal de Saint-Bernard*, p. 13.
2. Ibid. p. 14.
3. Archives de la Côte-d'Or, B. 10713, cote 23.

Digitized by Google

février (1), mais, commes elles ne parvinrent à leurs destinataires qu'au mois de mai, ceux-ci essuyèrent quelques troubles au lendemain de leur installation. L'abbé de Cîteaux, Nicolas II Boucherat, le maire et les échevins de Dijon demandèrent leur éloignement. Un arrêt favorable du Parlement de Bourgogne et l'arrivée des Lettres royales assurèrent aux Feuillants la tranquille possession du berceau de saint Bernard (2).

Aussitôt, ces religieux s'empressèrent de se créer une église. A cette fin, ils relièrent l'oratoire primitif, d'un côté, avec une salle du château qui était attenante (3), de l'autre, avec des constructions nouvelles qu'ils élevèrent à l'intérieur des murs d'enceinte. La première pierre des bâtiments datant de cette époque a été trouvée, en 1882, dans les substructions de la partie détruite du monastère. Elle fut posée, comme le porte l'inscription qui la couvre, le 6 mai 1615, par Catherine Chabot. C'était la fille de Jacques Chabot-Mirebeau, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, laquelle épousa, quelques mois après, le frère du duc de Bellegarde (4). L'église dut être achevée en 1618, car c'est alors que fut bâti le clocher (5) sur une des tours qui flanquaient la

1. Archives de la Côte-d'Or, Titres du prieuré des Feuillants de Fontaines, H, 996, layette B, n° 2,

2. *Inventaire des Archives du mon. royal de Saint-Bernard*, p. 14-21.

3. Ibid. p. 44 : Dans un exposé sommaire de l'état du château à l'arrivée des Feuillants, et des modifications ou agrandissements dus à ces religieux, Louis Gellain écrit : « La *chapelle de Saint-Bernard* existait avant notre établissement, il y avait à côté une salle à manger et des chambres : c'est ce qui forme actuellement notre église. » — Le Bureau diocésain de Dijon ayant demandé, en 1785, aux divers corps ecclésiastiques un état détaillé de leur établissement, les Feuillants de Fontaines envoyèrent leur déclaration, le 8 février de l'année suivante. Nous en extrayons cette note : « L'église a été formée dans le château d'une *chapelle de Saint-Bernard* existante longtemps avant nous, et des chambres et salles voisines. » Archives de la Côte-d'Or, G, Liasse 5, Bureau diocésain. — Afin d'éviter plus tard une confusion, il faut remarquer que ces textes ne sont pas assez explicites. Ils ne mentionnent pas qu'une partie de l'église fut entièrement construite par les religieux. Ils ne distinguent pas les époques successives auxquelles certaines pièces du château furent annexées à l'oratoire primitif.

4. Le 25 juillet 1615, Catherine Chabot épousa César-Auguste de Bellegarde, capitaine et gouverneur des ville et château de Dijon, frère du duc Roger. P. Anselme, IV, 307.

5. *Inventaire des Arch. du mon. royal de Saint-Bernard*, p. 44.

Digitized by Google

façade du castel. L'année précédente, Sébastien Zamet, évêque de Langres, avait approuvé l'établissement du prieuré (1).

La vénération des Feuillants pour le lieu de naissance de saint Bernard leur fit bientôt concevoir une plus haute ambition. L'église, étroite et nue, qu'ils s'étaient aménagée dans le château, ne répondait point à leurs vœux. Le prix même qu'elle avait pour eux, à cause des souvenirs qui s'y rattachaient, les pressait de l'orner du moins avec richesse. La place qui restait pour leur habitation, parut elle-même insuffisante. Ils résolurent donc de décorer somptueusement la petite église, et de construire en même temps, hors de l'enceinte des murailles, une vaste basilique, avec un bâtiment pour loger la communauté. C'était reprendre à nouveau la fondation de leur monastère. Ils intéressèrent à cette entreprise le roi Louis XIII, qui se déclara leur fondateur par Lettres Patentes (2) du mois de juillet 1618. Les fondements de la basilique furent jetés sur l'esplanade qui s'étend, à l'Est, devant la porte du castel (3), et le 6 janvier 1619, le gouverneur de Bourgogne, Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, en posait solennellement la première pierre, au nom du roi (4). La même année, on commença, dans la petite église du château, la décoration de deux chapelles, dont l'une fut ornée du chiffre et des armes de Louis XIII ; l'autre, du chiffre et des armes d'Anne d'Autriche. Ce sont les deux coupoles encore existantes qui font l'admiration des connaisseurs (5). Quant au bâtiment destiné à

1. Migne, l. c. col. 1637.

2. Archiv. de la Côte-d'Or, Titres du prieuré des Feuillants de Fontaines, H, 996, layette B, n° 5. — Migne, l. c., col. 1643.

3. *Inventaire des Archiv. du mon. roy. de St-Bernard*, p. 12, 44.

4. Ibid. — *DEO OPT. MAX. et S. BERNARDO pro nova Basilicæ Fontanensis instauratione sacrum*, Divion. Claud. Guyot, 1620 (Bibl. de Troyes), et Parisiis, 1623, (Bibl. de Dijon). — Migne, l. c., col. 1647.

5. La date de 1619 est gravée, depuis l'époque de la construction des coupoles, à la clef de l'arcade qui est sous la tribune de la chapelle de Louis XIII ; et cette date est confirmée, pour l'une et l'autre chapelle, par des inscriptions que nous publions plus loin.

Digitized by Google

loger les religieux (1), on en creusa les fondations en 1620.

Le prieur du couvent était alors Dom Jean de Saint-Malachie (2). L'abbaye de Feuillant, chef-lieu de la réforme, l'avait eu pour premier abbé triennal (3), de 1611 à 1614. Préposé ensuite à la construction du monastère de Saint-Bernard, à Fontaines, il poursuivit sa tâche avec ardeur. On surpasserait difficilement le zèle qu'il déploya pour assurer à l'œuvre les ressources nécessaires, surtout après la nouvelle fondation qui faisait du prieuré un monastère royal. Quelques dons furent d'abord remis entre ses mains, et il eut des motifs d'en attendre d'autres. En effet, le roi, dans ses Lettres Patentes de 1618, avait reconnu le lieu de naissance de saint Bernard « pour un des plus vénérables du Royaume, autant digne d'estre illustré d'une église et maison religieuse, qu'il a apporté de bénédictions à tout l'Univers. » Il avait exhorté « toutes personnes d'appliquer leurs vœux et conférer leurs bienfaits. » Lui-même, il avait donné trois mille livres « pour la décoration proiettée de la chapelle Saint-Bernard. » L'abbé de Cîteaux, revenu de son opposition, publia une circulaire en date du 20 août 1624, par laquelle il invitait toutes les maisons de l'Ordre à fournir des subsides aux Feuillants pour leur établissement de Fontaines (4).

Malgré cela, le dessein formé ne put aboutir dans son ensemble. Comment, en effet, obtenir un concours efficace des abbayes cisterciennes où régnaient tant de préventions contre les disciples de Jean de la Barrière?

1. *Inventaire des Archiv. du mon. roy. de St-Bernard*, p. 44.

2. Dom Jean de Saint-Malachie était déjà à Fontaines au mois d'août 1614, comme on le voit par une lettre de saint François de Sales à Mgr Camus (Migne, *Œuvres de saint François de Sales*, t. V, p. 925). Dans les Titres des Feuillants de Fontaines (Archiv. de la Côte-d'Or, H, 996), et dans l'opuscule déjà cité : *DEO OPT. MAX.* etc. dont ce religieux est l'auteur, il figure comme prieur en 1616, 1618, 1620; et il s'énonce nettement comme chargé de diriger la construction du monastère.

3. *Inventaire des Archiv. du mon. roy. de St-Bernard*, p. 3-4.

4. Ibid. p. 22.

Digitized by Google

D'autre part, quelles grandes largesses espérer des fortunes privées, préoccupées de se défendre contre la politique hostile de Richelieu et grevées par les frais de la guerre de Trente ans? Enfin, les Feuillants, en Bourgogne, menaient à la fois la double fondation de Fontaines et de Châtillon, ce qui nécessitait des ressources considérables. Les offrandes furent insuffisantes. L'année 1626, semble-t-il, vit s'achever la décoration des deux chapelles royales de la petite église (1). Mais les autres constructions s'élevaient lentement et avec peine. Dom Jean de Saint-Malachie, qui était l'âme de l'Œuvre, quitta Fontaines vers 1634, pour consacrer au monastère de Châtillon les derniers restes de son activité. Là, il mourut sans avoir vu le berceau de saint Bernard orné d'un monument digne de la vénération que ce lieu inspire (2). Après sa mort, le découragement fut maître des religieux de Fontaines, et gagna toute la Congrégation. Un chapitre général, tenu à Bordeaux, en 1654, arrêta les travaux de la basilique, et, bien que déjà l'ouvrage fut avancé, autorisation fut donnée de le détruire (3). On démolit les murs hors de terre, sans toucher pourtant aux fondations. La place fut nivelée, puis transformée en un pré, autour duquel on planta des tilleuls, dont quelques-uns subsistent encore (4). Le bâtiment de la communauté eut un sort meilleur,

1. Les bases des colonnes en marbre qui ornent ces deux chapelles, portent la date de 1626.

2. C'est par l'intermédiaire de D. Jean de Saint-Malachie, alors prieur de Fontaines, que la Congrégation des Feuillants acquit des héritiers Gaillard, le 1er mars 1620, les « maisons et places » où fut construit le couvent de Châtillon. (Archiv. de la Côte-d'Or, Titres des Feuillants de Châtillon, H, 994, layette Fondations). En attendant que ce monastère fût aménagé et habitable, la jouissance desdites maisons et places fut attribuée au prieuré de Fontaines (Ibid.) Les rapports de Jean de Saint-Malachie avec la maison de Châtillon datent donc de la fondation de celle-ci. Il en était prieur à la fin de l'année 1634, et on l'y trouve encore le 15 juillet 1651 (Ibid.) L'auteur des *Notes manuscrites* conservées à la Bibl. du Chapitre de l'église cathédrale Saint-Bénigne de Dijon, dit que D. Jean de Saint-Malachie mourut à Châtillon-sur-Seine en 1650, âgé de 84 ans. Cette date de 1650 ne doit pas s'écarter beaucoup de la vérité.

3. *Inv. des Archiv. du mon. roy. de saint Bernard*, p. 12.

4. Ibid. l. c.

Digitized by Google

on en poursuivit l'achèvement; mais il ne fut habitable (1) qu'à partir de 1670.

C'est ainsi que les Feuillants furent réduits à n'avoir d'autre église que celle du château. Ils l'avaient ornée, mais lui avaient laissé ses petites dimensions. Elle se composait seulement de trois chapelles juxtaposées, parmi lesquelles la Chambre natale, et du chœur des religieux (2).

Vers le milieu du XVIIIe siècle, on voulut agrandir l'étroit édifice, et, dans ce but, on y ajouta une quatrième chapelle (3). A partir de cette époque il y eut plusieurs remaniements. La sacristie fut transférée dans un autre local. On érigea un nouveau maître-autel en face du chœur.

Survint bientôt la Révolution. Le prieuré avec ses dépendances fut vendu comme bien national; on détruisit une grande partie des bâtiments; les démolisseurs attaquèrent l'église elle-même: ils ne laissèrent debout que les deux coupoles avec une autre chapelle où le maître-autel était placé. — La Chambre natale avait-elle disparu dans la tempête?

Vers 1820, lorsque l'attention des archéologues se porta sur les ruines du couvent des Feuillants, on crut que cette chapelle vénérable se trouvait dans la partie de l'église échappée au vandalisme révolutionnaire. On eut raison; mais, quand on voulut en déterminer l'emplacement, on commit une erreur, que nous allons redresser.

Il était nécessaire de donner cet aperçu historique

1. Ibid. p. 45 — Archiv. de la Côte-d'Or, G, Liasse 5, Bureau diocésain, Déclaration des Feuillants de Fontaines-lès-Dijon.

2. Joseph Meglinger, qui visita Fontaines le 7 mai 1667, ne compte que trois chapelles dans l'église des Feuillants. Migne, l. c., col. 1589, n° 31.

3. La construction de cette quatrième chapelle est rappelée dans l'*Etat du temporel* du monastère, dressé en 1758; on lit, à l'article Dettes passives: « Le mémoire du couvreur de la *nouvelle chapelle* n'est pas encore arrêté, parce que l'ouvrage n'a pas été toisé, il montera au plus à 150 livres. » Archiv. de la Côte-d'Or, H, 996, layette Etats de situation du temporel: Etats de 1758, 1773, 1776.

Digitized by Google

sur les phases que traversa la Chambre natale, avant d'aborder les questions que posent à son sujet la critique ou l'archéologie. Nous arrivons maintenant à ces questions.

§ 2. — *Authenticité et emplacement de la Chambre natale de saint Bernard*

Première question. — Quelle est la valeur de la tradition qui marque l'endroit précis où naquit saint Bernard ?

Le plus ancien document (1) qui révèle l'existence de cette tradition, est daté de février 1429 (n. st. 1430). Saint Bernard étant né en 1091, on trouve donc un intervalle de trois siècles entre ce premier témoignage et le fait attesté. Une lacune aussi considérable suffit assurément pour mettre en défiance le prudent lecteur. Néanmoins, il y a quelqué chose d'incontestable dans ce qu'affirme ici la croyance populaire. Pour le mettre bien en évidence, observons que l'objet de cette croyance comprend deux parties : 1° saint Bernard est né dans la grosse tour ; 2° il est né dans un cellier déterminé.

La première assertion nous paraît hors de conteste. Du moment que saint Bernard naquit au château de Fontaines, ce fut dans le logis quadrangulaire qui renfermait les chambres destinées à la famille seigneuriale, logis qu'on retrouve dans tous nos châteaux primitifs, sous des noms différents : le donjon, la tour, la grosse tour (2). Ce logis, séjour ordinaire des seigneurs aux XIe et XIIe siècles, est distinct du donjon servant de refuge qu'on rencontre plus tard, surtout dans les forteresses importantes. Or, au XVe siècle, il y avait parmi les divers bâtiments du château de Fontaines, un de ces

1. Migne, l. c., col. 1495.
2. *Diction. de l'Architecture française du* XIe *au* XVIe *siècle*, par Viollet-le-Duc, T. V, p. 30, 38, 48; IX, p. 125, 130.

Digitized by Google

antiques logis ou « grosses tours » en forme de parallélogramme, qui devait remonter au temps de saint Bernard, comme on en peut juger par certains documents: chartes, dessins (1), etc., et même par quelques vestiges visibles encore en 1881. On ne s'est donc point fourvoyé en plaçant dans ce lieu la naissance de saint Bernard, et la vénération qui s'attache, de nos jours, aux derniers débris de la grosse tour de Fontaines ou à son emplacement, est pleinement justifiable.

Mais la tradition va plus loin, elle précise davantage et désigne comme l'endroit natal un « cellier » ou salle basse (2) de la grosse tour. Ici, ne marche-t-on pas dans l'incertain?

Fortement encaissés par les terre-pleins des cours intérieures et parfois même tout à fait souterrains, les celliers n'étaient pas au nombre des chambres ordinairement habitées (3). On s'est demandé pourquoi la B. Aleth avait choisi pareil lieu pour mettre au monde un fils dont un songe miraculeux lui avait présagé la grandeur? Dans le *Sommaire de la vie de Saint Bernard* imprimé à Dijon,

1. La grosse tour de Fontaines est mentionnée: 1° dans une charte du 12 janvier 1423 (n. st. 1424) : Arch. de la Côte-d'Or, Actes de J. Mathelie, notaire, B, 11332 (n° 154) p. 91, et Peincedé, T. XXVII, p. 469-471, — 2° dans la charte de février 1429 (n. st. 1430) analysée par Chifflet: Migne, l. c., col. 1495, — 3° dans la charte attestant la prise de possession d'un quart du château et de la seigneurie de Fontaines au nom de l'évêque Jean Rolin, le 16 mars 1434 (n. st. 1435): Archiv. de la Côte-d'Or, E. 304. Titres de la seigneurie de Fontaines, 2e fascicule, — 4° dans la charte de 1490 : Archiv. de la Côte-d'Or, B, 10587, cote 38.

La forme rectangulaire de cette tour est expressément indiquée dans la troisième charte. On peut d'ailleurs se faire une idée assez exacte de sa structure, grâce à un dessin d'Etienne Martellange que nous reproduisons plus loin (voir *Planche* 5), grâce encore aux caractères que l'on a observés dans les derniers restes de ce vieux logis et dont nous aurons à parler.

2. On sait que le terme de cellier désignait anciennement les salles basses des tours et des logis. *Dict. de l'Architecture*, par Viollet-le-Duc, T. III, p. 109, et passim. — Il ne faut donc pas confondre ces celliers avec la dépense ou les magasins qui avoisinaient la grand'salle des châteaux.

3. C'est dans un de ces celliers que fut détenu pendant quelque temps un frère de saint Bernard, Gérard, blessé et fait prisonnier au siège de Grancey. *Cum in* **cellario** *clausus custodiretur* (*Vita* 3e *S*u *Bern.*, MS de Paris, Bibl. nat. lat. N° 17639, fol. 3). *Accedens ad ostium* **subterraneæ domûs** *in qua vinctus et clausus erat* (*Vita* 1e, Migne, l. c., col. 234).

Digitized by Google

chez Paillot, l'an 1653, on lit une explication peu admissible. Ayant rappelé le songe de la B. Aleth et l'interprétation qui calma les anxiétés de la pieuse mère en lui promettant pour fils un éloquent prédicateur de la parole sainte, l'auteur poursuit de la sorte : « Mais ne croyant pas mériter une si extraordinaire faveur du Ciel, dans la crainte de se voir plustost mère d'un monstre de nature, que d'un miracle de la grâce, elle choisit le celier de son chasteau pour faire ses couches (1). » Est-ce conjecture de l'auteur ? Est-ce réédition d'une ancienne légende ? On ne sait. Quoiqu'il en soit, ce récit s'harmonise mal avec celui des biographes de saint Bernard. D'après eux, en effet, Aleth, remplie de foi et de piété, reçut comme venant de Dieu même l'interprétation qui lui fut donnée; dans le transport de sa joie, elle sentit pour ainsi dire son cœur se fondre d'amour et s'épancher tout entier sur l'enfant attendu ; dès ce moment, elle résolut de le faire instruire dans les Saintes Lettres pour le disposer à sa sublime vocation (2). Avec de tels sentiments et de telles résolutions, la B. Aleth pouvait-elle craindre d'enfanter un monstre ?.. Une autre explication a été essayée par M. l'abbé Renault, à l'initiative duquel on doit la réouverture, en 1841, du sanctuaire natal de saint Bernard. Cette seconde explication est absolument fantaisiste et encore moins acceptable que la précédente. On peut la lire dans la notice (3) que M. Renault a publiée en 1874.

1. *Sommaire de la vie de Saint Bernard,* p. 16.

2. Migne, l. c., col. 228 et 471. — Sartorius commente ainsi les premiers biographes, avec autant d'exactitude que de grâce : *Nativitatem ejus* (Bernardi) *visio præcessit divinitus ostensa matri prægnanti in somno : qua Bernardulus adhuc intra materna viscera clausus sub catelli... imagine matrem vehementer terruit ; sed didicit illa a viro religioso grande visionis mysterium, ingenti perfusa gaudio,* **non monstrum se parituram,** *verum optimi catuli sese futuram matrem.* » Texte du *Cistercium bis tertium,* Prague, 1700, 2 vol. in-folio, cité par Théophile Heimb dans son édition de Gutolfe (1743), T. I, p. 23.

3. *Notice sur le Château paternel et la Chambre natale de saint Bernard,* par M. l'abbé Renault, ch. hon., ancien vic. gén. de Dijon, p. 16. — M. l'abbé Renault était curé d'Arceau, lorsque, le 4 février 1836, Mgr Rey, évêque de Dijon, l'appela aux fonctions de vicaire général. Il

Digitized by Google

PL. 2.

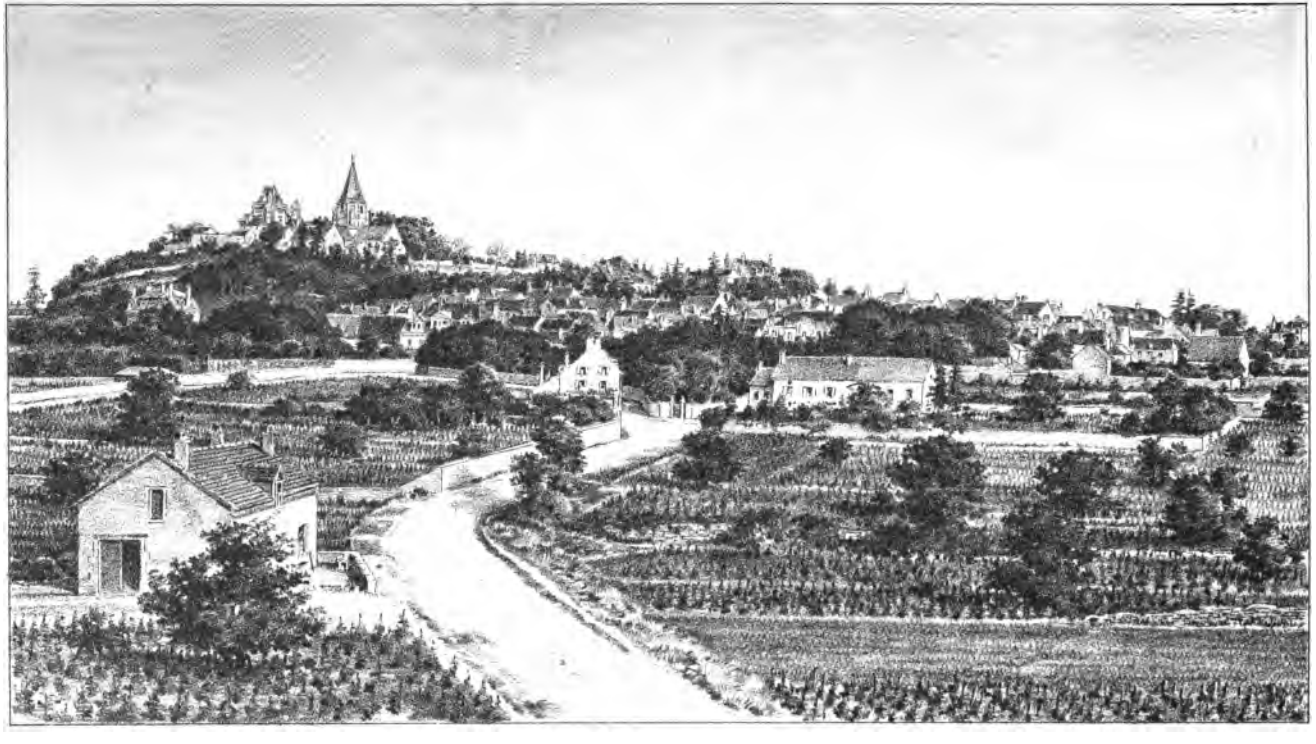

VUE DE FONTAINES-LES-DIJON EN 1891.

Digitized by Google

Digitized by Google

Il est inutile de s'arrêter plus longtemps à scruter ces menus détails, nécessairement couverts des ombres du passé. Bornons-nous aux remarques suivantes. La divulgation du songe de la B. Aleth aura dû faire observer les circonstances de lieu et autres qui entourèrent la naissance de l'enfant prédestiné. Dans un petit castel comme Fontaines, chez des seigneurs austères comme Tescelin et Aleth, à une époque telle que la leur, les celliers ou chambres du sous-sol qui appartenaient au donjon, devaient être habitées, au moins par occasion. C'étaient, dit Léon Gautier, des chambres réservées pour les hôtes, et qui, peu éclairées, convenaient aussi au traitement des malades (1). Il n'y a donc rien d'invraisemblable, loin de là, à ce que saint Bernard soit né dans un « cellier » de la grosse tour, et qu'on s'en soit souvenu à Fontaines.— Mais, à cause du défaut de documents, on ne saurait aller plus loin dans ses conclusions relativement à ce second point de la tradition locale. Aussi bien, là-dessus, laissons-nous chacun se prononcer à son gré. Seulement nous rappellerons que l'assertion première et plus générale, à savoir que saint Bernard est né dans le donjon de Fontaines, mérite d'être accueillie sans défiance. D'où il résulte qu'il faut, en toute hypothèse, approuver la vénération ancienne et persistante dont jouit parmi nous la chapelle de Saint-Bernard vulgairement dite sa chambre natale. Car cette chapelle est située — nous l'établirons sur bonnes preu-

exerça cette charge jusqu'au 18 octobre 1837, époque à laquelle il donna sa démission par suite des difficultés qui existaient entre l'évêque et son clergé, et qui se terminèrent par la retraite de Mgr Rey au Chapitre de Saint-Denis. Le 26 septembre 1840, M. l'abbé Renault achetait les restes de la maison natale de saint Bernard. Il alla s'y établir peu de temps après, et y demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1876. — Dans ses opuscules sur le château paternel de saint Bernard, M. Renault a réédité et commenté les documents déjà publiés à ce sujet ; mais un grave défaut de critique et un zèle trop passionné l'ont très souvent induit en erreur. C'est donc avec une extrême défiance qu'il faut lire la notice ci-dessus mentionnée, ainsi qu'une autre petite brochure qui avait paru auparavant sous ce titre : *Les trois inscriptions de la Chambre natale de saint Bernard*. Ces inscriptions sont celles que M. Renault lui-même avait fait graver.

1. *La Chevalerie*, par Léon Gautier, 1884, p. 508.

Digitized by Google

ves — dans l'emplacement du donjon ou grosse tour ; et ainsi, malgré le doute qu'on pourrait avoir sur l'exactitude mathématique de sa dénomination traditionnelle, on doit reconnaître dans le pieux édicule un reste authentique du logis témoin de la naissance de saint Bernard.

Deuxième question. — Quel est l'emplacement de la Chambre natale de saint Bernard ?

Pour résoudre cette question, il faut d'abord réunir tous les témoignages anciens que l'on a pu recueillir au sujet de la Chambre natale ou de l'oratoire primitif, et en dégager quelques données certaines, sur lesquelles on puisse baser une argumentation. Voici ces témoignages, suivant l'ordre chronologique :

Le testament déjà cité de Pierre Chauchier, en 1545, mentionne seulement l'existence de *la chapelle Monsieur saint Bernard* ou oratoire du château.

Dans le contrat d'acquisition dudit château par les Feuillants, en date du 24 septembre 1613, l'oratoire est d'abord appelé *la très sainte et très recommandable chapelle en laquelle est né sainct Bernard*, puis, ensuite, simplement *la chapelle de Saint Bernard*, *l'austel dudict Saint Bernard* (1).

Les Lettres Patentes de Louis XIII, délivrées en juillet 1618, attestent que *l'endroit où nasquit le même saint, a esté depuis dédié et appliqué à l'usage d'une chapelle ;* (on vient de voir qu'elle était sous le vocable de Saint-Bernard) ; et, plus loin, les mêmes Lettres déclarent que le roi donne trois mille livres *pour la décoration proiettée de la chapelle Saint-Bernard* (2).

Jean de Saint-Malachie, dans l'opuscule qu'il publia le 11 mai 1620, à l'occasion de la seconde fondation du monastère de Fontaines, débute par ces paroles adres-

1. Arch. de la Côte-d'Or, H, Liasse 996, layette F, n° 2.
2. Ibid. layette B, n° 5.

Digitized by Google

sées à saint Bernard : *En gloriose Parens... te cuncti colunt, et... velut denuo sæculo nascentem excipiunt...* CUM EA QUÆ TUI ORTUS GLORIAM TOTAM AB INTUS HABEBAT DOMUS, REGIS CHRISTIANISSIMI IMPRIMIS MUNIFICENTIA, REGNI ET PATRIÆ ET OMNIUM PIORUM OPE, DECOREM INDUIT ET EAM PULCHRITUDINEM QUA AB OLIM DIGNA EXTITERAT. Arrivé à l'épilogue, il montre Louis XIII et Anne d'Autriche *tam libenter... sortem hanc singularem tota aviditate arripere* QUA EJUSDEM SANCTI DOMUM PATERNAM ET NATALITIAM SACRIS ÆDIBUS ORNARE DONATUM EST. Enfin, il termine en invitant tout le monde à se réjouir de ce que le Roi très chrétien met tous ses soins *ut* QUÆ FUIT DOCTORI MELLIFLUO BERNARDO NATALITIA VEL PROPRIA DOMUS... *prout quo tulit fructu et vitæ spirat odore nitetque miraculis facta est patriæ salutaris, Galliæ amabilis, Ecclesiæ universæ veneranda et suspicienda, ita* DECORO OMNINO ET COMPETENTI VENUSTETUR ORNATU (1).

Par acte du 7 décembre 1624, reçu Blanche, notaire à Dijon, Mre Nicolas de Cuigy, conseiller du roi, reçeveur général des provinces de Bourgogne et Bresse, et Anne Massol, sa femme, fondèrent une chapelle avec droit de sépulture, dans la grande église qui se bâtissait devant le château. La charge imposée aux Feuillants fut de célébrer chaque semaine, à perpétuité, deux messes basses : l'une, le samedi, en l'honneur de la Sainte Vierge ; et l'autre, *le mardi, en l'honneur de saint Bernard.* Le contrat porte que l'on dira ces messes dans la chapelle des donateurs, lorsqu'elle sera bâtie, et, en attendant, « aux authels qui sont de présent en la chapelle » ou église du prieuré. Mais voici la clause intéressante, où il est évidemment question du lieu vénérable de l'église du château : « Sauf que par chasque moys *ladicte messe de Nostre Dame sera dicte et célébrée la première semaine du moys en la chapelle dédiée à la Vierge, et celle de sainct*

1. *DEO OPT. MAX. et Sº BERNARDO pro nova Basilicæ Fontanensis intauratione sacrum*, Bibl. de Dijon.

Digitized by Google

Bernard en la chapelle dédiée à saint Bernard la seconde semaine (1). »

André Valladier, qui, après avoir passé vingt-trois ans chez les Jésuites, devint abbé de Saint-Arnoul de Metz, fit, en 1628, l'éloge funèbre de Dom Bernard de Montgaillard, décédé abbé d'Orval. Il parle ainsi de Fontaines-lès-Dijon : « *J'ay eu l'honneur d'y prescher et sacrifier plusieurs fois dans la mesme chambre où sainct Bernard naquist, laquelle ayant esté tousiours gardée très religieusement*, le sera encore plus à l'advenir par la dévotion des Pères Feuillans qui y bâtissent un beau monastère et une église magnifique, grandement fréquentée par l'insigne dévotion de toute cette belle ville de Dijon ; bénédiction de laquelle la naissance de sainct Bernard l'a laissée héritière, comme de ses douceurs, de ses dévotions et de ses zèles divins à l'amour de Dieu et à la perfection de la religion catholique (2). »

Le 31 mars 1631, Mre Antoine Ruzé, marquis d'Effyat et de Lonjumeau, maréchal de France, etc., gouverneur pour Sa Majesté au pays d'Anjou, ville et château d'Angers, fonda une lampe dans la chapelle Saint-Bernard. On lit dans le Titre de cette fondation : « Mre Antoine Ruzé... pour la dévotion qu'il a à la glorieuse Vierge Marie et à son favory Monseigneur sainct Bernard et particulièrement à la Maison natale dudict Sainct, qui est au lieu de Fontaines les Dijon, en laquelle se bastit le monastère des religieux de la congrégation N.-D. des Feuillants ordre de Cîteaux, s'y estant mondict seigneur transporté pour faire ses dévotions, a fait offre d'une *lampe d'argent pour estre mise devant l'hostel* (autel) *dudict Sainct*, et affin que ladicte lampe soit tousiours entretenue de lumières, mondit seigneur le maréchal a donné et délivré par forme de fondation audict monas-

1. Titres de propriété appartenant à M. Henri Gérard, à Fontaines-lès-Dijon.

2. Migne, l. c., col. 1642. — Bibl. de Dijon : *Les saintes Montagnes et Collines d'Orval et de Clairevaux*, par Messire F. André Valladier, Luxembourg, 1629, p. 19.

Digitized by Google

tère, à la personne de R. P. Dom Jean de Saint-Malachie sous prieur et intendant de la Fabrique de ladicte église et monastère Saint-Bernard présent stipulant et acceptant, la somme de cinq cents livres tournois pour estre le revenu d'icelle somme employé à *tenir ladite lampe ardente jour et nuict devant le sainct Sacrement et les ymages de Nostre-Dame et de sainct Bernard.* Ce que ledict R. P. a promis de faire entretenir et de faire ratiffier incessamment... (1). »

Malabaila, dans sa *Vita del divoto et mellifluo dottore santo Bernardo,* publiée à Naples en 1634, parle, en plusieurs endroits, de la chambre natale de saint Bernard, transformée en oratoire. LA CAMERA, dit-il, CHE CON LA NASCITA DI QUEL SACRO CAGNUOLINO FU NOBILITATA (*mostrandovisi con frequenti gratie presente la virtu divina*) FU MUTATA IN UN'ORATORIO. *Il quale con devotione cosi universale fu da tutti riverito, che li monaci della nobilissima Certosa di Diggione, con essempio del tutto inusitato tra di loro* (*per la stretta solitudine che professano*) *con una divotissima processione sono stati soliti di annualmente honorarlo.* Et ailleurs, rapportant les miracles accomplis par saint Bernard après sa mort, il rappelle les faveurs singulières par lesquelles *si rende di continuo piu illustre e venerabile* LA CAMERA OVE GIA NACQUE IN FONTANE, CONVERTITA IN UN'ORATORIO (2).

L'auteur du *Sommaire de la vie de Saint Bernard,* publié à Dijon en 1653, raconte, comme nous l'avons dit précédemment, que le saint vint au monde dans le cellier du château de Fontaines. Ensuite, il ajoute : *Ce celier est converty en une très dévote chapelle, bastie par la libéralité et magnificence de Louys XIII.* A la fin de cet opuscule sont données plusieurs pièces relatives à la Confrérie de Saint-Bernard érigée, cette même année 1653, dans l'église des Feuillants. On y trouve la note

1. Archiv. de la Côte-d'Or, H, 996, layette F, n° 8.
2. *Vita del divoto et mell. S. Bernardo,* Naples, 1634, p. 45 et 408.

Digitized by Google

suivante : « *L'autel de Saint Bernard est privilégié* les lundis de chaque semaine et tous les mercredis en faveur des Confrères (1) ».

Joseph Meglinger, sous-prieur de l'abbaye de Vettingen ou Mar-Stern (en Suisse, près de Zurich), fut délégué par son abbé pour assister au chapitre général de Cîteaux en 1667. A son retour, il écrivit la relation de son voyage. Il n'omit pas d'y raconter le pèlerinage qu'il avait fait à Fontaines, dans la matinée du 7 mai, en compagnie de deux autres religieux, parmi lesquels Dom Schnider, abbé de Saint-Urbain, et vicaire général de l'Ordre, pour la Suisse, l'Alsace et le Brisgau. *Huc igitur promoti,* dit-il, *R. R. Dominum abbatem de Campo Liliorum* (Lilienfeldt) *ex Austria offendimus, qui ante nos paulum curru advectus sacris operari cœperat, nobis intra templi januam pedem inferentibus*, IN ALTARI QUOD JAM EUM OCCUPAT LOCUM IN QUO DE PIÆ PARENTIS UTERO IN HANC MORTALITATIS LUCEM PROGRESSUS EST SANCTUS BERNARDUS. *Tam præclara altaris prærogativa ex religioso illius loci patre intellecta, morabar divina, dum dictus præsul sacri finem invenisset. Duæ interim aræ aliæ missas dicentibus R. R. vicario generali et socio serviebant. Nactus denique et meæ pietatis occasionem, in prædicto altari sacrificium incruentum obtuli honori sanctissimi Patris, ut cui ille pretium sua nativitate fecisset* (2).

Le publiciste français Jean Dumont, auteur des *Voyages en France, en Italie*, etc, consacre un mot à Fontaines dans une lettre datée de Dijon, octobre 1689. « D'un autre côté de la ville, écrit-il, sur une petite colline, il y a un couvent de moines Feuillants, qu'on dit être la Maison du père de saint Bernard, qui était le seigneur du

1. *Sommaire de la vie de Saint Bernard,* Dijon, Paillot, 1653, p. 17 et 237.

2. Migne, l. c, col. 1589, n° 31. — La relation de Joseph Meglinger a fourni le thème d'une publication fort intéressante : *Voyage d'un délégué suisse au Chapitre général de Citeaux en 1667*, par H. Chabeuf, Dijon, Lamarche, 1885.

Digitized by Google

lieu, qu'on appelle encore aujourd'hui Bourg-Fontaines. On y montre *la Chambre dans laquelle il est né ; c'est une fort petite salle basse quarrée, et dont on a fait une chapelle.* On y voit écrit sur la porte : Venez, mes enfans, et je vous introduirai dans la Maison de mon Père et dans la Chambre où ma Mère m'a enfanté » (1).

Dom Philippe de Saint-Joseph, religieux bernardin, abbé du monastère de Saint-Jean-Baptiste de Firenzuola en Lombardie, a publié, en 1695, un Abrégé de la vie de saint Bernard. La Chambre natale y est mentionnée en ces termes : LA CAMERA IN CUI NACQUE IL NOSTRO BERNARDO : *operandovi dopo Iddio molte grazie* ; FU CONVERTITA IN UN DIVOTO ORATORIO *solito frequentarsi universalmente da tutti* (2).

Les auteurs de dictionnaires géographiques et historiques, Corneille (1708), La Martinière (1726), Piganiol de la Force (1753), parlent également de « la Chambre où saint Bernard naquit, et dont on a fait une chapelle. » Mais ils ne font que répéter ce qu'avait dit Jean Dumont (3).

De Mangin, en son *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Langres* (1765), signale, à Fontaines, le sanctuaire natal de saint Bernard, en copiant textuellement Piganiol de la Force (4).

Le feuillant Louis Gellain, dans l'*Inventaire des Archives du monastère royal de Saint-Bernard* (1770), parle en plusieurs endroits de la chapelle vénérable faisant partie de l'église de ce monastère. Ayant rappelé la prise de possession en 1614 du « château de Fontaines

1. *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie.* La Haye, 1699, T. I. p. 76.

2. *Compendio della vita del mellifluo dottore santo Bernardo*, Plaisance, 1695, p. 20.

3. *Diction. universel géograph. et hist.* par Corneille, Paris, 1708, T. II. art. *Fontaines.* — *Le grand Diction. géograph. histor. et crit.* par La Martinière, La Haye, 1726, T. III art. *Fontaines.* — *Description hist. et géograph. de la France*, 1753, T. IV, p. 30.

4. *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Langres*, par de Mangin, 1765, T. II, p. 118.

Digitized by Google

et chapelle d'icelui » par Dom Jean de Saint-Sévérin, il ajoute en note : « Il y a tout lieu de croire que *la chapelle actuelle de Saint-Bernard est la même que celle dont il est ici question*, et que *nous n'avons fait que l'orner après notre établissement sans la changer de place;* car vraisemblablement les religieux de Cîteaux l'avaient fait construire *au lieu même ou selon la tradition saint Bernard était né, qui est aussi celui ou elle est aujourd'hui* ». Nous avons dit plus haut qu'on ne peut attribuer avec certitude aux moines de Cîteaux l'érection de la chapelle, et nous n'invoquons ce témoignage que relativement à l'état de la Chambre natale, après que les Feuillants l'eurent renfermée dans leur église. Louis Gellain fait encore plusieurs remarques utiles à noter. La suivante a été déjà relevée : « *La chapelle de Saint-Bernard existait avant notre établissement*, il y avait à côté une salle à manger et des chambres. C'est ce qui forme actuellement notre église ». Au sujet des trois mille livres données par Louis XIII, Louis Gellain observe: « Ces trois mille livres, une fois payées *pour la décoration de la chapelle Saint-Bernard*, ont vraisemblablement été *emploiiées à achepter les colonnes de marbre qui soutiennent les deux coupoles de l'église.* » Enfin, ayant rappelé la fondation d'une messe mensuelle, par Joachim de Damas, il ajoute : « Je ne fais pas mention, quoique le titre le porte, que cette messe doit se dire *à la chapelle de Saint Bernard* ; elle était seule alors, et ainsi on a pu mettre cette clause pour qu'elle ne fut pas acquittée ailleurs ; mais actuellement qu'il y a plusieurs chapelles j'estime que l'intention du fondateur est remplie, en disant les messes dans notre église, n'importe à quel autel (1) ».

Courtépée, dans sa *Description du duché de Bourgogne* (1777), écrit au sujet de Fontaines-lès-Dijon (2) ;

1. *Inventaire des Archiv. du mon. roy. de St-Bernard*, p. 16, 44, 55, 305.

2. *Description du Duché de Bourgogne*, 1777, T. II.

Digitized by Google

« Prieuré de Feuillants, bâti sur l'emplacement du château de Tesselin-le-Roux, père de saint Bernard... Le peuple des environs y accourt chaque année pendant l'octave de saint Bernard, et satisfait sa dévotion en *l'invoquant dans la Chambre où il est né* en 1091. »

Plus d'un lecteur sera tenté de se plaindre du nombre et de la longueur de ces textes. Mais nous tenons essentiellement à ce que l'on ait en main toutes les pièces qui doivent élucider la question et amener une solution sans réplique.

Or, de cet ensemble de documents, on peut tirer deux conclusions certaines :

1° L'oratoire primitif de Saint-Bernard, vulgairement nommé Chambre natale, formait, dans l'église des Feuillants, la chapelle spécialement dédiée au saint abbé. De même qu'il y avait dans cette église une chapelle sous le vocable de la Vierge, il y en avait une également sous le vocable de saint Bernard, et la Chambre natale ne différait pas de celle-ci. On ne peut admettre qu'il y ait eu en même temps l'autel de saint Bernard et l'autel de la Chambre natale. Cette distinction n'apparaît nulle part. On n'en découvre aucun indice. Dans les titres du prieuré, particulièrement, il est souvent fait mention de « la chapelle de saint Bernard » et jamais de « la Chambre natale ». Si l'on fait don d'une lampe en argent, c'est devant l'autel de saint Bernard qu'elle est suspendue. Les messes de fondations se célèbrent, de préférence, à l'autel de saint Bernard. La faveur de l'autel privilégié est attachée à ce même autel. Louis Gellain ne parle non plus que de « la chapelle de saint Bernard ». D'où cela vient-il, sinon de ce qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre la « chapelle » et la « chambre », mais que ces deux noms désignent un seul et même oratoire ? D'ailleurs Louis Gellain est formel, malgré la tournure embarrassée de son style. Il signale donc dans l'église du monastère une chapelle de saint Bernard et une seule. C'est, dit-il, le lieu même où, selon la tradi-

Digitized by Google

tion, le saint est venu au monde, en d'autres termes, la Chambre natale. Telle est la base de son argumentation. La raison qui lui fait croire que la chapelle de Saint-Bernard existant en 1770 est la même que l'ancienne, c'est que celle-ci lui semble avoir été aménagée dans le vrai lieu natal, et que celle-là s'y trouve également. L'identité de la Chambre natale et de la chapelle Saint-Bernard de l'église des Feuillants est donc certaine.

2° La Chambre natale ou chapelle de Saint-Bernard, — nous venons de prouver qu'a cette double appellation répond un objet unique — n'a point conservé sa primitive simplicité après l'établissement des Feuillants, mais elle fut ornée par ces religieux. Le témoignage de Louis Gellain ne permet pas d'en douter. « Il y a tout lieu de croire, dit-il, que la chapelle actuelle de Saint-Bernard est la même que l'ancienne, et que nous n'avons fait que l'orner après notre établissement sans la changer de place. » On avait donc exécuté des travaux décoratifs dans la Chambre natale. Et ces travaux dataient du XVIIe siècle. Car, du moment que Louis Gellain, qui écrivait en 1770, s'exprime ainsi : « Après notre établissement », il reporte évidemment le fait en question à une époque voisine de la fondation du prieuré. Si les traditions de la communauté, si quelque pièce des Archives dont il dressait l'inventaire, lui eussent appris que les Feuillants avaient longtemps gardé intact l'ancien oratoire, il eût parlé d'une autre manière.

Au reste, il est facile de corroborer ce témoignage. En effet, les Feuillants se montrèrent on ne peut plus empressés d'embellir le berceau de leur saint Patriarche : les passages empruntés à l'opuscule de Jean de Saint-Malachie le révèlent clairement. Comment, dès lors, eût-on laissé, dans une nudité froide et négligée, « la très sainte et très recommandable chapelle » si dévotement rappelée dans le contrat d'acquisition ? Avait-on, quand on aménageait le monastère, le bon goût de conserver tels quels les monuments d'un autre

Digitized by Google

âge ? Voici, d'ailleurs, des preuves formelles : En 1618, il existait un projet de décoration de la chapelle Saint-Bernard, et, pour ce travail particulier, Louis XIII fit une offrande de trois mille livres : les Lettres Patentes du mois de juillet de ladite année l'attestent expressément. Le projet fut mis à exécution, car, en 1653, l'auteur du *Sommaire de la vie de Saint Bernard* notait avec soin que le cellier natal étoit converti en une très dévote chapelle bâtie par la libéralité de Louis XIII. Publié à Dijon, le petit livre ainsi intitulé était le manuel d'une nouvelle confrérie de Saint-Bernard, érigée dans l'église même des Feuillants. Il contient ces mots, à l'article 3 du règlement des associés : « Le lieu de la dévotion de saint Bernard est celuy de sa naissance. » En un pareil livre, la chapelle regardée comme le cellier ou chambre natale ne pouvait qu'être désignée d'une façon exacte. Or, dit l'auteur, c'était une chapelle bâtie, c'est-à-dire, décorée par Louis XIII.

Ajoutons encore, pour n'omettre aucun argument, que, si la Chambre natale fût restée dans son état primitif, si elle eût été seulement rattachée à l'église et non pas fondue dans l'ensemble de l'édifice, Méglinger n'eût point manqué de nous en instruire. Ce moine entreprit son voyage avec le plus ardent désir de vénérer les traces de saint Bernard à Fontaines, à Cîteaux et à Clairvaux (1). Aussi, quand il est Clairvaux, par exemple, il examine tous les détails des cellules du saint abbé ; il en mesure les dimensions. Dans l'église du prieuré de Fontaines, au contraire, l'autel du lieu natal attire seul son regard ; rien autre chose ne le frappe, ni la configuration de ce lieu, ni les parois : il n'a donc plus trouvé là ce cachet d'antiquité qui, à coup sûr, eût exalté son imagination.

1. *Pulsabat animum*, dit Méglinger, *regiones peregrinas perlustrandi cupido ; quam accendebat amor in mellifluum Patrem Bernardum : eum enim prope vivum in terris intueri mihi videbar, si loca illa visenda darentur, quæ illum in hanc mortalis vitæ lucem effudere, quæ tironem aluerunt, quæ abbatem adorarunt*. Migne, l. c. col. 1571, n° 3.

Digitized by Google

Enfin, le texte de Dumont n'infirme aucunement la conclusion qui vient d'être déduite. En prenant ce texte isolé, on a pensé naguère que Dumont avait vu encore la petite salle basse carrée simplement munie d'un autel. Mais ce sens qui a pu frapper à première lecture, est-il celui de l'auteur ? Il y avait dans l'église des Feuillants trois chapelles qui étaient de véritables salles basses, n'occupant que la partie inférieure des bâtiments, et toutes trois étaient sur plan carré ou rectangulaire. Une de ces chapelles n'était-elle pas la Chambre natale? N'est-ce pas ce que Dumont veut dire par ces expressions : C'est une fort petite salle basse carrée et dont on a fait une chapelle ? Il est difficile de donner à ce texte une interprétation différente, surtout quand on a étudié l'église du monastère de Fontaines. En tout cas, rien, dans le passage allégué, ne contredit les témoignages si clairs et si autorisés qui précèdent. Dumont omet de noter si la petite salle basse carrée, transformée en chapelle, était restée simple et sans art, ou bien si on l'avait décorée. Cette omission, de la part d'un auteur dont les descriptions sont d'ordinaire incomplètes et parfois inexactes, ne saurait fournir un argument contre les solides raisons que nous avons fait valoir.

Ainsi, en résumé, la Chambre natale était la chapelle Saint-Bernard de l'église des Feuillants, et l'on y avait exécuté des travaux d'embellissement sous Louis XIII. Ces deux données aideront à reconnaître son emplacement.

Une étude attentive de l'église des Feuillants est maintenant nécessaire. Nous avons dressé le plan de l'église complète (voir *Planche* 3). On y voit fidèlement reproduite la partie que la Révolution a laissée debout, savoir : les deux chapelles royales A et B ; la chapelle F, qui, d'après des documents positifs (1), renferma le maître-

1. Archiv. de la Côte-d'Or, H, Liasse 996, layette F, n° 36 ; autre layette intitulée Etats de situation (voir l'État de 1773) — Q-2, Liasse 34, cote 20.

Digitized by Google

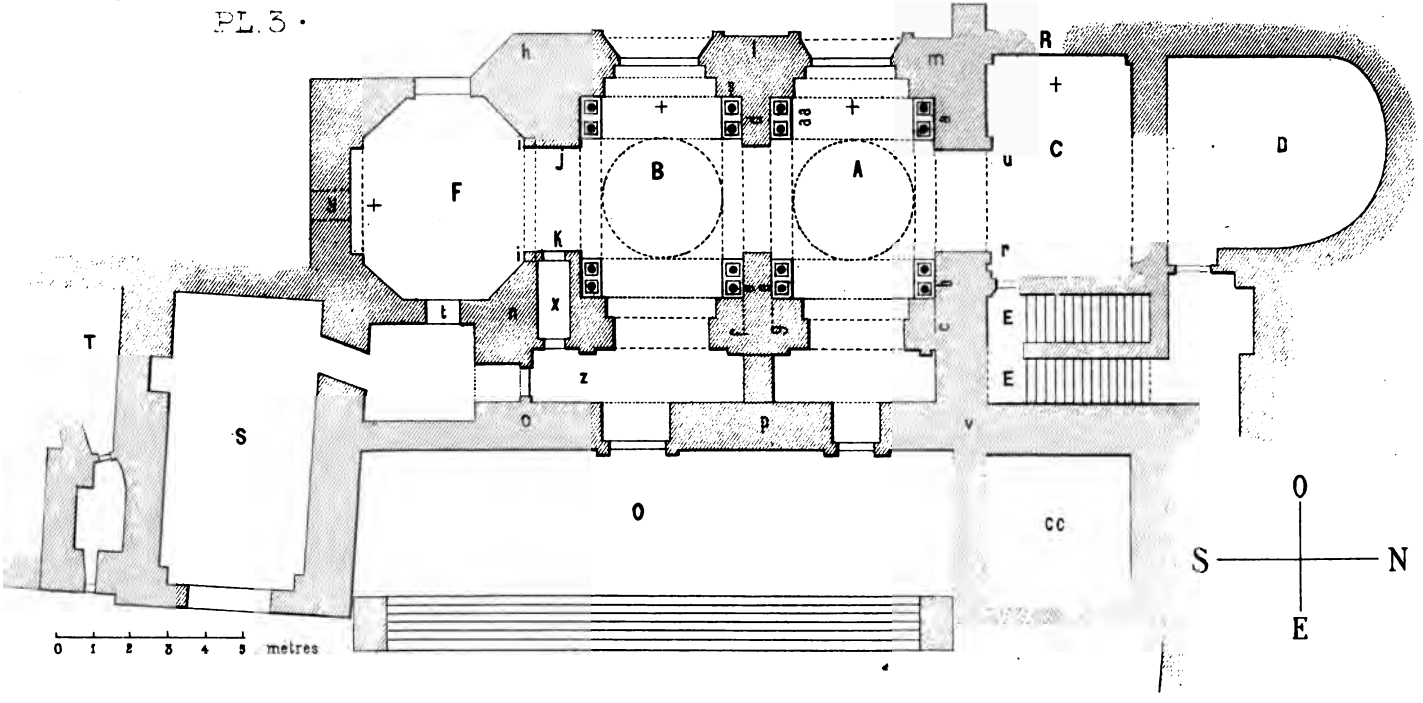

PLAN DE L'ÉGLISE DES FEUILLANTS A L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION

Digitized by Google

Digitized by Google

autel de 1773 à 1793 ; enfin, la sacristie S. Quant à la partie détruite, des fouilles que nous avons dirigées nous-même, l'Inventaire estimatif du monastère (1) dressé par l'architecte Nogaret le 16 juillet 1791, quelques autres renseignements recueillis çà et là, nous ont permis de la restituer avec assez d'exactitude. Elle comprenait la chapelle C, l'exèdre ou chœur des religieux D, l'escalier à deux rampes E E, le clocher CC, le perron O, régnant devant la façade.

A première vue, on cherche à s'expliquer l'ordonnance architectonique de cette église par une nef qui se relierait à un sanctuaire situé au nord ou au sud ; mais un œil exercé n'est point satisfait de cette explication. Un examen plus sérieux fait reconnaître trois chapelles rectangulaires contiguës, orientées ou plutôt contre-orientées de l'est à l'ouest, auxquelles se soudent assez mal, du côté du nord, l'exèdre terminé en hémicycle ; du côté du sud, une quatrième chapelle, sur plan octogonal, dont l'autel faisait face au chœur des religieux.

Chaque partie du petit édifice a besoin d'être étudiée en détail.

Les deux chapelles ou coupoles A et B, construites dans le meilleur style de la Renaissance, se distinguent par une décoration très riche et tout à fait symétrique. La première est ornée du chiffre et des armes de Louis XIII ; la seconde, du chiffre et des armes d'Anne d'Autriche. Au-dessus des portes, règne une galerie avec tribunes. Sous l'arcade de chaque tribune, on lit le millésime de 1619. Ce millésime est gravé d'ancienne date dans la chapelle du roi. Il n'est inscrit dans celle de la reine que depuis les derniers travaux de restauration. Heureusement, le sculpteur n'a pas commis un anachronisme : on en a la preuve dans une inscription que nous publions plus loin. Il y a donc en A et B deux chapelles jumelles dont l'ornementation ne remonte pas au-delà

1. Cet Inventaire a été publié par M. Frédéric Lépine, à la suite de son opuscule intitulé *Vie de saint Bernard*, Dijon, Jobard, 1883.

Digitized by Google

de 1619. Ces chapelles tranchent sur tout le reste de l'église. Elles forment comme un monument à part, ou mieux, le monument lui-même. Les autres parties de l'édifice paraissent être seulement des accessoires. Une remarque très importante à ajouter, c'est que, si les constructions décoratives des chapelles royales ne sont pas antérieures à 1619, les gros murs rectangulaires *h l m v p o n* qui les renferment, sont certainement plus anciens : ce sont des restes du vieux château. De même pour le mur de refend *d e* (1). Avant 1793, les gros murs *h l*, etc., avaient une assez grande élévation. Leur ensemble composait un bâtiment en forme de parallélogramme, dont la partie basse était occupée par les deux chapelles, et la partie haute, par une salle décorée, elle aussi, dans le goût somptueux de la Renaissance. On voyait dans cette salle l'écusson de Louis XIII, très finement sculpté (2). Tout ce bâtiment — le seul qui fût orné de la sorte — avait donc aux yeux des Feuillants une importance particulière : cette conclusion s'impose.

Que restait-il d'un logis si précieux, après que les démolisseurs de 1793 eurent accompli leur œuvre néfaste ? Les deux coupoles seulement. Encore avait-on enlevé leurs colonnes et mutilé leurs sculptures. Un amas de décombres fut leur unique toiture jusqu'en 1821. Alors, un avocat du barreau de Dijon, M. Claude-Xaxier Gi-

1. Nous avons vu nous-même, au moment des travaux de restauration, en *b c*, en *e f*, *e g*, derrière les constructions décoratives commencées l'an 1619, l'alignement des murs primitifs *a b*, *d e*, recouverts encore de leur enduit de plâtre. Près du point *m*, on a trouvé, dans l'intérieur du mur, une baie obstruée, appartenant à une vieille bâtisse. Elle a semblé de forme ogivale ; l'ébrasement était bien marqué ; l'appareil, en petits moellons. Elle avait environ $0^m,90$ de large sur un peu plus de haut. En *d*, la partie afférente au sol n'était plus qu'un amas de poussière, et l'on ne voyait plus trace de chaux dans les mortiers. Le mur *o p v* était dans un tel état de vétusté, qu'il a été impossible d'en rien conserver.

2. Nogaret, dans son Inventaire estimatif, parle, pour cette salle, d'un blason des ducs de Bourgogne. C'est une erreur. L'écusson a été retrouvé dans les combles, au-dessus de la coupole A. Il porte les armoiries de Louis XIII.

Digitized by Google

rault (1), acheta la partie principale de l'héritage des Feuillants, jeta un toit de pierre sur les chapelles, et les sauva ainsi d'une ruine totale. C'est à partir de cette époque que les restes du couvent de Fontaines offrirent l'aspect sous lequel ils sont représentés dans la *Figure* 1. Toutefois, quelques détails secondaires marqués dans ce dessin, comme la porte N, par exemple, ne sont pas antérieurs à 1840, c'est-à-dire à l'acquisition de la Maison natale de saint Bernard par M. l'abbé Renault.

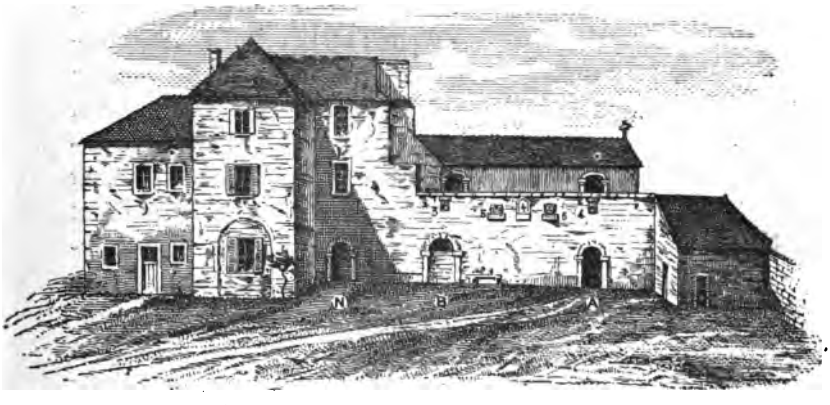

FIGURE 1
Vue des restes du couvent des Feuillants de 1821 à 1881
Aspect du Levant

La chapelle ou sanctuaire F appelle aussi toute l'attention du lecteur, car on a cru y reconnaître la Chambre natale de saint Bernard, et nous avons sur ce point à

1. Claude-Xavier Girault, né à Auxonne le 5 avril 1764, prêta son serment d'avocat au Parlement de Dijon, le 21 juillet 1783, et fut pourvu, trois ans après, de l'office de conseiller auditeur à la Chambre des Comptes. A la suppression des cours souveraines, il se retira dans sa ville natale, dont il fut nommé maire sous le Consulat. Il revint plus tard habiter Dijon comme avocat consultant, exerça les fonctions de juge de paix dans l'un des arrondissements de cette ville, et y mourut le 5 novembre 1823. Il voulut être inhumé à Fontaines, où il avait acheté, le 9 août 1821, la plupart des bâtiments qui restaient du monastère des Feuillants, ainsi qu'une partie des dépendances.

Membre des plus actifs de la Commission archéologique et de l'Académie de Dijon, correspondant de beaucoup d'autres sociétés savantes, Claude-Xavier Girault a laissé un grand nombre d'opuscules, parmi

Digitized by Google

redresser l'opinion. Cette chapelle n'a aucune valeur architecturale, ni rien qui s'harmonise véritablement avec les élégantes coupoles de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. L'art du XVIIe siècle n'a point mis là son cachet. Les murs étaient recouverts d'un vulgaire enduit, qu'on a fait tomber pour étudier les maçonneries. Celles-ci appartiennent à des époques diverses et difficiles à déterminer. Tel est l'avis des architectes qui les ont examinées : M. Selmersheim, chargé de la restauration de la Maison de Saint-Bernard, et M. Pierre Degré, qui nous seconde dans l'élaboration de nos dessins. Voici pourtant ce qu'a fait découvrir l'inspection la plus minutieuse. Le sanctuaire F n'entre pas, du moins comme tel, dans le plan primitif de l'église des Feuillants. En effet, quand on construisit la partie décorative des chapelles royales, le mur *o n* se prolongeait jusqu'en *h*, et on le laissa subsister. La preuve a été fournie par l'état de la clef et des claveaux de l'arcade *j k* du côté du sanctuaire. Sur cette face, la clef est sans sculpture, et les claveaux sont taillés grossièrement pour être appuyés contre une maçonnerie. De plus, les angles *i* sont postérieurs aux constructions commencées en 1619, il est facile d'en juger par la taille différente et le raccordement mal fait. Le mur *o n h* appartient donc au vieux logis rectangulaire qui renfermait les coupoles, et la baie ouverte en pans coupés qui forme la partie antérieure du sanctuaire, date seulement de l'époque où celui-ci fut aménagé. Aucun des trois autres murs dont se compose la chapelle F, n'a paru offrir des signes de grande vétusté. Le plus ancien, selon toute apparence,

lesquels une Notice sur saint Bernard et sa maison natale (Dijon, Gaulard-Marin, 1824). Il a trop élargi le cercle de ses recherches et surtout trop multiplié ses publications pour avoir vu d'assez près les questions par lui abordées. C'est ainsi que dans la Notice que nous rappelons, il s'est absolument mépris sur l'emplacement de la Chambre natale, et qu'il a égaré le premier l'opinion sur ce point. Mais on ne saurait trop lui savoir gré d'avoir empêché la ruine des chapelles de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, et d'avoir conservé plusieurs inscriptions où l'on devait trouver des éléments pour rectifier son erreur.

Digitized by Google

est celui du midi, dans sa partie inférieure au moins, où l'on a remarqué, en *y*, une porte condamnée. C'est aussi le plus épais; mais son épaisseur n'égale pas celle du mur *o n h*, elle dépasse à peine un mètre. Il y a tout lieu de croire, vu l'aspect de la porte retrouvée, que cette bâtisse ne fut jamais plus forte (1). Les trois fenêtres percées dans la partie supérieure de ces murs rappelaient le XVIIIe siècle, par leurs dimensions, le plein cintre et l'absence de moulure. Un dernier détail à noter, c'est que la chapelle F occupait toute la hauteur du bâtiment, et n'était point surmontée d'une salle ni même d'un grenier (2).

La chapelle C et le chœur des religieux D furent complétement détruits en 1793. Il n'en est resté que les fondations. Nous en avons relevé le plan exact, après que l'on eût fouillé le sol. Ces deux parties de l'édifice ne sont pas dans le même axe que les autres. Néanmoins elles appartenaient primitivement à l'église des Feuillants. La clef sculptée et les claveaux soigneusement polis que l'on voit en *u r*, les pilastres conservés jadis sur la face nord du mur *a b*, l'insinuent d'une façon asssez claire (voir plus loin *Figure 2*). Il en existe d'ailleurs une preuve péremptoire. La pierre posée par Catherine Chabot et portant la date de 1615 a été trouvée en R, dans la ligne même des murs de la chapelle C. Nous donnons immédiatement l'inscription et les armoiries (3) gravées sur cette pierre.

1 Il avait d'abord semblé qu'un mur ancien du sanctuaire F — sur la ligne *n h* — présentait jusqu'a 9 pieds d'épaisseur. Cela confirmait l'opinion qui plaçait dans ce sanctuaire la Chambre natale, antique cellier de la grosse tour. Mais deux choses étaient restées inaperçues : 1° l'épaisseur du mur *n h* a doublé en 1619, par l'application d'une nouvelle bâtisse contre l'ancienne; 2° le mur primitif appartenait au logis des coupoles plutôt qu'au bâtiment compris entre ce logis et la tour d'entrée.

2. La petite salle qu'on voyait au-dessus du sanctuaire avant la restauration de la Maison de Saint-Bernard, avait été aménagée par M. l'abbé Renault.

3. D'après le P. Anselme (T. IV, p. 574), « le scel de Jacques Chabot — père de Catherine — était écartelé : au 1 et 4 trois chabots, au 2 un lion, au 3 une étoile à plusieurs rais. »

Digitized by Google

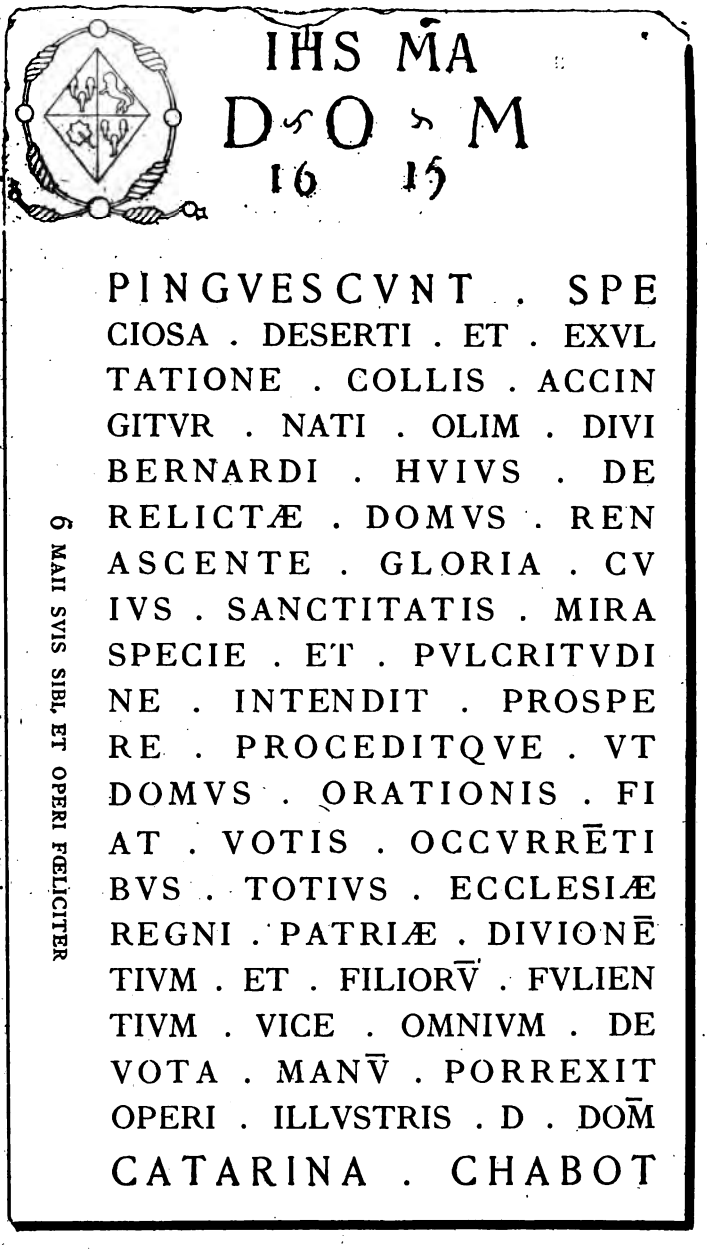

Digitized by Google

La pierre ornée de cette inscription était recouverte par une autre pierre, portant aussi l'inscription suivante :

STRVCTA † DEO ÆDES
SVM° PONTIFICE ROM°
PAVLO QVINTO
FRANCORV̄ REGE
CHRISTIANISSIMO
LVDOVICO XIII
A NATIVITATE DIVI
BERNARDI DXXV (1)
AB INSTITVTIONE
CONGRE^is FVLIENSIS
ORDIN XXXV CISTER (2)

1. D'après cette inscription, saint Bernard serait né en 1090. La date de 1091 est généralement préférée. Pour déterminer l'année de la naissance de saint Bernard, il faut tenir compte de l'âge qu'il avait : 1° en entrant à Cîteaux, au printemps de 1113; 2° le jour de sa mort, 20 août 1153. La *Vita 1a recension A* lui donne environ vingt-trois ans quand il quitte le siècle, et près de soixante-quatre ans quand il meurt (*Der heilige Bernard von Clairvaux* du Dr Hüffer, p. 130, note 7). Par conséquent, 1090 serait la date probable de la naissance. Mais des sources plus véridiques, la *Vita 1a recension B* et la *Vita 2a* déclarent le saint âgé d'un peu plus de vingt-deux ans lors de son entrée à Cîteaux, et d'un peu moins de soixante-trois au jour de son décès. Telle est l'interprétation la meilleure des textes de Geoffroi et d'Alain. C'est ce qui fait préférer 1091 à 1090. Disons toutefois que ces données sont trop vagues pour qu'on puisse baser sur elles un calcul chronologique précis. Elles permettent seulement d'affirmer que saint Bernard est né au commencement de 1091 ou à la fin de 1090.—Mabillon, qui a publié le texte de la recension B pour la *Vita 1a*, a interverti les leçons relatives à l'âge de saint Bernard entrant à Cîteaux. Il a inséré dans son texte la leçon du type A : *annos natus circiter XXIII*; et il cite simplement comme variante la leçon du type B : *annos natus circiter XXII.* (Migne, l. c., col. 237).

2. L'année 1615 étant donnée ici comme la XXXVe de l'institution de la congrégation des Feuillants, on devrait donc placer les débuts de cette congrégation vers 1580. Cependant Jean de la Barrière commença plus tôt sa réforme. A vrai dire, c'est seulement deux ans après le chapitre général de Cîteaux tenu en 1578, que les postulants arrivèrent en grand nombre autour de l'austère réformateur, demeuré presque seul jusque-là (*Vie de V. Jean de la Barrière*, par M. l'abbé Annoncia Bazy, Toulouse et Paris, 1885, p. 129 et 135). De cette sorte, l'année 1580 peut être regardée comme la date initiale de la congrégation.

Digitized by Google

On ne saurait donc en douter, le chœur des religieux et la chapelle attenante sont les premières constructions élevées par les Feuillants pour s'aménager une église. L'époque de ces constructions en révèle le style : c'était celui de la Renaissance. Mais l'état ancien du mur *a b* sur la face nord (voir *Figure 2*) et la description fournie

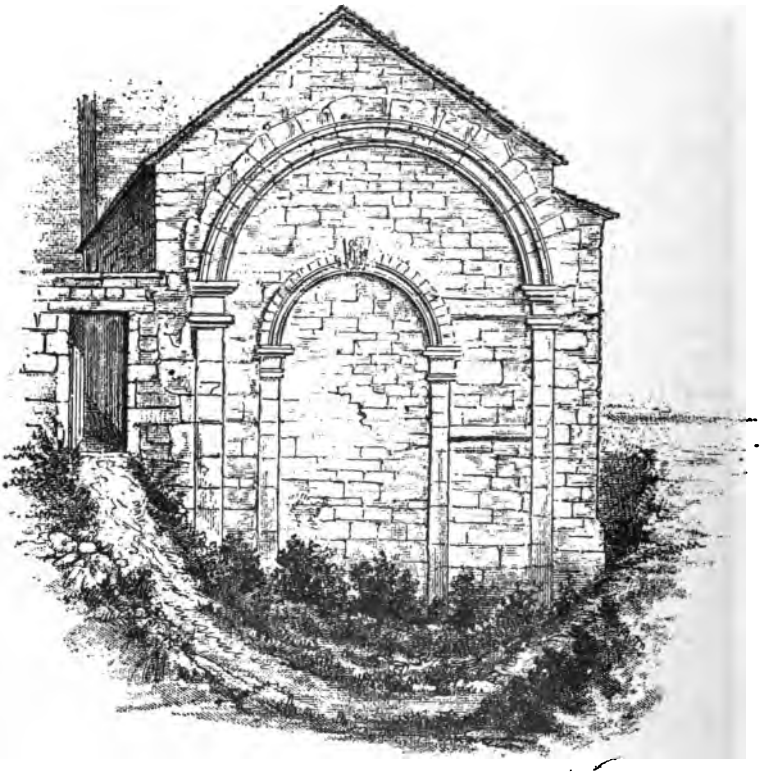

FIGURE 2
Vue des restes de l'église des Feuillants de 1821 à 1870
Aspect du Nord (1)

par Nogaret prouvent qu'il y avait là une architecture moins riche que dans les coupoles. Nogaret mentionne

1. La chapelle C et le chœur des religieux occupaient l'emplacement couvert de broussailles. Après les avoir démolis, on ferma par un mur de remplissage l'arcade qui s'ouvrait sur la coupole A. Cf. *Planche 3*.

Digitized by Google

un grenier règnant « sur le chœur et une partie de l'église », c'est-à-dire sur le chœur et la chapelle attenante. Ce grenier, dit-il, « était autrefois une chambre, attendu que l'on y a masqué une cheminée. » Le chœur, un peu plus élevé que le niveau général de l'église, était sur cave. Une porte mettait en communication la chapelle C avec l'escalier. Celui-ci desservait les galeries des différents étages et le clocher.

Pour ne rien omettre qu'il soit utile de savoir au sujet de l'église des Feuillants, reste à parler de la sacristie. Quand éclata la Révolution, la sacristie, S, était dans l'ancienne tour d'entrée du château, dont elle occupait le passage transformé en une salle. La présence des gonds sur lesquels pivotaient autrefois les vantaux de la porte, les rainures bien visibles du passage de la herse, enfin l'arcade ogivale qui réapparaît maintenant, dégagée des obstructions modernes, et que les architectes croient appartenir au XIVe ou XIIIe siècle : telles sont les preuves palpables qu'on possède là les restes de la tour d'entrée mentionnée dans une charte de janvier 1423 (n. st. 1424). La sacristie, d'abord dans un autre local, ne fut transférée dans celui-ci que peu avant la Révolution (1). Entre la sacristie et l'église, un vestibule, formé du rez de chaussée d'une ancienne tourelle, s'ouvrait sur l'église par deux portes. Une de ces portes, *t*, introduisait directement dans le sanctuaire. (2) Au

1. Dans le compte ou Etat de situation du monastère de Fontaines, dressé en 1776, on lit, à l'article des dépenses : « *Sacristie nouvelle* : pour la maçonnerie, buffet, boiserie à hauteur d'appui, croisées, portes, escalier et peinture, 370 livres. » Archives de la Côte-d'Or, H, 996, layette Etats de situation. La confrontation de cette-note avec l'inventaire de Nogaret prouve qu'il s'agit de la sacristie aménagée dans l'ancienne tour d'entrée du château. En 1770, cet aménagement n'était pas encore fait. Car, alors, Louis Gellain (l. c. p. 45) mentionne « l'appartement qui est en bas de la grande tour », et c'est l'ancienne tour d'entrée que les Feuillants désignaient ainsi. Le local primitif de la sacristie peut avoir été le rez de chaussée de la tour du clocher. Celui où elle fut transférée, avait servi de parloir jusqu'en 1671.

2. C'était primitivement par le couloir X que l'autre porte du vestibule en question donnait accès dans l'église. Nous ne voyons du moins pas de meilleure explication de ce couloir ménagé au milieu d'un pi-

Digitized by Google

midi de la sacristie, un bâtiment, T, avait fait partie du vieux château, mais les Feuillants l'avaient reconstruit et agrandi, vers 1780. Ces religieux l'appelaient la « petite tour » ou le « logement du vigneron » (1).

Telle était donc l'église des Feuillants. C'est dans une des chapelles dont elle se composait, qu'il s'agit de reconnaître l'emplacement de la Chambre natale.

Il y a d'abord une élimination facile à faire. La Chambre natale n'était point dans la partie nord de l'édifice, renversée en 1793. En effet, la chapelle C et le chœur des religieux ne remontent pas au dela de 1615, nous l'avons établi. Si l'on veut ajouter une nouvelle preuve à celles que nous avons déjà données, on peut consulter plus loin la *Planche 5*. Cette planche reproduit un dessin du château de Fontaines tracé par Etienne Martellange, le 21 septembre 1611, environ trois ans avant l'arrivée des Feuillants. Or, à cette époque, il n'y avait aucun bâtiment sur l'emplacement de l'exèdre et de la chapelle attenante. Ainsi l'oratoire primitif est nécessairement l'une des deux coupoles ou le sanctuaire F.

Etudions d'abord les coupoles. Voyons si elles ne nous révéleraient point l'emplacement de la chapelle de Saint-Bernard, et partant celui de la Chambre natale, qui n'en est pas distincte.

Le lecteur se le rappelle, ces coupoles furent décorées avec un soin tout spécial. Une d'elles, A, était la chapelle de Louis XIII ; l'autre, B, la chapelle d'Anne d'Autriche. Plusieurs inscriptions se rapportant à cette partie de l'église furent heureusement conservées par

lier. Deux autres vestibules, à l'entrée des chapelles royales, étaient voûtés en anse de panier. La symétrie, la régularité même demandait près du point *Z* un mur pour soutenir la retombée de la voûte du vestibule de la chapelle B. Les remaniements exécutés plus tard auront modifié cette disposition. Dans la même chapelle B, la porte débouchant sur le perron O déviait notablement de l'axe. Elle avait donc été ouverte par les Feuillants avant qu'on eût entrepris les constructions décoratives, et lorsque la chapelle B formait un local plus large, suivant le rectangle *o h l p*.

1. Archives de la Côte-d'Or, H, 996, layette Etats de situation du monastère de Saint-Bernard. Voir Etats de 1782, 1785, 1788.

Digitized by Google

M. Girault ; d'autres viennent d'être découvertes, et complètent les précédentes. Nous allons toutes les reproduire.

Sur les murs extérieurs de ce qui restait du bâtiment des coupoles, M. Girault remarqua six inscriptions : quatre au levant, deux au couchant (1).

La façade du levant présentait d'abord deux pierres portant des inscriptions très lisibles. Nous en donnons le dessin exact, car elles sont parvenues jusqu'à nous, sans détérioration :

FIGURE 3
Pierre n° 1.

FIGURE 4
Pierre n° 2.

1. Voir la notice de M. Girault, intitulée : *Maison natale de saint Bernard*, petite brochure in-12, Dijon, Gaulard-Marin, 1824, p. 19 et 36. Cette notice se trouve aussi dans l'*Annuaire hist. et stat. de la Côte-d'Or*, année 1824. Elle est entachée de plusieurs inexactitudes. — Toutes les pierres ornées d'inscriptions étaient-elles demeurées en place, ou bien quelques-unes gisaient-elles dans les décombres, au pied des murs ? Là-dessus M. Girault ne dit rien d'explicite. Mais ce détail est sans importance. Il est facile de déterminer sûrement à quelles chapelles appartenaient les inscriptions.

Digitized by Google

Un peu plus bas, deux autres pierres, ouvragées, avaient souffert du vandalisme révolutionnaire. Le dessin des sculptures restait pourtant bien accusé, car nous avons pu encore le relever. La partie supérieure était ornée d'un chiffre royal surmonté de la couronne et enlacé de deux branches de laurier. La partie infé

FIGURE 5
Pierre n° 3

rieure formait un cadre renfermant une tablette de marbre noir avec inscription. M. Girault ne trouva plus qu'une seule de ces tablettes de marbre. Il crut l'autre totalement perdue. Celle-ci cependant a été retrouvée, en 1884, à l'évêché de Dijon. Replacée dans son cadre, elle a permis de restituer la pierre n° 3 (voir *Figure 5*).

Digitized by Google

La tablette de marbre est fracturée, comme le dessin l'indique, et un angle a disparu. Elle appartient évidemment à la pierre n° 3, marquée du chiffre de la reine.

L'autre tablette de marbre, qui appartenait à la pierre n° 4, est perdue aujourd'hui. M. Giraùlt la vit encore à

FIGURE 6
Pierre n° 4

sa place, mais brisée et incomplète. Voici ce qu'il put lire de l'inscription :

S. D. BERNARD AD. SOLV̄
MESTICV̄
ABILIV̄. PRO. RE
SALVTE. ORAT

Digitized by Google

Voulant restituer l'inscription entière et n'ayant pas le secours de la précédente, M. Girault donna ce texte que le lecteur jugera, comme nous, inacceptable :

S. D. Bernard. ad solū
Domesticū Potentem
Mirabiliū pro Regis
Salute orat et in cœlū (1).

La restitution véritable de la double inscription nous paraît être celle-ci :

AD. S. MARIĀ. CITHARISTÆ
SVI. B^di^. LARES. MVNIFICE. HO
NESTANTĒ. PRO. REGIN[Æ]
SALVTE. ORATO[RIVM]

S. D. BERNARD[O] AD. SOLV̄
[DO]MESTICV̄. [PATRATORI]
[MIR]ABILIV̄. PRO. RE[GIS]
SALVTE. ORAT[ORIVM]

Les chapelles de Louis XIII et d'Anne d'Autriche étaient, en effet, des *oratoires*, où l'on devait prier pour la conservation du roi et de la reine ainsi que de la dynastie. Jean de Saint-Malachie, dans son opuscule, (2) nous montre les deux augustes fondateurs s'empressant de faire élever ces pieux édifices *ut se toto ei* (Bernardo)

1. *Maison natale de saint Bernard*, p. 19.
2. *DEO OPT. MAX. et S° BERNARDO pro nova Basilicæ Fontanensis instauratione sacrum*, Bibl. de Dijon.

Digitized by Google

serio commendare posteritatemque ejusdem meritis a Deo obtinere mereantur. Les mêmes vœux sont énoncés dans d'autres inscriptions. Quant à l'expression *Patrator mirabilium*, on n'hésitera guère à l'adopter, après avoir lu ce passage de l'opuscule déjà cité : *Te ergo, ô Pater* (Bernarde), *agente qui* MIRABILIUM PATRATOR *et immutatores*, QUALIS ET HOC LOCO TE *tua benignitate sub oculis omnium et nostris* SÆPIUS PROBASTI...On n'a point oublié que Jean de Saint-Malachie était chargé d'office par sa congrégation de diriger la fondation du monastère de Fontaines. Il paraît donc être l'auteur des inscriptions, et c'est à l'aide de ses écrits qu'il faut les interpréter.

Telles étaient les quatre inscriptions du levant. M. Girault trouva celles du couchant « mutilées et illisibles. » On avait labouré au ciseau les lignes du texte, afin d'en rendre impossible la lecture. Toutefois, M. Girault eut la sage précaution de ne point détruire les deux pierres inscrites, malgré leur mauvais état. Dans les travaux qu'il fit exécuter pour assurer la conservation du monument, il les replaça avec les quatre autres « sur la principale façade », réunissant ainsi toutes les inscriptions ensemble.

Pour remplir le cadre vide de la pierre n° 3, il mit la première strophe de l'*Ave maris stella*, à la place de l'inscription *Ad. S. Mariam*, qui lui manquait. (1) On peut voir *Figure 1*, la disposition que M. Girault avait donnée à ces six pierres : chacune d'elles y est représentée avec son numéro d'ordre.

Les inscriptions du couchant, numéros 5 et 6, étaient elles absolument illisibles ? Non, et nous avons pu les déchiffrer, lorsque les pierres furent descendues, pendant la récente restauration du bâtiment des coupoles. La lecture que nous en avons faite a été dûment vérifiée. Aussi est-ce en toute assurance que nous donnons ces deux inscriptions avec le dessin des pierres sur

1. *Maison natale de saint Bernard*, p. 19 et 36.

Digitized by Google

lesquelles on les avait gravées. On voyait au-dessus des pierres les chiffres royaux surmontés de la couronne et enlacés d'une branche de laurier et d'une palme.

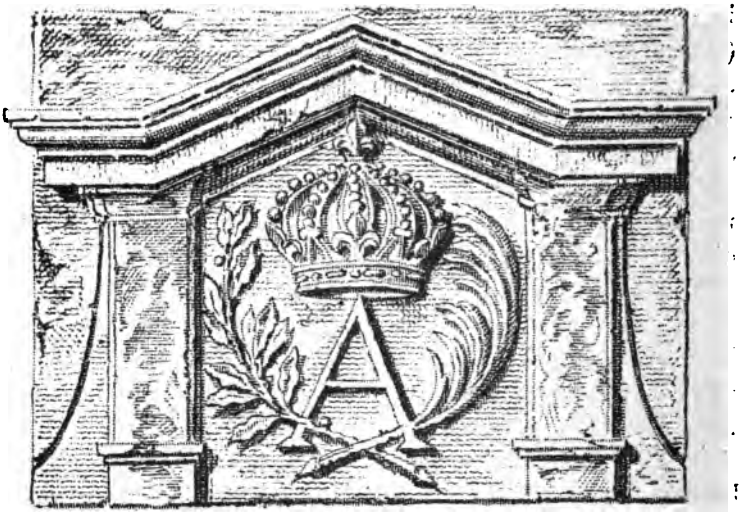

FIGURE 7
Pierre n° 5

Il manque deux mots de cette inscription. L'action de la gelée a délité la pierre à l'endroit où ils étaient gravés, et les derniers vestiges des caractères ont disparu.

Digitized by Google

Le second mot devait être DEVOTA. Mais l'absence de l'un et de l'autre est sans importance, car elle n'enlève rien au sens fondamental du texte (1).

FIGURE 8
Pierre n° 6

1. On chercherait vainement ces pierres et ces inscriptions anciennes, dans le monument restauré. A l'exception des pierres numéros 1 et 2 tout le reste était dans un tel état de vétusté et de mutilation qu'il a été impossible d'en tirer le moindre parti. Plusieurs de ces curieux débris sont actuellement dans la partie nord du clos qui entoure la Maison de Saint-Bernard.

Digitized by Google

Les six inscriptions que nous avons reproduites, forment, comme on le voit, une double série parallèle. La première série se compose des n°s 1, 3 et 5; la seconde, des n°s 2, 4 et 6.

1

Sacellum B. Mariæ Dominæ
Omnium Gratiarum

2

Saeellum
S. Bernardi Patris et
ecclesiæ Doctoris

3

Ad S. Mariam citharistæ
suis Bernardi Lare munifice ho-
nestantem, pro Reginæ
salute oratorium

4

S. D. Bernardo ad solum
domesticum patratori
mirabilium, pro Regis
salute oratorium

5

Quo tecto nascitur Mariæ cithara
Bernardus eo Omnium Gratiarum Dominæ
sacellum... Regina christia-
nissima de[vota] exstruit et dicat

6

Regis regum dono electissimo
et regum christianissimi largitionibus
augusta duplici titulo fulgit capella

Manifestement, la première série appartient à la chapelle d'Anne d'Autriche, à la coupole B; et la seconde série, à la chapelle de Louis XIII, à la coupole A. La coupole B est donc la chapelle de la Sainte Vierge, invoquée sous le nom de Notre-Dame de Toutes Grâces; et la coupole A est la chapelle de Saint-Bernard : le témoignage fourni par les six inscriptions est pleinement explicite.

Ce témoignage est confirmé par d'autres inscriptions.

En décembre 1885, lorsqu'on rétablissait les piedestaux des colonnes aux quatre angles de la chapelle du roi, on découvrit, dans l'emplacement du piedestal aa (voir *Planche 3*) une pierre de taille présentant, au centre de sa partie supérieure, une petite excavation de 0^m04 de profondeur. Dans cette excavation se trouvait une plaquette de plomb, épaisse de quelques millimètres, et portant, sur chaque face, une inscription en relief. Nous reproduisons par le dessin cette plaquette, en lui conservant ses vraies dimensions.

Digitized by Google

Figure 9
Face de la plaquette

Figure 10
Revers

Digitized by Google

Parmi les personnages figurés, on reconnaît aisément saint Bernard prosterné devant la Sainte Vierge, et tenant d'une main la crosse abbatiale, de l'autre une église. La pose de la Vierge indique qu'on a voulu rappeler le prodige de la lactation. Quant au groupe de personnages agenouillés à la suite de saint Bernard, il est assez indéterminé. L'inscription n'exprime aucun vœu spécial au roi ni à la maison de France. Des vœux de cette nature, nous le verrons plus loin, furent gravés sur la base des colonnes. A-t-on voulu représenter, en général, ceux qui contribuèrent le plus à promouvoir la fondation de 1619? Faut-il voir là particulièrement celui qui posa la première pierre des constructions décoratives dans la chapelle de Louis XIII, ainsi que toute la famille de ce mandataire royal? L'inscription du revers renferme un vœu en faveur de ce personnage et de tous les siens. Mais il n'est pas nommé. Ne serait-ce point le duc de Bellegarde, qui avait déjà posé, le 6 janvier 1619, la première pierre de la grande église? Aucun document ne nous a fourni la réponse à ces questions.

Voici le relevé de l'inscription qui se lit sur la face de la plaquette de plomb :

1619. *Gloriose amice Sponsi et Sponsæ, sancte Bernarde, tuæ gloriæ congaudentes et decorem domus tuæ diligentes ac promoventes, tuo potenti sufragio, apud Jesum et Matrem ejus virginem, in vita et* [*in*] *morte, adjuva et protege.*

Nous transcrivons aussi l'inscription du revers :

Deo Optimo Maximo laus sit et gratiarum actio æterna quod Ecclesiæ, Patriæ et orbi, ex hoc loco Fontanensi oriundum, sanctum Bernardum magnum dederit defensorem, patronum et doctorem. Tanti sancti venerationi et invocationi huic dicandæ sacræ structuræ, meritis et precibus ejusdem, piam manum porrigentem cum suis omnibus, in vita et in morte servet et protegat. Fiat, fiat. Amen. Anno fondationis 1619.

Digitized by Google

Malgré l'indécision relative aux personnes objet des vœux formulés, il se dégage de ces textes une indication parfaitement nette : la chapelle A, où fut trouvée la plaquette, est la chapelle Saint-Bernard. C'est, en effet, saint Bernard qui est invoqué. On rend grâces à Dieu d'avoir donné un si grand saint à l'Eglise, à la France, au monde entier. Enfin, quoi de plus formel que ces expressions : *Tanti sancti venerationi et invocationi huic dicandæ sacræ structuræ?*

Au cours de l'année 1887, une pierre avec inscription fut également découverte, dans la chapelle de la reine, sous l'angle *s* (voir *Planche 3*), qui appartient aux constructions décoratives. L'inscription est gravée en caractères très mélangés. Nous nous contentons de la relever, lignes par lignes :

✠

Deo Optimo Maximo
et honori Deiparæ
Virginis Mariæ Sacello
dicando hac in æde citharistæ ejus
B. Bernardi nomine Reginæ Fran-
corum christianissimæ Annæ
Austriacæ Illmus et Rmus
in Christo D. D. Sebastianus Zam-
met, epus et Dux Lingonensis et
Par Franciæ Magnus prædictæ
Reginæ Elemosinarius hunc primum
Lapidem fœlici auspicio intima devotione posuit
octava gloriosæ
Assomptionis ejusdem Dei-
parœ Mariœ regine reginaru
ab ejus partu virgineo anno
MDCXIX

Les quatre dernières lignes et le millésime de 1619 n'avaient pas trouvé place sur la face supérieure de la pierre déjà entièrement couverte : on les avait gravés sur les côtés.

Digitized by Google

La chapelle B, à laquelle appartient cette pierre, est donc la chapelle de la Sainte Vierge.

Ainsi les inscriptions posées aux fondations des chapelles royales rendent le même témoignage que les inscriptions posées sur les murs extérieurs. Elles attestent explicitement, les unes et les autres, que la chapelle de la reine est celle de la Sainte Vierge, et la chapelle du roi celle de Saint-Bernard.

Nous pouvons produire encore un autre document non moins clair et non moins décisif. On conserve, aux Archives départementales de la Côte-d'Or, parmi les titres relatifs à la vente des Biens nationaux, les procès-verbaux de l'inventaire estimatif et de la vente aux enchères du mobilier de l'église des Feuillants (1). Or, le 25 janvier 1793, Philippe Daudon, entrepreneur à Dijon, inventoriait ce mobilier pour la seconde fois, par ordre du Directoire du District, et dressait un procès-verbal d'où sont extraits les articles qui suivent :

« Article 1er

« Le tombeau du *maître-autel* en pierre peinte en marbre, de la longueur de 5 pieds 4 pouces, sur lequel il y a un agneau immolé, avec un marchepied en pierre polie de Dijon de la longueur de 6 pieds 3 pouces, et de la largeur de 2 pieds 10 pouces ; à la suite du tombeau il y a un soubassement en bois peint en marbre, qui monte à la hauteur du gradin, sur lequel soubassement il y a 4 colonnes en marbre de Flandre avec chapiteaux et bases de bois doré, ainsi que la corniche qui porte sur lesdits chapiteaux ; au-dessus de la corniche, un baldaquin composé de 4 consoles en partie dorées, surmontées d'un groupe de nuages avec des rayons et chutes de lauriers, ainsi que deux têtes de chérubins, le tout en bois doré. Un tabernacle en bois peint en marbre et doré. Derrière ledit autel, était *un tableau*

1. Archives de la Côte-d'Or, Q, 2, Liasse 34, cote 20.

Digitized by Google

représentant l'Assomption de la Vierge, peint sur toile par le citoyen Devosge ; il avait de hauteur 8 pieds 10 pouces et de largeur 5 pieds 5 pouces, y compris la bordure du cadre ; à chaque côté dudit cadre est un montant en bois peint en marbre, garni d'ornements d'église et guirlandes, le tout doré.

« A ma seconde visite, je n'ai trouvé que le cadre, le tableau en a été soustrait (1).

« Plus une crédence à droite de l'autel, ce que j'estime le tout ensemble 250 livres.

« Article 2e

« *L'autel de la Vierge* est une vieille boisure, estimée la somme de 6 livres.

« Article 3e

« *L'autel Saint Bernard* est supporté par 4 petites colonnes cannelées, en pierre, sur lesquelles colonnes est une pierre polie. Le retable de l'autel est composé d'un gradin, un tabernacle et soubassement ; sur lequel soubassement il y a 4 colonnes torses avec chapiteaux et frontispice au-dessus desdits chapiteaux ; le tout en bois doré ; avec *un tableau dans le milieu représentant Saint Bernard*, et 4 images en bois, estimé le tout 36 livres.

« Les images en bois ont été soustraites.

« Article 4e

« 16 colonnes avec leurs chapiteaux et bases, dont 10 en marbre noir et 6 autres en marbre de Flandre, les chapiteaux et bases en albâtre (2), les soubassements en pierre polie de Dijon, estimé le tout 314 livres.

« Article 5e

« Les stalles, 30 livres. »

1. Ce tableau, ainsi qu'on le voit par d'autres pièces de la même liasse, avait été fort endommagé par l'humidité. A la prière du Directoire, Devosges l'avait enlevé pour le conserver. Il existe au musée de Dijon, sous le n° 278, une Assomption de Devosges, œuvre médiocre. La toile a 2m54 de haut sur 1m30 de large. C'est probablement le tableau provenant de l'église des Feuillants.

2. Le texte primitif du procès-verbal portait en *marbre blanc*, et l'on a mis par surcharge en *albâtre*. De fait, les chapiteaux et les bases des colonnes des coupoles qui ont été retrouvés, sont en marbre blanc.

Digitized by Google

L'exactitude de cet inventaire serait suffisamment garantie par son caractère officiel et par les circonstances au milieu desquelles il fut dressé. Mais, de plus, elle est garantie encore par d'autres pièces qui sont jointes à ce document, et où le mobilier de l'église des Feuillants est décrit de la même manière et dans le même ordre.

On se rend compte de la marche suivie par Daudon. Il commence par la chapelle F, où était l'autel majeur (voir *Planche 3*). D'après les indications qu'il donne, rien, dans cet autel, ne rappelait le souvenir particulier de saint Bernard. Le tableau, qui en formait la partie principale, représentait l'Assomption. Daudon passe ensuite dans la chapelle B, où il trouve « l'autel de la Vierge, » puis dans la chapelle A, où il trouve « l'autel Saint-Bernard. »

Ce nouveau témoignage est donc entièrement conforme à celui des inscriptions. Inutile d'en chercher d'autres. Le lecteur a maintenant les preuves les plus concluantes que la coupole du roi est la chapelle Saint-Bernard. Il connaît, dès lors, le véritable emplacement de la « Chambre natale,» puisque — nous l'avons solidement démontré plus haut — la chapelle Saint-Bernard et cette « Chambre » sont un seul et même oratoire. Ici, d'ailleurs, se rencontrent bien les deux caractères distinctifs de la Chambre natale : 1° une chapelle spécialement dédiée à saint Bernard, 2° une chapelle décorée sous Louis XIII, voire même en son nom particulier.

On peut, si on le désire, jeter un coup d'œil rétrospectif sur les inscriptions, sur les citations d'auteurs, qu'on a lues précédemment. Tout va s'expliquer d'une façon lumineuse, et vraiment propre à corroborer nos conclusions. Ainsi devient très clair, par exemple, le sens des premiers mots de l'inscription n° 6, laquelle appartient à la chapelle Saint-Bernard : *Regis regum* **dono electissimo**. Quel est ce *donum electissimum* ? C'est saint Bernard né, selon la tradition, dans la petite salle dont cette chapelle a été formée. Aussi bien l'ins-

Digitized by Google

cription trouvée dans les fondations des constructions décoratives de la même chapelle (voir *Figure 10*), exprime-t-elle encore cette idée et en termes équivalents : *Deo... laus sit et gratiarum actio æterna* **quod ecclesiæ.. S. Bernardum.. dederit.** — Pourquoi, d'une part, l'inscription n° 5, qui se rapporte à la chapelle de la Vierge, attribue-t-elle la fondation et la dédicace de cette chapelle à la reine Anne d'Autriche (*exstruit et dicat*) ? Et pourquoi, d'autre part, l'inscription parallèle n° 6, qui se rapporte à la chapelle Saint-Bernard, ne parle-t-elle ni de fondation ni de dédicace, mais seulement des offrandes de Louis XIII ? C'est que la chapelle Saint-Bernard n'a pas été créée par les Feuillants, comme celle de N.-D. de Toutes Grâces ; elle est l'oratoire primitif, « la très sainte et très recommandable chapelle » (*augusta capella*), revêtue d'un double éclat (*duplici titulo fulgit*), c'est-à-dire, non seulement de l'éclat de sa décoration architecturale, fruit des largesses du Roi très chrétien, mais, avant tout, de l'éclat que lui a donné Dieu lui-même, en y faisant naître saint Bernard. — Puisque la chapelle Saint-Bernard fut transformée en une élégante coupole, à l'aide de diverses offrandes, celles du roi nommément ; puisque, malgré cette transformation, elle continua d'être une des salles basses d'un logis à étage, on ne s'étonne plus de lire, dans le *Sommaire de la vie de Saint Bernard :* que le cellier natal fut converti en une très dévote chapelle « bastie par la libéralité et magnificence de Louys XIII » ; ni, dans les *Voyages* de Dumont, les *Dictionnaires* de Corneille, de La Martinière, etc. : que la chambre où naquit saint Bernard « est une fort petite salle basse quarrée et dont on a fait une chapelle » ; ni, dans l'*Inventaire* de Louis Gellain : que « les trois mil livres une fois payées pour la décoration de la chapelle Saint-Bernard, ont vraisemblablement été emploiées à achepter les colonnes de marbre qui soutiennent les deux coupoles de l'Eglise » — Enfin, on conçoit très bien que,

Digitized by Google

sur la porte de la chapelle A (voir *Planche 3*), Dumont ait pu lire ces mots : « Venez, mes enfans, et je vous introduirai dans la Maison de mon père et dans la Chambre où ma mère m'a enfanté. » En effet, le pèlerin qui franchissait le seuil de cette porte, pénétrait dans l'antique demeure de Tescelin et dans la chambre même où, selon la tradition, la B. Aleth avait mis au monde son troisième fils.

Nous n'irons pas plus loin dans cette facile vérification de la justesse des termes qui se lisent et dans les inscriptions et dans les textes des auteurs. Mais, pour achever de traiter la question de l'emplacement de la Chambre natale de saint Bernard, nous réfuterons brièvement l'opinion qui voyait ce lieu vénérable dans la chapelle située au sud des coupoles, et nous dirons comment cette opinion s'était formée et accréditée de nos jours.

Il est de la dernière évidence que le sanctuaire F n'offre aucun des caractères distinctifs de la Chambre natale. Celle-ci était une salle basse sur plan carré, elle fut décorée sous Louis XIII, son autel était l'autel de Saint-Bernard. Or, le sanctuaire F, avant les remaniements de notre époque, occupait toute la hauteur d'un bâtiment ; il est sur plan octogonal ; loin d'y découvrir le moindre vestige de travaux d'embellissement datant du règne de Louis XIII, on est contraint d'avouer que l'art fut totalement étranger à sa construction ; son autel, orné d'un tableau de l'Assomption, n'était point l'autel de Saint-Bernard : celui-ci se trouvait sous la coupole du roi. Avec d'aussi notables différences, comment le sanctuaire F a-t-il pu être pris pour la Chambre natale? D'abord, par défaut de documents, plusieurs choses restèrent inaperçues. Que Louis XIII eût fait orner l'oratoire primitif, que la Chambre natale et la chapelle Saint-Bernard fussent identiques,que l'autel de Saint-Bernard différât du maître-autel : cela ne fut point

Digitized by Google

remarqué. Des raisons plus spécieuses que solides persuadèrent que les Feuillants avaient longtemps gardé l'ancienne chapelle absolument intacte. Ces raisons se résument dans les qualifications de « chambre, cellier, salle basse » données à la chapelle vénérable. Mais nous l'avons montré, ces noms n'excluent pas la décoration de la chapelle, et le fait de cette décoration repose sur des preuves certaines. On se heurtait pourtant à une difficulté bien palpable : d'après les descriptions, la Chambre natale était une salle basse sur plan carré, tandis que le sanctuaire, de forme octogonale, occupait un bâtiment dans toute sa hauteur. On avait trouvé une solution. Pendant le XVIIIe siècle, pensait-on, les Feuillants avaient transformé l'ancienne chapelle,et si les auteurs l'appelaient toujours « une petite salle basse carrée », cela n'avait rien d'étonnant, puisque, de leur propre aveu, ils copiaient simplement Dumont.

L'hypothèse n'était pas tout à fait gratuite, il faut le reconnaître. En effet, les Etats de situation du monastère de Fontaines appartenant à la seconde moitié du XVIIIe siècle mentionnent, comme nous l'avons rapporté, la construction d'une « nouvelle chapelle, » le déplacement de la sacristie, l'érection d'un « maître-autel neuf en face du chœur » des religieux, tout un remaniement de la partie sud de l'église. Or, certainement, le sanctuaire F est cette nouvelle chapelle. Celle-ci ne saurait être ni la chapelle C, bâtie en 1615 ; ni l'une des coupoles, qui datent de 1619. D'ailleurs l'édifice lui-même atteste, on l'a vu encore, que l'aménagement du sanctuaire est postérieur aux travaux de 1619 : le sanctuaire est donc la dernière chapelle construite. De plus, la « nouvelle chapelle » formait à elle seule tout un bâtiment, elle avait son toit particulier : données qui conviennent au sanctuaire et à lui seul. De tout cela quelle conclusion tirer ? Non pas, sans doute, que le local F soit la Chambre natale. Car, il n'y a pas connexion nécessaire entre le fait d'être la Chambre natale et celui

Digitized by Google

d'être devenu le sanctuaire de l'église, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ces expressions « la nouvelle chapelle,.. en face du chœur », employées pour désigner le sanctuaire F, insinuent-elles le moins du monde qu'il s'agisse de la chapelle dédiée à saint Bernard et vénérée comme le lieu de sa naissance? Et n'est-il pas démontré, par tout ce qui précède, que la chapelle Saint-Bernard est la coupole de Louis XIII ?

Quelqu'un cependant prétendrait-il encore que le sanctuaire F peut avoir été l'oratoire primitif, et qu'ayant été reconstruit vers 1750, il serait appelé pour cette raison « la nouvelle chapelle » ? Qu'on veuille bien relire les citations de Louis Gellain. L'hypothèse objectée est inconciliable avec le langage tenu par ce religieux en 1770. En effet, cette hypothèse admise, comment, après avoir gardé l'oratoire primitif intact jusque vers 1750, les Feuillants se demanderaient-ils, à trente ans d'intervalle, où était situé cet oratoire? Comment, l'ayant orné vers 1750, diraient-ils : « Nous l'avons orné après notre établissement », lorsque cet établissement remonte à 1614 ? Comment cette simple appellation « la chapelle actuelle de Saint-Bernard » désignerait-elle avec précision l'oratoire primitif reconstruit en F, puisque — nous l'avons établi — il y avait en A une chapelle ostensiblement dédiée à saint Bernard, chapelle à laquelle on applique nécessairement ladite appellation? Comment, enfin, ne serait-il jamais question que d'une seule chapelle de Saint-Bernard, tandis qu'il y en aurait eu deux en réalité ?

On pourrait prolonger cette réfutation, mais sans utilité. L'évidence est produite, elle est pleine. La seule conclusion à tirer, au sujet du sanctuaire F, c'est qu'il fut d'abord un simple agrandissement de l'église, trouvée, au XVIIIe siècle, trop petite et peut-être trop sombre ; c'est qu'ensuite, vers 1775, on en fit le sanctuaire en y érigeant le « nouveau maître-autel ». Transformation regrettable, puisqu'elle désorientait l'édifice, et

Digitized by Google

ouvrait la porte aux fausses conjectures qui, de nos jours, ont égaré l'opinion. Avant 1750 et surtout au XVIIe siècle, à quel usage le local F était-il affecté? Rien de précis, dans les documents. Le plus probable est qu'il y avait là une chambre, peut-être deux, mais superposées. Elles durent longtemps servir, avec quelques autres, à loger les religieux. Ceux-ci étaient nombreux dans les commencements du prieuré: on trouve en 1628 neuf religieux prêtres. D'autre part, le bâtiment avec cloître, construit par les Feuillants, ne fut habitable qu'à partir de 1670. Aussi, jusque-là, dit Louis Gellain, « on se logeait comme on pouvait dans le vieux château. »

Comment l'opinion que nous venons de réfuter, s'est-elle formée? D'où lui est venu tant de crédit?

C'est dans la *Notice* de M. Girault sur la Maison natale de saint Bernard (1824), que se rencontre d'abord cette opinion. Le lieu même où naquit saint Bernard, lit-on dans cette Notice, « fut choisi pour y placer le sanctuaire de la chapelle du monastère bâti en son honneur à Fontaines (1). » M. Girault veut parler du sanctuaire F, car il a remarqué, précédemment, que ce sanctuaire était devenu un cellier depuis la Révolution, tandis qu'on avait fait des deux autres chapelles une forge et une écurie (2). Or, il est avéré que la forge était établie sous la coupole B, et l'écurie sous la coupole A (3).

1. *Maison natale de saint Bernard*, p. 23.

2. Ibid. p. 20. — M. Louis Girault, fils de Claude-Xavier, dit aussi dans la *Notice biographique et bibliographique* qu'il a consacrée à la mémoire de son père (Dijon, Rabutot, 1859): « Dans l'une des chapelles royales on avait placé une forge; l'autre servait d'écurie pour un mulet. » (p. 19, note 2).

3. On voyait encore en 1881, sur les parois de la coupole B, les taches produites par la fumée de la forge. La chapelle A, qui « servait d'écurie pour un mulet », n'était autre que la Chambre natale de saint Bernard. Bien que cet excès de profanation soit plus imputable à l'ignorance qu'à l'impiété, le fait n'en reste pas moins lamentable.

Digitized by Google

En affirmant que le sanctuaire F était la Chambre natale, M. Girault n'apporte aucune preuve. Le seul détail qui vienne à l'appui de son assertion, se trouve dans la description qu'il fait du maître-autel. « Au milieu (du baldaquin), dit-il, était une belle statue de saint Bernard en bois doré. » Mais ce détail est inexact. Nous possédons les descriptions authentiques de cet autel : celle de l'entrepreneur Daudon, qu'on a lue tout à l'heure, et celle que donnent les Feuillants dans leurs *Etats de situation* (1). Or, ce n'était point une statue de saint Bernard, c'était, nous venons de le rappeler, un tableau représentant l'Assomption de la Sainte Vierge, qu'il y avait sous le baldaquin. On doit reconnaître, sans doute, que, devenu acquéreur du berceau de saint Bernard, trente ans après la Révolution, M. Girault fut, mieux que personne, à même de recueillir les traditions locales. Mais ces traditions avaient-elles rien conservé de bien précis relativement à la chapelle vénérable ? Nous ne le pensons pas. Les plus âgés du pays, interrogés il y a quelques années, se souvenaient seulement d'avoir, dans leur enfance, entendu appeler l'église des Feuillants, *le lieu de naissance* de saint Bernard. Il y avait aussi une des chambres du monastère, celle de l'Infirmerie, certainement voisine de l'église, que l'on nommait vulgairement « Chambre de saint Bernard ». De là, des confusions trop faciles. Toutefois, l'erreur de M. Girault ne paraît pas provenir de l'inexactitude des souvenirs populaires. En voici plutôt l'origine. M. Girault n'avait pas présente à l'esprit la notion des celliers ou salles basses des constructions de l'époque féodale. Le cellier fut pour lui la Dépense, le magasin aux provisions (2). Trop frappé de ces expressions : le *cellier*, la *chambre*, il crut que lieu natal répondait encore, par sa forme, à

1. Archives de la Côte-d'Or, H, 996, layette Etats de situation, voir Etat de 1773; voir encore layette F, Conventions pour le maître-autel avec le sculpteur Duchesne.

2. *Maison natale de saint Bernard*, p. 20, 23, 32.

Digitized by Google

ces appellations vulgaires. Dès lors, la chapelle F s'harmonisait seule avec ses idées. C'était, d'ailleurs, le sanctuaire de l'église, et M. Girault regardait ce sanctuaire comme aménagé en même temps que le reste de l'édifice. Telles furent, selon nous, les raisons déterminantes de M. Girault.

Son affirmation catégorique ne souleva aucune contradiction. L'attention publique commençait à peine à se porter sur les ruines du prieuré de Fontaines. Les quelques mots que l'on trouve, dans les publications des années suivantes, concernant la Chambre natale, disent vaguement que l'église des Feuillants était bâtie sur l'emplacement de cette chambre (1). Personne alors ne songea à faire une vérification. Bien plus, en 1841, l'opinion de M. Girault reçut sa consécration officielle. C'est en cette année, que furent rendus au culte les restes de la petite église du château. Le premier autel que l'on rétablit, fut placé dans le sanctuaire F; M. l'abbé Renault fit de ce sanctuaire une chapelle de Saint-Bernard; et l'architecte chargé par lui de diriger les travaux de restauration, M. Caumont, composa une brochure où il donnait le sanctuaire F pour la chapelle de Saint-Bernard et la Chambre natale (2). L'affirmation était aussi positive que celle de M. Girault, mais également dépourvue de preuves. Quelqu'un alors, peut-être M. Renault lui-même, eut cependant une intuition passagère du véritable emplacement de la chapelle Saint-Bernard. Un plan de l'église des Feuillants, trouvé dans les papiers du vénérable chanoine, et qui remonte à 1840 environ, porte l'indication du vocable des deux coupoles (3).

1. Voir spécialement : *Vie de saint Bernard*, par M. l'abbé Foisset, Paris, Gaume frères, 1839. *Manuel de la Confrérie en l'honneur de saint Bernard établie dans l'église paroissiale de Fontaines-lès-Dijon*, Dijon, 1840.

2. *Description de la chapelle Saint-Bernard, rétablie à Fontaines en août 1841*, par M. Caumont.

3. Archives de la Maison de Saint-Bernard, à Fontaines-lès-Dijon.

Digitized by Google

Pour celle de la reine, on lit : *Chapelle de la Vierge.* Quant à celle du roi, on avait d'abord écrit : *Chapelle de Saint-Bernard*, puis, ensuite, on a substitué au nom de saint Bernard celui de saint Louis. Ces indications, texte primitif et surcharge, paraissent écrites de la main de M. Renault. C'est bien M. Renault, du reste, qui imagina la présence d'un autel de Saint-Louis dans la chapelle de Louis XIII (1). Ainsi, cette intuition de l'emplacement réel de la chapelle de Saint-Bernard n'aurait été pour M. Renault qu'un éclair (2).

En 1855, le journal *Le Spectateur de Dijon* publia, dans son numéro du 5 juin, un sérieux article intitulé : *Note sur la chambre où naquit saint Bernard, devenue le sanctuaire de l'église des Feuillants.* Il s'agissait toujours du sanctuaire F. La même année, cette *Note* parut, avec quelques développements, dans le tome CLXXXV de la Patrologie Latine de Migne (3). L'auteur était

1. *Notice sur le château paternel de saint Bernard*, par M. l'abbé Renault, 1874, p. 64. Il ne paraît pas qu'un autel dédié à saint Louis ait jamais existé dans l'église des Feuillants. Aucun document ne parle d'un autel semblable, bien que la fête de saint Louis fût solennellement célébrée au monastère de Fontaines, par fondation royale de Louis XIII. (Archives de la Côte-d'Or, H, 996, layette B, n° 5). D'ailleurs, cet autel ne trouverait sa place que dans la chapelle C (voir *Planche* 3). Or, il n'y avait plus d'autel dans cette chapelle quand furent dressés les inventaires pour la vente du mobilier de l'église, les 20 août 1791 et 25 janvier 1793. Par conséquent, l'autel Saint-Louis eût dû être supprimé avant la Révolution, ce qui est inadmissible dans un monastère royal. Nous croyons plutôt que le tombeau de pierre peinte en marbre qui faisait partie de l'autel majeur, provenait de la chapelle C. Mais quel était le vocable de la chapelle C ? Cette chapelle ne renfermait-elle pas primitivement le maître-autel ? L'autel érigé là par les Feuillants, dès leur arrivée, avait-il un vocable particulier ? Aucun document ne nous a rien appris sur ces questions, qui soit entièrement décisif. Il est probable qu'avant sa translation en F, l'autel majeur était dans la chapelle C, adossé au mur du couchant, et dans la même ligne que les autels des coupoles.

2. Le laborieux investigateur auquel nous devons la connaissance de beaucoup de documents publiés dans notre travail, M. l'abbé Merle semble avoir reconnu aussi un instant le véritable emplacement de la Chambre natale de saint Bernard. Au début de son ministère pastoral à Fontaines, il désigna la coupole de Louis XIII comme étant ce lieu vénérable à l'un de ses neveux, de qui nous tenons ce détail. Ce neveu est aujourd'hui (1891) M. l'abbé Sardin, curé doyen de la ville d'Auxonne. Cette première opinion de M. l'abbé Merle ne s'est pas maintenue dans son esprit. Du reste, il n'a pas donné assez d'attention au vieux castel ; il n'a pas étudié non plus avec assez d'impartialité les traditions relatives à l'église de Fontaines.

3. Col. 1634-1660.

Digitized by Google

M. Ph. Guignard, conservateur de la Bibliothèque de Dijon. Ce nom recommandait l'opinion déjà partout accréditée, elle s'imposa de plus en plus, et le seul étonnement qui restât dans quelques esprits tenait à la nécessité d'admettre que les Feuillants eussent laissé sans ornement le lieu le plus vénérable de leur monastère, tandis qu'ils avaient prodigué les richesses d'un art somptueux dans les deux coupoles.

Il est juste d'observer que M. Guignard ne s'était point proposé d'étudier à nouveau la question de l'emplacement de la Chambre natale. Il avait seulement voulu réunir, dans la *Note* précitée, les documents qu'il avait recueillis sur le lieu de naissance de saint Bernard. Aucun de ces documents ne contredisait, d'une façon bien apparente, l'opinion admise au sujet de l'emplacement de la Chambre natale. Plusieurs semblaient même la favoriser, comme le texte de Dumont, par exemple. Il était donc difficile de rien conclure de neuf. En cela, d'ailleurs, M. Guignard fit comme tout le monde, et tout le monde fit comme lui. De notre temps, non seulement l'hagiographie, mais des écrits de tout genre, dans la localité ou autre part, ont touché à cette question de l'emplacement de la Chambre natale. Or, unanimement, on a placé ce lieu vénérable dans la chapelle qui formait le sanctuaire de l'église des Feuillants à l'époque de la Révolution (1).

1. M. l'abbé Renault, par suite même du zèle qu'il déployait pour ramener les pèlerins à Fontaines, contribua beaucoup à entretenir la fausse persuasion où l'on était touchant l'emplacement de la Chambre natale. Il fit éditer, en 1871, une lithographie contenant la vue et le plan des restes du prieuré. Il publia plusieurs brochures dont nous avons parlé précédemment. Il plaça à l'entrée du sanctuaire des marbres ornés d'inscriptions qu'il avait composées. C'était partout la propagation de l'erreur commune. Il alla plus loin, et commit la faute de faire graver ces mots: *Cubiculum natale sancti Bernardi*, sur l'archivolte de l'arcade qui met en communication le sanctuaire avec la coupole attenante. La meilleure bonne foi du monde ne pouvait légitimer cet acte, qni altérait l'intégrité du monument. Cette inscription, heureusement, vient d'être effacée dans les derniers travaux de restauration. On a enlevé aussi les marbres à raison des inexactitudes que contenaient les inscriptions que l'on y avait gravées. Aussi bien le sanctuaire, rendu à sa destination primitive, est-il redevenu une salle.

Digitized by Google

Tout récemment encore, quand fut créé le Comité de restauration du sanctuaire natal de saint Bernard, on publia une brochure (1), et on la répandit le plus possible, comme un moyen de propagande, en France et à l'étranger. Nous avons eu le principal rôle dans la rédaction de cette brochure. Nous y avons présenté et soutenu l'opinion générale. En le faisant, nous eûmes, il est vrai, quelques défiances, mais trop peu accentuées pour songer à nous inscrire en faux contre des affirmations positives et déjà anciennes. Seulement, nous le dirons en toute simplicité, c'est après avoir rédigé cette courte notice, à la prière de quelques amis, que nous nous imposâmes, spontanément, la tâche d'en vérifier l'exactitude. Nous avions l'espoir d'étayer bientôt, par de solides arguments, ce que nous venions d'affirmer sur la foi d'autrui. Au bout de quelque temps, nous fûmes complètement déçu dans notre attente. Nous dûmes reconnaître, spécialement, l'impossibilité de prouver que la chapelle située au sud des coupoles était la Chambre natale. Il devint nécessaire alors de continuer nos recherches et d'éclaircir nos doutes. Car la restauration de la Maison de Saint-Bernard, accomplie déjà pour une part considérable, allait se poursuivre incessamment : on étudiait l'avant-projet des travaux à exécuter dans la soi-disant Chambre natale (sanctuaire F). Heureusement, nos investigations persévérantes ne furent pas vaines. L'acquisition d'un manuscrit important, la découverte de plusieurs inscriptions, l'étude de différentes pièces et de quelques livres conservés dans nos Archives ou nos Bibliothèques publiques, nous procurèrent les documents nécessaires. La pleine lumière se fit pour nous ; elle se fit également pour les Missionnaires, gardiens du berceau de saint Bernard ; elle sera faite pour tous, croyons-nous, après lecture de ce travail. Le pèlerin et le touriste trouveront sûrement

1. *Le sanctuaire de Saint-Bernard à Fontaines-lès-Dijon*, Dijon 1884.

Digitized by Google

Reproduction d'un dessin d'E. Martellange.

VUE GÉNÉRALE DE FONTAINES-LES-DIJON EN 1611.

Digitized by Google

Digitized by Google

désormais la Chambre natale : c'est la chapelle de Louis XIII, la coupole aux colonnes en marbre noir.

Troisième question. — L'oratoire primitif, devenu maintenant la coupole de Louis XIII, fut-il certainement établi dans le « cellier natal » ?

Cette troisième question n'est pas inopportune. Puisqu'on s'est si facilement mépris de nos jours sur l'emplacement de la Chambre natale, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'on ne se soit trompé de même dans le passé? Quelles preuves avons-nous donc que l'on ait réellement érigé l'oratoire primitif dans le cellier natal mentionné en 1430?

Les témoignages rapportés dans la deuxième question sont formels. D'après la tradition, il y a identité entre la chapelle vulgairement appelée Chambre natale aux XVIIe et XVIIIe siècles, et le « cellier ou chambre dans laquelle fut né mondit sieur saint Bernard. » Sans doute les auteurs cités ne jouissent pas tous d'un égal crédit ; quelques-uns ne sont que des compilateurs, qui ont copié leurs devanciers. Néanmoins, ces témoignages sont assez nombreux et assez explicites pour constituer une preuve suffisante, s'ils remontaient jusqu'à l'époque de l'érection du petit oratoire, c'est-à-dire, à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe. Mais la chaîne s'interrompt aux premières années du XVIIe siècle. Par conséquent les critiques exigeront quelque chose qui comble cette lacune, ils demanderont une preuve plus convaincante.

Cette preuve existe. La voici d'abord sous une forme brève et didactique, afin qu'on en saisisse mieux la valeur.

Les deux coupoles de l'église des Feuillants recouvrent l'emplacement de la « Grosse tour » de Fontaines, et en représentent les deux celliers ou salles basses.

Digitized by Google

C'est donc d'un cellier de la grosse tour qu'a été formé l'oratoire primitif, devenu ensuite la coupole de Louis XIII. Or le cellier natal appartenait à la même tour. Dès lors, n'est-on pas en droit d'affirmer l'identité de cet oratoire avec le cellier natal ? Comment admettre, en effet,que, érigeant une chapelle à saint Bernard dans l'un des deux celliers de la grosse tour, on n'ait pas choisi celui que l'on regardait comme le lieu précis de sa naissance ?

Une fois la base de ce raisonnement bien établie, une fois démontré que la grosse tour du castel était dans l'emplacement des deux coupoles, l'incertitude résultant de l'interruption, la chaîne des témoignages ne pourra subsister, et la tradition du XVIIe et du XVIIIe siècle sera pleinement confirmée.

Entrons dans les développements que réclame cette preuve.

Le castel de Fontaines est décrit, en totalité ou en partie, dans plusieurs chartes du XVe siècle, la plupart déjà connues du lecteur, mais que nous sommes obligé de rappeler.

12 JANVIER 1423, N. ST. 1424. — La charte du partage entre Alexandre et Bernard de Marey, contient l'énumération complète des principaux bâtiments : *Je ledit Alexandre ay et empourte pourma part..la moitié dudit chasteaul de Fontaines, c'est à savoir la* TOUR QUI EST DESSUS LA PORTE *dudit chasteaul, ensemble la* PETITE MAISON *qui est entre ladite Tour de la Porte et la Grosse Tour* ; *et la* DÉPENSE *qui est emprès la Grand Saule* (grand salle) *dudit chasteaul ; avec ce ladite* GRAND SAULE, *la* CUISINE, *la* MARESCHAUSSÉE (écurie et dépendances) *joignant à la* TOUR DU TREUL (pressoir) *qui est audit chasteaul, en laquelle Tour étant sur ledit Treul, je y ai la moitié ensemble tous les appartements appartenant à icelle moitié... Et je ledit Bernard ay et empourte pour ma part... l'autre moitié dudit chasteaul de Fontaines,*

Digitized by Google

c'est à savoir la GROSSE TOUR, *ensemble les* PLACES *étant emprés icelle Tour tirant jusqu'à la Tour du Treul dudit chasteaul. Item ay et empourte l'autre moitié de ladite Tour étant sur ledit Treul... Et sera commune l'entrée de la porte dudit chasteaul, au moitant* (milieu) *de laquelle, c'est à savoir au chemin, aura une borne tirant tout droit au moitant du Treul étant audit chasteaul. Et aussi sont communs entre nous le* PUITS *et la* CITERNE *étant audit chasteaul* (1).

FÉVRIER 1429, N. ST. 1430. — La charte, aujourd'hui perdue, d'un autre partage du même château entre lesdits frères de Marey et deux de leurs sœurs, contenait certainement de précieux détails dont nous avons à regretter l'absence. Chifflet ne nous a conservé que celui-ci : *Il est faict mention dans ce traicté, de la* GROSSE TOUR *de Fontaines, vulgairement dicte La Tour Monsieur Saint Bernard et du cellier ou chambre de la mesme tour dans laquelle fut né mondit sieur sainct Bernard* (2).

16 MARS 1434, N. ST. 1435.— La charte de la prise de possession d'un quart du château de Fontaines par messire Jean Rolin, évêque de Châlon, atteste que Girard Bolon, maire audit lieu, prit et donna au procureur de l'évêque *le verroul de la porte basse d'une* GROSSE TOUR QUARRÉE *estans dedans ledit chastel de Fontaines, en laquelle tour, comme l'on dit, fut nez saint Bernard* (3).

18 NOVEMBRE 1490. — Enfin, la charte du dénombrement d'un quart de la seigneurie de Fontaines, par Laurent Blanchard, renferme une description partielle assez détaillée. Un angle du parchemin, sur lequel est rédigée cette charte, se trouve déchiré. Nous indiquons par des crochets les solutions du texte et les remplissa-

1. Archiv. de la Côte-d'Or, B, 11332, Protocole n° 154 de J. Mathelie notaire, folio 91 ; et Peincedé, XXVII, p. 469-71.

2. Migne, l. c., col. 1495.

3. Archiv. de la Côte-d'Or, E, 304, Titres de la seigneurie de Fontaines, 2e fascicule.

Digitized by Google

ges vraisemblables : *Une masière* [. . . .] *joignant es murs et devers* (vis à vis) *le chastel de Fontaines les Dijon, au costé de la part et portion qui fut à feu Bernard de Marey, avec les* ESTABLES *estant et joignant a* [. . . .] *murs,* BRETOICHES ET COLOMBIER *estant dessus lesdites estables, et le meix ou soulait avoir une* MAISON ET UN TREUIL JOIGNANT LESDITES ESTABLES *ainsi comme le tout se com*[*porte du long et*] *du large et du haut en bas. Et une petite soutole et gelinier a mestre porcs et austres menues bestes estant dessous une bretoiche dudit chastel, laquelle soutole ense*[*mble un meix et*] *place vide tirant dès icelle soutoule jusques à un signe de deux croix pieça* (jadis) *faites au mur dudit chastel au costé de la* TOUR MONIN, *tirant à un paul* (pieu) *qui y sou*[*lait être*], *fesant séparation dudit meix et place vide, d'une autre place qui tire à la* GROSSE TOUR *ou fut né Monsieur saint Bernard, en tirant dès iceluy pault droit à la quarre* (à l'angle) *d*[*udit meix*] *ou soulait être ledit treuil ; le tout estant de présent en ruines. Avec l'entrée dudit chastel, qui est commune entre tous les seigneurs dudit Fontaines* (1).

A ces premiers documents, nous avons la bonne fortune d'en pouvoir joindre deux autres, non moins importants pour la solution de la question posée. Ce sont deux dessins d'Etienne Martellange. Nous les reproduisons sous un format réduit, mais, pour tout le reste, avec une exactitude parfaite, car la photographie des originaux a servi de base à notre lithographe.

Etienne Martellange, né à Lyon en 1568, devint jésuite coadjuteur, et fut architecte de sa Compagnie. La *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* — année 1886, 1re, 2me et 3me livraisons — a publié une Notice sur sa vie et ses travaux, avec le Catalogue de ses dessins, conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (2). Au Tome I du recueil de ses dessins, il

1. Archiv. de la Côte-d'Or, B, 10587, cote 38.

2. Le recueil des dessins d'Etienne Martellange, précédemment attribués à François Stella, porte sur les rayons de la Bibliothèque nationale, les numéros $\frac{Ub}{9}$ et $\frac{Ub}{9a}$.

Digitized by Google

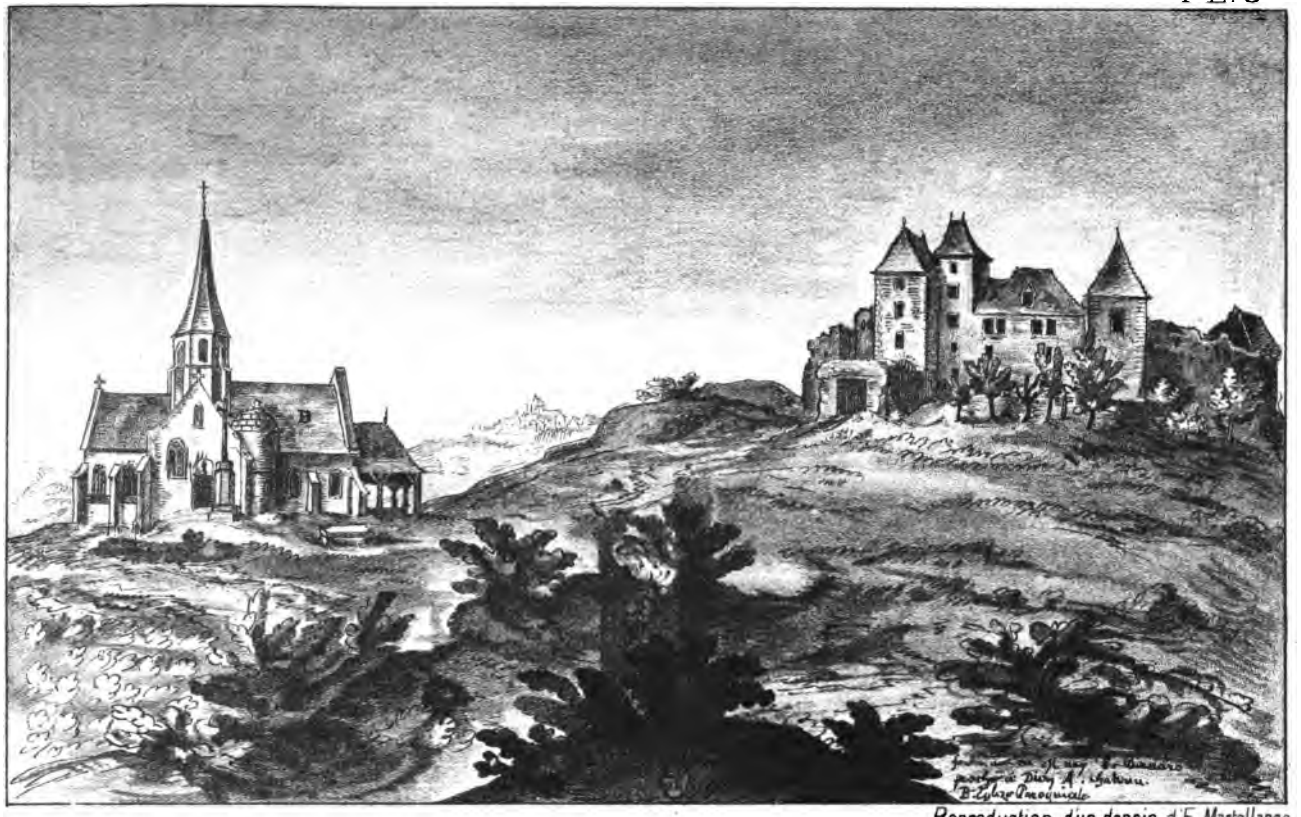

Reproduction d'un dessin d'E Martellange.

VUE DU CHATEAU DE FONTAINES-LES-DIJON EN 1611

Digitized by Google

Digitized by Google

s'en trouve deux, fol. 74 et 75, qui sont relatifs à Fontaines-lès-Dijon. Ils datent du 21 septembre 1611. Celui du fol. 75 est une *vue générale de Fontaines*, prise d'un point situé entre ce village et celui de Talant (voir *Planche 4*). Le château, objet de notre étude, s'y dessine avec ses bâtiments intacts et ses parties en ruine. On voit spécialement au levant, du côté de l'église, la Tour d'entrée précédée d'une petite cour étroite; en avant de cette tour, au midi, des pans de murs à demi démolis ; en arrière, au couchant, une autre tour dont la destruction est fort avancée. Le dessin du fol. 74 est une *vue du château*, comprenant en même temps l'église paroissiale. Cette vue est prise du bas de la petite esplanade qui s'étend devant le château et que l'on appelle vulgairement la Pelouse (voir *Planche 5*). La façade du castel apparaît là tout entière, ainsi que la ligne des murs d'enceinte qui se développe au nord.

Remarquons bien la relation qui existe entre ces dessins du château de Fontaines et les passages empruntés aux chartes du xve siècle. Quoique les dessins soient postérieurs aux chartes, ils représentent, à n'en pas douter, les principales constructions énumérées dans celles-ci. En effet, après Bernard de Marey, le château de Fontaines ne fut plus habité par les seigneurs du lieu, qui appartinrent, simultanément ou successivement, aux Maisons Rolin, de Rochefort, de Cléron, de Damas, etc. On n'éleva donc plus au castel aucune construction ayant quelque importance, et ce qui était en ruine acheva de s'écrouler. Ainsi doit-on conclure de là que les grands bâtiments dessinés par Martellange figuraient dans le château de Fontaines au xve siècle. Ils sont d'ailleurs, en partie, venus jusqu'à nous. Or, la Tour d'entrée atteste elle-même son âge par une arcade ogivale du xive siècle, sinon du xiiie. D'autre part, le logis central, étudié dans ses derniers restes, a présenté, plus que n'importe quel autre débris du vieux château, des signes de très grande vétusté. On a même décou-

Digitized by Google

vert, dans l'épaisseur de ses murs, une baie arquée en forme d'ogive. Enfin, argument décisif, c'est dans ce bâtiment que fut érigée la « chapelle Monsieur saint Bernard » avant l'an 1500 : cette date s'est révélée à nous, depuis l'impression des premières pages de notre travail. Il est donc juste alors d'expliquer les chartes par les dessins, et, *vice versa*, les dessins par les chartes.

Notons encore que les dessins de Martellange, qui était architecte, sont recommandés par la profession de leur auteur. Du reste, on peut juger de leur exactitude, d'après des termes de comparaison. L'église paroissiale, par exemple, est fidèlement reproduite : telle la représente Martellange, telle on la retrouve aujourd'hui pour toute la partie ancienne. Le dessin du château doit donc être tenu pour non moins exact.

Afin de compléter la série des documents nécessaires pour notre argumentation, nous avons dressé le plan des restes du château, tels qu'ils apparaissaient encore en 1881. Alors, la Maison natale de saint Bernard offrait toujours l'aspect qu'on lui voit dans la *Figure 1*. Çà et là, quelques portions de murs très anciens, ou de simples amorces, indiquaient l'emplacement et la forme des bâtiments trouvés par les Feuillants. De plus, pendant la période des travaux de 1881-1884, on a mieux examiné tous ces vestiges, on a découvert, dans le sol de l'esplanade intérieure, des traces précieuses de l'antique distribution des édifices. Ces données ont fourni la base du *Plan des restes du château de Fontaines en 1881* (voir *Figure 11*). Les hachures plus foncées désignent les vieux bâtiments. Le lecteur distingue la Tour d'entrée B, le logis des coupoles C ; entre ces deux constructions, le petit bâtiment F, transformé en chapelle vers 1750, et devenu ensuite le sanctuaire de l'église; en avant de ce bâtiment, le vestibule T, rez de chaussée d'une ancienne tourelle (voir *Planche 5*) ; au nord du logis des coupoles, les amorces d'une tour R, en saillie

Digitized by Google

sur le mur d'enceinte ; au sud de la Tour d'entrée et appuyé contre elle, une sorte de couloir terminé au levant par un étroit réduit ; puis le bâtiment H, nommé par les Feuillants la « Petite Tour », et dont la partie antérieure fut ajoutée aux constructions anciennes. Martellange représente le bâtiment H dans un état de ruine, et il y joint les restes d'une tour ou d'un ouvrage de fortification, qui faisait une forte saillie au

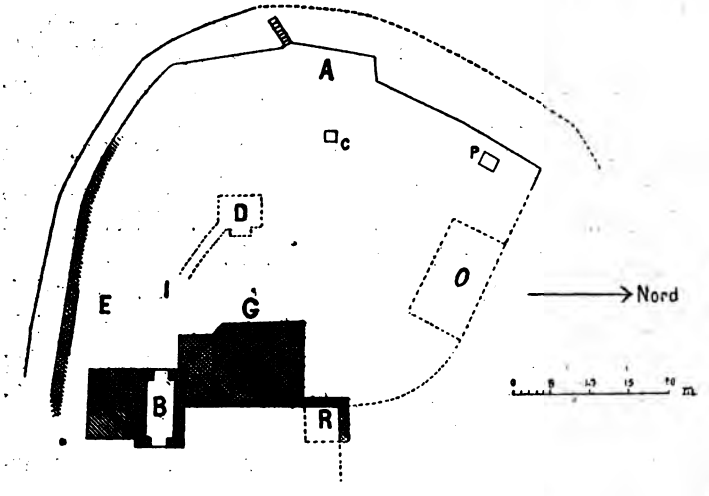

FIGURE 11

Plan des restes du château de Fontaines en 1881.

sud-est. Sous les Feuillants cet ouvrage a disparu sans laisser de vestige (1). E, I et D marquent des substructions et des décombres ; G, un terrain vierge.

1. Nous n'avons naturellement pas reproduit dans le *Plan des restes du château de Fontaines*, les constructions modernes élevées pour compléter les bâtiments de service ou pour développer la chapelle. Le bâtiment O, reconstruit par les Feuillants vers 1740 (Archiv. de la Côte-d'Or, H, 996, layette Etats de situation), existait déjà en 1611, puisqu'il figure dans les dessins de Martellange (voir *Planches 4* et 5). Mais nous n'avons pu y reconnaître certainement une des constructions mentionnées dans les chartes du XVe siècle. Le puits et la citerne, indiqués sur le plan, sont les mêmes que ceux désignés dans la charte de 1424.

Digitized by Google

Les documents sont réunis. Il s'agit maintenant de déterminer l'emplacement de la Grosse Tour, et de voir si cet emplacement est le même que celui des coupoles, ainsi que nous l'avons affirmé.

Suivant la charte de 1424 (n. st.), afin de partager le château par moitié, on avait fait un bornage dont les limites extrêmes étaient la Tour d'entrée B et la Tour du Treuil. Cette seconde tour tenait à donc la partie occidentale des murs d'enceinte, et devait se trouver en A (voir *Figure 11*). En effet, la ligne divisionnaire partant de la Tour d'entrée passait au nord du bâtiment D, relié avec d'autres en I et en E, et se dirigeait ainsi vers le point A. C'est en ce même endroit que Martellange figure une tour en ruine (voir *Planche 4*). D'après la charte de 1490, la tour du Treuil occupait à peu près le centre des constructions adossées à la muraille du couchant, indication qui ramène au même point. Tel était donc l'emplacement de la Tour du Treuil.

Par conséquent, en tirant une ligne de B en A, on doit avoir, toujours suivant la charte de 1424, d'un côté la Grand'salle, la Dépense, la Cuisine, la Maréchaussée ; de l'autre, la Petite-Maison et la Grosse Tour, avoisinée de places vides. Mais de quel côté se trouvait la Grosse Tour? A droite ou à gauche de la Tour d'entrée ? Les chartes ne l'expliquent point. Or il n'y a que deux hypothèses possibles. Ou bien C est la Grosse Tour, et E l'emplacement de la Grand'salle. Ou bien, réciproquement, C est la Grand'salle et E l'emplacement de la Grosse Tour. La première hypothèse répond parfaitement : 1° aux termes des chartes, 2° aux données fournies par Martellange, 3° aux caractères du bâtiment des coupoles, 4° aux indications du plan représenté *Figure 11*, 5° aux principes de la construction des châteaux-forts.— Il faut dire le contraire de la seconde hypothèse. La conclusion dès lors est facile à tirer : C, le bâtiment des coupoles, est bien réellement l'ancienne Grosse Tour.

Mais nous devons établir nos prémisses. Avant tout,

Digitized by Google

nous prierons le lecteur de ne point oublier que cette expression « Grosse Tour » signifie autre chose que ce qu'on entend par une simple tour. Ce nom désigne le donjon, le logis seigneurial. « Les plus anciens donjons, dit Viollet-le Duc, ne sont guère que de *grosses tours* voisines de l'un des fronts du château féodal (1). » Le savant architecte revient plusieurs fois sur cette observation, toujours pour la confirmer, et il déclare que, jusqu'au XIIIe siècle, les donjons consistaient généralement « en un *gros logis quadrangulaire*, divisé à chaque étage en deux salles (2) ». Il fallait bien, d'ailleurs, que la Grosse Tour de Fontaines eût quelque importance, puisqu'elle constituait à elle seule toute une part du château divisé par moitié.

Cette observation faite, venons aux détails.

Admis la première hypothèse, on explique sans difficulté les chartes, spécialement celle de 1424. F représente bien « la Petite Maison entre la Tour de la porte et la Grosse Tour. » C la Grosse Tour, « quarrée », est avoisinée de « Places » vides ; car G est un sol entièrement vierge, et avant l'arrivée des Feuillants, aucune construction ne prolongeait le bâtiment C du côté du nord. Située en E, la Grand'salle est, suivant l'usage, exposée au midi et dans le meilleur site pour la vue. Près de cette salle, I donne un emplacement favorable pour la Dépense ; ce magasin peut prendre un certain développement ; il se complète d'une communication avec la cave D, sur laquelle devait s'élever la Cuisine. On a trouvé, en effet, sous l'esplanade intérieure, le couloir contournant et voûté qui introduisait dans cette cave et la reliait avec I. Ainsi, selon les indications expresses ou tacites de la charte, la Dépense est « emprès

1. *Diction. de l'Architecture française du XIe au XVIe siècle*, par Viollet-le-Duc, T. IX, p. 125.

2. Ibid. p. 130.

Digitized by Google

la Grand'salle » et à proximité de la Tour d'entrée, sans cependant faire corps avec celle-ci.

Prenons maintenant la seconde hypothèse. Les rôles sont intervertis : C serait la Grand'salle, E l'emplacement de la Grosse Tour. Alors H devient la Petite-Maison. Pas de difficulté. Mais, ensuite, où trouver les « Places » vides qui avoisinaient la Grosse Tour et constituaient avec cet unique bâtiment toute une moitié du château ? Les décombres et substructions I et D indiquent plusieurs constructions formant un groupe avec E. Ce groupe est tout entier d'un côté de la ligne de partage. Evidemment, des constructions recouvrant l'espace E I D ne sauraient répondre à cette simple désignation: « la Grosse Tour quarrée », lors même que cette tour aurait des annexes. Surtout, comment voir la Grand' salle dans le bâtiment C, logis carré à quadruple étage, divisé par un mur de refend ? On sait que la Grand' salle était plutôt un long parallélogramme comprenant deux grandes pièces superposées : la salle basse pour les gens, les familiers ; la salle haute pour le maître et les siens. Parfois même, dans les châteaux anciens, dans les petits châteaux, il n'y avait qu'une pièce. Que reste-t-il pour la Dépense ? Le local F, étroit, sans cave, mal exposé, offre-t-il aucun caractère de ces magasins spacieux que l'on avait coutume de construire près des salles ? Sa situation répond-elle à la désignation du lieu de la Dépense : « qui est emprès la Grand'salle » ? Ne répond-elle pas mieux à l'indication donnée pour la Petite-Maison : « qui est entre la Tour de la porte et la Grosse Tour » ?

C'est ainsi que les données réunies des chartes, des dessins de Martellange, du plan des restes du château, font voir la Grosse Tour dans le bâtiment C.

Ce bâtiment — chose très remarquable — a tous les caractères des petits donjons des XIe ou XIIe siècles : plan carré ou rectangulaire — peu d'élévation — sur un rez

Digitized by Google

de chaussée fortement encaissé trois étages seulement — division de chaque étage en deux salles par un mur de refend, sauf celui des combles. On ne peut guère hésiter à reconnaître la présence de ces différents caractères. Les étages se comptent aisément dans le dessin de Martellange (voir *Planche 5*). Le rez de chaussée, occupé par les salles basses ou celliers, n'a, comme d'ordinaire, pas de jours sur l'extérieur. Un double rang de fenêtres, puis un grand louvre au milieu de la toiture, révèlent l'existence de trois étages au dessus du rez de chaussée. Le mur de refend qui sépare les deux coupoles (voir *Planche 3*), n'est pas l'œuvre des Feuillants. Cette division est ancienne. Elle se continuait dans les deux premiers étages : la disposition des fenêtres en est un indice assez clair.

Enfin, bien que le castel de Fontaines n'ait jamais été qu'une forteresse d'importance secondaire, il dut être néanmoins construit suivant les principes de défense : l'époque à laquelle il remonte, suffit pour l'affirmer. Or, d'après ces principes, la Grosse Tour ou Donjon se conçoit très bien en C, situation la mieux choisie pour commander tout l'intérieur et en même temps les dehors du côté attaquable. Placée en E, elle ne commanderait qu'imparfaitement l'enceinte et presque aucunement les dehors.

Si l'on veut poursuivre ce minutieux examen, on aboutira toujours au même résultat. Il y a donc bien lieu de croire que le bâtiment des coupoles était la vieille Tour Monsieur saint Bernard. Ç'a été, sans nul doute, la conviction des Feuillants. Ils ont orné ce bâtiment tout entier avec un soin, une richesse, qui témoignent du prix qu'ils y attachaient. Ils ont, d'ailleurs, gravé l'expression de leur pensée, sur des pierres ou des marbres décoratifs, incrustés dans ces vieux murs objets de leur vénération : **Quo tecto nascitur** *Mariæ cithara*

Digitized by Google

Bernardus.. — Ad S. Mariam citharistæ sui **Bernardi lares** *munifice honestantem...* Ces mots sont extraits des inscriptions appartenant à la coupole d'Anne d'Autriche. Ainsi, comme « la très sainte et très recommandable chapelle » de Saint-Bernard, la chapelle attenante dédiée à N.-D. de Toutes Grâces, faisait partie de l'antique donjon de Tescelin. Tel est le sens de ces textes.

Au surplus, voici le mot pleinement décisif, fruit de nos dernières investigations. D'après un terrier de 1499 (Archiv. de la Côte-d'Or, E. 129, f. 10), Othenin de Cléron possédait au château de Fontaines un *quart par devers le midy*, savoir : *une maison couverte de lasve et plusieurs autres meix et maisières;* François Rolin en avait la moitié, et Laurent Blanchard, l'autre quart. Or, la part de L. Blanchard était au couchant. Celle de F. Rolin comprenait donc le centre et le nord. Ainsi la Grosse Tour, acquêt de la maison Rolin, était nécessairement le bâtiment C. Suivant le même document, les seigneurs possédaient en commun *les prisons et seps* (entraves) *estans au fond de la Tour auprès de la* CHAPPELLE ESTANS DESSOUBS LA GROSSE TOUR. Ainsi, non moins nécessairement, les prisons étaient dans la Tour R, et l'oratoire primitif ou Chambre natale, dans le cellier voisin A (voir *Planche 6*).

La moindre hésitation est donc impossible : les deux coupoles sont dans l'emplacement de la Grosse Tour, et il faut admettre l'identité de l'oratoire primitif ou chapelle actuelle de Saint-Bernard avec le « cellier natal. »

§ 3. — *Description de la Chambre natale*

Avant de donner la description de la Chambre natale ou chapelle Saint-Bernard, jetons un dernier coup d'œil d'ensemble sur l'église des Feuillants. Grâce aux solutions et aux éclaircissements qui précèdent, on se rend mieux compte de l'édifice tout entier, de son plan, de ses divisions, des aménagements successifs, enfin de l'époque des différentes constructions (voir *Planche 6*).

Digitized by Google

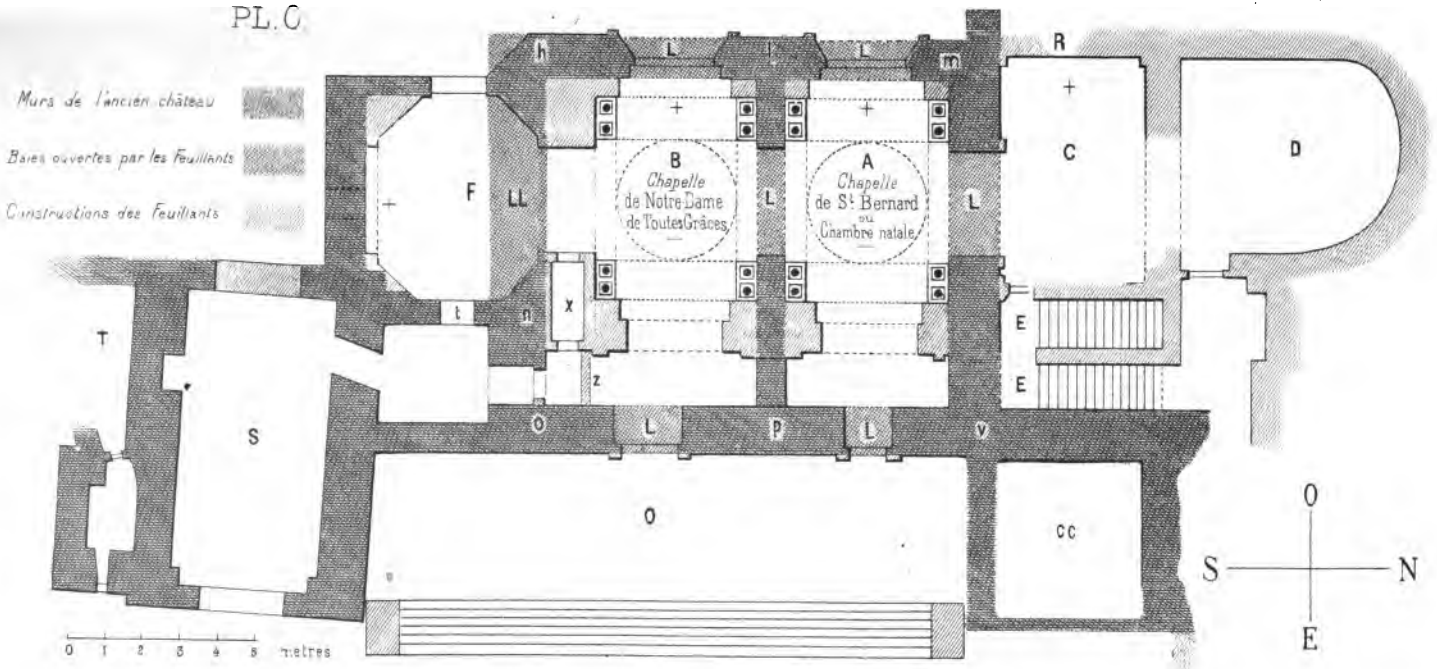

PLAN DE L'EGLISE DES FEUILLANTS

Indiquant l'époque des diverses constructions

Digitized by Google

Digitized by Google

En arrivant à Fontaines, les Feuillants trouvèrent donc la chapelle Saint-Bernard en A, dans la salle basse septentrionale du gros logis *o n h l m v p*. Cette chapelle n'avait reçu encore aucun embellissement, et la forme qu'elle présentait alors, est exactement dessinée par le rectangle *p l m v*. Elle n'avait d'ouvertures que sur l'intérieur du château : le dessin de Martellange le prouve (voir *Planche 5*). Comment cet étroit sanctuaire aurait-il suffi pour une maison religieuse ? Il y eut nécessité de l'agrandir. Cette résolution arrêtée, rien de plus juste que de renfermer dans l'église du prieuré tout le rez de chaussée de la Tour Monsieur saint Bernard. Le vieux donjon n'était-il pas, à proprement parler, cette *Domus paterna et natalitia* (1) qui rappelait le mieux le souvenir du grand saint ? On conçoit dès lors les réflexions des Feuillants, on assiste à leurs projets, et l'on en suit pas à pas l'exécution. En même temps qu'ils élèvent des bâtiments neufs, C, D, EE, ils percent dans les vieux murs différentes baies : portes, fenêtres, arcades de communication ; ils posent un clocher, CC, sur une tour de flanquement. Nous indiquons ces baies qui sont l'œuvre des religieux, par la lettre L et des hachures d'un ton moyen. Bientôt les Lettres Patentes de Louis XIII classent le monastère de Fontaines parmi les maisons de fondation royale. On entreprend la construction des deux coupoles. Celle du roi décore la chapelle Saint-Bernard ; celle de la reine orne la chapelle attenante B, que l'on dédie à N.-D. de Toutes Grâces. La chapelle B formait d'abord le rectangle *o h l p*, puisque la porte s'ouvre dans l'axe de ce rectangle. Pour avoir deux coupoles de mêmes dimensions, on restreint la largeur de cette chapelle, en élevant de gros piliers contre le mur *o n h*. Un couloir est ménagé dans le pilier X, probablement parce qu'un petit mur, en *z*, soutenait la retombée de la voûte du vestibule.

1. *DEO OPT. MAX. et S° BERNARDO pro nova basilicæ Fontanensis instauratione sacrum.*

Digitized by Google

Si l'on considère l'état du castel de Fontaines après tous ces travaux, on est frappé d'une chose : les Feuillants n'avaient pas modifié, d'une manière essentielle, les anciens bâtiments. Pour la Tour Monsieur saint Bernard, en particulier, sa forme extérieure était restée la même, sauf quelques ornements rapportés. A l'intérieur, la construction des deux coupoles avait nécessité la fusion du premier étage avec les salles basses, mais on avait maintenu le plan rectangulaire de ces salles, et l'on avait conservé le mur de refend qui les séparait. Le mur méridional *o n h* était lui-même demeuré intact : la baie marquée LL ne fut ouverte, en effet, que pour l'aménagement de la chapelle F, au XVIIIe siècle. Ainsi, en suivant le goût de leur époque, en adaptant le style de la Renaissance à d'antiques édifices, les Feuillants gardèrent une discrétion qui fait leur éloge. Ils le durent, sans doute, au respect religieux que leur inspirait le berceau de saint Bernard, respect qui a dicté ces lignes à Dom Jean de Saint-Malachie, chargé par sa congrégation d'élever le monastère de Fontaines : *Sed interim, ô Beatissime Pater* (Bernarde), *viliori ex filiis tuis, cui hucusque hujuscemodi operis sicut et tuæ domesticæ familiæ* (*etsi ex toto impari*) *cura demandata est, parce si minus ferventer, reverenter aut sollicite quod tuum adeo specialissimum honorem spectat, tractaverit* (1).

L'importance des chapelles jumelles A et B n'échappe à personne. La part qu'elles représentaient dans l'édifice entier, leur architecture plus riche, les souvenirs évoqués par leur emplacement, tout concentrait sur elles l'attention des religieux et des pélerins. A elles seules, elles constituaient, pour ainsi dire, toute l'église du prieuré. Louis Gellain dit dans son *Inventaire*, en 1770 : « Les deux coupoles qui forment actuellement notre église (2) ». Notre principal but, dans le présent para-

1. *DEO OPT. MAX.* etc.
2. *Inventaire des archives du mon. roy. de S.-Bernard*, p. 12.

Digitized by Google

graphe, est de décrire la chapelle Saint-Bernard ou Chambre natale ; mais nous ne pouvons omettre de décrire en même temps la chapelle de Notre-Dame de Toutes Grâces, à raison des rapports étroits et multiples qui lient ces deux chapelles l'une à l'autre. Nous donnons la coupe transversale de la chapelle Saint-Bernard (1), à l'aide de laquelle on peut se faire une idée de l'ensemble (voir *Planche* 7).

En avant des chapelles, sur l'emplacement du perron O, il existe aujourd'hui un portique avec fronton, orné de colonnes et de pilastres d'ordre dorique. Après avoir traversé ce porche, puis une petite galerie qui remplace les anciens vestibules, on est sous les coupoles de 1619. Ces gracieux édicules ne se sentent presque plus des outrages qu'ils avaient subis. On y a replacé des colonnes en marbre ; on a rétabli les moulures et les sculptures ; la restauration s'est faite avec soin (2). Seulement, à l'époque des premiers travaux, 1881-1884, l'importance que l'on attachait encore au sanctuaire F, fit perdre de vue le plan de 1619, et occasionna la démolition des deux murs qui terminaient les chapelles au couchant. On regardait alors, en effet, ces chapelles comme deux travées aboutissant au sanctuaire. Dans ces conditions, voulant élargir l'édifice, on le développa sur toute la ligne occidentale, d'abord par une sacristie appuyée contre le sanctuaire, puis par un renfoncement destiné à recevoir les petits autels. Cet aménagement nouveau a enlevé aux chapelles jumelles quelque chose de ce fini qu'elles avaient auparavant. A part cette diffé-

1. Ce dessin est dû à l'obligeance de M. Pierre Degré, architecte, à Dijon, qui nous a prêté son gracieux concours pour la partie lithographique de notre travail.

2. Nous avons déjà nommé l'habile architecte chargé de cette restauration, M. Selmersheim, architecte du gouvernement, Paris, 31, rue de Moscou. Les sculptures sont l'œuvre de M. Creusot, Dijon, rue de Longvic. Nous devons à l'obligeance de M. Creusot le dessin de notre *Planche 8*.

Digitized by Google

rence, on les retrouve telles que l'art du XVIIe siècle les avait faites.

Ces chapelles sont sur plan carré ou plutôt barlong. Elles mesurent chacune, en longueur, un peu plus de six mètres ; en largeur, un peu plus de quatre.

Des colonnes géminées, d'ordre corinthien, ornent les quatre angles de chaque parallélogramme, et soutiennent les coupoles. Dans la chapelle Saint-Bernard, les colonnes sont en marbre noir avec bases et chapiteaux en marbre blanc. Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, elles sont en griotte de Flandre, également avec bases et chapiteaux en marbre blanc, excepté quatre chapiteaux en albâtre. Les piedestaux et les entablements sont en pierre. Les entablements se distinguent par un travail très riche et comprenant tous les ornements de l'ordre corinthien : ainsi les moulures des architraves et des corniches sont taillées de rais de cœur, de perles, d'oves, de denticules, de modillons et de rosaces entre les modillons. Mais de plus, les frises présentent, sculptés en relief, au milieu d'un rang de fleurs de lis, les chiffres royaux surmontés de la couronne et enlacés de branches de laurier. Le chiffre de Louis XIII, on s'en souvient, figure dans la chapelle Saint-Bernard, et celui d'Anne d'Autriche, dans la chapelle de N.-D. de Toutes Grâces. Dans chacun des entre-colonnements sont taillés ou sculptés sur le parement du mur, deux cadres oblongs, avec un troisième, de forme ovale, au milieu.

Chaque coupole se compose d'abord des pendentifs d'un premier sphéroïde pénétré par deux voûtes en berceau, qui se coupent à angle droit. Ces voûtes prennent naissance sur les entablenents des colonnes. Elles se noient dans les murs ou s'appuient contre eux, au-dessus d'arcs et d'arcades en plein cintre, dont les voussures sont semées de fleurs de lis, et les clefs, ornées des chiffres royaux. Les deux arcades qui s'ouvrent sur la chapelle Saint-Bernard, dans les lignes *l p*, *m v* (voir *Planche 6*), ne sont pas produites, comme on pourrait le croire, par

Digitized by Google

PL. 7.

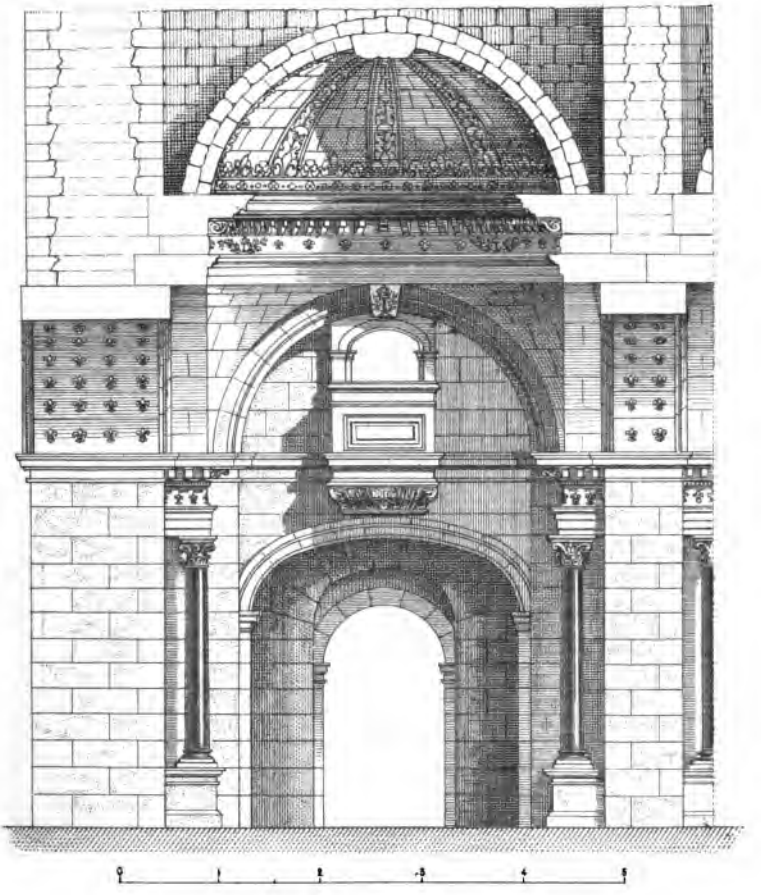

COUPE TRANSVERSALE de la CHAPELLE St. BERNARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

de simples arcs-doubleaux bandés d'un pilier à l'autre, en 1619. Mais il y eut là, auparavant, des murs pleins, où l'on perça des baies.

A la section horizontale du sphéroïde se trouve un entablement circulaire complet. La frise présente un rang de fleurs de lis, quatre fois interrompu par un autre ornement, à des intervalles égaux. Cet ornement est le chiffre de Louis XIII, dans la chapelle Saint-Bernard; une tête d'ange aux ailes déployées, dans la chapelle de la Sainte-Vierge. La corniche n'offre pas de denticule, mais, entre les modillons, des rosaces d'un dessin très varié.

Enfin cet entablement porte une calotte formée d'un segment de sphère, dont la décoration figure la couronne royale. Dans le bas, un bandeau, émaillé de perles et de pierres fines entremêlées de rosaces, est fleuronné de fleurs de lis et de trèfles. Huit rampants, chargés de palmettes bordées d'un rang de perles, viennent converger au sommet de la coupole et recevoir une large clef armoriée.

La clef de voûte de la chapelle Saint-Bernard mérite une description. Nous en donnons le dessin (voir *Planche 8*). Le choix de certaines pièces exprime, comme d'autres particularités du monument, l'intention qui fit transformer l'oratoire primitif en une chapelle votive décorée au nom de Louis XIII.

Au centre de la clef, un écusson, surmonté de la couronne royale fleuronnée de fleurs de lis, porte en chef les deux écus de France et de Navarre accolés, et en pointe, l'**L** royale, enlacée de deux branches de lauriers. Cet écusson est entouré du cordon de Saint-Michel et de celui du Saint-Esprit. Dans le deuxième cordon, l'**L** de Louis XIII remplace l'**H** de Henri III. Le tout est enveloppé d'un cartouche à enroulements découpés, qui enserrent à droite et à gauche des dauphins. Au-dessus du cartouche est une tête d'ange aux ailes déployées, et au-dessus de la tête d'ange elle-même, une tête

Digitized by Google

de lion en mascaron, d'où pend la dépouille en forme de lambrequin avec les griffes, qui semblent étreindre les dauphins.

La clef de voûte de la chapelle de N.-D. de Toutes Grâces est une pièce moins curieuse. Elle consiste dans un écu parti de France et d'Espagne, surmonté de la couronne royale fleuronnée de fleurs de lis, entouré d'une cordelière, et posé sur une sorte de grand mascaron de composition médiocre, en forme de manteau royal doublé d'hermine.

Dans la chapelle Saint-Bernard, l'écusson de Louis XIII a le chef tourné vers l'autel et la pointe vers la porte. Dans l'autre chapelle, l'écusson d'Anne d'Autriche est placé en sens inverse.

Le mur, maintenant démoli, qui faisait le fond des chapelles, était percé de fenêtres en demi-lune.

Du côté opposé, le mur, resté intact ou fidèlement restauré, présente, en saillie, deux petites tribunes portées par des corbeaux très ouvragés. L'arcade, au-dessous des tribunes, est en anse de panier (1).

De l'aveu de tous, ces petites chapelles sont charmantes. Les formes variées de l'ensemble des voûtes, l'harmonieuse combinaison du plein cintre et de l'anse de panier, la régularité de l'appareil des voussoirs en pierre dure polie, la pureté des profils, ces marbres, ces sculptures, cette décoration riche mais sobre, une grâce qui n'exclut pas la grandeur, si ce dernier mot est juste en parlant d'une église en miniature : tout se réunit pour plaire à l'observateur attentif (2).

1. La porte, que la *Planche 7* représente sous cette arcade, à l'arrière plan, est dessinée dans la forme que lui avaient donnée les Feuillants. Cette forme a été modifiée dans la restauration de 1881-1884.

2. Ce beau travail, comme l'a remarqué M. Caumont, rappelle celui de l'hôtel de Vogüé, situé derrière l'église Notre-Dame, à Dijon, et bâti en 1614. On voit, en particulier, dans la cour de cet hôtel, un portique, dont la décoration comprend des branches de laurier sculptées. Ces branches de laurier sont tellement du même type qu'à Fontaines, le galbe des feuilles est tellement semblable, qu'on est tenté d'attribuer le double travail aux mêmes ouvriers. *Description de la chapelle Saint-Bernard*, par M. Caumont.

Digitized by Google

PL. 8

CLEF DE VOUTE

DE LA CHAPELLE St BERNARD

Digitized by Google

Digitized by Google

Malgré tous les détails que renferme déjà cette description, il faut en ajouter d'autres encore. Les omettre serait mériter un reproche.

La plupart des marbres : fûts de colonnes, bases, chapiteaux, que l'on a replacés sous les coupoles, sont les anciens marbres arrachés pendant la Révolution. Vendus à des particuliers (1), le 21 mars 1793, ils entrèrent ensuite dans le mobilier de l'église Saint-Bénigne de Dijon. Ils sont en effet portés, en majeure partie, sur un inventaire de ce mobilier (2) dressé au mois de janvier 1804. Les colonnes en marbre de Flandre avec bases et chapiteaux en bois doré qui avaient fait partie du maître-autel de l'église des Feuillants, décoraient alors, à Saint-Bénigne, l'autel du Saint-Sacrement, érigé dans l'abside du collatéral nord. Vers le milieu du siècle, un tombeau avec retable du style ogival remplaça ce premier autel du style de la Renaissance, et celui-ci fut acquis pour l'église d'Echalot, village du canton d'Aignay-le-Duc, où il forme actuellement l'autel majeur.

Quant aux colonnes provenant des coupoles, l'inventaire de janvier 1804 en mentionne douze avec leurs bases et leurs chapiteaux en marbre. Quatre de ces colonnes, bases et chapiteaux compris, ornaient l'autel de la Sainte-Vierge, placé dans l'abside du collatéral du midi. Elles portaient un baldaquin. C'était le baldaquin du maître-autel des Feuillants, entré, lui aussi, dans le mobilier de l'église Saint-Bénigne, mais dont les colonnes avaient été changées. Les huit autres colonnes étaient déposées sous la tour du collatéral nord, près des « fonts baptismaux formés d'une piscine en marbre noir ». On les destinait « à élever autour de la piscine une coupole ». Les soubassements de cet édicule étaient déjà posés. « Les bases et les chapiteaux des huit colonnes

1. Archiv. de la Côte-d'Or, Q 2, Liasse 34, cote 20.
2. Archiv. de l'église cathédrale Saint-Bénigne de Dijon, registre des délibérations de la Fabrique, 1792-1804.

Digitized by Google

se trouvaient alors dans le vestibule de la sacristie ». Le petit monument projeté fut-il abandonné, ou bien achevé puis démoli plus tard? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que les colonnes disparurent un jour de l'église Saint-Bénigne et que les bases et les chapiteaux y restèrent seuls, entassés dans quelque annexe de l'édifice.

En 1868, l'autel de la Sainte-Vierge, comme naguère celui du Saint-Sacrement, fut remplacé par un autel nouveau. Les colonnes qui soutenaient le baldaquin furent donc descendues, et leurs fûts, enlevés. On put voir alors sur le plat des bases, des inscriptions d'où il résultait que ces marbres provenaient bien du monastère de Fontaines. On se souvint des huit chapiteaux et des huit bases encore conservés, mais demeurés sans emploi. Les bases examinées présentèrent des inscriptions analogues aux précédentes. Il y avait donc encore là de vraies épaves de l'église des Feuillants. Cette découverte fit l'objet d'une note lue devant la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or et rédigée par un de ses membres, M. Paul Foisset (1).

L'année suivante, 1869, la Fabrique de l'église Saint-Bénigne restitua généreusement tous ces marbres à la Maison de Saint-Bernard.

Actuellement les quatre colonnes griotte de Flandre sont rétablies, à Fontaines, dans la chapelle de la Sainte-Vierge. Les chapiteaux et les bases sont également remis en place. Il a été facile pour dix de ces dernières, de rendre à chaque coupole celles qui lui revenaient. Ces dix bases, en effet, portent des inscriptions, et les textes gravés fournissent les indications nécessaires pour une classification exacte.

Les inscriptions sont intactes ou faciles à restituer dans leurs lacunes. M. Paul Foisset les releva, en 1868,

1. *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, T. VII, p. CXV-CXVIII.

Digitized by Google

et la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or les a publiées dans ses *Mémoires* (1). Nous avons vérifié et complété cette première lecture.

Nous donnons d'abord les inscriptions relatives à la chapelle de la Sainte-Vierge. Elles sont clairement spécifiées par les abréviations O. G. D. (*Omnium Gratiarum Dominæ*) et par le nom de la reine.

DĀTE. IESV
MERITIS . SACRÆ
VIRGINIS.MARIÆ.O.G.D.
ET . CITHARISTÆ . EIVS
D . BERNARDI . ANNA
AVSTRIACHA . GALLIÆ
REGINA . AVGVSTA
REGIA . PROLE . CVM
REGE . GLORIE-
TVR

DĀTE ✠ IESV
MERITIS . SACRÆ
VIRGINIS . MARIÆ . O
G . D . ET . CITHARISTÆ
EIVS . D . BERNARDI
A . AVSTRIACA . GALLIÆ
REGINA . AVGVSTA
FIDE.FVLGEAT
1626

1. Ibid. l. c.

Digitized by Google

DANTE . IESV
MERITIS . SACRÆ
VIRGINIS . MARIÆ . O . G .
D . ET . CITHARISTÆ . EIVS
D . BERNARDI . ANNA
[AVSTRIA[CHA . GALL]IÆ
RE[GINA . AVGVSTA
SPE . GAVDE]AT
1626

DATE . IESV
MERITIS . SACRÆ
VIRGINIS . MARIÆ . O . G
D . ET . CITHARISTÆ . EIVS
D . BERNARDI . ANNA
AVSTRIACA . GALLIÆ
REGINA . AVGVSTA
CARITATE . FER-
VEAT

[DANTE . IESV
MERITIS . SACRÆ
VIRGINIS . MARIÆ . O . G .
D . ET . CITHARISTÆ . EIVS]
D . [BERNARDI . ANNA]
AV[STRIACHA . GALLIÆ]
REGINA . AVGVSTA
PRVDENTIA . [V]IGEAT
1626

Digitized by Google

DANTE ✠ IESV
MERITIS . SACRÆ
VIRGINIS.MARIÆ.O.G.
D. ET. CITHARISTÆ . EIVS
D . BERNARDI . ANNA
AVSTRIACH[A] . GALLIÆ
REGINA . AVGVSTA
TEMPERANTIA
EMINEAT

DĀTE ✠ IESV
MERITIS . SACRÆ
VIRGINIS. MARIÆ.O. G.
D. ET. CITHARISTÆ . EIVS
D . BERNARDI . ANNA
AVSTRIACHA . GALLIÆ
REGINA. AVGVSTA
FORTITVDINE
SVPERET

La huitième inscription fait défaut. Elle était évidemment semblable aux précédentes, et devait renfermer le nom de la vertu de justice. Est-ce pendant la Révolution que la huitième base s'est perdue? Les Feuillants ne l'avaient-ils pas remplacée avant cette époque par une autre sans inscription? Nous ne savons qu'une chose, c'est que les religieux touchèrent aux colonnes de la coupole de la reine (1) un peu après 1770.

1. *Inventaire des archiv. du mon. roy. de S. Bernard*, p. 55.

Digitized by Google

Le sens de ces inscriptions n'a pas besoin d'être expliqué. La première exprime un vœu pour la naissance d'un Dauphin ; les autres, une prière sollicitant pour la reine les vertus théologales et les vertus cardinales.

Voici maintenant les inscriptions relatives à la chapelle Saint-Bernard. Elles se réduisent à deux :

✠
GLORIA
LAVS.ET.HONOR
IESV . MARIÆ . BERNAR-
DO . REGIS . REGINÆ
REGNIQVE . VOTIS . AD-
SIT . ORĀTE . BERNARŌ
REGIA . PROLES
1626

✠
GLORIA
LAVS. ET.HONOR
IESV . MARIÆ . BERNAR-
DO . REGI . ET . PATRI-
Æ . SALVS . PLVRIMA
REGIA . PROLES . ET
P A X
1626

La seconde inscription est identiquement gravée sur deux bases (1).

1 Nous ne possédons plus aucune autre inscription qui ait rapport à la petite église du château. Celles que D.• Jean de Saint-Malachie a publiées dans son opuscule *DEO OPT.* etc, et qui sont reproduites *Ménol. de Citeaux*, 20 août ; Migne, l. c., col., 1647-1652, appartenaient à la grande église, qui fut démolie avant d'être achevée.

Digitized by Google

A raison de la parfaite symétrie observée dans les deux chapelles jumelles, on peut croire que, dans l'une comme dans l'autre, les bases des colonnes portaient toutes des inscriptions. Ainsi, cette deuxième série reste fort incomplète. On voit néanmoins quel était le vœu principal qui s'y trouvait formulé. C'était d'obtenir, par l'intercession de saint Bernard, la naissance d'un Dauphin.

Les marbres de Saint-Bénigne ne sont pas les seules épaves de l'église des Feuillants qui aient été rendues à leur destination première. Le musée archéologique de Dijon possédait quatre fûts de colonnes, sans bases ni chapiteaux, mais reproduisant le module exact des bases trouvées à Saint-Bénigne. Deux de ces quatre colonnes étaient en marbre noir de Dinan ; les deux autres, en griotte de Flandre. Persuadée que ces marbres provenaient de l'église des Feuillants, la Commission des Antiquités en a fait don à la Maison de Saint-Bernard, au commencement de l'année 1885. Les deux colonnes en marbre noir offraient un indice assez clair de leur origine. En effet, sur moitié de leur conférence et particulièrement dans la partie inférieure, on voyait une infinité de noms gravés à la pointe du couteau et accompagnés de dates, qui s'étendaient du milieu du XVIIe siècle à la Révolution. La même remarque avait été faite au sujet des bases que leurs inscriptions assignaient à la coupole de Louis XIII. Ces deux colonnes ont donc repris leur place dans la coupole du roi, et les deux autres, dans la coupole de la reine.

C'est ainsi que, dans la dernière restauration de la chapelle Saint-Bernard et de la chapelle de N.-D. de Toutes Grâces, on a pu réintégrer à leur ancienne place une partie des marbres qui avaient primitivement servi à la décoration de ces oratoires.

En terminant ce paragraphe, on aimerait à décrire la salle qui régnait au-dessus des coupoles. Ainsi connaîtrait-on d'une façon complète l'état de la Tour Monsieur saint Bernard sous les Feuillants. Mais le seul docu-

Digitized by Google

ment que l'on ait sur cette salle, démolie en 1793, consiste dans le passage suivant de l'*Inventaire* de Nogaret. « Le grenier sur l'église est beau, bien plafonné, décoré d'un blason des Ducs de Bourgogne, avec corniche et frise décorée en triglyphe et entre les triglyphes des fleurs de lys ; à chaque bout, il y a deux caissons dont les plâtres sont tombés, et les bois m'ont paru pourris ; le pavé est en cadettes bien taillées et placées en compartiments ; il est aussi propre que s'il venait d'être fait ; les croisées et la porte sont en vétusté. » Nous l'avons déjà fait remarquer, Nogaret se trompe en parlant d'un blason des Ducs de Bourgogne. Les Feuillants ne purent avoir l'idée de placer ce blason dans leur monastère. D'autre part, ce n'est point avant leur arrivée qu'on aurait sculpté au castel de Fontaines les armoiries des Ducs, puisque, au témoignage de Jean de Saint-Malachie, ceux-ci ne songèrent jamais à orner le berceau de saint Bernard (1). Enfin, on a récemment découvert un écusson de Louis XIII parmi des décombres restées sur les voûtes de la coupole du roi. Or, d'où peut provenir un écusson trouvé à cette place, sinon de la salle décrite par Nogaret ? Nous pensons donc que c'est là le blason pris pour celui des Ducs. Nous en donnons le dessin (voir *Figure 12*), afin d'offrir un specimen du travail décoratif exécuté dans l'étage supérieur du vieux donjon. On reconnaît bien là les armes de Louis XIII, les écus de France et de Navarre accolés, et l'L royale posée, cette fois, sur deux palmes, au lieu de deux branches de laurier. Le cordon du Saint-Esprit ne porte aucun chiffre.

1. Dans l'épilogue de son opuscule *DEO OPT. MAX.*, etc. Jean de St-Malachie dit, s'adressant au roi : *Gaude tu, magne Rex, quia, ut locus tantæ celebritatis tibi servaretur illustrandus eo quo est cœptum tuo nomine ornatu, oportuit* **magnorum Ducum** *et aliorum teneri oculos, ne in lumine lumen tam splendidi loci viderent, quo sibi opus tanti meriti et laudis adscriberent.*

Digitized by Google

FIGURE 12

Ecusson provenant de la salle située au-dessus des coupoles.

Digitized by Google

Digitized by Google

*
* *

Le lecteur qui aura parcouru cette étude sur la Chambre natale de saint Bernard, connaît donc la nature de ce lieu vénéré, son emplacement exact, son histoire ; il a, sur ces divers points, des documents complets, trop complets, penseront peut-être quelques-uns. Ce sujet demandait-il en effet qu'on s'y arrêtât si longtemps ? L'objection s'est présentée à nous. Voici la réponse : Toujours les berceaux, comme les tombes, eurent le don d'exciter l'intérêt. Ces deux stations extrêmes d'une existence humaine la reflètent tout entière. Elles ont quelque chose de sacré. Pour les tombes, cela se conçoit : elles gardent la cendre, prête à se ranimer un jour, de ceux que l'on admire ou que l'on aime. Mais les berceaux ne sont pas dépourvus d'un semblable attrait. Nul ne méconnaît l'étroite affinité qui se forme entre un homme et le sol qui l'a vu naître. Et quand cet homme est, comme l'illustre abbé de Clairvaux, un grand saint; quand sa Maison paternelle et sa Chambre natale sont devenues un sanctuaire, l'attrait s'accroît de tout ce qu'y ajoute la religion. Ainsi les sentiments qui attachent au berceau de saint Bernard, justifient déjà l'importance donnée à cette étude. Observons, en outre, que la question présentait plusieurs points obscurs. Or, pour réussir à dissiper toutes les ombres et à produire la lumière pleine, il était besoin de se livrer aux plus minutieuses recherches. D'ailleurs, les vrais archéologues se plaindraient plutôt de la pénurie que de l'abondance des documents. — Mais une autre objection s'est dressée encore devant nous. La conclusion pratique de notre travail étant la destitution du sanctuaire qui avait usurpé le titre de Chambre natale, n'allons-nous pas changer

Digitized by Google

l'axe de l'église des Feuillants et en achever la mutilation? Cette église, répondrons-nous, a une double ordonnance, suivant qu'on l'envisage restreinte à son plan primitif, ou avec les regrettables agrandissements qu'elle a reçus. Serait-ce donc vraiment changer l'axe, n'est-ce pas plutôt le rétablir, que de rendre à l'édifice son plan primitif? Est-ce mutiler un monument, n'est-ce pas, au contraire, le restaurer avec intelligence, que de le dégager d'une superfétation qui tend à en troubler toute l'économie ?

Digitized by Google

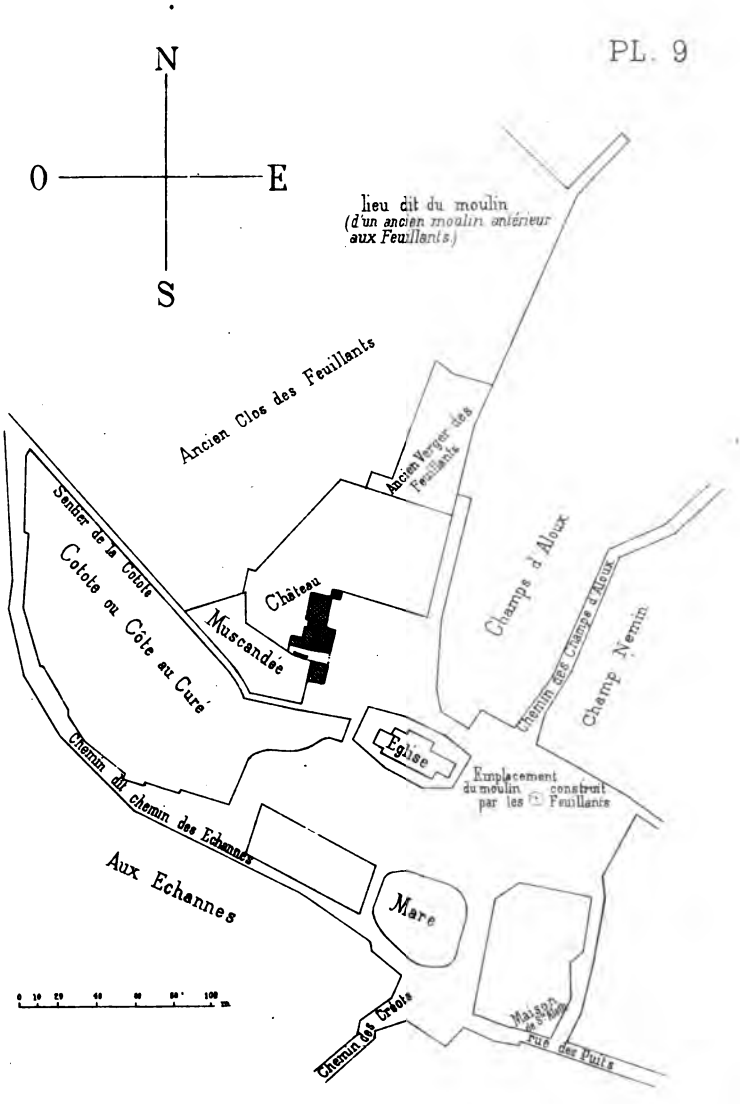

ETAT DU CHÂTEAU DE FONTAINES LES DIJON
8 LIEUX ADJACENTS, VERS 1850

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

ESSAI DE RESTITUTION DU CHATEAU DE FONTAINES AU XVe SIÈCLE

On a vu, dans la *Troisième question* du § 2, plusieurs documents curieux sur les divers bâtiments dont se composait le château de Fontaines, au xve siècle. En y joignant quelques détails empruntés aux titres de la Chambre des comptes et à ceux du prieuré des Feuillants, en se basant, de plus, sur les dessins de Martellange et sur le plan donné *Figure 11*, il a été assez facile de dresser l'essai de restitution qui fait l'objet de cet appendice. Une œuvre de ce genre renferme nécessairement, sur un point ou sur un autre, quelque chose de contestable. Aussi avons-nous tenu à la présenter en dehors des *Notes historiques et archéologiques* qui précèdent. Le lecteur en est donc dûment averti, la *Planche 10* ne reproduit pas un dessin ancien, elle propose une élaboration qui nous est toute personnelle, et qui peut inspirer à d'autres l'idée de tenter une restitution meilleure et plus savante.

Pourquoi cet essai? S'il ne s'était agi que de satisfaire un sentiment de curiosité, nous ne l'aurions pas entrepris. Mais il y avait ici à réfuter. Nous avons loué, et tout le monde doit louer avec nous M. l'abbé Renault, d'avoir contribué à la conservation du sanctuaire de Saint-Bernard et de l'avoir rouvert aux pèlerins. Il est une chose toutefois qu'on ne peut dissimuler. Dans ses publications sur la Maison de Saint-Bernard, le zélé chanoine s'est généralement mépris. La *Notice* parue en 1874 contient une longue « esquisse de la forme et de la distribution » du château de Fontaines (1). Cette restitution s'éloigne tout à fait de la réalité. Elle a pour point de départ une mauvaise interprétation du dessin d'E-

1. *Notice sur le château paternel de saint Bernard*, par M. l'abbé Renault, 1874, p. 21 et suiv.

Digitized by Google

douard Bredin, dessin qui ne fournit pas, d'ailleurs, une base solide, car les édifices y sont mal configurés (1). On sait comment les conjectures les moins plausibles sont souvent prises pour des faits certains. Il n'est donc pas inutile de donner du château de Fontaines une idée plus exacte.

Le château de Fontaines avait une double enceinte.

La première consistait en une ligne de fossés, dont il ne reste plus aucune trace apparente. Les documents écrits indiquent seuls son parcours (2).

Les Feuillants trouvèrent encore les fossés, en grande partie, du moins, mais ils se mirent à les combler. A l'ouest, cette ligne était creusée au bas de l'escarpement. En tournant au midi, elle coupait l'angle occidental du petit côteau appelé la Muscandée (voir *Planche 9*); puis, se dirigeant au sud-est, elle longeait le sentier de la Cotote, montait la rampe, atteignait la Pelouse, et passait vers la pointe du cimetière, qui entoure l'église paroissiale. De là, traversant le bas de la Pelouse, elle pénétrait dans le clos actuel, attenant au château. Ensuite, après avoir décrit, au nord, un circuit difficile à déterminer, elle descendait la pente, au couchant, suivait le pied de la colline, et regagnait l'angle de la Muscandée d'où nous sommes partis (3).

Au milieu de cette première enceinte fossoyée, sur le haut plateau de la colline, s'élevait le château. Des murailles l'environnaient, formant la seconde enceinte (voir *Planche 10*).

1. Le dessin ou *Vray pourtraict de la ville de Dijon*, par Edouard Bredin, date de 1574. Courtépée l'a reproduit dans sa *Description du duché de Bourgogne*. M. l'abbé Renault, p. 54 de sa notice, en donne la partie comprenant Fontaines, Daix et Talant. Il y joint une légende fautive, où l'église de Daix est prise pour celle de Fontaines. — Dans la *Vie de saint Bernard* du Dr Lépine, on voit, p. 76, la « reproduction d'un vitrail provenant de l'église de Fontaines », et représentant saint Bernard ainsi que son château paternel. On ne saurait trouver là un élément bien utile pour un sérieux essai de restitution.

2. Le 15 mars 1588, dénombrement de la terre et seigneurie de Fontaines fut donné par Guillaume de Damas. « Audit sieur de Damas, lit-on dans ce document, appartient, à cause de ladite seigneurie de Fontaines, le chastel, maison forte et pourpris d'icelluy *fossoyé tout à l'entour*, assis près de l'église dudit lieu. » Archives de la Côte-d'Or, E, 304.

3. Pour la justification de ces détails, voir : Archives de la Côte-d'Or H. 996; Maison de Saint-Bernard, *Inventaire des Archives du mon. roy. de Saint-Bernard*.

Digitized by Google

Le périmètre en est indiqué par la configuration même de l'assiette supérieure du plateau. Un seul côté pouvait paraître indécis, celui du nord-est. Mais ici un dessin de Martellange (voir *Planche 5*) supplée au défaut de renseignements topographiques certains. Les murs devaient être garnis de merlons et percés de trous pour le hourdage, car, au commencement du XIVe siècle, le duc de Bourgogne avait permis de créneler le château de Fontaines (1). Toutefois, on le devine, ici rien qui ne fût fort simple, rien qui ressemblât au formidable appareil des grands châteaux.

Pour avoir l'explication des bâtiments représentés dans la *Planche 10*, il faut consulter les extraits des chartes du XVe siècle, qu'on a lus plus haut, ainsi que les deux dessins de Martellange (*Planches 4 et 5*).

En partant du nord-est pour venir au sud, on voit, en saillie sur le mur d'enceinte, une tour de flanquement, qui renfermait la prison du château en l'an 1500. Elle est donnée par Martellange. Les Feuillants la choisirent pour en faire la base de leur clocher. Attenant de cette tour et en saillie sur la cour intérieure, paraît ensuite la « Grosse Tour ou Tour Monsieur saint Bernard. » On saisit la distribution de ce logis : les celliers sont indiqués par de petites fenêtres à rase-terre; les étages supérieurs et celui des combles, par les autres fenêtres et le louvre de la toiture. La « Petite Maison » se reconnaît aisément. Adossée à la Grosse Tour, elle s'appuie d'un autre côté contre la tourelle de l'escalier et de la guette. Elle remplit l'intervalle « entre la Grosse Tour et la Tour de la Porte ». Celle-ci se dessine, également distincte, en avant de tout le groupe qui vient d'être décrit, groupe qui se complète, au sud-est, par la « Petite Tour », sorte d'annexe reliant les bâtiments du levant avec ceux du midi, et enfin par une seconde tour flanquante, garnie de hourds. (2)

La restitution de toute cette première partie du château

1. Migne, l. c., col. 1502. — Archives de la Côte-d'Or, B. 10492, cote 45, et Peincedé VII, 8.

2. La Petite Tour est mentionnée par les Feuillants. Martellange la figure par des lignes indécises et comme déjà en ruine. Il indique plus clairement les restes de la tour flanquante. Les hourds de cette tour flanquante sont représentés pour faire juger, par un détail, de l'aspect que devait offrir le castel mis sur pied de défense.

Digitized by Google

est certaine. Elle a, en effet, pour base, les chartes, les dessins anciens, les restes mêmes, visibles encore en 1881, des vieilles bâtisses conservées par les Feuillants.

Pour se faire une idée de la partie du sud, il n'y avait pas d'autre ressource que les chartes et quelques substructions dans l'esplanade intérieure du castel. Il faut donc, ici, n'attacher aucune importance à la forme des bâtiments. Leur emplacement seul doit être remarqué. On distingue la « Grand salle », appuyée au mur d'enceinte, et largement ajourée pour jouir de la vue et du soleil. Contre cette salle, du côté de la tour d'entrée, se trouvent les magasins désignés sous le nom de « Dépense ». Un couloir contournant surmonte la galerie souterraine que l'on a découverte, et relie le tout à la « Cuisine » (voir *Figure 11*). Cette dernière construction est isolée, suivant l'ancien usage, et nous avons cru devoir la placer sur la cave où aboutit la galerie du sous-sol. Les indications des chartes permettent, d'ailleurs, cette distribution.

Reste la partie du couchant. Nous ferons à son sujet les mêmes réserves que tout à l'heure, sauf que Martellange fournit cependant ici une donnée. Le principal bâtiment de ce groupe représente la « Tour du Treuil ». Cette tour occupait certainement, à peu de chose près, la place qui lui est assignée. On sait que, de chaque côté, s'étageaient d'autres bâtiments appelés « Maréchaussée, étables, bretèches, colombier, soutole, gelinier ». Nous avons voulu les représenter également.

Une troisième tour de flanquement s'élève à l'angle septentrional de l'enceinte. La charte de 1490 signale, en effet, dans cette direction, la « Tour Monin ». Au commencement du XVIIe siècle, il y avait, un peu plus à droite, appliquée au mur d'enceinte, une construction O, qui paraît dans le plan donné *Figure 11*, et dans les dessins de Martellange. Cette construction ne nous a pas semblé répondre aux indications topographiques contenues dans la charte de 1490, relativement à la Tour Monin. Nous avons donc soupçonné l'existence d'une troisième tour de flanquement, demandée, d'ailleurs, par les principes de défense, au point d'intersection des deux murs. Il n'y a pas d'escarpement, au nord-est

Digitized by Google

PL. 10

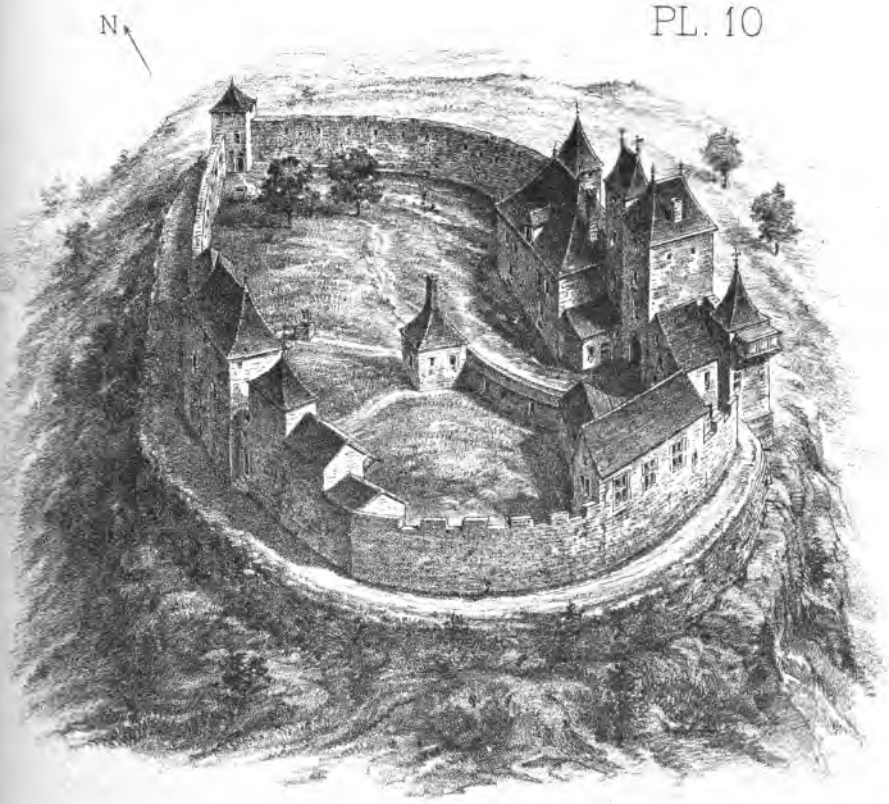

ESSAI DE RESTITUTION DU
CHÂTEAU DE FONTAINES AU XVme SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

du château, comme au couchant et au midi, et toute la ligne où figurent les trois tours flanquantes,exigeait une protection plus sûre.

Le bâtiment O peut dater seulement du XVIe siècle, et avoir été construit pour remplacer quelqu'un de ceux du midi et du couchant, tombés tous en ruine à cette époque.

Veut-on que l'on précise ce qui remontait au temps de saint Bernard, parmi tous ces bâtiments existants au XVe siècle ? Prenez, dirons-nous, le dessin authentique de Martellange (*Planche 5*). Cette façade de 1611 est la même que celle du XVe siècle. Or, considérez le bâtiment central, d'aspect vieillot, trapu, très simple, renforcé d'annexes moins anciennes que lui. C'est l'un des rares types du donjon français primitif. On en peut placer la construction vers la fin du XIe siècle.

Malgré la part qui reste à l'hypothèse dans la description qu'on vient de lire, on reconnaîtra, espérons-nous, qu'il y là les lignes principales du château de Fontaines. C'est uniquement avec les données dont nous avons eu l'avantage de disposer, qu'un sérieux essai de restitution pouvait être tenté. C'est en revenant sur ces données et en les étudiant de plus près encore, qu'on pourra substituer un vrai dessin à l'ébauche offerte dans cet appendice.

L. Chomton,

Chanoine honoraire, Aumônier de l'Hospice Sainte-Anne.

Digitized by Google

Digitized by Google

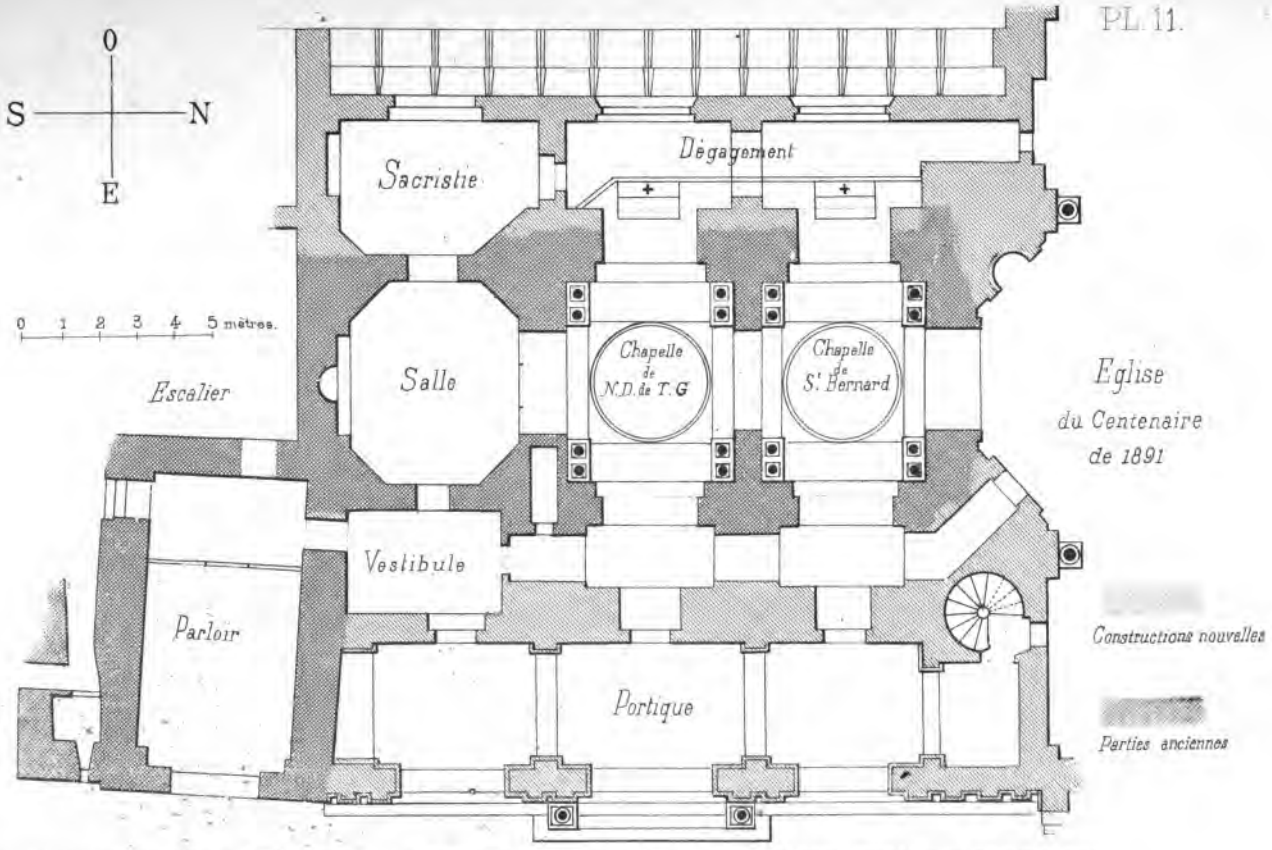

PLAN DES RESTES DE L'ÉGLISE DES FEUILLANTS APRÈS LA RESTAURATION DE 1882-1891

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT BERNARD

ET

LE CHATEAU DE FONTAINES-LES-DIJON

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Suite (1)

III

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE SAINT BERNARD

L'HISTOIRE du château de Fontaines commence avec celle de saint Bernard. Tescelin le Saure, père du saint abbé, est le premier seigneur de ce lieu que l'on connaisse : avant lui, nulle mention du castel de Fontaines dans aucun document. Une grande obscurité couvre les origines du preux chevalier. Les événements qui signalèrent son existence, les détails de sa vie domestique, se dérobent généralement aux recherches de l'investigateur. L'enfance et la jeunesse de saint Bernard et de ses frères ont laissé elles-mêmes peu de souvenirs. Ainsi la page la plus attrayante de l'histoire du château de Fontaines ne sera jamais qu'une page bien courte. Essayons cependant de coordonner les documents qui peuvent aider à l'écrire.

Touchant les origines de la ligne paternelle de saint Bernard, la seule dont nous ayons à parler, on ne peut rien affirmer qui soit bien explicite. Les anciennes biographies et les vieilles chartes disent peu, les traditions sont tardives et disent trop. Un des meilleurs éléments pour élucider la question, ce serait la connaissance des

1. Voir le *Bulletin*, années 1890, livraison de septembre-octobre, et 1891, livraison de janvier-février.

Digitized by Google

domaines de Tescelin, de ses résidences, de sa parenté. Or, sur ce triple objet, les données historiques sont fort rares.

On a vite parcouru la série des domaines de Tescelin qui sont mentionnés dans les chartes ou les écrits des auteurs. Il était seigneur de Fontaines, *Fontanensis oppidi dominus* (1), et l'on ignore si d'autres partageaient ce titre avec lui. Il possédait une prairie, *pratum domni Tecelini Sauri* (2), sur les bords de la Brenne, entre Courcelles et Benoisey, au milieu des fiefs des seigneurs dits de Grignon, de Rougemont, de Frolois, de la Roche, d'Epiry, etc. (3). Il avait à Châtillon-sur-Seine une maison (4), ce que l'on appellerait aujourd'hui un hôtel. Et l'on ne peut plus rien ajouter.

Outre sa résidence seigneuriale de Fontaines, Tescelin en avait donc une autre à Châtillon. Il faisait partie de la première noblesse de ce *castrum*, important et célèbre, où la suzeraineté appartenait à l'évêque de Langres et au duc de Bourgogne. Parmi les nobles, les chevaliers, qui avaient là un domicile, un centre de famille, des droits féodaux, il faut compter, avec Tescelin le Saure, Renier de Duesme, sénéchal du duc; Jobert le Roux I de la Ferté-sur-Aube, sénéchal du comte de Champagne et vicomte de Dijon ; Hugues-Godefroi ; Aymon le Roux; Gauthier de la Roche, connétable; Renier de la Roche, frère de Gauthier ; Evrard de Bouix ; Barthélemy de Bar ; Godefroi de Molesme ; Tescelin de Polisy ; Calon de Grancey et son fils Hugues le sénéchal (5). Nous n'achevons pas la liste. Les deux

1. Migne, l. c., col. 536.
2. Ibid. col. 1463.
3. Ibid.
4. Ibid. col. 525.
5. Il suffit de jeter les yeux sur quelques chartes des abbayes de Châtillon ou du voisinage pour rencontrer tous ces noms. Voir spécialement, Archiv. de la Côte-d'Or, Cartulaire de Molesme. — M. E. Petit a édité unt rès grand nombre de ces chartes, dans son *Hist. des Ducs de Bourgogne*, Dijon, Darantière, 1885-1891.

Digitized by Google

premiers étaient frères (1). Ils sont généralement désignés dans les chartes sous le nom « de Châtillon » : *Rainerius de Castellione*, *Gosbertus Rufus de Castellione* (2). Le même nom est donné à leurs fils (3). Hugues-Godefroi paraît être frère de Renier et de Jobert (4). Il est également dit de Châtillon, ainsi qu'Aymon le Roux (5) et plusieurs autres chevaliers que notre liste ne mentionne pas. D'où venait à ces seigneurs une telle qualification ? Il suffit, pour l'expliquer, qu'ils aient appartenu à Châtillon, par le domicile, la naissance, les ancêtres ou quelque participation à la seigneurie. Mais ne descenderaient-ils point d'une ancienne maison comtale du Lassois ? On ne possède aucun document spécial sur cette question.

Le père et la mère de Tescelin ne sont pas connus. Tout ce que l'on sait à leur sujet, se déduit d'un texte fort bref de la chronique d'Albéric de Trois-Fontaines (6).

1. Archiv. de la Côte-d'Or, Cartul. de Molesme, I, p. 72-73.
2. E. Petit, I, p. 419, 500. Cartul. de Molesme, I, p. 27. En cet endroit le Cartul. de Molesme porte : *Gosbertus rufus de Castellione;* ailleurs on lit seulement : *Gosbertus de Castellione.* Mais c'est un même personnage, et son identité avec Jobert le Roux de La Ferté, vicomte de Dijon, est certaine. Voir *Hist. des Comtes de Champagne* par d'Arbois de Jubainville, II, p. 158 ; *Hist. des Ducs de Bourgogne,* par E. Petit, I, p. 422-425, II, p. 450.
3. E. Petit, II, p. 246.
4. Ibid. I, p. 419 ; Cartul. de Molesme, I, p. 70.
5. Cartul. de Molesme, I, p. 58.
6. *Mon. SS.* T. XXIII, p. 818. Migne, l. c., col. 1395. — Plusieurs donnent pour mère à Tescelin, Eve de Grancey ou de Châtillon. Quelles sont les bases sur lesquelles on appuie cette conjecture ? Le roman généalogique connu sous le nom de Chronique de Grancey (voir liv. III, nos XXVII et XXVIII) ; l'Inventaire, fort inexact, des Titres de la Maison de Cléron, dressé par F. de la Place (Migne, l. c., col. 1485) ; une tradition du château de Grancey, ainsi rappelée par Chifflet : *In castro Granceiano superest antiquæ structuræ cubiculum sancti Bernardi vulgo dictum, quia in eo ipse excipiebatur quoties ad cognatos suos Granceyanos dynastas divertebat.* Opuscula Quatuor, p. 171. Ces bases sont assurément peu solides. Mais, sans parler d'Eve de Grancey, personnage incertain, il y a peut-être un indice de parenté entre la Maison de Grancey et Tescelin, dans l'intervention de celui-ci comme témoin des comtes de Saulx. En 1110, Ligiarde, avec son fils Eble, confirma la donation des terres sur lesquelles avait été fondé le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy, donation faite par son mari Gui de Grancey, comte de Saulx. Les témoins de Ligiarde et d'Eble sont ainsi désignés dans la charte : *Signum Teicelini Sauri, Rotberti, Alberici et filii ejus Jamberti, Galteri de Fontanis* (D. Plancher, II, preuves, p. 1). Voir aussi *Notice sur le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy et les origines de la Maison de Saulx,* par M. d'Arbaumont. *Mém. de l'Acad. de Dijon.* T. V, 1878-79.

Digitized by Google

Des deux époux, résulte-t-il de ce texte, le mari mourut le premier, et sa veuve épousa Foulques d'Aigremont, qui était veuf lui-même. Ce second mariage donna à Tescelin le Saure des frères utérins, appelés « d'Aigremont, de Colombey ». On ne lui en connaît point qui soient nés du premier mariage. Des liens de consanguinité l'unissaient à plusieurs des chevaliers châtillonnais dont nous avons cité les noms. En effet, saint Bernard, d'après ses premiers biographes, avait pour parent Jobert le Roux de la Ferté, ainsi que le frère de Gauthier et de Renier de la Roche, Godefroi, évêque de Langres. Ce lien de famille est plus qu'une simple affinité, à raison de ces expressions : en parlant de Jobert, *secundum carnem propinquus* (1), *cognatus viri Dei secundum carnem* (2) ; en parlant de Godrefroi, *sancti viri propinquus sanguine* (3), *secundum carnem propinquus* (4). Ajoutons que la mère de sainte Asceline est dite dans la Chronique de Clairvaux : *B. Bernardi et episcopi Godefridi consanguinea, de Villa juxta Firmitatem super Albam procreata* (5). D'ailleurs, que l'on parcoure les cartulaires de N.-D. de Châtillon, de Molesme, de Clairvaux, de Longuay, de Fontenay, d'Auberive, il sera facile d'entrevoir, dans les environs de Châtillon, mais principalement dans les vallées de la Seine, de l'Aube et de l'Ource, une nombreuse parenté commune à saint Bernard, à l'évêque Godefroi, à Jobert de la Ferté et à Renier, son frère. Cela dénote qu'il y avait là différents rameaux d'une même souche. Or, comment l'abbé de Clairvaux se rattachait-il à cette

1. *Vita 1a*, Migne, l. c., col. 252, B. *Vita 2a*, Ibid. col. 489, D.

2. Ms. *Cod. Parisiensis*, 9742, p. 344 ; *Der heilige Bernard von Clairvaux*, par le Dr Hüffer, p. 57.

3. *Vita 1a*, Migne, l. c., col. 253, C. *Vita 2a*, Ibid. col. 489, B.

4. *Vita 2a*, Ibid. col. 469, B.

5. Ibid. col. 1250, C. — Asceline, religieuse de l'abbaye de Boulancourt, est appelée Bienheureuse dans le *Ménol. de Citeaux* (18 mai), et Sainte dans le *Journal des Saints de l'Ordre de Citeaux*, p. 252. On peut lire sa vie, ainsi que celle de tous les proches parents de saint Bernard, dans l'ouvrage de M. l'abbé Jobin, intitulé : *Saint Bernard et sa Famille*. Voir aussi *Acta SS.* 23 août.

Digitized by Google

souche châtillonnaise? N'est-ce point par Tescelin de Châtillon, *indigena Castellionis,* plutôt que par Aleth de Montbard?

Bernard d'Epiry avait épousé une parente de saint Bernard, mais rien n'explique positivement à quelle ligne appartenait cette parente (1).

Du peu que l'on sait concernant les domaines, résidences et parenté de Tescelin, rapprochons maintenant ce que disent de ses origines les premiers biographes et les traditions locales.

Celles-ci ne se révèlent qu'à partir de la fin du xve siècle. Elles déclarent Tescelin issu des « comtes de Châtillon ». La table généalogique connue sous le nom de Charte de Fontenay le fait naître de « *Verricus* de Laignes, comte de Châtillon » (2). Selon Guillaume Paradin, Fontaines-lès-Dijon est un domaine des seigneurs châtillonnais, et c'est « de la maison des comtes de Châtillon » que descend saint Bernard (3). Saint-Julien de Baleure ne s'exprime pas différemment (4). Le P. Legrand, au xviie siècle, s'est fait l'écho des mêmes

1. Bernard d'Epiry devait tenir son nom du château d'Epiry, près de Couches, aujourd'hui sur le finage de Saint-Emiland (Saône-et-Loire). Avec ses fils Guillaume et Richard, dont le premier fut moine à Fontenay, il possédait divers biens sur Eringes, Fain-lès-Montbard, Courcelles, etc. Richard a pour témoin d'une de ses donations à Fontenay, Simon de Châtillon (Cartul. de l'égl. d'Autun, par A. de Charmasse, p. 91, 109; Migne, l. c., col. 1463; Ibid. col. 1347, D; *Gall. christian.* IV, 241, E; Archives de la Côte-d'Or, Cartul. de Fontenay n° 201, fol. 90, v°, de la 1re partie, et 2a *magn. chart.* XXXI. XXXV, fol. 13 de la 2e partie). Les seigneurs dits de la Roche et Tescelin le Saure avaient des possessions au même endroit (*Mon. SS.*, T. VIII, p. 476, 477, 478; Migne, l. c., col. 1463). Nous verrons plus loin un arrière-petit-fils de Tescelin cité comme auteur d'une donation à Fontenay, sur Fain-lès-Montbard. Parmi les témoins de donations faites sur Flacey, Courcelles, figurent *Verricus de Castellione, Girbertus de Castellione* (Migne, l. c., col. 1462, A et 1463, B). On ne voit l'intervention d'aucun membre de la maison seigneuriale de Montbard. D'ailleurs, ce n'est point au château de Montbard, mais à celui de Grignon, que devaient se rattacher Eringes, Courcelles, etc.

2. Migne, l. c., col. 1505.

3. *De antiquo statu Burgundiæ*, 1542, p. 140; *Annales de Bourgongne*, 1566, p. 169 et 189; Bibl. de Dijon.

4. Migne, l. c., col. 1489, C.

Digitized by Google

récits (1). Manrique y avait ajouté foi (2), et Sartorius a conclu : « *Se errare meminerint qui, dum hodie audiunt* (Bernardum) *nuncupari de Fontanis, existimant id esse gentilitium familiæ prædicatum*; *id namque duntaxat nomen domicilii est, ubi natus educatusque, non utique nomen prosapiæ, a qua rectius appellandus erit e comitibus de Castellione* (3). On sait que ces comtes de Châtillon, non plus que *Verricus* de Laignes, n'apparaissent point dans les documents authentiques.

Que lit-on, enfin, dans les anciennes biographies? D'après la *Vita 1ª recension A* et la *Vita 3ª*, saint Bernard et ses ancêtres paternels étaient de Châtillon : nul doute possible à ce sujet. Mais là n'est point la forme la plus exacte de ces biographies. Cette forme se trouve dans la *Vita 1ª recension B* et dans la *Vita 2ª*. Or, ici, saint Bernard est dit *Fontanis oppido patris sui oriundus*, sans plus d'explication. En quoi consiste, jusqu'où s'étend la correction que ces termes nouveaux ont apportée au texte primitif *Castellione oriundus?* Est-ce à dire que la ligne paternelle de saint Bernard serait originaire de Fontaines, et non de Châtillon? Telle n'est point, semble-t-il, la portée du remaniement exécuté. On voulut certainement deux choses : rectifier une erreur, réparer un oubli; substituer au nom de Châtillon celui de Fontaines, vrai lieu natal de saint Bernard, et mentionner le domaine seigneurial de Tescelin. On accomplit cette retouche, en respectant le plus possible le texte de Guillaume de Saint-Thierri, suivant la loi qu'on s'était imposée. *Fontanis* remplaça *Castellione*; on ajouta que c'était le lieu dont le père de saint Bernard était seigneur, *oppido patris sui*, et il n'y eut pas d'autre changement dans la phrase. S'est-on proposé davantage? Pas un mot du texte remanié ne suffi-

1. *L'Histoire saincte de la ville de Châtillon*, 1651, p. 114 et 116.
2. Migne, l. c., col. 646, D.
3. Texte du *Cistercium bis tertium*, cité par Théophile Heimb dans *Bernardus Gutolfi*, 1743, I, p. 19.

Digitized by Google

rait à le prouver. Pas un mot du contexte ne l'insinue. Rien donc, ici, qui autorise à reporter entièrement à Fontaines les origines de la ligne paternelle de saint Bernard, rien qui soit une dénégation de l'*indigena Castellionis* appliqué à Tescelin, dans les Mémoires de Geoffroi (*Vita 3a*).

En dernière analyse, voici la conclusion qui demeure après ces réflexions critiques : Par ses origines paternelles, saint Bernard appartient à Châtillon autant, sinon plus, qu'à Fontaines.

Mais quel pouvait être le nom patronymique des aïeux de Tescelin ? Quelle était cette ancienne et noble race de chevaliers dont il sortait, *vir antiquæ et legitimæ militiæ?*(1) On l'ignore. Les armoiries vulgairement dites *de saint Bernard* sont trop discutables et trop énigmatiques pour que l'on ait rien à en conclure (2).

Les tables généalogiques suivantes prouvent que la famille châtillonnaise à laquelle se rattache saint Bernard, faisait partie de la haute noblesse de Bourgogne et de Champagne. Quelques noms paraîtront n'avoir aucun intérêt. Ils aideront cependant à rectifier certaines erreurs, et relieront ces notes avec celles qui pourraient être publiées dans la suite sur le même sujet.

Les chartes d'après lesquelles sont dressés les tableaux, se trouvent presque toutes dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne* par E. Petit. Les dates inscrites y renverront suffisamment.

1. Migne, l. c., col. 227 et 470.
2. Ibid. col. 1533. Ces armes sont *de sable à la bande échiquetée de gueules et d'or* (alias *d'argent*) *de deux traits.*

Digitized by Google

DESCENDANCE DE JOBERT LE ROUX

1080-1125 — *Jobert le Roux de Châtillon*, seigneur en partie de La Ferté-sur-Aube, vicomte de Dijon.
Lucie, fille de Thibaut de Beaune, vicomte de Dijon.

1125-1159 — *Jobert II de Châtillon*, seign. en partie de La Ferté, vic. de Dijon.
Gertrude de Beaumont-sur-Vingeanne, sœur de Hugues V de Beaumont.

1134-1147/1159 — *Mathilde* ou *Mahau*.
Hugues V de Beaumont-s.-Ving., seigneur de Beaumont, Autrey.

1169-1204 — *Alix de Beaumont*.
Gui de Vergy, seign. de Vergy, Beaumont, Autrey.

Marguerite de Beaumont.
Thibaut de la Roche.
(E. Petit, II p. 297)

1187-1200/1224 — *Hugues de Vergy*, seign. de Vergy, Autrey, Mirebeau.
Gillette, dame d'Autrey, La Ferté-s.-Aube, Ormoy; *fille de Garnier de Trainel*, haut baron de Champagne.

Simon de Vergy, seigneur de Beaumont.

1189 Garnier — 1197-1244/1218 — *Alix de Vergy*.
Eudes III, duc de Bourgogne.

1197-1240 — *Guillaume de Vergy*, seign. de Mirebeau, sénéchal de Bourgogne.
Clémence de Fouvent.

1197-1224/1221 — *Nicolette* ou *Simonette de Vergy*, dame de Broye près Autrey, Beauvoir (Yonne).
Anséric de Montréal.

Hugues

Hugues IV, duc de Bourgogne, né en 1213.

Henri. — 1240

Gui.

Digitized by Google

Domaines sur La Ferté, Villiers-les-Convers, Aubepierre, Cour-l'Évêque,
Chavonnier (écart de Sainte-Colombe-sur-Seine),
Hex (lieu détruit, finage d'Autricourt),
Percin (lieu détruit entre Bar-sur-Aube et Clairvaux).

1137-1177-1187

Sybille, nièce de Jobert II.
Eudes I le Champenois, fils putatif du comte de Champagne Hugues I, seign. de Champlitte, vicomte de Dijon.

X, *nièce de Jobert II.*
Hugues de « Paluel »,
(E. Petit, II, p. 297)

Eudes II le Champenois, seigneur de Champlitte.

1202-1210

Guillaume I de Champlitte, vicomte de Dijon, seign. de La Marche-sur-Saône, Pontailler.
3me femme *Eustachie de Courtenay*, sœur de l'Empereur de Constantinople.

Hugues.

Louis.

1271
1200-1241
1254

Guillaume II de Champlitte, vicomte de Dijon, seign. de Pontailler, Vonges.
1re femme, *Eléonore de Grancey.*
2e femme, *Catherine.*

Eudes, seign. de La Marche, Ouges, Brochon.
Pétronille, dame de Chaussin.

Elisabeth.
Eudes III de Grancey, frère d'*Eléonore.*

Guillaume III, seign. de Pontailler.

Etienne de Champlitte, seig. de Vonges, tige de la branche de Vonges.
(E. Petit, II, p. 451, 476)

1260-1303

Gui I de Pontailler, seign. de Talmay.
1re femme, *Marguerite de Blaisy.*
2e femme, *Agnès* dite *de Rans.*

Beaucoup d'autres enfants.

Guillaume.

Hugues.

Huon.

Simone.
Hugues, seign. de Fontaines-les-Dijon, 1334.

Digitized by Google

1082-1140 *Renier de Châtillon*, seigneur en partie de Duesme.
X.

1125 *Jobert de Duesme.* (Pérard, p. 94 et 107).	1136-1173 1145	*Guillaume de Châtillon*, seign. de Duesme. 1re femme, *Aalais*. 2e femme, *la dame de « Villemor »*. (E. Petit, II, p. 246)	*Simon de Châtillon.* *Hersende.*	*Aganon.*

Alix. 1166	1160-1173	*Guillemette de Duesme.* *Ponce Chanlard*, parent des Marigny-sur-Ouche, et familier du duc de Bourgogne.	1180 *Marguerite de Duesme.* *Anselme de « Bailloz »*.	

Guillaume.	*Anselme.*	*Elya.*	*Jacquette.*	*Elisabeth.*

(Cartul. de Longuay, p. 137, Archiv. de la Hte-Marne)

Digitized by Google

Domaines sur Duesme, Poiseul-la-Grange, Aignay-le-Duc, Montmoyen, Aubepierre, Marac, Ormancey, Chavonnier (écart de Ste-Colombe-sur-Seine), Hex (lieu détruit sur Autricourt).

1125 — X, *fille de Renier de Châtillon.*
Etienne de Marac.

1136-1167 — *Renier de Marac*, seign. de Marac, Chaumont-en-Bassigny.
1re femme, *Clémence.*
2e femme, *Marie de « Baiz ».*

1167-1204-1220 — *Jobert de Chaumont.*
1re femme *Agnès.*
2e, *Marguerite.*

1167-1202 — *Milon*, seig. *de Chaumont.*
Emeline.

1167-1202 — *Etienne*, seig. *de Chaumont.*
Marie.

Hugues, chanoine de Langres.

Plus. filles : *Gertrude*, *Mathilde*, *Rosceline*, *Aalais*, *Léodegarde.*

Renier.

Urric de Marac.
Marguerite.
1220-1225.

Guillaume. *Renier.* *Evrard.* — Tous cités en 1203.

Milon de Bricon. 1218

Simon de Bricon. 1219.

(Cartul. de Longuay, p. 139 à 142, p. 193, 194, 205)
Domaines sur Dancevoir, Coupray.

Digitized by Google

Nous joindrons encore quelques noms à ceux qui remplissent les deux tables généalogiques. La mutuelle intervention de tous ces seigneurs dans leurs donations aux abbayes, l'intervention fréquente de saint Bernard dans les mêmes donations, indiquent des liens de parenté.

1140 { *Godefroi de Châtillon.* / *Gertrude.* } — Domaines sur Echalot, Poiseul-la-Grange, Lucine (actuellement une ferme entre Latrecey et Coupray), Hex.

- *Hugues* 1145
- { *Nivard.* / *Aalais.* }
- { *Itibiers.* / *Thibaut de « Dunvilla ».* }

- 3 fils : *Godefroi, Hugues, André.*
- 2 filles : *Gillette, Béatrice.*
- 2 fils : *André, Godefroi.* 1160.
- 2 filles : *Gertrude, Sibiiers.*
- Fils : *Renier.*
- 3 filles : *Béatrice.* X. X.

Gérard de Châtillon,
beau-frère de *Thibaut de Salives.*
1136-1142

- *Milon.*

Mathieu de Châtillon,
cousin de *Godefroi de Châtillon.*
1147

- *Oudre.*

Digitized by Google

Tescelin le Saure est cité dans les chartes depuis environ 1080 jusque vers 1120. Vassal du duc de Bourgogne, il fut l'un des grands officiers des ducs Eudes I et Hugues II. On le rencontre presque toujours à la suite de ces princes. Il est témoin de leurs legs aux abbayes, assesseur dans leurs jugements, arbitre parfois dans leurs démêlés avec les clercs. Outre les chartes ducales, deux autres le mentionnent, l'une comme témoin des comtes de Saulx, l'autre comme garant de Renard de Montbard, son beau-frère (1).

Les premiers biographes de saint Bernard ont tracé le portrait de Tescelin. C'était un chevalier de race, mais le vrai chevalier, le type du soldat chrétien. Piété franche, goûts austères, inflexible amour pour la justice, cœur large et compatissant (2). A son époque, en effet, les vertus chevaleresques étaient dans leur épanouissement, et la décadence n'avait pas commencé.

L'Eglise, dit Léon Gautier, inculquait alors aux hommes d'armes deux grands devoirs : « La défendre » et « s'aimer entre eux ». Le seigneur de Fontaines savait remplir ces deux devoirs : quelques traits nous l'attestent.

En 1104, au prieuré de Fleurey-sur-Ouche, de concert avec les autres familiers de Hugues II, il détermina ce prince à céder les droits que les ducs de Bourgogne s'arrogeaient injustement sur les serfs des religieux. Une autre fois, en 1113, il fut appelé, avec tout le conseil ducal, à juger un différend qui existait entre son suzerain et les chanoines de Saint-Nazaire d'Autun. L'objet

1. Les chartes qui portent le nom de Tescelin le Saure sont toutes publiées ou indiquées dans l'*Histoire des Ducs de Bourgogne*, par E. Petit. Il suffira d'en rappeler ici les dates, pour qu'on les trouve facilement : 1080, 1100, 1101, encore 1101, 1103, encore 1103, 1104, 1107, 1110, 1112, 1113, 1120. Plusieurs de ces dates, comme par exemple la dernière, ne sont que des dates approximatives et supputées par M. Petit.

Dans la charte de fondation de Molesme (1075), figure parmi les témoins *Tescelinus Rufus*. La différence de surnom laisse nécessairement indécise l'identité de ce Tescelin avec *Tescelinus Saurus*.

2. Migne, l. c., col. 227, 523.

Digitized by Google

du litige était la perception, par les officiers de Hugues II, de certaines taxes sur les habitants de Chenôve, dans le Dijonnais, et de Gratoux, dans l'Autunois. Les redevances de ces localités avaient été données par Eudes I aux chanoines d'Autun, qui produisaient le titre formel d'abandon intégral. Hugues II se refusait à maintenir l'abandon octroyé par son père, et tentait de légitimer la perception faite au profit de son trésor par le temps même qu'avait duré la violence. Malgré les prétentions que le duc élevait, la sentence du conseil fut tout à fait favorable aux justes revendications des chanoines de Saint-Nazaire. A ces traits, on reconnaît dans Tescelin l'homme dévoué à la religion et à la justice, incapable, dit justement l'abbé Chevallier, des faiblesses qui font la fortune des courtisans.

Le fraternel amour du chrétien pour ses semblables brille en lui avec non moins d'éclat. En certaine circonstance, raconte Jean l'Ermite, Tescelin se vit disputer quelque avantage temporel considérable par un adversaire qui lui était bien inférieur en naissance et en richesse. Le premier mouvement fut de vider le différend par les armes. Un jour donc est fixé pour le combat. Ce jour arrive, et les deux champions se rencontrent. Alors, la conscience du preux chevalier lui rappelle le langage de la foi : « C'est un juste jugement qui sied à des chrétiens, et ils ne font point à autrui ce qu'ils ne veulent pas qu'on leur fasse. » Aussitôt il offre à son ennemi la réconciliation, et pour la sceller, il lui abandonne sans conteste tout ce qui était en litige (1). Bien qu'emprunté à un auteur qui accueille déjà la légende, ce récit mérite néanmoins quelque créance. Il s'harmonise avec les couleurs sous lesquelles les autres biographes nous peignent le caractère de Tescelin. Est-ce utile d'ajouter cette remarque : rien de plus vraisemblable chez un chevalier de la fin du XIe siècle, fut-il le plus

1. Migne, l. c., col. 537.

Digitized by Google

chrétien de tous, que cette promptitude à tirer indûment l'épée puis à la remettre généreusement au fourreau? (1)

Tel fut donc le père de saint Bernard.

Vers 1085, il avait épousé Aleth, fille de Bernard, seigneur de Montbard, et de Humberge de Ricey (2). Nous ne rechercherons point les origines de la famille d'Aleth. Nous nous bornerons à rappeler deux textes des anciennes biographies, suivant lesquels cette famille paraît d'une plus haute noblesse que celle de Tescelin. L'épouse du seigneur de Fontaines, dit Geoffroi dans ses Mémoires (*Vita 3ª*), sortait *ex optimo genere Burgundionum* (3). Et Jean l'Ermite ajoute : *ex antiquorum* (*sicut asserunt multi*) *Burgundiæ ducum generositate* (4). Ceci, cependant, ne doit pas s'entendre des ducs de la race capétienne, mais des ducs bénéficiaires.

Destinée d'abord au cloître par son père, Aleth avait reçu une instruction plus complète que celle que l'on donnait, d'ordinaire, aux filles des châteaux. On l'avait voulu lettrée et, pour parler la langue de l'époque, *de grant doctrinage*. Cela nous est attesté par Jean l'Ermite (5), que l'on doit tenir pour assez véridique en ces sortes de détails, car il connut le moine Robert, fils d'une sœur d'Aleth, dit par extension le neveu de saint

1. On voit dans ce récit, une preuve que l'Eglise a toujours réprouvé le duel, même à l'époque des tournois et du duel judiciaire. Pour connaître, en ce point, sa doctrine et son esprit, on ne peut s'arrêter à des tolérances, à des abus (*Cérémonial d'une épreuve judiciaire au XIIe siècle*, par Léopold Delisle) que la barbarie des temps explique, mais il faut recueillir l'enseignement de ses Docteurs, de ses Pontifes suprêmes, et étudier la conduite de ses Saints.

2. *Gall. christ.* T. IV, col. 729. — Ce nom d'*Aleth* doit être une variante du nom *Alais*, employé par Alain et Jean l'Ermite, et qui fut fréquemment porté par les femmes nobles, au moyen âge. On trouve encore la forme *Alaiseth*. Ainsi est désignée, dans une charte de 1198, *Alais* ou *Alix* de Vergy, qui devint duchesse de Bourgogne (E. Petit, III, 365).

3. Migne, l. c., col. 524, D.

4. Ibid. col. 535, D. — Voir aussi la dissertation de Chifflet, ibid. col. 1391, et l'ouvrage de M. l'abbé Jobin, sur la Famille de saint Bernard.

5. Migne, l. c., col. 535, D.

Digitized by Google

Bernard, et il apprit de sa bouche quelque récit concernant la famille.

Malgré les primitives intentions de son père, Aleth n'entra point en religion. Ayant atteint sa quinzième année, elle fut accordée en mariage à Tescelin. L'honneur fit un devoir à Bernard de Montbard de ne point refuser sa fille au seigneur de Fontaines qui la lui demandait (1).

La jeune dame de Fontaines fut le modèle de la femme chrétienne. Elle témoignait, « suivant le conseil de l'apôtre, une humble révérence envers son mari. Sous son autorité, elle gouvernait la *maisnée*, et y faisait régner la crainte de Dieu » (2). Très secourable aux malheureux, « elle parcourait les habitations, cherchant les malades et les pauvres, distribuant ses aumônes et ses soins. Elle allait jusque dans les salles des hôpitaux, poussée par sa dévotion compatissante, et là, prenait le rôle d'une simple infirmière » (3).

Les deux premiers enfants qui vinrent égayer la demeure féodale de Tescelin et d'Aleth, furent Gui et Gérard.

Un jour d'hiver, à la fin de 1090 ou au commencement de 1091, Aleth mit au monde son troisième fils. Pendant sa grossesse, elle avait eu un songe qui l'avait d'abord épouvantée puis remplie de joie. Elle rêva, en effet, qu'elle portait dans son sein un petit chien blanc, taché de rouge sur le dos, et qu'elle l'entendait aboyer. Saisie de frayeur, elle alla consulter un religieux. Celui-ci lui répondit, avec l'intuition d'un prophète : Bannissez toute crainte ; vous serez mère d'un excellent petit chien, qui sera le gardien de la maison de Dieu ; il aboiera fortement contre les ennemis de la foi, et sa

1. Ibid. col. 536, A.
2. Ibid. col. 227, B.
3. Ibid. col. 537, C.

Digitized by Google

langue aux paroles salutaires guérira beaucoup de malades spirituels. La pieuse et confiante Aleth accueillit cette réponse comme un oracle du Ciel. Heureuse, elle sentit aussitôt son amour maternel se déverser à flots sur l'enfant attendu ; elle résolut dès lors de le faire instruire dans les lettres sacrées, en vue de le disposer à la sublime mission que présageait ce songe merveilleux (1).

Il y eut sans doute grande et sainte liesse au château de Fontaines, le jour de la naissance de cet enfant. Aleth le fit appeler Bernard, du nom de son propre père (2).

C'était la coutume au temps d'Aleth, d'offrir à Dieu chaque nouveau-né. La mère, ou l'une des femmes qui l'assistaient, prenait l'enfant dans ses bras, et l'élevait vers le Ciel. L'épouse de Tescelin fut fidèle à cette offrande et ne l'accomplit point par d'autres mains que les siennes. Ainsi avait-elle présenté à Dieu Gui et Gérard ; ainsi fit-elle encore pour Bernard. Mais, la destinée de ce troisième enfant lui ayant paru demander davantage, elle imita ensuite l'exemple d'Anne, mère de Samuel. Comme celle-ci avait voué pour toujours au Seigneur, dans le Tabernacle, le fils accordé à sa

1. Ibid. col. 228, 471, 582. — Mabillon, dans une note relative au récit de ce songe, rappelle quelques mots empruntés à saint Bernard lui-même : *Malis audacter, cum vidimus, oblatravimus* (Epist. LXXVIII, n° 7) ; *ego itaque quod in me est, demonstro lupum, instigo canes* (Epist. CCXXX). Geoffroi a longuement commenté ce même songe par des applications allégoriques (Migne, l. c., col. 583-584, n° 17).

2. Ibid. col. 525. — On aimerait à connaître en quelle église fut baptisé saint Bernard. Louis Gellain, ayant parlé de l'abolition du culte de « saint Ambroisinien », ajoute, page 117 de son *Inventaire* : « On a pris pour patron saint Martin qui était le vocable de l'ancienne paroisse (église paroissiale) de Fontaines, et qui subsiste encore au milieu des champs au-delà de Suzon. C'est, porte aussi la tradition, dans cette dernière église où saint Bernard a été baptisé, et les fonts baptismaux ont été depuis transportés à Hauteville ». Cette tradition est autorisée par la vraisemblance. La chapelle de Saint-Ambroisinien, annexe de Saint-Martin, devait être d'érection trop récente en 1091, pour avoir une cuve baptismale. — A Hauteville, les fonts actuels n'ont pas d'antiquité. Ahuy en possède qui sont fort anciens. Ces deux villages se trouvent à quelques kilomètres de Fontaines, dans la direction du nord.

Digitized by Google

prière; de même Aleth fit, à l'église, une nouvelle offrande de Bernard en le dédiant au service des autels (1).

Dès ces temps primitifs, l'usage des nourrices était fréquent dans les châteaux. Aleth sut déroger à la coutume. Elle était de ces femmes noblement fières qui croyaient qu'un lait étranger « dénaturerait » leurs enfants. C'est ce que rapportent, presque en termes formels, les premiers biographes : *Alienis uberibus nutriendos* (liberos) *committere illustris femina refugiebat, quasi cum lacte materno materni quodammodo boni infundens eis naturam* (2). Bernard suça donc avec le lait maternel la même sève généreuse qu'il avait reçue déjà par le sang.

Tout fils de chevalier était élevé avec une certaine rudesse, même pendant ses premières années, qu'il passait, d'ordinaire, sous la direction des femmes. Cette règle si sage ne pouvait trouver une exception au castel de Fontaines. Aleth avait plus d'un motif pour s'y conformer. Car — disent les biographes, dans un style parfois d'une énergie difficile à rendre — elle enfantait pour

1. Migne, l. c., col. 228 et 471. — Jean l'Ermite (Ibid. col. 536, D) raconte ainsi l'oblation que la B. Aleth fit à Dieu de son troisième enfant : *Beatissimum vero Bernardum non tam cito quam alios* (liberos), *sed in provectiore ætate, Domino obtulit. Obtulit utique, et hoc devotissime fecit.* On doit préférer le récit des Vies plus autorisées, récit d'ailleurs plus naturel. Saint Bernard fut deux fois offert, d'abord dans la chambre où il naquit, ensuite à l'église. La première oblation est clairement indiquée par la tournure : *non modo, sed.* La réalité de la seconde résulte du parallèle établi entre Aleth et la mère de Samuel. On ne s'expliquerait guère cet élogieux rapprochement, si Aleth, en deuxième lieu, n'eût fait que la démarche, accomplie alors par beaucoup de familles, de destiner son fils à la cléricature, et de le mettre dans une école épiscopale ou monastique. Cette dernière démarche est indiquée, en troisième lieu, par ces mots : *Unde et quam citius potuit, in ecclesiâ Castellionis magistris litterarum tradens erudiendum.* Et cet acte n'eut qu'une portée restreinte : Bernard ne devint pas, à proprement parler, un *oblat* du sanctuaire ; le don ne fut pas *réel*, et, plus tard, le jeune gentilhomme choisit lui-même sa voie. Cependant, il y eut une oblation positive, autre que celle du moment de la naissance ; Jean l'Ermite ne connaît que celle-là ; elle est distincte de l'entrée aux écoles. Ce fut donc une réitération, plus dévote, de la première offrande.

2. Migne, l. c., col. 227 et 470. — La *Subscriptio Burchardi*, dans le texte publié par Surius (*De probatis sanctorum vitis*, Cologne, 1618, IV, p. 211, contient ce passage : *Sicut refertur de illo, nunquam suxit ubera nutricis, nisi matris.* Cela pourrait dénoter un fait qui tiendrait du prodige, et Manrique l'a fait valoir. Mais ce passage ne se lit point dans l'édition expurgée de la *Subscriptio* (Migne, ibid. col. 266 et 652, D).

Digitized by Google

Dieu, non pour le monde, et c'était au désert plutôt qu'à la cour qu'elle désirait voir un jour ses enfants. Aussi leur imposait-elle une forte discipline. Attentive aux moindres détails, elle ne souffrait point qu'on leur servît des mets trop délicats, mais elle les habituait à se contenter d'une nourriture « commune et grossière » (1).

On voit quelle fut la première éducation de Bernard, comment la mollesse et la recherche en étaient soigneusement bannies.

Lorsqu'il eut sept ans, au plus, sa mère le mit aux écoles de Châtillon, dirigées par les chanoines de Saint-Vorles. Ces écoles, qui comptaient déjà trois siècles d'existence, n'étaient pas sans renommée. Bien que les chanoines fussent séculiers alors, il y avait parmi eux des *scholastici* distingués par la piété non moins que par la science (2).

Fontaines fut donc alors un peu délaissé par ses

1. Migne, l. c., col. 227 et 470.

2. On fait remonter l'institution, ou mieux le rétablissement, des écoles de Châtillon jusqu'à l'évêque de Langres Betton, contemporain de Charlemagne et de Louis le Débonnaire (*Hist. des Evêques de Langres*, par l'abbé Mathieu, 1844, p. 33 ; *L'Histoire de Châtillon*, par G. Lapérouse, 1837, I, p. 158). Elles furent dirigées d'abord par des prêtres de la cathédrale de Langres, que les évêques envoyaient à Châtillon, en les chargeant du service paroissial et de l'éducation de la jeunesse (Ibid.). Lorsque, dans la seconde moitié du IXe siècle, l'évêque Isaac le Bon transféra de Marcenay à Châtillon les reliques de saint Vorles et les déposa « dans l'église alors dédiée à la sainte Mère de Dieu et au glorieux confesseur de Jésus-Christ, saint Martin », ce prélat conçut le projet d'établir près de la châsse de saint Vorles « une communauté de chanoines ou de moines ». Le pieux dessein fut réalisé, mais un siècle plus tard, par l'évêque Brunon de Roucy, après qu'il eut, à la place de l'ancienne église, élevé celle de Saint-Vorles. Il établit dans cette église un chapitre collégial, dit, canoniquement, de Notre-Dame, mais appelé aussi, vulgairement, de Saint-Vorles. Le soin des écoles fut confié aux chanoines (*Acta SS.* 17 juin ; ms du P. Hocmelle, Bibl. de la ville de Châtillon-sur-Seine). Brunon, disciple de Gerbert, dut donner l'impulsion aux études, à Châtillon, comme à Langres, où le futur abbé de Saint-Bénigne et archevêque de Lyon, Halinard, qui paraît être de la Maison de Sombernon (E. Petit, I, 117 ; *Bulletin d'hist. et d'archéol. relig. de Dijon*, sept.-oct. 1884), rencontra une quantité de savants (*Annales O. S. B.*, IV, p. 367) ; comme à Dijon, où l'évêque n'eut qu'à seconder le zèle de l'abbé Guillaume.

A l'époque où saint Bernard fit ses études, les chanoines de Châtillon étaient séculiers. Leur école, alors, ressemblait donc aux écoles épiscopales, aux écoles monastiques appelées *exteriores* ou *canonicæ*, mais non aux écoles dites *interiores* ou *scholæ claustri*. Les unes et les autres admettaient nobles et manants ; mais celles-ci étaient réservées aux moines et aux oblats du cloître, tandis que dans celles-là, avec les clercs et les

Digitized by Google

hôtes. L'*oppidum* natal de Tescelin devint le séjour ordinaire de sa femme et de ses enfants. Cette résidence favorisait mieux les intentions d'Aleth, qui voulait suivre de près et au besoin stimuler les progrès de Bernard (1). Aussi bien Gui et Gérard, futurs chevaliers, trouvaient là les moyens de se préparer au métier des armes. Ils pouvaient joindre à l'escrime de fréquentes parties de chasse, à travers les belles et giboyeuses forêts du pays de la *Montagne*, dont Châtillon était le centre, et où la plupart des fiefs étaient aux mains de familles parentes ou amies de la leur. Il y avait là encore un excellent milieu d'éducation. Le chef-lieu de la partie septentrionale du duché de Bourgogne n'avait rien à envier à Dijon, la capitale, pour la culture intellectuelle

aspirants à l'état ecclésiastique séculier, pénétrait l'élément purement laïque.

A l'instigation de saint Bernard et de Guillenc, évêque de Langres, les chanoines de Châtillon embrassèrent (avant 1135) la vie régulière. C'est à cette occasion que fut fondée, au nord-est de l'*oppidum*, dans une vaste prairie située sur la rive gauche de la Seine, l'abbaye de Notre-Dame, devenue, depuis la Révolution, l'hôpital Saint-Pierre.

On croit que cette réforme fut établie au moyen d'une affiliation à l'abbaye d'Arrouaise (Pas-de-Calais, arr. d'Arras), ordre de Saint-Augustin. Les religieux de N.-D. de Châtillon étaient certainement unis à ceux d'Arrouaise au XIIIe siècle (Ms. d'Hocmelle). La chronique d'Albéric de Trois-Fontaines marque à l'année 1087, l'institution de cette congrégation : *Eodem anno, incipit Ordo B. Nicholai de Arroasi quod nos dicimus de Trunco Berengarii ; sub præpositis fuerunt usque ad tempora B. Bernardi Clarevallensis et tunc abbates instituti sunt* (MON. SS. XXIII, 801). L'abbaye de Châtillon étant tombée dans le relâchement, une nouvelle réforme y fut opérée au XVIIe siècle, par l'introduction des Génovéfains.

1. Migne, l. c., col. 228, B ; 471, B). — Le monastère des Feuillants à Châtillon, aujourd'hui le couvent des Ursulines, fut construit sur l'emplacement d'une ancienne maison dite de Saint Bernard. Cette maison, de temps immémorial, passe pour avoir été l'habitation paternelle du saint. Elle est située au pied de la colline sur laquelle s'élève Saint-Vorles, du côté du midi. Détériorée par un incendie, bien avant l'arrivée des Feuillants, elle renfermait encore quelques vieilles bâtisses qui furent comprises dans les substructions du couvent. Là, on montre au pieux visiteur une petite salle souterraine, dont les murs paraissent fort anciens. Elle est ornée d'une statue de saint Bernard, mais sans autel. C'est, dit-on, la chambre où le jeune saint se retirait pour prier. Le P. Legrand se tait au sujet de cette chambre. Mais nous n'examinerons pas en détail la valeur de ces traditions, afin de ne point sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Nous nous contentons de l'assertion générale, à savoir que le couvent actuel des Ursulines, anciennement des Feuillants, occupe l'emplacement de la Maison paternelle de saint Bernard. Cette assertion nous paraît acceptable, vu le culte profond dont Châtillon a toujours entouré la mémoire de l'abbé de Clairvaux.

Digitized by Google

et l'urbanité des mœurs. On connaît les vers où Guillaume le Breton fait l'éloge des habitants de Châtillon :

Nulla quibus toto gens acceptior orbe
Militiâ, sensu, doctrinis, philosophiâ,
Artibus ingenuis, ornatu, veste, nitore (1).

Les premiers biographes ont crayonné le portrait du jeune écolier. Nous traduisons, en élaguant toutefois les passages moins caractéristiques : « L'enfant était rempli de la grâce d'En-Haut, et avait naturellement beaucoup d'esprit. Il répondit promptement au désir qu'avait sa mère de le voir étudier avec succès les Lettres et avancer dans la piété. Ses progrès littéraires furent au-dessus de son âge, et il dépassa tous ses condisciples. Une mortification précoce dans l'usage des choses de ce monde présageait pour l'avenir l'amour de la vie parfaite. Ennemi du luxe, porté au recueillement et à la solitude, âme singulièrement méditative ; d'une incroyable modestie, quand, rarement, il était hors de la maison ; épris d'amour pour Dieu, qu'il priait de conserver pure son enfance ; appliqué à l'étude des Belles-Lettres, en vue surtout de se sendre apte à mieux connaître Dieu par les saintes Ecritures (2) », Bernard, portait déjà au front l'auréole de sa future sainteté. Déjà on pouvait entrevoir le moine, altéré d'immolations ; le grand contemplatif, dont le regard, captivé par les beautés du monde supérieur, ne s'abaisserait plus sur la nature, simple reflet des perfections divines; le docteur, qui puiserait la vérité à sa source la plus haute, dans la parole de Dieu plutôt que dans celle de l'homme, et composerait des écrits tirés et tissus, dit Fénelon, du Saint-Esprit même.

Un trait révèle dans cet enfant une foi éclairée et ré-

1. *Description du Duché de Bourgogne*, par Courtépée, art. Châtillon-sur-Seine.

2. Migne, l. c., col. 228 et 471.

Digitized by Google

solue. Mis au lit par un violent mal de tête, il vit s'approcher de lui une femme qui prétendait le guérir. C'était une sorcière. Dès que le petit malade compris quelle était cette femme, en voyant dans ses mains des objets superstitieux, il poussa des cris indignés, et la força de se retirer. Dieu récompensa le zèle du saint enfant, dit le biographe, car, à l'instant même, son mal disparut (1).

Dans la suite, il fut favorisé d'une grâce plus signalée. On était aux fêtes de Noël. Selon la coutume, tout le monde s'apprêtait pour les Matines et la Messe de minuit. L'heure de commencer l'office se trouva un peu retardée. Bernard, assis, attendait avec les autres fidèles. Or, sa tête s'inclina, et il s'endormit un moment. Soudain, le mystère de Bethléem lui est révélé. Le Verbe enfant lui apparaît, comme s'il fût né à nouveau de la Vierge sa mère, et brillant de cet éclat qui en fait le plus beau des enfants des hommes. Bernard le contemple, et sent son âme entraînée vers lui par un élan bien supérieur à son âge.

Dans le cloître, le saint parlait encore de ce prodige, qui avait fait sur lui une impression profonde. Il croyait que l'heure où l'Enfant Jésus lui était apparu, était l'heure précise de sa naissance (2).

La vision de Noël eut lieu à Châtillon. Mais, où Bernard s'était-il endormi ? Est-ce *in domo patris* (3), comme on lit dans la *Vita 3ª* ? Les textes plus autorisés des *Vitæ 1ª* et *2ª* rattachent le fait à une église ; car ils parlent d'un retard du commencement de l'office, et représentent Bernard *sedentem expectantemque cum cæteris* (4). Cette église, selon la tradition et toutes les vraisemblances, est Saint-Vorles. Une hymne, que l'on trouve, dès

1. Ibid.
2. Ibid. col. 229 et 471.
3. Ibid. col. 525.
4. Ibid. col. 229 et 471.

Digitized by Google

le XIIIe siècle, dans des bréviaires manuscrits de l'abbaye de Clairvaux, rappelle en ces termes la vision de Noël :

Tardant vigiliæ, dormit ad ostium,
Mox venter Mariæ producit Filium (1).

Ce détail particulier, que Bernard se serait endormi à la porte de Saint-Vorles, est resté à Châtillon dans les souvenirs populaires. C'est ce qui fut raconté à Malabaila (2), en 1622 ; c'est ce que répète le P. Legrand (3). On le dit encore aujourd'hui. Mais il paraît étrange qu'une église paroissiale eût été fermée pendant la solennelle vigile de Noël. L'on sait, d'ailleurs, combien vite la tradition s'égare sur des détails d'aussi minime importance. L'historien doit donc s'en tenir au récit authentique des *Vitæ 1a* et *2a*, et simplement placer le fait à l'église de Saint-Vorles.

On vénérait particulièrement, à Saint-Vorles, une image de la Mère de Dieu. L'image était placée dans un petit oratoire souterrain, plus ancien que tout le reste de l'édifice, et désigné sous le nom de *Sainte-Marie du Château* (4). Selon la tradition, c'est dans cet oratoire et devant cette image que Bernard aimait à prier. Rien de

1. *Reliques des trois tombeaux saints de Clairvaux*, par l'abbé Lalore, Troyes, 1877.

2. *Vita del divoto et mellifluo dottore S. Bernardo*, Naples, 1634, p. 13 et 264-265.

3. *L'Histoire saincte de la ville de Châtillon*, par le P. Legrand, 2e partie, p. 128.

4. L'oratoire de Sainte-Marie est la plus ancienne chapelle de Châtillon. Il est situé sous l'extrémité nord du transsept de l'église Saint-Vorles. Voici la description de l'image que l'on y vénérait, description donnée par le P. Legrand, qui l'a vue, car elle ne fut détruite que pendant la tourmente révolutionnaire. « Elle est faite, écrivait le pieux auteur, d'un bois que l'âge a plus noircy que le soleil... Le visage est longuet, les yeux grands sans excès, le nés long, les iouës ni trop enflées ni trop abbatuës, la couleur brune et par l'art et par l'âge ; elle est assise, et tient avec les deux mains le petit Iesus sur son gyron. » (2e partie, p. 161).

Le souvenir de saint Bernard resta attaché à cette chapelle. On prit l'habitude de l'appeler « la chapelle de Monsieur saint Bernard ». C'est le nom qui lui est donné en 1419, dans un titre portant fondation d'une lampe « devant l'image de Notre Dame estant en ladite chapelle dudit Monsieur saint Bernard », par Jean de Noidant, conseiller de Monseigneur le Duc de Bourgogne. (Archiv. de la Côte-d'Or, Titres de N.-D.

Digitized by Google

plus vraisemblable, car le souvenir de la vision de Noël dut souvent ramener le jeune écolier au pied de l'autel de la Vierge-Mère. Il commença donc à puiser là cette ardente dévotion qui lui valut le titre de *Citharista Mariæ*.

Cependant, la naissance de nouveaux enfants était venue réjouir encore le foyer de Tescelin et d'Aleth. Après Bernard, était née une fille, Hombeline, puis trois fils, André, Barthélemy et Nivard (1). La B. Aleth les éleva avec les mêmes soins que leurs aînés.

Aucun des trois derniers fils ne fut appliqué spécialement à l'étude des Lettres, mais on les prépara pour le métier des armes. Leur mère pourtant, avec une discrétion pleine de tact, par l'exemple plutôt que par la parole, leur insinua une autre voie. Elle ne se contenta plus des vertus par lesquelles, vivant au milieu du monde, elle s'honorait elle-même en même temps qu'elle honorait sa maison. La vie monastique devint son idéal. Elle en embrassa les saintes pratiques, sans omettre ses devoirs d'épouse et de mère. On la vit, dès lors, plus mortifiée à table, plus simple dans sa parure; elle fuyait les fêtes mondaines; elle se laissait moins absorber par les choses terrestres. Elle s'adonna aux jeûnes, aux veilles, à l'oraison, et, ne pouvant être littéralement une religieuse, elle rachetait ce qui lui manquait de cette profession si enviée, par ses aumônes et d'autres œuvres de miséricorde. C'est ainsi, dit le biographe, qu'elle s'engagea la première dans les sentiers où devaient la suivre ses enfants et son époux (2).

de Châtillon, cahier n° 112, intitulé : Chartes pour la cure de Châtillon, p. 19). Dans la suite, elle fut agrandie, au levant, par une construction à peu près de même dimension que l'ancienne. Profanée à la Révolution, la chapelle Saint-Bernard a été rendue au culte en 1854.

C'est à l'image dépeinte par le P. Legrand, que l'on attribuait le prodige de la lactation, et l'on rapportait ce prodige au temps de l'adolescence de saint Bernard. Nous n'avons aucun document qui permette de réviser le jugement porté sur cette tradition par Mabillon et les Bollandistes.

1. Migne, l. c., col. 536.
2. Ibid, col. 229, D.

Digitized by Google

Il est facile de se représenter quel spectacle offrait, dans son intérieur domestique ou parmi la société, la famille seigneuriale de Fontaines. Arrêtons-nous à la considérer, quand plane sur elle, à l'insu de tous, la menace d'un deuil foudroyant : Aleth va mourir, mais rien ne le fait craindre, et Dieu seul le prévoit.

C'était vers l'an 1107. Bernard allait avoir dix-sept ans (1). Il avait parcouru, ou peu s'en fallait, le double cycle du *Trivium* et du *Quadrivium*. On sait que la série des connaissances désignées sous ces noms répond quelque peu à l'ensemble des matières étudiées par nos aspirants aux deux baccalauréats. Le génie précoce de Bernard, sa diligence au travail, le soin qu'avait pris sa mère de le mettre de bonne heure aux écoles, tout fait croire que, comme d'autres célébrités de son époque, il fut, vers sa dix-huitième année, très instruit *in trivialibus et quadrivialibus*. Un esprit très vif, une élocu-

1. On ne peut fixer qu'approximativement la date de la mort de la B. Aleth. Manrique s'est déterminé pour l'année 1105, et Le Nain pour l'année 1110. Nous pensons qu'une date intermédiaire, comme 1107, se rapproche davantage de la vérité.

En effet, la première base de ce calcul chronologique est le texte des *Vitæ 1ª et 2ª*, ainsi conçu : *Cum autem aliquanto tempore evoluto, proficiens ætate et gratia apud Deum et homines, puer Bernardus* DE PUERITIA TRANSIRET IN ADOLESCENTIAM, *mater ejus*, LIBERIS FIDELITER EDUCATIS ET VIAS SÆCULI INGREDIENTIBUS, *quasi peractis omnibus quæ sua erant, feliciter migravit ad Dominum... Ex hoc Bernardus* SUO JAM MORE, SUO JURE *victitare incipiens, eleganti corpore,.. acri ingenio præditus, magnæ spei adolescens prædicabatur*. Or, la date de 1110, qui donnerait à Bernard dix-neuf ans accomplis, répond mal à ces expressions : *Cum de pueritia transiret in adolescentiam*. A ce point de vue, la date de 1105 serait préférable. Mais, d'autre part, quand Aleth mourut, elle avait achevé de remplir sa tâche pour l'éducation de ses enfants : les derniers n'étaient donc plus tout à fait en bas-âge. Puis, après son décès, Bernard commença à s'appartenir et à se diriger lui-même : est-il possible de se représenter comme hors de tutelle un enfant de quatorze ans, faisant ses études ? Il faut donc revenir en deçà de 1105.

Ajoutons encore deux observations. Suivant la *Vita 3ª*, Bernard entretint son oncle Gaudri de son dessein de quitter le monde, *cum vicesimo appropinquaret ætatis anno* (Bibl. nation. cod. lat. 17639, Bouhier 69 bis, fol. 3). Il avait donc un peu vu le monde préalablement. De plus, Jean l'Ermite parle d'apparitions de la B. Aleth se produisant pendant cinq années avant l'entrée de ses fils en religion (Migne, l. c., col. 539, B). Cet auteur exagère le nombre des apparitions : c'est le côté qui prêtait à la légende. Mais n'est-il pas exact en mettant cinq ans d'intervalle entre le décès d'Aleth et le départ de ses enfants pour Cîteaux ? N'est-ce point ce que l'on doit conclure, si l'on confronte les textes des quatre *Vitæ* ?

Telles sont les raisons qui nous ont fait adopter la date de 1107.

Digitized by Google

tion facile donnaient du relief à son savoir. Cette aménité de caractère et cette modestie pleine de sens qu'il avait toujours montrées, le préservaient de la morgue inconsciente, de la vanité naïve, écueils de l'adolescent noble et lettré. Ses avantages physiques répondaient à ses qualités intellectuelles et morales. Il ressemblait assez au jeune baron dont Léon Gautier trace le séduisant portrait (1). La stature était moins grande, la démarche plus posée, les manières plus douces ; une élégante distinction prédominait dans l'ensemble de la physionomie, au lieu de la force musculaire d'un futur athlète des tournois. Mais, de ce jeune baron idéal, Bernard avait les cheveux blonds, le visage régulier et *traitis*, la peau d'une extrême finesse, le teint blanc, les joues légèrement colorées. Plus que lui il avait le regard pur et limpide : c'était la pureté de l'ange, la simplicité de la colombe (2). Son front était droit, peu élevé, mais brillait d'un reflet qui venait du commerce habituel avec Dieu (3). En un mot, c'était la beauté d'une âme

1. *La Chevalerie*, 1884, p. 205.

2. Migne, l. c., col. 303, C.

3. Le portrait que nous traçons de Bernard adolescent, n'est point fantaisiste. Les détails, sauf une exception, sont tous empruntés aux textes des anciens biographes : col. 230, 303, 472. Quant au détail complémentaire, joint à ceux que fournissent les biographes, il est tiré de la configuration du chef de saint Bernard.

Vers 1332, cette relique insigne, détachée du corps, avait été déposée dans un buste en vermeil, représentant le saint abbé. Ce buste était un chef-d'œuvre d'orfèvrerie, où l'on s'était appliqué à reproduire le portrait traditionnel du saint. Meglinger en parle en ces termes : *Vultus mellifui Patris, et* EX EFFIGIE PASSIM OBVIA *notus, et hic tam concinne elaboratus, intimas omnium pectorum medullas commovit* (Migne, l. c., col. 1601, B). C'était, relique et reliquaire, l'un des plus précieux ornements du trésor de Clairvaux.

Un inventaire de la sacristie de Clairvaux, rédigé en 1741 par Dom Guyton, renferme cette note concernant la relique : « Au chef de saint Bernard, il manque un des temples (tempes) à droite; point de mâchoire inférieure, vers laquelle il paraît qu'on a scié et levé quelques morceaux. *Ce chef est long, le front est peu élevé, l'occiput assez relevé.* »

Lorsque la Révolution éclata, le buste de saint Bernard fut d'abord épargné pendant quelque temps. Ensuite, il fut brisé à coups de marteau et envoyé à l'Hôtel des Monnaies le 3 décembre 1791. Mais, dès la fin de 1790, Louis-Marie Rocourt, dernier abbé de Clairvaux, avait retiré la relique. Il en avait même détaché des fragments, ce qu'il continua de faire, soit avant qu'il eût quitté l'abbaye, soit après, car, en allant habiter Bar-sur-Aube, il emporta avec lui le chef de saint Bernard. Enfin,

Digitized by Google

chevaleresque, imprégnée de douceur autant que de force, illuminée d'un rayon du ciel, et se révélant sous la transparence de sa délicate enveloppe (1).

A côté de Bernard, ses frères jetaient moins d'éclat. Il est impossible de peindre une à une ces physionomies diverses avec les seules données que l'on possède, et nous laissons M. l'abbé Jobin rassembler les documents qui permettront, du moins, de dessiner les caractères. A l'époque où nous prenons les membres de la famille de Fontaines pour les encadrer tous dans un même tableau, Gui et Gérard devaient être adoubés chevaliers (2). Hombeline avait environ quinze ans. André et Barthélemy étaient damoiseaux. Nivard avait quitté le giron

le 1er octobre 1813, Dom Rocourt donna ce qui restait de la précieuse relique, au baron Cafarelli, préfet de l'Aube, et celui-ci en fit présent à la cathédrale de Troyes, le 24 décembre de la même année.

C'est ainsi que le chef de saint Bernard fait maintenant partie du trésor de la cathédrale de Troyes. Mais, par suite des morcellements successifs qui ont eu lieu, toute la boîte cranienne a disparu; il ne reste plus que le *facies*, comprenant l'os frontal et les deux maxillaires supérieurs. L'os frontal est trop limité aujourd'hui pour avoir conservé tout son cachet; on voit seulement que le front était droit avec deux proéminences marquées au-dessus des sourcils. Voir *Lettre sur les reliques de S. Bernard et de S. Malachie*, par Ph. Guignard, Migne, l. c., col. 1661; et *Recherches sur le chef de S. Bernard*, par l'abbé Lalore, Troyes, 1878.

1. Les portraits traditionnels de saint Bernard, comme celui que nous avons reproduit (voir *Planche 1*), ne peuvent rendre la beauté du jeune gentilhomme. A peine entré dans le cloître, en effet, Bernard embrassa avec tant d'ardeur les pratiques de la pénitence que son corps fut vite exténué. Les biographes parlent maintes fois de son épuisement physique. Ils font particulièrement ressortir cet épuisement, en racontant la première entrevue avec Guillaume de Champeaux. Ils nous dépeignent, en cette circonstance, le jeune abbé déjà *exesi corporis et moribundi, habitu quoque despicabilis* (Migne, l. c., col. 245, C). Les portraits de saint Bernard, qui le représentent dans la maturité de l'âge, après tant de travaux et de souffrances, ne nous offrent donc que des traits amaigris, à demi effacés, où la mort commence à marquer son empreinte. Mais, si l'on analyse cette physionomie, on pourra, comme Guillaume de Champeaux, découvrir sous la frêle enveloppe une grande âme. A travers cette sérénité de visage, *serenus vultu*, cet air simple et modeste, *modestus habitu*, ces rides profondes, *in vase contrito penitus et undique conquassato* (col. 303), on verra percer la puissante énergie du caractère. Cf. col. 1743, C.

2. L'adoubement militaire se faisait de bonne heure au commencement du XIIe siècle. Nous en trouvons une preuve dans les biographies mêmes de saint Bernard. André était déjà chevalier dès le début de l'année 1113. Or il n'avait que dix-neuf ans, puisque Bernard en avait alors à peine vingt-deux. Il y a donc lieu de croire que Gui et Gérard lui-même, *miles in armis strenuus* (col. 233), avaient déjà ceint l'épée vers 1107.

Digitized by Google

maternel, et l'on devait commencer à le jucher sur les gros destriers de son père ou de ses frères.

Tous ces enfants s'aimaient. On en saisit la preuve dans ce cri du jeune André, promettant à Bernard de le suivre à Cîteaux : « Alors, faites en sorte que pas un de nos frères ne reste dans le monde ; ou bien, divisez-moi en deux, car je ne pourrai vivre séparé ni d'eux, ni de vous » (1). Une sympathie plus profonde unissait particulièrement Bernard et Gérard. On sait avec quelles larmes l'abbé de Clairvaux pleura la mort de Gérard. On a lu l'éloquente oraison funèbre que lui arracha sa douleur, au milieu de l'explication du *Cantique des cantiques*. Nous n'en rappelons que ces simples mots : *Girardum lugeo : Girardus est in causa, frater carne, sed proximus spiritu, socius proposito. Adhæsit anima mea animæ illius; et unam fecit de duabus, non consanguinitas, sed unanimitas* (2).

Lorsque Tescelin contemplait à ses côtés la vertueuse Aleth et tous ceux qu'elle lui avait donnés, le preux chevalier devait se sentir ému et bénir le Ciel. Pour lui, se réalisait la promesse prophétique que fait le Psalmiste au mari craignant Dieu : « Ton épouse est semblable à un cep d'une riche fécondité ; tes enfants, comme de jeunes plants d'oliviers, font cercle autour de ta table (3)».

Et quand la noble famille se rendait, tout entière, aux moûtiers voisins de ses habitations : à Saint-Vorles, si l'on demeurait à Châtillon ; à Saint-Ambrosinien ou Saint-Martin-des-Champs, si l'on était à Fontaines ; quand Tescelin, avec Gui, Gérard, André, Barthélemy et la suite ordinaire des hommes d'armes, s'en allait à la cour ducale ou dans quelque château ; les serfs que l'on rencontrait sur le chemin, devaient se montrer fiers de la prospérité de leurs maîtres. Ils

1. Opuscula quatuor *Petri Chiffletii*, p. 173.
2. *In cant. sermo* XXVI, n° 8-9.
3. *Ps.* 127.

Digitized by Google

avaient raison. Non seulement le seigneur de Fontaines ne les rançonnait pas, mais d'abondantes aumônes leur étaient distribuées par ses mains, par celles de son épouse, par celles de leurs enfants. Bernard, tout petit, se cachait déjà pour donner aux pauvres l'argent qu'il avait (1).

Quels pouvaient être les hôtes habitués de la famille? C'étaient les quatre frères d'Aleth : Renard, seigneur de Montbard, et sa femme Aenor ; André de Montbard, futur soldat du Temple ; Milon, seigneur de Pouilly-lès-Molesme; Gaudri, seigneur de Touillon (2). C'était une sœur d'Aleth, avec son jeune fils Robert, dit le neveu de saint Bernard. (3). C'étaient des cousins, comme Gauthier, Renier, Nivard et Godefroi de la Roche, avec Agnès, leur sœur, qui fut la première abbesse du Puits-d'Orbe ; comme Jobert le Roux de Châtillon et sa femme, Lucie de Beaune ; ou, enfin, des amis appartenant aux diverses maisons féodales de Bourgogne et de Champagne. Bernard, dès l'enfance, noua les liens les plus intimes avec Godefroi de la Roche, son condisciple aux écoles de Saint-Vorles (4). Il eut aussi des

1. Migne, l. c., col. 229, C; 472, B.

2. Ibid. col. 1517 et suiv. — Chifflet introduit dans son tableau généalogique de la Maison de Montbard « Diane épouse de Othon de Châtillon. » Mais le document sur lequel il se base, n'offre pas de garantie. Ce document est un inventaire fautif des titres de la Maison de Saffres (col. 1485), et dont l'inexactitude est relevée par Chifflet lui-même (col. 1503, C D ; 1531, A).

3. Ibid. col. 537, D.

4. Ibid. col. 469, B. Voir E. Petit, I, 324, et Archiv. de la Côte-d'Or, H, 1028, Puits-d'Orbe, Aignay. — Nous avons déjà noté que cette famille seigneuriale dite de la Roche à laquelle appartient Godefroi, avait des biens sur Fain-lès-Montbard. Elle possédait ces biens avant les alliances matrimoniales contractées par Gauthier et Renier avec la Maison de Montbard. On lit en effet, dans la Chron. de Hugues de Flavigny, à l'année 1096 : *Hagano etiam de Roca noster factus, vidente Raynaldo avunculo suo, calumpniam feodi sui Finium Deo et Sto Præjecto et nobis dimisit* (Mon. SS. VIII, p. 476, n° 25). Renaud de la Roche, cité ici, figure encore dans la même chron. à l'année 1097 (p. 477, n° 10) comme garant d'*Hildegarius* de Gurgy dans un acte passé à Cône, dépendance de Quemigny-sur-Seine ; et à l'année 1099 (p. 478, n° 5), comme l'un des vassaux de l'abbé de Flavigny. Aganon et Renaud doivent être des ascendants, sinon directs, au moins collatéraux de Godefroi et de ses frères. Ceux-ci avaient des biens patrimoniaux sur Aubepierre, et dans la région de Gurgy, Lucey, Lachaume (Cartul. de Longuay, p. 93, 142). Avant 1145, l'abbaye de N.-D. de Châtillon reçut en don

Digitized by Google

relations étroites avec Hugues de Mâcon, malgré l'âge plus avancé de celui-ci (1). Hugues était un clerc séculier, de noble extraction et fort riche.

Ainsi la félicité régnait dans la maison de Tescelin et d'Aleth. L'épreuve ne l'avait pas encore visitée, mais elle était proche. La voici venir à l'improviste.

On était à la fin d'août, et le château de Fontaines abritait ses hôtes. Au moyen-âge, il y avait, comme aujourd'hui, des vacances pour les écoliers. Cette interruption des études rendait Bernard et sa mère au donjon seigneurial, pour un temps notable, et groupait naturellement autour d'eux la famille entière.

Nous traduisons le récit de Jean l'Ermite, avec une légère paraphrase explicative.

« Il est, dit-il, une chose bien digne d'être rapportée, une chose merveilleuse, et que je n'ai point apprise sans être saisi d'admiration. Je la tiens d'un abbé pénétré de l'esprit de son saint état, qui vécut plus de soixante-sept ans dans le cloître. Je veux parler de l'abbé Robert neveu d'Aleth par sa sœur, et à qui s'adresse la lettre première du recueil des lettres du B. Bernard.

« La mère de notre saint abbé — me dit donc Robert — était une femme des plus religieuses. Chaque année, le jour de Saint-Ambrosinien, elle réunissait une quantité de clercs, afin que la fête fut mieux solennisée, puis elle leur donnait à dîner avec une sorte de munificence (2). Ainsi se proposait-elle d'honorer le patron de

molendinum de Empiliaco quod est juxta pontem, a Guillema sorore Godefridi cum consensu filiorum et nepotum suorum (Archiv. de la Côte-d'Or, Cartul. d'Hocmelle, fol. 83 r°). Le seul Godefroi nommé dans la charte est l'évêque de Langres.

1. Ibid. col. 658, B.

2. On lit dans l'*Inventaire* du Feuillant Louis Gellain, p. 115 : « Par contrat du dernier décembre 1618 reçu Carrey notaire à Dijon, nous avons acquis d'Adrien Artault procureur au Parlement, tant en son nom que comme procureur spécial de Dame Bernarde Renauldot, mère et tutrice de Louis et Claude Charpy ses enfans, une maison située au village de Fontaines rue des Puits, avec un jardin derrière la ditte maison, donnant le tout de levant et de midi sur deux rues... Si on

Digitized by Google

Fontaines et en lui tous les saints, la sainte Vierge et Dieu même. Or Dieu la récompensa de sa dévotion. Une certaine année, Il lui révéla, un peu avant la fête, qu'elle devait mourir le jour où on la célébrerait. Aleth fit part de cette révélation à son mari, à ses enfants, à toute sa maison. On ne l'écouta qu'avec beaucoup d'étonnement, on ne la voulut point croire ; mais l'étonnement ne tarda pas à augmenter. La veille de la fête, Aleth est atteinte de la fièvre. Le jour même, après la célébration de la messe, elle demande très dévotement à recevoir l'Eucharistie et l'Extrême-Onction. On accède à ses désirs. Les sacrements reçus, elle fait convier tous les clercs au dîner d'usage, puis elle mande auprès d'elle Gui, l'aîné de ses enfants — Sitôt le repas terminé, dit-elle, ne manquez pas de rassembler les clercs dans ma chambre — Gui obéit pieusement à sa mère. Les clercs arrivent, ils entourent le lit de la malade. Alors la servante de Dieu leur annonce, avec une grande consolation intérieure, que sa mort est imminente. On se met en prière, on commence les Litanies : Aleth joint sa voix à celle des clercs. Lorsqu'on arrive à cette invocation : *Per Passionem et Crucem tuam libera eam Domine,* elle essaie encore de la prononcer, et aussitôt, élevant la main pour se signer du signe de la croix, elle rend doucement son âme à Dieu... Sa main resta levée dans cette pieuse attitude, et ce fut un sujet d'admiration pour tous ceux qui étaient présents.

« Dès que la nouvelle de cette mort se fut répandue, l'abbé de Saint-Bénigne, Jarenton, homme extrêmement vénérable, s'empressa d'accourir à Fontaines et de réclamer le corps sacré d'Aleth, regardant ses restes mortels comme un glorieux trésor. Il obtint ce qu'il était venu solliciter, grâce à la considération dont il

veut en croire la tradition, cette maison est celle ou sainte Alethe mère de saint Bernard rassemblait de tems a autres et surtout le premier de septembre, les ecclésiastiques des environs. » Voir *Planche 9*.

Digitized by Google

jouissait, grâce aussi à la bienveillance des enfants de la défunte. Alors, le précieux fardeau, placé sur les épaules des moines, fut conduit à Dijon, au milieu d'un grand deuil. De Dijon, tout le peuple se porta en foule au devant du cortège, avec des croix et des cierges. Chacun témoignait sa vénération pour les vertus d'Aleth; chacun se félicitait d'avoir à garder son tombeau. C'est ainsi que la dépouille sacrée fut portée jusqu'à la basilique du très saint et très illustre martyr Bénigne, où elle fut inhumée avec de grands honneurs (1) ».

Bien que Jean l'Ermite aime trop le panégyrique et la légende, il n'y a cependant pas lieu de récuser le récit que nous venons de lui emprunter. Ce récit, en effet, a pour premier auteur un neveu de la B. Aleth. Il se trouve, en substance, dans les deux biographies les plus autorisées. L'inhumation d'Aleth à Saint-Bénigne n'a d'ailleurs jamais été contestée. Qui verrait une contestation sérieuse dans les raisonnements dénués de sens critique que fait le P. Legrand, pour transporter ces évènements à Châtillon ?

Le lieu de cette sépulture fut la crypte de la basilique, *inferior ecclesia*. C'est ce qu'attestent les traditions de l'abbaye. On peut voir dans divers ouvrages et spécialement dans les *Annales* de Mabillon (2), la des-

1. Migne, l. c., col. 537-539.

2. *Annales O. S. B.* t. IV, p. 152. — Nous renvoyons aux plans donnés dans les *Annales* plutôt qu'à la description que l'on y trouve. Une description meilleure est celle de Dom Plancher (Tome I). Meilleurs également les plans de celui-ci, mais ils ne représentent que quatre des sépultures de la crypte et sans indiquer les noms, sauf pour saint Bénigne. Relativement aux vocables des autels, les désignations sont les mêmes dans les dessins de Mabillon que que dans ceux de Dom Plancher. Alors, puisque les vocables des autels sont fidèlement indiqués sur les plans de Mabillon, il est à présumer qu'il y a la même exactitude dans l'indication des noms des tombeaux. Une autre garantie de cette exactitude, c'est que sur les plans des *Annales* les tombeaux portent le même numérotage que dans la liste des *sepulchra* mentionnée un peu plus bas. Enfin, la place assignée à la sépulture de la B. Aleth est conforme aux renseignements fournis à Mabillon par Dom Thomas Le Roy, religieux de Saint-Bénigne, et dont voici la teneur : « La B. Alethe, mère de saint Bernard. La tradition nous apprend que le tombeau que l'on trouve à main gauche entrant dans la Rotonde, est de cette illustre matrone. » Archiv. de la Côte-d'Or, MS n° 124, original, p. 85. On entrait, en effet, directement, dans l'étage inférieur de la Rotonde par un

Digitized by Google

cription et plusieurs plans de la basilique de Saint-Bénigne. L'un de ces plans donne l'emplacement du tombeau de la B. Aleth. Ce tombeau était dans les caveaux de la Rotonde, édifice à triple étage, situé au chevet du monument et flanqué de deux tours avec escaliers à vis, l'une au nord, l'autre au midi. Le sépulcre dit de la mère de saint Bernard se trouvait du côté du nord, près de l'escalier et à main gauche en entrant, quand on pénétrait par là dans la rotonde inférieure. Il est mentionné en ces termes, parmi les dix-neuf *sepulchra inferioris ecclesiæ,* dans la liste des *personnes illustres enterrées dans Saint-Bénigne*, liste dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale (1), et qui a été publiée par M. Gabriel Dumay (2): *Sepulchrum Alasyæ, sive Alydis, matris divi Bernardi abbatis Clarevallis, hic sepultæ, ex ejusdem S^ti vita, auctore Johanne Heremita, et aliis nobis ex traditione notum.* On sait que les ossements de la B. Aleth, furent transférés dans l'abbaye de Clairvaux, l'an 1250, par les soins d'Etienne de Lexington, abbé de ce monastère (3).

couloir traversant le bas de la tour septentrionale et débouchant à l'intérieur près du pied de l'escalier. Cette entrée est visible aujour d'hui, à cause des fouilles et des travaux que l'on exécute, et dont nous parlons dans une note suivante.

1. Bibl. nat., Bourgogne, t. XIV, fol. 158 et suiv. — On trouve également cette liste des sépultures à la Bibliothèque des Archiv. de la Côte-d'Or, ms n° 124, p. 267.

2. *Epigraphie bourguignonne, église et abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, par Gabriel Dumay, 1882, p. 183-187.

3. Migne, l. c., col. 1767, A; 1687, B; 1690, B. — On sait encore que les tombeaux saints ou vénérables de Clairvaux ont entièrement disparu. Lorsque l'on transféra les restes de la B. Aleth dans cette abbaye, ne laissa-t-on pas quelques-uns de ses ossements dans sa primitive sépulture, à Saint-Bénigne ? Nous ne connaissons sur ce point que cette note des moines de Saint-Bénigne : « Le 14e jour du mois d'avril de l'année 1250 doit être marqué d'un caractère de deuil pour nous et de réjouissance pour l'abbaye de Clairvaux qui gagna ce que nous perdîmes, le corps de la B. Alethe, mère de S. Bernard. (Son tombeau, ses cendres, et peut-être de ses ossements sont demeurés dans notre sanctuaire la rotonde inférieure) » Archiv. de la Côte-d'Or, recueil de D. Thomas Le Roy, n° 124, p. 62 D'ailleurs, la rotonde de Saint-Bénigne a été elle-même détruite pendant la Révolution. Elle fut mise en adjudication vers la fin de 1791, puis, le 20 février suivant, les ouvriers furent appelés pour la démolir. Les deux étages supérieurs furent rasés. Quant à l'étage inférieur, on le laissa subsister, mais à la fin on le remplit de décombres, ainsi que le martyrium renfer-

Digitized by Google

Le fait de la sépulture d'Aleth dans la crypte de Saint-Bénigne est une preuve de la réputation de sainteté dont jouissait la vertueuse châtelaine. Car, avec l'antique sarcophage de l'apôtre des Lingons et des Eduens, cette crypte ne renfermait que les tombeaux de personnages honorés comme saints ou, du moins, dont la mémoire était entourée d'une grande vénération (1).

mant le tombeau du saint et les autres parties de la crypte demeurées accessibles jusque là. Voir *Diction. de l'architecture française*, par Viollet-le-Duc, t. IV, p. 452 et suiv. — *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de Saint-Bénigne*, par l'abbé Bougaud, décédé évêque de Laval. — Bientôt, il se fit l'oubli le plus complet sur le monument si remarquable de l'abbé Guillaume et sur la Confession de saint Bénigne. Ce n'est qu'au milieu de ce siècle, lors de la construction d'une sacristie à la cathédrale, que l'on vit reparaître, dans les fouilles exécutées à cette occasion, les restes de la crypte y compris l'étage inférieur de la rotonde. Maintenant, ces précieux débris, consolidés, visibles, sont redevenus l'objet de l'attention des savants et de la vénération populaire. Le tombeau de saint Bénigne entièrement déblayé, laisse voir, posé en contre-bas du sol de la crypte, le fond de l'auge funéraire qui reçut la dépouille du martyr. Mais aucun signe commémoratif ne rappelle plus aux visiteurs ni l'endroit ni le nom des autres sépultures. On vient d'entreprendre, en 1890, une restauration plus complète de cet édifice, que Viollet-le-Duc déclare unique en France. Les travaux s'exécutent sous l'intelligente direction de M. Suisse, architecte diocésain. On met à jour, en ce moment, pour les étudier et les conserver, les soubassements de la chapelle rectangulaire, attenante à la rotonde du côté du levant, et qui remonterait au VIe siècle, suivant Dom Plancher. La bâtisse que l'on retrouve, est, semble-t-il, beaucoup plus ancienne que celle des parties adjacentes de la rotonde.

1. *Epigraphie bourguignonne...*, p. 183-185. — Dans le recueil de D. Le Roy, déjà plusieurs fois cité, on lit p. 39 : « Le grand nombre de saints qui ont sanctifié (ce lieu) ou qui se sont sanctifié dans ce monastère, a fourni le dessin d'un très ancien tableau où ils sont représentés, et au-dessus il y avait ces deux vers en caractères gothiques :

Quisquis scire cupis quibus hoc sit nobile sanctis
Cœnobium fultum, super hæc tu dirige vultum.

« On ne sait ce qu'est devenu ce monument de sainteté prisé comme un trésor par un savant qui dit en avoir tiré un crayon sur le papier dans notre église, où il l'a vu suspendu à un pilier à une chaîne de fer, environ l'an 1630. Heureusement pour nous, après des recherches de l'original, longues et inutiles, on en a recouvré une copie que l'on doit au zèle des RR. PP. Feuillants de Fontaines, qui l'ont fait faire sur l'original perdu... » Suit un renvoi à la page 87, où se trouvent ces nouveaux détails : « Il est à noter que dans la copie de l'ancien tableau énoncé, tirée très fidèlement sur celle des RR. PP. Feuillants, on a mis au bas du tableau, à la place de S. Bernard et ses frères revêtus en Feuillants, l'évêque Garnier et les figures des ducs ou comtes et comtesses enterrés dans Saint-Bénigne. Aux quatre coins du tableau, au lieu des Histoires d'Alethe, on y a peint le portrait du cardinal de Givry, et à sa gauche, Alexandre de Montagu ; au bas, l'abbé Jarenton, et pour regard, l'abbé Pierre. »

Si nous parlons de ce tableau, c'est parce que la B. Aleth y était représentée, ce qui est une nouvelle preuve de la vénération permanente dont l'abbaye entoura sa mémoire.

Les deux copies conservées disparurent à leur tour pendant la Révo-

Digitized by Google

Cette juste observation avait frappé Manrique: on la trouve au fond du discours qu'il prête à l'abbé Jarenton, lorsque celui-ci demande le corps de la B. Aleth (1).

Le jour de la mort d'Aleth fut le 1er septembre, auquel on célébrait, à Fontaines, la fête de saint Ambrosinien, et, si plusieurs auteurs ont indiqué le 4 avril, c'est que l'on a confondu saint Ambrosinien avec saint Ambroise de Milan, comme nous l'avons rappelé ailleurs (2).

Grande fut donc l'épreuve qui venait de fondre sur la maison seigneuriale de Fontaines. Bien qu'Aleth fût morte de la mort des saints, bien que sa protection ne

lution. Celle des Feuillants ne s'est point retrouvée. Celle de Saint-Bénigne fut découverte par M. l'abbé Bougaud, sur l'étalage d'un bouquiniste, à Dijon, le 29 septembre 1854. Achetée aussitôt par Mgr Rivet, cette précieuse copie fut placée dans la galerie du palais épiscopal, où on la voit encore. Une troisième copie, tirée sur celle qui venait d'être recouvrée ainsi, orne la salle capitulaire, à la sacristie de Saint-Bénigne (*Etude hist. et critiq...*, p. 324).

Ce tableau représente une sorte d'arbre généalogique portant au centre saint Bénigne, et tout autour, sur les branches, dix-neuf médaillons renfermant autant de personnages qualifiés du titre de saint. En donnant leurs noms, M. Bougaud a omis celui de l'abbé Halinard. L'inscription est en caractères romains, elle couvre un ruban qui décrit un ovale autour de l'arbre, et elle commence en bas, à main droite des personnages représentés. En voici le texte : *Magna insignis monasterii divi Benigni divionensis martiris luminaria ex veterr. ms Benigniano* † *Quisquis scire cupis quibus hoc sit nobile sanctis cœnobium fultum, super hæc tu dirige vultum.*

La première partie de cette inscription ne fut-elle pas ajoutée par les Feuillants ? On est tenté de le croire, vu la différence de style, vu aussi les notes des Bénédictins que nous venons de transcrire. D'ailleurs, les religieux de Fontaines ne copièrent pas avec une scrupuleuse exactitude le tableau de Saint-Bénigne, puisqu'ils y introduisirent saint Bernard et ses frères, et qu'ils y firent représenter des traits de la vie de la B. Aleth. Il est donc impossible de juger à quelle époque pouvait remonter l'original, d'après les copies qui nous restent.

Une longue inscription sur marbre, datée de 1668, se lisait dans la crypte de Saint-Bénigne. Elle a été publiée en 1709 dans l'*Office propre de saint Bénigne* (Dijon, de Fay, p. 90), rééditée en 1882 dans l'*Epigraphie bourguignonne* (p. 202), et se trouve aussi dans le ms de la Bibl. des Archiv. de la Côte-d'Or, inscrit S T, n° 121, p. 75. Elle débute ainsi : *D. O. M. et æternæ SS. memoriæ quorum sacra corpora sub hac mole quiescunt.* Voici quelques mots de la conclusion :

Non potuit exiguo marmore comprehendi
progenies omnis, quam ædibus amplissimis
alma tellus complecti non valuit.
Dedit enim clarevallensibus matrem Aletam,
ut nihil de te cæteris moneam.

1. Ad an. 1105.
2. Migne, l. c., col. 1393 et suiv.

Digitized by Google

dût point manquer à sa famille, cependant cette protection devenait invisible et, partant, moins sentie. Bernard, surtout, perdait l'ange tutélaire qui avait reçu les confidences du Ciel sur sa destinée, et qui le dirigeait sûrement au but, avec l'aimable tenacité d'une mère. Sans doute, le souvenir des soins privilégiés dont il avait été l'objet, et le degré qu'avait atteint en lui l'amour filial au milieu d'un dévouement si expressif, fixèrent pour jamais devant les yeux de son âme l'image de la vénérée défunte. Il est juste de penser qu'il se rappela chaque jour ses conseils en priant pour elle. Car, cinq ans plus tard, pendant son noviciat, il récitait encore tous les jours, les sept psaumes de la Pénitence à l'intention de sa mère (1). Et tout à l'heure, nous rencontrerons la preuve d'une réminiscence très vivace. Néanmoins, il se trouva dépourvu de cette ferme direction qui, jusque-là, lui avait tracé sa voie; il fut livré à lui-même. C'est ce que remarque formellement le biographe : *suo jam more, suo jure victitare incipiens* (2).

Toute vocation surnaturelle, la plus extraordinaire comme la plus commune, veut être librement suivie. Aleth aurait-elle pu méconnaître ce principe ? Aurait-elle pu laisser trop peu d'indépendance à Bernard dans sa résolution définitive touchant son avenir ? Faudrait-il voir, là, le motif providentiel du décès prématuré d'Aleth ? Nous ne le pensons pas. Mais, autant que l'on peut pénétrer les secrets d'En-Haut, voici une explication meilleure. La mission de Bernard était de se jeter, à corps perdu, dans les immolations du cloître, d'y entraîner à sa suite une foule d'imitateurs et, par un merveilleux épanouissement de la vie évangélique, de porter remède aux plaies intellectuelles et morales de son époque. Or, il fallait que le jeune gentilhomme entrevît un instant ces plaies et que, par un léger contact, il comprît le péril

1. Ibid. col. 1332, C.
2. Ibid. col. 230, B.

Digitized by Google

de la science infatuée d'elle-même, les dangers de la vie du siècle. C'est à ce contact, en effet, les biographes l'attestent, que Bernard, dont la volonté était douée d'une élasticité et d'une énergie si remarquables, s'élança d'un bond jusqu'au sommet de la perfection. Mais, ce rapide passage au milieu du monde, pendant lequel il en effleura les sentiers plutôt qu'il n'y marcha réellement, Aleth ne l'eût point permis. Elle ne l'eût point permis, car elle eût rempli son devoir de mère. Quelque sûre qu'elle soit de la vertu de son fils adolescent, jamais une mère, si elle a le sens chrétien, ne lui laissera volontiers cotoyer les abîmes.

Mais nous avons tort, peut-être, de toucher aux raisons providentielles des faits qui nous occupent. Notre programme est plus restreint, et ne s'étend pas au delà de l'historicité de ces faits.

Quelle fut l'occupation de Bernard pendant les années qui suivirent la mort de sa mère? Les a-t-il consacrées aux études philosophiques et théologiques ? Ses biographes n'apprennent rien de précis à ce sujet. Ils rapportent un mot plaisant que le saint répétait plus tard, disant dans l'abandon de l'amitié : Je n'eus jamais d'autres maîtres, que les chênes et les hêtres (1).

Mais on saisit l'idée qui se cache sous ce mot pittoresque. Il peut contenir une allusion charmante au parti que prit le jeune gentilhomme de laisser là les écolâtres pour s'ensevelir dans la solitude. Il recèle surtout un grand principe de direction spirituelle. L'abbé de Clairvaux voulait dire que la connaissance des vérités et des maximes qui font les saints, est le fruit de la prière plus que de l'étude. On ne saurait découvrir dans cette parole une affectation d'ignorance.

Comprendrait-on, d'ailleurs, que Bernard eût dissipé son adolescence dans l'oisiveté ? De son temps ceux qui s'adonnaient aux Lettres, ne se bornaient pas au *Tri-*

1. Migne, l. c., col. 240, D.

Digitized by Google

vium et au *Quadrivium* ; mais ils complétaient ces premières études par d'autres plus relevées. Pour lui spécialement, son programme comprenait davantage, puisque sa mère l'avait mis aux écoles *sacris litteris erudiendum*. Et si, quand il parla de se retirer au désert, on le retint un instant dans le monde *amore scientiæ sæcularis*, si l'on fut sur le point de le lancer sur la route de l'Allemagne, c'est que l'on avait affaire à un étudiant, qui n'avait point fermé les livres. Aussi bien, les biographes montrent-ils Bernard, une fois sa vocation décidée, cherchant des recrues pour le cloître parmi ceux *cum quibus de* LITTERIS SÆCULI *seu de sæculo ipso agere solebat*. Il n'avait donc pas cessé de s'occuper d'études. Et, observons-le, ces *litteræ sæculi*, cette *scientia sæcularis*, ne désignent pas uniquement les connaissances profanes, elles n'excluent pas la théologie; mais l'opposition est avec *scientia* ou *doctrina spiritualis*, la théologie mystique, la spiritualité, qui était plutôt l'apanage des hommes du cloître.

Est-ce à la méthode suivie encore par ses maîtres, est-ce à son propre génie, que saint Bernard doit de s'être attaché à la théologie positive, qui s'appuie sur l'Ecriture Sainte et la Tradition, beaucoup plus que sur les raisonnements philosophiques? C'est, peut-être, à ces deux causes réunies. Mais, à coup sûr, c'est à la seconde.

Il est impossible que le brillant écolier de Châtillon n'ait pas rencontré dans son entourage quelques esprits où fermentait le rationalisme de cette époque. Alors, en effet, se produisait ce que l'on est convenu d'appeler la seconde renaissance littéraire et artistique. La première avait eu lieu sous Charlemagne. La troisième devait avoir son apogée, en France, sous François Ier. Au XIIe siècle, on le sait, le mouvement intellectuel amena la formation d'une école théologique nouvelle, représentée par le trop célèbre Abélard. Non contente de rompre avec l'ancienne méthode et d'y substituer la

Digitized by Google

méthode dite scolastique, cette école soumit, sans mesure, à l'investigation rationnelle les dogmes les mieux définis. Après que la première effervescence fut tombée, le courant, ramené dans ses digues, donna la *Somme théologique*. Mais, en attendant, et plus tard, dans des débordements successifs, il devait égarer la multitude des esprits moins sûrs, indépendants, mal affranchis du sensualisme ; il devait les conduire au libre-examen, à la libre-pensée.

La foi profonde de Bernard, sa philosophie toute chrétienne et aussi, sans doute, l'intuition du péril le détournèrent de la nouvelle voie. S'il y essaya quelques pas, quand on le poussa vers la science du siècle, ce fut pour se replier bien vite. Il demeura fermement attaché à la méthode des Pères, et devint l'antagoniste des novateurs. Ainsi se préparait-il, à son insu, à confondre un jour Abélard. Il s'y préparait en conservant sa foi humble et simple, sa foi d'enfant. Il le dira lui-même, à la veille de la fameuse controverse : *Puer sum, et ille vir bellator ab adolescentia* (1).

La Sainte Ecriture fut toujours le principal objet de son étude : les biographes l'insinuent.

Avant de voir la raison la plus haute et la plus fière de son temps subir honteusement le joug des sens, Bernard dut assister à des naufrages moins retentissants, dont les victimes étaient ses condisciples et ses amis. Voici, en effet, ce que rapportent les biographes ; nous les citons textuellement : *Obsidebant autem benignum juvenis animum sodalium dissimiles mores et amicitiæ procellosæ, similem sibi efficere gestientes. Quæ si ei dulcessere perstitissent, necesse erat amarescere illi, quod in hac vita dulcius cordi ejus insederat, castitatis amorem* (2). Le commentaire est facile. Ces compagnons où Bernard rencontrait des amitiés dangereuses, n'étaient

1. Epist. CLXXXIX, n° 8.
2. Migne, l. c., col. 230, B ; 472, C.

Digitized by Google

pas uniquement des damoiseaux, de jeunes chevaliers que les relations de famille lui avaient fait connaître ; mais c'étaient ses condisciples, c'étaient les recrues de l'école. A ce contact, il apprit combien la science est insuffisante pour sauvegarder l'intégrité des mœurs, combien elle expose aux chutes les plus humiliantes, lorsqu'elle provoque l'adulation et qu'elle engendre la vaine gloire.

En même temps il vit l'innocence de sa vie menacée par d'autres attaques.

Geoffroi parle ainsi dans ses Mémoires (*Vita 3ª*) de l'époque ou commença cette nouvelle épreuve, et du résultat qu'elle produisit sur l'âme de Bernard : *Posuit* (Bernardus) *in corde suo ab ipso pueritiæ tempore, præventus gratia et benedictione dulcedinis, carnis spurcitias immaculato calle transire, odiens eam quæ carnalis est tunicam maculatam. Jam vero, cum vicesimo appropinquaret ætatis anno, adolescentiæ stimulos sentiens, indigne tulit, jam necessarium judicans castigare corpus et subjicere servituti. Ex tunc ergo cum avunculo suo, Gauderico nomine, sermo ei fuit de conversione* (1).

Ainsi, lorsqu'il fut près d'atteindre sa vingtième année, indigné de sentir l'éveil des passions, il se mit à témoigner le désir d'embrasser la vie monastique. Vainement le siècle ouvrait-il devant ses pas plusieurs carrières, en lui montrant dans chacune « les prospérités de cette vie et de grandes espérances » (2). Le désert, avec sa sécurité, l'attirait davantage.

Heureux adolescent, qui garde jusqu'à sa dix-neuvième année le calme de l'innocence, et qui, au premier trouble, cherche le moyen le plus efficace d'assujettir la chair à l'esprit !

Tout le monde a lu, dans les Vies de saint Bernard,

1. Bibl. nat. cod. lat. 17639, Bouhier 69 bis, fol. 3.
2. Migne, l. c., col. 230, B ; 472, C.

Digitized by Google

le trait d'héroïsme (1) que l'hymnographe cistercien a buriné dans ce vers inculte :

Defixa lumina stagno præcipitat.

On se demande quel en fut le théâtre. Fontaines désigne son petit étang, au pied de la colline qui porte l'église et le château. Le P. Legrand cherchait à Châtillon l'emplacement d'un autre étang (2). Il faut dire qu'en dehors des conjectures et des vraisemblances, rien ne précise ce détail topographique, omis, comme plusieurs autres, par les auteurs des *Vitæ*.

La chasteté de Bernard n'eut point seulement à s'alarmer d'un sentiment étrange, qui menaçait de la flétrir, mais elle rencontra l'agression brutale et cynique (3). De ces pièges grossiers, la délicate nature du jeune saint se détourna d'instinct, comme la vue se détourne d'une plaie. Il dit à ses amis, et surtout il leur prouva que « pour lui la pureté était le plus précieux des biens et un incomparable trésor (4) ».

Bernard conserva donc intacte sa virginité. Ses paroles et ses actes établissent que, dès sa jeunesse et au sein du monde, il éprouva ce dégoût profond pour la volupté, lequel est le signe d'une âme d'élite. Il aima toujours la sainteté des mœurs comme la netteté des vêtements, et eut pour maxime constante ce qu'il exprime dans son exhortation aux clercs : *Quis nostrum, fratres, exteriorem hanc vestem qua tegitur, si repente obcœnis undique sputis illitam et fœdissimis quibusque sordibus inquinatam consideret, non vehementer exhorreat, non velociter exuat, non indignanter abjiciat? Itaque qui, non vestem, sed semetipsum intus sub veste talem reperit, eo amplius doleat et animo consternetur oportet, quo propius tolerat quod exhorret* (5).

1. Ibid. col. 230, C. — Alain n'a pas inséré ce fait dans sa compilation.
2. *L'Histoire saincte de Châtillon-sur-Seine*, 1651, Deuxième partie, p. 124.
3. Migne, l. c., col. 230-231 et 472-473.
4. Ibid.
5. *De conversione, ad clericos*, cap. III.

Digitized by Google

On voit dès lors qu'elle est la vraie interprétation de ce mot du XLVIe sermon DE DIVERSIS : *Periit virtus illa a me.* Saint Bernard ne s'exprime pas ici en son nom personnel, mais au nom de ceux de ses auditeurs qui n'avaient point conservé la virginité. Les orateurs s'attribuent souvent un fait ou un état qui ne sauraient leur convenir, afin d'instruire ceux que cet état ou ce fait regardent. Telle est, d'ailleurs, la remarque d'Horstius et de Mabillon.

On voit également quelle est la valeur des allégations de Pierre Bérenger, disciple d'Abélard. Dans son ardeur à venger son maître condamné au concile de Sens, Bérenger écrivit l'*Apologeticus*, qui n'est qu'un tissu d'injures contre l'abbé de Clairvaux et les évêques du concile. Là, il prétend que Bernard, dans sa jeunessse, *a primis fere adolescentiæ rudimentis*, aurait composé des poésies légères. Il omet d'en rien citer, afin, dit-il, de ne point souiller son ouvrage *fœdi commenti interpositione.* Bérenger a désavoué son libelle et déclaré qu'on ne devait point prendre au sérieux ce qu'il avait dit de l'abbé de Clairvaux, *joco legatur, non serio.* Mais à défaut de ce désavœu, quelle choquante contradiction qu'un étudiant de mœurs aussi pures que l'était Bernard, eût façonné des couplets déshonnêtes ! Aussi, s'étonnerait-on d'entendre ressasser ce thême, dont l'abbé Vacandard vient encore de faire bonne justice, n'était la facilité avec laquelle on se trompe en traitant un sujet sans avoir confronté toutes les données (1).

Poussé vers le cloître par son amour de la retraite et par la vue des périls du siècle, Bernard parlait donc *de conversione* avec un frère de sa mère, son oncle Gaudri. Tous nos lecteurs savent que le mot de « conversion » ne signifie pas autre chose ici que l'acte de se vouer à l'état religieux. De quelle solitude était-il ques-

1. Migne, l. c., col, 654, A. — REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, janvier 1891 : *Les poèmes latins attribués à S. Bernard, étude critique sur l'ouvrage de M. Hauréau*, par l'abbé Vacandard.

Digitized by Google

tion dans ces conversations intimes? Dans quel désert se voyait-on déjà? Bernard songeait à Cîteaux (1). Il était grand bruit du « Nouveau-Monastère » à Châtillon, à cause du voisinage de Molesme, d'où était partie la colonie fondatrice (2). Il en était grand bruit à Dijon et dans tous les alentours. On apercevait du donjon de Fontaines la forêt au sein de laquelle se cachaient les austères cénobites. Mais si l'on parlait beaucoup de Cîteaux, on sait dans quel sens. Ce fut comme on parla plus tard de l'abbaye de Feuillant, sous Jean de la Barrière, et de la Trappe, sous l'abbé de Rancé. Il y avait là vraiment du nouveau, un étonnant contraste avec ce qui se voyait ailleurs. Plus d'égards pour le rang ou la naissance. Les obscurs travaux des champs à la place des savantes études. On ne cherchait plus la gloire *in stylo sed in cruce*, comme Arnaud de Bonneval l'a écrit des religieux de Clairvaux (3); on voulait être des saints, mais cacher sa sainteté même au fond des déserts. Un mot, ou plutôt une grande chose, explique tout cela : c'est l'humilité. Bernard vit que c'était là le trait dominant du « Nouveau-Monastère », et ce fut pour lui le principal attrait. On ne saurait élever un doute là-dessus. Formel est le témoignage des biographes, bien placés pour avoir saisi les pensées intimes de l'abbé de Clairvaux (4). Et la justesse de l'ap-

1. Migne, l. c., col. 231, C. — La fondation de Cîteaux date de 1098.

2. Plusieurs membres de la noblesse de Châtillon et des environs étaient entrés à Molesme. Sans nul doute, il y avait parmi eux des connaissances de Bernard. Si l'on s'en tenait aux publications hagiographiques, on serait tenté d'ajouter que Gaudri avait déjà un fils dans cette abbaye. Un Gaudri de Touillon figure bien dans le cartulaire de Molesme, avec sa femme, ses filles, et ses fils Gauthier et Lambert. Mais son identité avec l'oncle de saint Bernard reste à établir. Les deux chartes notices qui le mentionnent, ne sont pas datées. On lit en marge la date de 1080. Aucun membre de la Maison de Montbard n'apparait là. Une charte fait même mourir dans le siècle le Gaudri dont elle parle (Archiv. de la Côte-d'Or, Cartul. de Molesme, I, 55 et 105). Toutefois l'autorité de ces chartes est discutable, puisqu'elles ne sont que des copies d'originaux disparus.

3. Migne, l. c., col. 268, B.

4. Ibid. col. 231, D ; 473, D.

Digitized by Google

préciation de ces auteurs est confirmée par toute l'histoire du saint.

Nous laissons à d'autres la tâche de montrer comment Bernard put servir toutes les grandes causes, comment il leur ménagea les ressources de son puissant génie, précisément parce qu'il fut humble.

Le sujet des entretiens qu'avaient ensemble l'oncle et le neveu, fut découvert. Alors les frères de Bernard, ceux qui lui étaient naturellement attachés, s'efforcèrent de le retenir dans le monde et de l'y enraciner. Ils firent miroiter devant ses yeux les avantages des carrières littéraires. Bernard pouvait arriver à tenir le premier rang parmi ces rhéteurs, ces philosophes, dont plusieurs vinrent se placer sous sa conduite à Clairvaux (1). Les pressantes sollicitations de ses frères et de ses amis le rendirent perplexe durant quelque temps. Son élan vers Cîteaux se ralentit : il en fit lui-même l'aveu par la suite (2). Ce n'est point qu'il se laissât prendre à l'appât de la renommée : la modestie de son caractère doit faire écarter cette hypothèse ; mais il aimait l'étude, il aimait la science, bien qu'il fût l'ennemi des nouvelles méthodes.

On peut lire, dans le trentième sermon sur le *Cantique des Cantiques*, un passage où saint Bernard dépeint l'état de son âme avant son entrée en religion (3). Il commentait ces mots : *Posuerunt me custodem in vineis : vineam meam non custodivi.* Les vignes dont il est parlé dans le texte biblique sont pour lui l'emblème des âmes. La foi est le cep ; les vertus sont les pampres ; les œuvres, des grappes ; la dévotion, du vin. Il s'applique à lui-même la comparaison, et s'écrie : « Que de temps ma vigne est restée inculte, déserte, abandonnée ! Elle ne produisait plus de vin, car les pampres des vertus étaient desséchés, la foi était stérile. J'avais

1. Ibid. col. 267, D.
2. Ibid. col. 231, D.
3. *In Cant.* SERMO XXX, n° 6.

Digitized by Google

la foi, mais une foi morte. Comment dire qu'elle n'était pas morte, puisque les œuvres faisaient défaut? Tel j'étais dans le siècle. » Les saints portent souvent sur eux-mêmes des jugements sévères qui ne peuvent devenir la base de ceux de l'historien. Il faut donc atténuer ce blâme que l'abbé de Clairvaux jette à sa jeunesse. Mais il est à croire que, pendant la période des hésitations, il subit une diminution de ferveur, des aridités qui lui étaient plus ou moins imputables.

Dans le même temps, le souvenir de sa mère lui revint plus fréquemment. Il lui semblait la voir en face de lui, il croyait entendre ses plaintes et ses reproches : Etait-ce pour un aussi futile avenir, *ad hujusmodi nugacitatem*, qu'elle l'avait élevé avec tant de soins? (1). Ainsi, les sages leçons reçues naguères se représentaient à la mémoire du jeune saint. Elles l'empêchaient de perdre de vue l'inanité des arguties dans lesquelles se délectait alors le monde des écoles, et la supériorité de la science que l'on apprend de Jésus-Christ lui-même, dans la contemplation et l'exercice des vertus.

Cependant son esprit flottait toujours indécis. Un moment ses frères se crurent maîtres de sa destinée. Ils avaient conçu le dessein de l'envoyer en Allemagne (2); ils désiraient que le jeune gentilhomme allât suivre, dans nous ne savons quelle université, les leçons de quelque maître fameux. Les fils de Tescelin concertaient ce projet, l'épée à la main. Car ils étaient alors, avec leur père et leur oncle Gaudri, au siège du château de Grancey, sous la bannière de leur suzerain, le duc de Bourgogne Hugues II (3). L'histoire locale n'a pas conservé le souvenir de ce siège, connu seulement par les biographes de saint Bernard. Le seigneur du château in-

1. Migne, l. c., col. 231, D.
2. Migne, l. c., col. 657, B.
3. Ibid. col. 232, A; 473, D.

Digitized by Google

vesti était Renaud de Grancey, autant qu'on en peut juger par les chartes (1).

Ceci se passait au début de 1113 (n. st.), six mois environ avant l'entrée à Cîteaux (2).

Si l'on veut bien saisir les péripéties du dénouement inattendu qui se produisit, il faut compléter les récits de Guillaume et d'Alain par les Mémoires de Geoffroi (3). Les circonstances que relatent ces Mémoires paraissent avoir été élaguées, dans les rédactions postérieures, plutôt en raison du plan suivi que par crainte d'être inexact (4).

Le voyage en Allemagne était donc décidé en principe.

1. Grancey-le-Château est situé à peu près à égale distance de Dijon, de Châtillon et de Langres. La maison féodale, dont le nom était tiré de ce lieu, avait alors de nombreux représentants. Le principal seigneur du château de Grancey en 1113 paraît avoir été Renaud, à qui la *Chronique de Flavigny* (MON. ss. VIII, p. 479, n° 15) donne pour frère en 1099 Gui de Lucenay (-le-Duc). Celui-ci ne serait-il pas le même que Gui, comte de Saulx (Cartul. de Molesme, I, 43; Migne, col. 1401, C)? Les seigneurs dits de Grancey sont quelquefois appelés de Lucenay (E. Petit, II, 268, 271, 317 et Cartul. de Fontenay, 2e gd. ch. fol. 8).

2. Les biographes s'accordent à placer dans le temps du carême une partie des évènements dont le récit va suivre. Or, ce ne peut être que le carême de 1113 (n. st.). En effet, il n'y eut pas un intervalle de six mois pleins entre le voyage de Grancey où l'on décida d'entrer à Cîteaux et le départ pour ce monastère (Migne, col. 236, A; 477, C). De plus, ce départ, daté de 1113, ne s'effectua qu'après Pâques, alors le premier jour de l'année. Si l'on prenait le carême de 1112 (n. st.), l'intervalle qui doit être inférieur à six mois, dépasserait un an. Il y a bien de l'autre côté quelque difficulté. Suivant Geoffroi et Alain, les plus exacts d'entre les biographes, saint Bernard avait environ vingt-deux ans lors de son entrée à Cîteaux, en 1113, et environ soixante-trois ans jour de sa mort, le 20 août 1153. Ceci mène à une conclusion nécessaire : saint Bernard n'avait pas accompli sa soixante-troisième année quand il mourut, tandis qu'il avait achevé sa vingt-deuxième lorsqu'il entra à Cîteaux. Ce dernier point, d'ailleurs, est confirmé par Jean l'Ermite : *Bernardus, jam evoluto, ut a patribus nostris accepimus, viginti duorum annorum spatio, eremum, petens* (Migne, col. 539, D). Dès lors, il faut que le départ pour Cîteaux ne se soit pas effectué vers le mois d'août, mais plus tôt. Autrement, eût-on donné à saint Bernard environ soixante-trois ans au mois d'août 1153, et environ vingt-deux lors de l'entrée à Cîteaux en 1113? Mais rien n'empêche que l'on ait pris le chemin de Cîteaux à la fin du printemps, dans les dernières semaines de juin. Alors, tout est assez bien concilié.

3. Bibl. Nat. cod. lat. 17639 (Bouhier, 69 bis), fol. 3-6. Migne, l. c., col. 524-530.

4. Il est clair que Guillaume de Saint-Thierri groupe un peu arbitrairement les faits pour raconter une à une chaque conversion. Alain, malgré son intention de rétablir, en général, l'ordre chronologique, reproduit ici presque sans aucune retouche la narration de Guillaume. Les particularités qu'on trouve dans les Mémoires de Geoffroi, peignent

Digitized by Google

A un jour fixé, Bernard devait aller trouver ses frères à Grancey, afin de régler son départ. Or, la veille de ce jour, les frères aînés du jeune saint sont témoins d'un incident qui leur cause la plus vive inquiétude sur l'issue finale des questions agitées. Gaudri de Touillon avait donné sa parole au nom du duc. Celui-ci refuse de tenir l'engagement. Irrité de cette conduite, Gaudri s'écrie aussitôt : « Je n'ai pas le moyen de me venger de l'affront que vous me faites, seigneur duc ; mais, sachez-le, dès aujourd'hui vous ne verrez plus le bouclier suspendu à mon cou. »

Ce langage est trop bien compris de Gui et de Gérard. Voilà le fruit des conversations intimes de l'oncle et du neveu. Comment, maintenant, barrer à leur frère le chemin de Cîteaux ? Sans tarder, ils courent à Châtillon, dans l'espoir d'y rencontrer encore Bernard et de le mettre vite en route pour l'Allemagne. Leur calcul est déjoué : Bernard a déjà quitté Châtillon, et chevauche dans la direction de Grancey, par une autre voie que celle qu'ils ont prise.

De Châtillon à Grancey les chemins sont, presque partout, boisés et pittoresques : çà et là l'on rencontre un vallon, une combe vraiment sauvages. Au XIIe siècle, assurément, l'aspect de ces lieux n'était pas moins désert qu'aujourd'hui. En suivant ces chemins solitaires, Bernard pèse les conséquences du voyage qu'il est près d'entreprendre. Ses craintes, ses anxiétés renaissent plus vives que jamais. Il vient à passer devant une église. Il descend de son cheval, il entre. C'est là que Dieu lui réservait le dernier trait de lumière, cet éclair d'en-haut dont le P. Lacordaire a dit, pour peindre un évènement analogue dans sa propre existence : « Il me semble voir un homme qui s'avance au hasard, le bandeau sur les yeux ; on le desserre peu à peu, il entrevoit le jour, et, à l'instant où

au vif la situation, replacent les faits dans leur cadre et dans leur véritable enchaînement ; elles ne sont pas contredites par les rédactions définitives. Pour ces motifs, nous croyons devoir en tenir compte.

Digitized by Google

le mouchoir tombe, il se trouve en face du soleil ! » (1) Il ne s'agissait point pour Bernard de recouvrer la lumière de la foi, mais de recevoir celle qui fixe une vocation. Son âme en fut toute illuminée. Car, après avoir prié avec ferveur, le visage inondé de larmes, il sortit de l'église résolument moine et moine de Cîteaux.

Arrivé à Grancey, Bernard fait ses confidences à son oncle, et celui-ci lui fait les siennes. On devine la joie de ces deux cœurs, unis depuis longtemps dans la commune pensée de fuir le monde. Ils se félicitent mutuellement, et Gaudri promet de suivre son neveu à Cîteaux.

L'un et l'autre vont ensemble trouver Tescelin, et lui déclarent ouvertement quelle est leur intention.

Cette démarche accomplie, Bernard passe de suite à l'exécution d'un grand dessein. Il veut emmener au désert toute une phalange : ses frères, ses condisciples, ses amis. C'est alors qu'il révèle un trait de caractère, qui jusque-là ne s'était point manifesté : je ne sais quelle trempe vigoureuse, quel ascendant irrésistible ; une âme de feu.

Barthélemy est le premier de ses frères qu'il rencontre. De concert avec Gaudri, il l'invite à prendre avec eux l'habit monastique. Le jeune damoiseau consent, et n'oppose aucune difficulté.

André venait d'être armé chevalier. Son premier coup d'épée n'avait pas été heureux : on l'avait fait prisonnier. Bernard réussit à le voir. Il lui apprend sa résolution, celle de son oncle et de Barthélemy ; il l'exhorte à se joindre à eux. André résiste, mais tout à coup, au milieu des instances qui lui sont faites : « Je vois ma mère ! » s'écrie-t-il, et bientôt il cède, en disant : « Alors, faites en sorte que pas un de nos frères ne reste dans le monde, ou bien divisez-moi en deux, car, loin d'eux comme loin de vous, pas de vie possible pour moi. »

Cependant, Gui et Gérard reviennent de Châtillon.

1. *Lettres à des jeunes gens*, 1863, p. 59.

Digitized by Google

On leur raconte tout ce qui s'est passé. Ils écoutent, silencieux et mornes, convaincus que la moindre remontrance est désormais inutile.

Bernard ne tarde pas à poursuivre son œuvre. Il prend Gui à part, et le presse de renoncer au siècle. Gui était marié. Sa jeune épouse, connue dans l'hagiographie sous le nom d'Elisabeth, avait déjà mis au monde plusieurs petites filles qu'elle élevait. Comment briser de pareils liens? Néanmoins, Gui est ébranlé par les paroles de son frère, et, après un peu d'hésitation, il lui donne la main, en lui promettant de se faire religieux, si sa femme y consent. Comme il manifestait ses craintes au sujet de ce consentement : « Ayez confiance, reprit Bernard, je vous promets à mon tour — et il lui donne aussi la main — je vous promets que bientôt vous serez libre. Avant Pâques, votre épouse vous aura permis de la quitter, si même elle ne vous demande aussi à se faire religieuse, ou bien elle mourra. »

Restait Gérard, ardent chevalier, excellent cœur, qui ne comptait que des amis parmi ses compagnons d'armes. Plus il avait de sympathie pour Bernard, moins il devait lui pardonner de fuir le foyer domestique et d'en arracher tous ses frères. L'âme de toute la campagne que l'on avait menée contre la vocation du jeune saint, sans nul doute, c'était lui. Bernard l'aborde cependant, et lui propose d'échanger le haubert avec la robe du moine. Il est repoussé. L'apôtre du cloître insiste, le chevalier le repousse encore. « Oui, je le sais, dit alors Bernard, il n'y a que le malheur qui puisse vous ouvrir les yeux. Eh bien, un jour viendra, et bientôt, où une lance perçant ce côté — Bernard avait mis le doigt sur le côté de son frère — ouvrira un meilleur passage aux salutaires paroles que vous méprisez aujourd'hui, et les fera pénétrer dans votre cœur. Vous aurez grand peur alors, mais vous ne mourrez point (1). »

1. Migne, l. c., col. 233, B; 475, A.

Digitized by Google

On sait que la double prédiction du jeune saint à ses frères aînés s'est accomplie à la lettre, et nous y reviendrons plus loin.

Telles furent donc les premières conquêtes de Bernard dès l'heure même de sa « conversion ». Telle fut ce que nous appellerons *la journée de Grancey*, journée qui assura l'avenir de Cîteaux. Nous aimerions qu'un grand écrivain catholique reprît la plume tombée des mains du comte de Montalembert, et burinât cette page, assurément l'une des plus belles de la vie du grand moine et le digne portique de tout l'édifice. Nous voudrions qu'après s'être mûrement inspiré de son sujet, après avoir vu les faits dans leur vrai cadre et sous leur vrai jour, il nous peignît, d'un de ces coups de pinceaux qui n'appartiennent qu'aux maîtres, les phases si diverses, les contrastes si frappants, d'un épisode où tout est palpitant d'intérêt, où brille avec tant d'éclat la générosité à suivre les conseils évangéliques.

L'ardent apôtre de la vie religieuse continuait à lever ses recrues. Sa parole était si persuasive, ses conquêtes étaient si rapides, que les châteaux redoutèrent de se voir dépeupler. Les mères cachaient leurs fils ; les femmes, leurs époux ; les amis éloignaient leurs amis (1). Réunis à Châtillon dans une commune demeure (2), les « convertis » inaugurèrent les exercices des cénobites au sein même du siècle. Bernard retardait l'entrée à Cîteaux, afin de grossir la phalange qu'il voulait y conduire. Quelques-uns avaient à mettre ordre à leurs affaires. Mais, groupés ensemble, autour du jeune adolescent déjà devenu leur maître, ils étaient mieux à l'abri de toute défaillance.

Gui eut bientôt la liberté de rejoindre la vaillante troupe. Sa femme refusa d'abord avec obstination son

1. Ibid. col. 235, C ; 447, B.
2. Ibid.

Digitized by Google

consentement. Le pieux mari n'avait plus d'espoir. Seulement, dans son désir sincère de la vie parfaite, il étudiait les moyens de la pratiquer sous l'habit laïque. Survient Bernard, qui parcourait la contrée, suscitant des vocations. Peut-être était-ce au château de Fontaines que se trouvait Gui : une variante de la *Vita 1a* lui assigne alors cette demeure seigneuriale (1). La jeune châtelaine tombe malade. C'en est fait : elle appelle Bernard, demande pardon, et se déclare prête à prendre le voile.

Cependant que devenait Gérard ? Quinze jours environ après la prédiction de son frère (2), les gens du seigneur de Grancey l'entourent, dans une rencontre ; il tombe, le côté percé d'une lance ; ses adversaires le saisissent et l'emportent. Croyant voir la mort planer sur lui : « Je suis moine, s'écrie-t-il, je suis moine de Cîteaux ! » Néanmoins, on l'enferme dans un cellier, sous l'une des tours voisines de l'entrée du château. La nouvelle est portée à Bernard. Le saint attend un peu, puis il se rend à Grancey, afin de traiter l'élargissement du prisonnier. Il ne réussit ni à l'obtenir ni à voir son frère, et ne peut que lui crier ces mots en passant devant la porte du cellier : « Sache, mon frère Gérard, que bientôt nous irons au Nouveau-Monastère ; pour toi, qui restes enchaîné, sois moine dans ta prison. » A quelque temps de là, pendant le carême, Gérard s'échappe, par une sorte de miracle, de la tour où il était détenu, et gagne l'église, dans laquelle on achevait de célébrer l'office des vêpres. L'inviolabilité du lieu saint lui rendit la faculté d'aller s'unir à ses frères.

Les « convertis » qui se destinaient à Cîteaux, dépassèrent le nombre de trente (3). C'étaient d'abord tous les fils de Tescelin, excepté Nivard, le plus jeune, qu'on

1. Surius, ed. 3a, Coloniæ 1618, T. IV, p. 201.
2. Migne, l. c., col. 582, B.
3. Ibid. col. 237, C ; 478, C.

Digitized by Google

laissait au preux chevalier comme une consolation, et à qui son âge, d'ailleurs, fermait l'accès du Nouveau-Monastère. Aux fils de Tescelin il faut ajouter Gaudri de Touillon ; Milon de Montbard, seigneur de Pouilly-lès-Molesme, autre frère de la B. Aleth ; (1) Godefroi de la Roche et le jeune Robert, tous deux cousins de saint Bernard ; Hugues de Mâcon, l'un de ses amis les plus chers. Les noms des autres sont restés inconnus. Il y avait parmi eux des clercs comme Hugues de Mâcon (2). La manière dont celui-ci fut gagné à la vie claustrale est longuement racontée par les biographes, surtout dans la *Vita 3ª*. On y voit une nouvelle preuve du zèle que déployait Bernard dans la poursuite de son entreprise.

Dans cette phalange d'élite rassemblée à Châtillon, il y en eut un qui n'eut point le courage de persévérer. La crainte de quelque autre désertion détermina le départ pour Cîteaux. Ce départ dut s'effectuer vers la fin de juin, suivant le calcul qui a fait l'objet d'une note précédente.

Le château de Fontaines fut témoin des derniers adieux de Tescelin et de ses fils. C'est ce que rapporte expressément une variante de la *Vita 1ª* déjà rappelée tout à l'heure : *Cumque exirent de mansione Guidonis primogeniti quæ Fontanæ dicebatur*. Du reste, Fontaines est sur la route de Châtillon à Cîteaux. Comment passer sous les murs du castel sans s'y arrêter ? Même en l'absence de Tescelin, le souvenir d'Aleth ne suffisait-il point pour guider là ses fils ? Ceux-ci pouvaient-ils ne pas essayer de ressaisir son image moins effacée, dans le donjon où elle expira saintement, comme aussi près de son tombeau, à la crypte de Saint-Bénigne ?

Tout le monde connaît le mot adressé, dans cette circonstance, par Gui à Nivard et la belle réplique de l'enfant. Dans ce mot, dans ce suprême regard jeté par

1. Ibid. col. 1399, C ; 1461, D.
2. Ibid. col. 660, B.

Digitized by Google

l'aîné de la Maison sur tout ce que l'on abandonnait, il nous semble voir percer ce vif amour que les seigneurs féodaux avaient pour leurs castels. Fontaines était un séjour aimé de ceux qui s'en exilaient volontairement. Bernard, qui arrachait à ce lieu ses hôtes, ne l'aimait pas moins que ses frères. Mais un amour meilleur s'était emparé des jeunes gentilshommes. C'était l'amour de Dieu. Nivard avait tout compris.

Tescelin resta donc seul à Fontaines avec Nivard. Hombeline devait être mariée à cette époque. Déjà sans doute, l'épouse de Gui s'était retirée au monastère de Larey (1), emmenant avec elle ses petites filles. La solitude devint plus profonde encore. Car, Nivard voulut rejoindre ses frères ; parfois il prenait le chemin de Cîteaux, et allait frapper jusqu'à la porte du couvent. Il fallut le confier à un prêtre qui lui enseignât les Lettres, et quand il eût l'âge requis, il entra au noviciat (2). Vers 1120, Tescelin était lui-même à Clairvaux. Peu après, Hombeline obtint de son époux, dont le nom est ignoré, la faculté de prendre le voile à Jully-les-Nonnains (3). Enfin, une des filles de Gui, Adeline, se fit également religieuse, et devint abbesse de Poulangy (4). Une autre fut dame de Fontaines, et épousa Barthélemy de Sombernon.

A partir de l'entrée de saint Bernard à Cîteaux, les événements de sa vie n'appartiennent plus à une monographie du château de Fontaines, ils appartiennent à l'histoire des Ordres monastiques, à l'histoire de l'Eglise. Ici finit donc notre tâche dans l'étude de cette

1. Ibid. col. 526, A.

2. Ibid. col. 525, C.

3. Ibid. col. 245, B ; 482, D. — Il est solidement démontré que le monastère où se retira sainte Hombeline était situé à Jully-les-Nonnains. *Hist. du prieuré de Jully-les-Nonnains*, par M. l'abbé Jobin, 1881.

4. Ibid. col. 1250, D.

Digitized by Google

grande figure. Ici encore se terminera la *Première partie* du travail que nous avons entrepris de publier. Elle renferme tout ce qui a trait plus spécialement à saint Bernard lui-même, à ses rapports directs avec Fontaines. La seconde partie comprendra les Notes sur les seigneurs de Fontaines en général et sur les arrière-neveux du saint abbé en particulier, sur l'établissement des Feuillants, du XVIIe siècle à la Révolution, et sur la Maison de missionnaires fondée à notre époque.

Un mot seulement de conclusion.

Nous laissons saint Bernard sur le chemin de Cîteaux, où il va revêtir l'habit monastique.

« On peut, a dit M. de Montalembert, on peut, sans excès d'ambition, aspirer pour le moine à une justice plus complète que celle qu'il a obtenue jusqu'ici, même de la plupart des apologistes chrétiens des derniers temps. En prenant la défense des Ordres religieux, on a semblé surtout demander grâce pour ces augustes institutions, au nom des services rendus par elles aux sciences, aux lettres, à l'agriculture. C'était vanter le superflu aux dépens de l'essentiel. Sans doute il faut constater et admirer la mise en culture de tant de forêts et de tant de déserts, la transcription et la conservation de tant de monuments littéraires et historiques, et cette érudition monastique que rien ne saurait remplacer ; ce sont là de grands services rendus à l'humanité, et qui eussent suffi, si l'humanité était juste, pour couvrir les moines d'une éternelle égide. Mais ce qui est bien autrement digne d'admiration et de reconnaissance, c'est la lutte permanente de la liberté morale contre les servitudes de la chair ; c'est l'effort constant de la volonté consacrée à la poursuite et à la conquête de la vertu chrétienne ; c'est l'essor victorieux de l'âme dans ces régions suprêmes où elle retrouve sa vraie, son immortelle grandeur. »

Et développant plus longuement sa pensée, M. de

Digitized by Google

Montalembert ajoute : « De tant de fondateurs et de législateurs de la vie religieuse, pas un n'a imaginé d'assigner pour but à ses disciples de défoncer la terre, de copier des manuscrits, de cultiver les arts ou les lettres, d'écrire les annales des peuples. Ce n'était là pour eux que l'accessoire, la conséquence souvent indirecte et involontaire d'un institut qui n'avait en vue que l'éducation de l'âme humaine, sa conformité avec la loi du Christ et l'expiation de sa corruption native par une vie de sacrifice et de mortification (1). »

Ces paroles, qui rappellent d'une manière si nette et si juste le vrai but de la vie monastique, expliquent le mobile qui conduisait saint Bernard à Cîteaux. Il comprit que Dieu l'appelait à être moine, et il suivit sa vocation. La grâce et ce coup d'œil profond qui le distingue, lui firent de suite envisager la vie religieuse sous son véritable aspect. Toute son ambition fut de s'enrichir des biens de l'âme, d'arriver à la perfection évangélique. Par vertu il détourna ses regards de tout ce qui est terrestre, il s'interdit tout ce qui énerve, il fit ses délices de tout ce qui crucifie la chair, humilie l'amour propre et facilite les rapports intimes avec Dieu. Au reste, la nature de son esprit se prêtait au développement de la vie intérieure : il était de ces intelligences pures qui donnent peu d'attention aux objets sensibles. Quant à la science, il vit une source de distraction dans celle qui n'est qu'un ornement de l'esprit, qu'une satisfaction donnée à la curiosité ; il aima mieux apprendre celle qui rend l'homme vertueux et saint.

Mais saint Bernard était un cœur aimant. Il voulut faire partager les précieux avantages du cloître à ses parents et à ses amis ; il s'efforça de les entraîner dans la plus noble des milices, à l'école de la sainteté ; il les pressa d'accomplir les sacrifices conseillés par l'Evangile et de quitter « maison, frères, sœurs, père, mère,

1. *Les Moines d'Occident*, t. I, p. XIII-XIV.

Digitized by Google

épouse, enfants, terres pour Jésus-Christ (1). » Et les trente qui furent gagnés par sa parole enflammée, les uns clercs, les autres laïques; ceux-ci chevaliers, ceux-là écoliers, n'eurent, comme lui, d'autres vues que celles de devenir les chevaliers de Dieu et les disciples du Maître intérieur.

Tels sont les grands, les vrais mobiles qui animaient saint Bernard et ses fervents compagnons, lorsqu'ils portèrent au continuateur de l'œuvre de saint Robert, à saint Etienne Harding les éléments de vie et d'accroissement d'où devait sortir l'Ordre cistercien.

1. *Matth.* XIX, 29.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

LES ENFANTS DE

TESCELIN LE SAURE, originaire de Châtillon-sur-Seine, chevalier, l'un des grands
ALETH DE MONTBARD, mariée à Tescelin vers 1085, meurt à Fontaines-lès-

GUI, l'aîné de la famille, chevalier, marié avec la B. Elizabeth, père de plusieurs filles, se sépara de son épouse par consentement mutuel, et entra avec saint Bernard à Cîteaux.

Il fut de la fondation de Clairvaux et eut une part dans l'administration du temporel (Migne, col. 421, B; 765, D.)

En revenant d'un voyage en Berry, il tomba malade à Pontigny, mourut dans cette abbaye, et y fut inhumé (col. 528, C).

Sa mort dut arriver après 1141 (col. 1419, C).

ELISABETH, épouse de Gui, d'une maison inconnue, prit le voile à Larey-lès-Dijon, monastère dépendant de Saint-Bénigne (col. 526, A,) et passa peut-être à Prâlon, autre monastère soumis à la même abbaye (col. 1386-1387; 1408, A. Voir aussi *Opuscula quatuor*, p. 174.)

ADELINE, fille de Gui et d'Elizabeth, fut abbesse de Poulangy (col. 1250. D. Voir aussi *Lilia Cisterciensia* de Henriquez.)

X, autre fille des mêmes, fut dame de Fontaines, épousa Barthélemy de Sombernon, et eut une postérité.

GÉRARD, le deuxième enfant, chevalier, eut plus de peine que ses frères à renoncer au siècle. Il entra avec saint Bernard à Cîteaux.

Il fut de la fondation de Clairvaux, et eut la charge du cellerier (col. 242, C; 481, A.)

Il accompagna saint Bernard en Italie, l'an 1137, et mourut l'année suivante à Clairvaux.

SAINT BERNARD, troisième enfant, né à Fontaines lès-Dijon en 1090 ou 1091, fit ses études aux écoles de Châtillon-sur-Seine, et entra à Cîteaux en 1113 avec trente chevaliers ou clercs gagnés par lui à la vie monastique.

Saint Etienne Harding l'envoya fonder Clairvaux en 1115.

Saint Bernard prit part à la publication de la *Charte de charité*, l'un des monuments primitifs de la règle cistercienne, confirmé à Saulieu par le pape Calixte II, le 23 décembre 1119.

A l'assemblée d'Etampes (1130) il fait reconnaître l'autorité du pape légitime Innocent II, à qui la tiare était disputée par l'intrus Pierre de Léon. Il assiste au concile de Pise (1134) où Pierre de Léon fut excommunié. En 1136, il porte un nouveau coup au schisme par la conversion de Guillaume d'Acquitaine. En 1138, il amène l'anti-pape Victor aux pieds d'Innocent II.

Au concile de Sens (1140) il confond Abélard.

Il prêche la seconde croisade à Vézelay en 1146.

Au concile de Reims (1148), il fait condamner les erreurs de Gilbert de la Porrée.

Saint Bernard est mort à Clairvaux, le 20 août 1153.

Il avait fondé un très grand nombre d'abbayes.

Digitized by Google

SYNOPTIQUE

TESCELIN ET D'ALETH

officiers des ducs de Bourgogne, moine à Clairvaux vers 1120, meurt peu après. Dijon vers 1107.

HOMBELINE, quatrième enfant, épousa un seigneur de nom inconnu. Convertie à la vie religieuse dans un voyage qu'elle fit à Clairvaux vers 1125, elle obtint de son mari la permission de prendre le voile à Jully-les-Nonnains. C'est là qu'elle mourut, assistée du B. Pierre, prieur de Jully.

La date de sa mort est difficile à déterminer. Les uns prennent 1141; les autres 1135 (Migne, col. 803-804; 1265, A; 1270, A).

Françoise de Cossé, épouse de Gui de Rabutin, baron de Chantal, et mère de Christophe, mari de sainte Jeanne Françoise de Chantal, passe pour une descendante de sainte Hombeline. Une famille Baudequin, qu'on trouve en Bourgogne et dans le comté de Nevers aux XIVe et XVe siècles, et qui suivit les ducs dans la Flandre, croit également descendre de la sœur de saint Bernard. Mais il n'est point encore établi que sainte Hombeline ait laissé une postérité.

ANDRÉ, cinquième enfant, à peine armé chevalier, renonça au monde pour suivre saint Bernard à Cîteaux.

Il fut de la fondation de Clairvaux, et paraît avoir eu la charge de portier (Migne, col. 244, D).

Il mourut à Clairvaux, probablement vers 1136 (col. 530, A).

BARTHÉLEMY, sixième enfant, damoiseau, accepta le premier et immédiatement de suivre saint Bernard à Cîteaux.

Il fut de la fondation de Clairvaux.

On le donne comme abbé de La Ferté-sur-Grône, mais sans preuve bien établie.

NIVARD, septième enfant, trop jeune en 1113 pour entrer à Cîteaux, s'y rendit plus tard, et, ayant reçu l'habit, fut envoyé à Clairvaux.

En 1129, on le trouve au château de Montbard avec saint Bernard et Gérard (Cartul. de Molesme, I, p. 124, et II, p. 4).

Saint Bernard l'envoya fonder plusieurs abbayes : Vaucelles, au diocèse de Cambrai (1132); Buzé, près de Nantes (1135); Val de Souleuvres, au diocèse de Bayeux (1146, cette abbaye fut transférée au Val Richer); Spina, au diocèse de Palencia en Castille (1147).

On a des raisons de croire qu'il mourut en Espagne, et fut inhumé dans l'abbaye de Spina (*Ménol. de Cîteaux*, 7 février et 9 décembre.)

Voir HAUTCŒUR, *Abbaye de Flines*; Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*; GALL. CHR. XI; *Semaine religieuse de Bayeux*, 8 et 15 septembre 1867; S. BERN. EPIST. CCCI.

Digitized by Google

Digitized by Google

TITRES DE SAINTETÉ

DE TESCELIN, D'ALETH ET DE LEURS ENFANTS

De tous les personnages saints ou vénérables qui font l'objet de cette Note, saint Bernard est le seul qui ait été canonisé par l'Eglise dans les formes ordinaires et solennelles. Saint Gérard et sainte Hombeline reçoivent, dans tout l'ordre de Cîteaux, un culte public autorisé par des décrets de la S. Congrégation des Rites. Les autres personnages sont appelés saints ou bienheureux dans des monuments hagiographiques, martyrologiques et liturgiques. On verra, par les explications sommaires qui suivent, quelle est l'origine et la portée de ces titres. Les ménologes auxquels nous renvoyons, sont ceux de Henriquez, de Bucelin et de Chalemot. Les deux premiers sont fort connus ; le troisième porte ce titre : *Series sanctorum et beatorum ac illustrium virorum ordinis Cisterciensis*, in-4°, Paris, 1670. Le *Journal des Saints de l'Ordre de Cîteaux*, auquel nous renvoyons également, contient pour chaque jour de l'année une notice brève sur un ou plusieurs saints honorés dans l'abbaye de Tart, mais la plupart d'un culte entièrement privé. La *Galerie bourguignonne* donne pour auteur à ce recueil imprimé en 1706, (Dijon, Ressayre), Claudine Févret, née à Dijon le 13 août 1649, morte dans la même ville le 27 août 1727, abbesse de N.-D. de Tart. Courtépée l'avait attribué à une autre religieuse de la même abbaye, N. le Belin (*Description du duché de Bourgogne,* édit. 1847, T. II, p. 132).

LE BIENHEUREUX TESCELIN
23 mai

Inscrit sous le titre de bienheureux dans le ménologe de

Digitized by Google

Henriquez et sous le titre de saint dans le ménologe de Bucelin.

Le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon porte : *III Idus aprilis* (11 avril) *obiit Tecelinus monachus, pater domni Bernardi abbatis Clàrævallis* (Migne, col. 243, D ; 1450, D).

LA BIENHEUREUSE ALETH
4 avril

Inscrite sous le titre de bienheureuse dans les trois ménologes.

Le nécrologe de Saint-Bénigne porte : *Kalendis septembris* (1er septembre) *obiit Alasya laica* (col. 1451, A.)

Nous avons plusieurs fois rappelé que la mémoire de la B. Aleth a été placée au 4 avril, parce que l'on a confondu saint Ambrosinien avec saint Ambroise de Milan.

LE BIENHEUREUX GUI
11 mai

Inscrit sous le titre de bienheureux dans les ménologes.

SAINT GÉRARD
13 juin et 30 janvier

Inscrit sous le titre de bienheureux dans les ménologes, mais sous le titre de saint dans le martyrologe cistercien, publié à Rome avec l'approbation de la S. Congrégation des Rites.

Par un décret du 1er juillet 1702, ladite Congrégation a autorisé les religieux et religieuses de l'Ordre de Cîteaux à célébrer, sous le rite double, le 30 janvier, la fête de saint Gérard, confesseur (*Officia propria SS. a S. R. Congregatione approbata pro omnibus monachis utriusque sexus totius ordinis cisterciensis*, Deuxième partie, p. IV ; et Première partie, p. 36).

SAINT BERNARD
20 août

Canonisé le 18 janvier 1174 (Migne, col. 621 et suiv.), vénéré d'abord sous le titre d'abbé, mais aussi sous le titre

Digitized by Google

de docteur dans l'Ordre de Cîteaux et par quelques églises. Dans le calendrier de l'église de Fontaines, exemplaire du XVIIe siècle, il est porté sous le titre d'abbé.

Le 20 août 1830, Pie VIII a confirmé et donné à saint Bernard le titre de docteur pour l'église universelle (Migne, col. 1543 et suiv.).

Dans la liste des docteurs, saint Bernard a pour nom distinctif, celui de *Doctor mellifluus*.

Il est le dernier des Pères de l'Eglise dans l'ordre des temps.

La fête de l'*Elévation et Translation du corps de saint Bernard*, célébrée dans l'Ordre de Cîteaux et fixée autrefois au 15 novembre, a été transférée au 12 octobre par un décret de la S. Congrégation des Rites du 11 mars 1858 (*Officia propria ordin. cisterc.*, Deuxième partie, p. VIII).

SAINTE HOMBELINE
21 août et 12 février

Inscrite sous le titre de bienheureuse dans les ménologes, mais sous le titre de sainte dans le martyrologe cistercien.

Par un décret du 1er septembre 1703, la S. Congrégation des Rites a autorisé les religieux et religieuses de l'Ordre de Cîteaux à célébrer, sous le rite double, le 12 février, la fête de sainte Hombeline veuve (*Officia propria SS. à S. R. Congregatione approbata prò omnibus monachis utriusque sexus totius ordinis cisterciensis*, Deuxième partie, p. V; et Première partie, p. 46).

Par un autre décret du 4 mars 1858, ladite Congrégation considérant que sainte Hombeline veuve, sœur de saint Bernard, abbé et docteur, était honorée par les religieuses de l'Ordre de Cîteaux comme leur patronne, a élevé la fête de cette sainte au rite double majeur (Ibid. Deuxième partie, p. VII).

Un office propre de sainte Hombeline était en usage dans l'abbaye de N.-D. de Tart, mais il est différent de celui qui se récite aujourd'hui dans l'Ordre de Cîteaux. Voir cet ancien office dans *Offices et supplément au bréviaire romain pour l'abbaye de N.-D. de Tart*, Dijon, 1681. — Bibliot. de la ville de Dijon, n° 2689[1]. — La *Galerie bourguignonne* cite « L'office de sainte Hombeline, anonyme, Dijon, Defay, 1706 » parmi les publications du conseiller Charles Févret

Digitized by Google

de Saint-Mesmin, né à Dijon le 22 juillet 1652, mort dans la même ville le 21 août 1733.

LE BIENHEUREUX ANDRÉ
5 Avril

Inscrit sous le titre de bienheureux dans les ménologes.

LE BIENHEUREUX BARTHÉLEMY
9 Décembre

Inscrit sous le titre de saint dans les ménologes de Henriquez et de Bucelin.

LE BIENHEUREUX NIVARD
7 février

Inscrit sous le titre de bienheureux dans les ménologes.

La fête de « saint Nivard confesseur » a été établie dans certains monastères cisterciens. Un exemplaire de l'office dudit saint a été rapporté, en 1863, de l'abbaye de Stams près d'Inspruck (Tyrol), par M. l'abbé Merle, curé de Fontaines-lès-Dijon. Cet exemplaire est conservé à la bibliothèque de la Maison de saint Bernard.

Mais le nouveau calendrier cistercien, approuvé par la S. Congrégation des Rites, le 11 septembre 1856, ne contient pas la fête de « saint Nivard ».

LA BIENHEUREUSE ÉLISABETH
27 janvier

Non inscrite dans les ménologes, appelée bienheureuse dans le *Journal des Saints de l'Ordre de Cîteaux*. (Ce recueil donne le titre de saint à tous ceux qui précèdent.)

LA BIENHEUREUSE ADELINE
2 septembre

Non inscrite dans les ménologes, appelée bienheureuse dans le *Journal des Saints de l'Ordre de Cîteaux*. (Voir aussi le *Lilia cisterciensia* de Henriquez.)

L. CHOMTON,
Chanoine honoraire, Aumônier de l'hospice Sainte-Anne.

Digitized by Google

M. L'ABBÉ LOUIS BERNARD

Le *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses* du diocèse de Dijon doit un souvenir, plus qu'un souvenir, à M. le chanoine Louis Bernard, secrétaire de l'Evêché, pieusement décédé à Dijon, le 23 avril 1891, à l'âge de 40 ans.

C'est pendant l'automne de 1882 que fut conçu à Dijon le projet d'un *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses*. M. l'abbé Bernard contribua, pour une grande part, à la formation d'un *comité de rédaction*, ajoutant, de très bonne grâce, à ses fonctions professionnelles le souci et la peine d'écrire à tous et à chacun, pour bien fixer le but de la publication projetée. Le but était de répondre aux vœux si souvent exprimés par Mgr Rivet très désireux de voir ses prêtres étudier les choses locales et religieuses de la paroisse et du diocèse. — Une fois l'affaire en train, M. l'abbé Bernard ne s'épargna, ni pour encourager le zèle des ouvriers et solliciter les sympathies, ni pour veiller de près à ce que le travail typographique ne laissât rien à désirer. — Hélas ! l'abbé Louis Bernard, qui contribua tant à la création du *Bulletin*, et l'abbé François Grignard (1), qui en avait tracé si largement le domaine (2), sont morts tous les deux ; mais tous les deux demeurent unis dans le souvenir et les prières de leurs collègues, comme aussi dans la reconnaissance de nos lecteurs et de nos amis.

1. Mort en avril 1887, à 41 ans. Il est l'auteur de plusieurs travaux d'histoire et d'archéologie fort estimés. On en peut voir les titres et l'analyse dans le volume que M. l'abbé Thomas, curé de Notre-Dame de Dijon, a consacré à la mémoire de son ami.
2. Voir le *Bulletin*, année 1883.

Digitized by Google

UN VILLAGE SOUS LOUIS XIII

Document inédit sur les ravages causés à Dampierre-sur-Vingeanne par les Impériaux en 1636 et 1637.

La publication du document qu'on va lire est due à l'initiative et à une bienveillante communication de M. Edouard Gascon, membre de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or et de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.

Il consiste dans un double procès-verbal, qui est la constatation officielle, faite à deux reprises différentes par le juge compétent, des ravages causés par les Impériaux dans un de nos villages en 1636 et 1637. Une expédition de ce double procès-verbal, signée d'original *Galiet* et *Janvier*, *greffier*, et rédigée par ce dernier, se trouve aux archives paroissiales de Dampierre-sur-Vingeanne : c'est cette pièce qui, sauf quelques coupures, est reproduite ci-dessous.

L'intérêt d'un pareil document est multiple. On pourrait y apprendre, si on ne le savait par ailleurs, quelles étaient les mœurs de la guerre entre nations civilisées, il y a deux siècles et demi, — l'année même du *Cid*;— avec quelle énergie et par quels moyens nos pères luttaient contre l'envahisseur, et, hélas ! ce qu'il leur en coûtait d'être, même momentanément, vaincus chez eux. Le village en question ayant été, au rapport de l'officier ministériel, « des plus rigoureusement traités par les ennemis, » l'histoire de ses malheurs ne sera pas l'épisode le moins remarquable de la *guerre de Gallas* en Bourgogne.

Mais il y a encore autre chose à prendre dans la « reconnaissance et visite des ruines arrivées audit Dampierre. » Les détails qui y sont produits incidemment permettent, en effet,

Digitized by Google

de reconstituer dans tout ce qu'elle a d'essentiel et d'intéressant pour l'histoire de nos institutions, la physionomie d'un village bourguignon sous Louis XIII.

Voici d'abord tous les habitants soigneusement recensés, maison par maison, avec les noms et prénoms des chefs de famille, le nombre des enfants, et quelques mentions de professions : « marchand, » c'est-à-dire négociant, laboureur, vigneron, maréchal, « manœuvre, » garde du bétail, serviteur. Certains traits nous initient au fonctionnement de la communauté rurale d'alors, nous renseignent sur l'étendue de ses droits, de ses ressources et de ses charges, nous font entrevoir quel long contre-coup elle ressentait des guerres civiles ou étrangères. Nous apprenons au passage le taux de la dîme due au seigneur et le chiffre de certaines dettes « contractées en corps de communauté. » Nous sommes à même de nous faire une idée précise de l'industrie, de la richesse et du mouvement commercial de ce village de moins de deux cents âmes, lorsque nous voyons l'ennemi en tirer dans l'espace de cinq mois : 80 chevaux, 200 têtes de bétail, 240 moutons, 100 porcs et 600 muids de vin, sans compter les « meubles, coffres, grains, gerbes tant froment, orge qu'avoine, foins et pailles. »

Tous les bâtiments sont également passés en revue, la plupart occupés par leurs propriétaires, quelques-uns par des « rentiers » ou locataires : tant de corps de logis et « demourances, » tant de chambres basses et de chambres hautes, — ces dernières en assez grand nombre, — avec les caves, greniers, granges et étables. Voir en particulier le détail des grosses maisons de l'endroit : maisons Pierre Daultrey, François Bauldin, Pierre Bauldin. L'une d'elles possède « un grand poële voûté, trois chambres hautes, greniers dessus, un prèssoir ; » une autre est « accompagnée d'une grande cour, d'un jardin et d'un verger rempli de beaux arbres. » Deux pressoirs figurent dans ce recensement. La grange « appartenant à Monsieur le comte de Tavannes » héberge les dîmes.

Enfin, nous appelons l'attention des lecteurs du *Bulletin* sur la description de l'église, « la plus belle des lieux circonvoisins, » avec les « quatre belles cloches » de sa tour et ses six autels. Le joli portail gothique (XIIIe siècle) qui en subsiste

Digitized by Google

encore aujourd'hui avec quelques autres parties épargnées par le désastre de 1636, nous aide à la reconstruire par l'imagination, telle que les deux paroissiens survivants l'ont dépeinte dans l'enquête en présence de ses ruines, « grande, spacieuse, bien illuminée de fenêtres et vitres, la tour et le clocher fort grands et spacieux, la nef aussi grande et spacieuse et revêtue d'une belle charpenterie et des mieux garnies, » les accessoires intérieurs à l'avenant. Foyer intense de vie religieuse pour la population groupée autour de son clocher, l'église de Dampierre était encore une de ces églises-forteresses où l'on se réfugiait et se barricadait à l'approche de l'ennemi, avec les denrées et objets que l'on tenait le plus à sauver du pillage. On y accourait de tout le voisinage. Sur les deux cents personnes qui périrent dans ses murs le 9 novembre 1636, les deux tiers étaient étrangères à la localité.

De tout cela se dégagent, comme nous l'avons dit, les traits principaux de la physionomie que présentait le village de Dampierre-sur-Vingeanne au temps de Louis XIII et de Richelieu. Dans le tableau des circonstances brutales de sa disparition momentanée, on démêle les vestiges de sa vie interrompue, qui était la vie ordinaire de quantité d'autres villages bourguignons à la même époque. Là surtout réside pour nous aujourd'hui l'intérêt du procès-verbal de Galiet.

J. Bourlier.

Claude Galiet, notaire, garde nottes et tabellion roial héréditaire à Beaumont sur Vingeanne, juge ordinaire audict lieu et Dampierre en despendant, retiré en la ville de Dijon à cause des ennemis de l'estat, sçavoir faisons que nous estant acheminé dudict Dijon audict Dampierre le seiziesme du mois de mars mil six cens trente sept (1), pour, ensuitte de l'arrest donné par le

1. 18 juin 1636 : première apparition des Impériaux à Dampierre-sur-Vingeanne. — 8 novembre : prise du château de Beaumont. — 9 novembre : incendie de l'église de Dampierre ; tout mis à feu et à sang dans le village. — 28 novembre : arrêt du Parlement de Bourgogne ordonnant des enquêtes dans les localités envahies. — 16 et 17 mars 1637 : première enquête du juge à Dampierre. — 16 et 17 avril : razzia de prisonniers à Bourberain et à Dampierre. — 18 avril : second procès-verbal dressé à la requête des habitants de Dampierre survivants.

Digitized by Google

souverain Parlement de Bourgongne le vingt huitiemes du mois de novembre dernier, dresser procès verbal des meurtres, bruslementz, prinses de prisonniers, saccagemens, ravages, enlevementz de meubles, bestail, et aultres actes d'hostillités faictz audict Dampierre par l'armée ennemye ayant entré et séjourné en ceste province ; et n'ayant treuvé personnes audict Dampierre capables pour veoir procedder à ladicte recongnoissance et visites des ruynes arrivés audict Dampierre par le faict desdictz ennemis, nous avons supercédé (1) jusqu'au landemain : lequel jour advenu, dix septiesme dudict mois, heure de sept heures du matin, estant retourné dudict Beaumont audict Dampierre, ont comparus devant le cimetière et place publicque audict lieu (2) Anthoine Foustelet et Jean Chevalier, maneuvre audict Dampierre, ausquels ayant faict entendre ce que dessus, et leur ayant ordonné de faire assembler par devant nous le reste des habitans dudict Dampierre pour veoir procedder à la recongnoissance desdictz meurtres, bruslements, prinses de prisonniers, saccagemens et ruynes faictes audict Dampierre par lesdictz ennemis, ilz nous ont remonstré qu'il n'y a aultres habitans quant à présent audict Dampierre qu'eux (3), et que tous les aultres habitans sont mortz, les uns de maladie contagieuse, les aultres tués et bruslés par lesdictz ennemis, fors Pierre Daultrey et Pierre Bauldin, qui se sont à cause desdictz ennemis retirés en la ville de Dijon, et n'y a aparance que ledict Daultrey retourne audict Dam-

1. Sursis.

2. « Ont comparu devant le cimetière et place publique, » formule officielle désignant le lieu des réunions ordinaires de la communauté de Dampierre. Un tilleul de l'âge des *Sully*, — qui, par conséquent, pouvait avoir en 1636 une trentaine d'années, — a ombragé la place dont il s'agit jusqu'en 1876, qu'il fut déraciné par un orage. Sur les assemblées de la communauté rurale avant la révolution, leur origine, leurs attributions, le lieu de leurs séances, le mode de leur convocation, etc., v. Albert Babeau, *le Village sous l'ancien régime* (Paris, 1878, Didier), liv. Ier ch. II.

3. Antoine Foustelet et Jean Chevalier sont à eux seuls, en ce moment, toute la communauté des habitants de Dampierre : c'est à ce titre qu'ils figurent en première place dans les deux procès-verbaux.

Digitized by Google

pierre pour y demourer, par ce que toutes ses maisons et baptimens ont esté bruslés entierement par lesdictz ennemis dès le neufiesme du mois de novembre dernier, et que ledict Daultrey a déclaré par cedulle qu'il renonçoit aux droictz de la communaulté desdictz habitans de Dampierre, tellement qu'il n'y a plus qu'eux, qui seront aussy contrainctz quiter et abandonner le lieu à cause de leur pauvreté, et qu'ilz sont reduictz à mandier leur vye à cause desdictz ennemis, qui ont depuis le dix huictiesme de juin dernier faict sur lesdictz habitans de Dampierre plusieurs courses et empesché leurs travail et labeurs ordinaires, reduictz dans des barricades et leur église pour retraicte, ayans soubztenus de repousser lesdictz ennemis plusieurs fois qu'ilz les ont attaqués, et jusque au huitiesme de novembre dernier, que le chasteau dudict Beaumont, n'y ayant plus personnes pour le deffendre (1), fut pris par lesdictz ennemis et trouppes de Gallas (2), qui les attacquèrent aussy dès le mesme jour sur la nuict fermant (3), lesquels ilz repousèrent encore, et les empeschèrent d'y entrer pour ce jour là. Et estans lesdictz habitans retirés en leurdicte église, le landemain, neufiesme dudict mois de novembre, lesdictz ennemis, ayans forcé leurs barricades, les attacquèrent fort furieusement en leurdicte église, mirent le feu dans le tect et couvert de la neffe, gaignèrent la tourt, tuèrent et bruslèrent dans ladicte église plus de deux cens personnes tant dudict Dampierre que des

1. La résistance des habitants de Beaumont fut héroïque. Soutenus par une faible garnison, ils tinrent en échec durant 14 jours, 5000 Croates commandés par Isolani, lieutenant de Gallas. Lire à ce sujet l'intéressante petite brochure intitulée : *Les souvenirs qui se rattachent à la Croix monumentale de Beaumont*, par M. l'abbé Drouelle, curé de Beaumont-sur-Vingeanne (Dijon, Marchand, 1873). — Voir aussi dans la *Chronique religieuse du diocèse de Dijon* du 27 novembre 1869, le récit de la cérémonie commémorative des événements de 1636, qui eut lieu à l'église de Dampierre le 9 novembre 1869.

2. La vraie orthographe de ce nom, à en juger par les signatures que j'ai vues du trop célèbre généralissime, n'est pas Gallas ni Galas, mais Gallass (note de M. Gascon).

3. *Sur la nuit fermant* désignait l'heure où la nuit devient tout à fait obscure. *A jour fermant* signifie à la fin du jour.

Digitized by Google

lieux circonvoisins, bruslèrent entièrement ladicte église, les coffres, meubles et grains que lesdictz habitans y avoient retirés, et generallement bruslèrent touttes les maisons des habitans dudict Dampierre, sauf trois de petite valleur, commirent et exercèrent à l'endroict d'aulcuns desdictz habitans des inhumanités et cruautés sy horribles qu'elles ne se peuvent presque exprimer, tuèrent plusieurs pauvres petitz enfans de trois, quatre à cinq ans, voire ceux qui estoient encore à la mammelle, en bruslèrent plusieurs, exercèrent aussy plusieurs cruautés à l'endroict de quelques pauvres femmes enceinctes, lesquelles par la violence desdictz ennemis mirent bas leur fruict, contrainctes de les laisser sur la place, se sauver dans les bois, où elles sont mortes. Même la femme d'Anthoine Michot, l'un des habitans dudict Dampierre, estant enceincte, receu un coup d'espée qui luy fict une grande ouverture au ventre. Néantmoings elle se retira jusques à Fontaine Françoise, où elle accoucha : à mesme temps et au mesme instant son enfant et elle moururent. La femme de Pierre Poinsot, aussy habitant dudict Dampierre, estant aussy enceincte, fut tellement battuë et violentée par lesdictz ennemis qu'à cause desdictes violences elle mit aussy bas son enfant. Neantmoings lesdictz ennemis ne délaissèrent d'exercer sur elle des cruautés et inhumanités estrange... de telle sorte que quelques jours après elle mourut au lieu de Bessé, où elle estoit retiré : lesquelles cruautés elle nous déclara quelques jours avant sa mort (1) : tellement que lesdictz habitans de Dampierre ont esté des plus rigoureusement traictés par lesdictz ennemis, offrant lesdictz Foustelet et Chevalier pour faire veoir lesdictz bruslementz et nous déclarer plus particulièrement les habitans dudict Dampierre qui ont estés tués par lesdictz ennemis, nous requérant qu'il

1. Ce qui prouve que d'autres enquêtes avaient précédé celle des 16 et 17 mars 1637.

Digitized by Google

nous plaise nous transporter en leurdicte église pour nous faire veoir comme elle est bruslée et ruynée.

Et nous y estant en premier lieu acheminé, lesdictz Chevalier et Foustelet nous ont aussy dict que ladicte église estoit cy devant ornée de six autelz et de tous les ornementz nécessaires pour le service *in divinis* ; qu'elle estoit grande, spacieuse, bien illuminée de fenestres et de viltres, la tourt et le clocher fort grand et spacieux, où il y avoit quatre belles cloches tant grosses que petites, ladicte neffe aussi grande et spacieuse : tellement que c'estoit la plus belle église des lieux circonvoisins. Néantmoings nous estant advancé jusqu'en la place où estoit le grand autel de ladicte église, garny auparavant, comme ilz ont dict, d'un beau tabernacle, plusieurs belles images dans le tableau (1), et dessus, les images de Nostre-Dame, sainct Pierre et sainct Paul, et n'y a portant aucune apparance d'autel, tabernacle ny images ; au contraire, nous a apparu ledict autel ruyné par le feu, conséquamment le cyboire (2) et toutes les aultres images du cœur de ladicte église, ladicte tourt dessus bruslée entièrement, les cloches fondues et le mestail (3) perdu parmy les ruynes, comme semblablement tous les ornementz de ladicte église, voire mesme la pluspart rompus et foullés aux pieds. Consequamment nous avons recongneu que la couverture de la neffe de ladicte église, qui estoit revestuë d'une belle charpenterye et des mieux garnie, entièrement bruslée, et la voulte de ladicte neffe par terre, les autelz et images qui y estoient rompus, sauf qu'il y a encore quelques images aux autelz de Nostre Dame et de tous les Sainctz ; les fonds baptismaux rompus et en pièces. Reste encore en ladicte église quelques petites voultes du costé des gousteraux (4), mais elles menassent de ruyne, parce qu'elles

1. Le retable.
2. Petit dais ou baldaquin dont on couvrait autrefois les autels.
3. Le métal.
4. Goutterots.

Digitized by Google

sont estés grandement endomagées à cause dudict feu et bruslement et qu'elles sont descouvertes, en sorte qu'elles ne peuvent pas long temps subcister : nous ayans lesdictz Foustelet et Chevalier dict que les livres de ladicte église et générallement tous les ornementz ont estés enlevés, bruslés et perdus : tellement qu'il nous a apparu, que dict est (1), que ladicte église est entièrement en ruyne.

De laquelle église nous sommes entrés en la court de la maison presbiteralle, laquelle maison nous avons recongneu estre presque ruynée, estant sans portes, fenestrages ny viltres, les granges et estableryes en despendant entièrement bruslés et ruynés. Dans laquelle court nous avons vu plusieurs charoignes, voiries et salletés, et nous a esté déclaré par lesdictz Foustelet et Chevalier que plusieurs corps humains en nombre de plus de trente, tant desditz ennemis que des habitans qui estoient mortz dans ladicte court, et d'aultres tirés de ladicte église, ont estés jettés dans le puids qui est en ladicte court, ce que ledict Foustelet a dict bien sçavoir pour les y avoir aydé jetter ; d'aillieurs, qu'il en a esté inhumé et enterré par luy, Pierre Gruottet, dudict Dampierre, et avec deffunct Hugues Dupuis, plus de soixante aultre corps humains qui estoient desja puans, en sorte que l'on tient que lesdictz Dupuis et Gruottet sont à cause de ce mortz et du mauvais air qu'ils avoient receus : nous ayant ledict Foustelet affermé et déclaré qu'il estoit en ladicte église lorsque lesdictz ennemis y entrèrent par force et qu'ilz la bruslèrent, et qu'il y eust plus de deux cens personnes tués et bruslés en ladicte église, tant dudit Dampierre que des villages circonvoisins.

Depuis laquelle église nous avons esté conduict par lesdictz Chevalier et Foustelet en la grange appartenant à Monsieur le comte de Tavannes, seigneur dudict Beau-

1. Ce qui est dit, comme il a été dit.

Digitized by Google

mont et dudict Dampierre, laquelle grange où il faisait haberger le dixme à luy dheu par les habitans dudict lieu, qui s'admodioit à soixante cinq et soixante et dix esmines (1) par années, par moictié froment et avoyne, est entièrement bruslé et ruyné.

Plus nous avons esté aussy conduict en la rue haulte dudict Dampierre, du costé de Fontaine, où estant nous avons veu et recogneu que la maison ou demeuroient et faisoient leur résidance Denis Poinssot et Gaspard Gruottet, son gendre, qui concistoit en deux demourances, chambre, caves, greniers, grange et estables, entièrement bruslés, tous les meubles et grains qui y estoient, sauf seullement une petite maisonnette concistant en une chambre séparée desdictz corps de logis, qui y est néantmoings grandement détériorée, et n'y a apparance d'y pouvoir demeurer. Quand ausdictz Poinssot et Gaspart Gruottet, et sa femme, fille dudict Poinssot, et quatre leurs enfans, furent tués par lesdictz ennemis en ladicte église.

La maison de deffunct Jean Bertrand, joignant à celle cy dessus, qui consistoit aussy en deux corps de logis, tant en chambres basses que hautes, les granges et estables contenant quatre chaptz, entièrement bruslés et ruynés, ledict Bertrand auparavant mort de maladie contagieuse.

La maison qui appartenoit à Claude Chastron consistant en chambres, greniers, grange et estables, aussy entièrement bruslée, ledit Chastron, sa femme et Guillaume Chastron, sa femme et leurs enfans, mortz pour n'avoir subsistance ny alimentz, comme lesditz avant nommés nous ont déclarés.

Une chambre et une estable joingnant à celle cy dessus appartenant à Ysabé Daultrey, aussy entièrement bruslée et flambée, comme aussy comme aux aultres cy de-

1. L'hémine de blé était de 800 livres (400 kilos) et représentait la valeur de 26 doubles décalitres 2/3. L'hémine d'avoine était de 600 livres (300 kilos), soit 16 doubles décalitres.

Digitized by Google

vant tous les meubles, grains, foings et pailles qui y estoient, bruslés ou enlevés par lesditz ennemis.

Les deux corps de logis qui appartenoient à deffunt Pierre Chastron, dudict Dampierre, consistant en deux demourances, chambres basses, cave, greniers et granges et estables, contenant sept chaptz, aussy entièrement bruslés, avec les meubles, grains, gerbes et foings et pailles qui y estoient. Et quand audict Chastron, sa femme et trois de leurs enfants, mortz de maladie contagieuse, et ne leur reste que un enfant en bas aage, auquel il fault pourveoir de tuteur et curateur.

La maison Anthoine Gayet, dudict Dampierre, qui consistoit aussy en demourance, chambres basses, chambres haultes, cave, greniers, grange, estables, contenant trois chaptz, entièrement bruslés. Quand audict Gayet, Claude Gayet, son fils, Margueritte Gayet, sa fille, furent tués en ladicte église de Dampierre, et pour sa femme, estant enceincte, elle fut prise par lesdictz ennemis, tellement battuë, outragée et violentée, que quelques jours après et trois leurs enfans qui restoient moururent faulte d'alimentz et subsistance, comme lesdictz avant nommés ont déclaré (1).

. . . . . .

1. Nous jugeons inutile, à cause de sa longueur et de sa monotonie, de donner le texte *in extenso* de la « reconnaissance » du juge. Le résumé suivant suppléera à ce qui manque. On y trouvera relatées, maison par maison, toutes les personnes mentionnées dans les deux procès-verbaux comme ayant habité Dampierre-sur-Vingeanne en 1636-1637, avec l'indication de leur sort au 18 avril 1637 :

1. *Eglise.*
2. *Presbytère.* (Aucun habitant n'est mentionné).
3. *Grange du seigneur.*
4. Denis Poinssot ; son gendre Gaspard Gruotet ; la femme et les 4 enfants de Gaspard Gruotet : tués dans l'église.
5. Jean Bertrand : mort de la peste avant le 9 novembre.
6. Claude Chastron et sa femme ; Guillaume Chastron, sa femme et leur enfant : morts de faim
7. *Grange et étable d'Isabé Daultrey* (voir ci-dessous, 10).
8. Pierre Chastron, sa femme et 3 de leurs enfants : morts de la peste. Survit un enfant en bas âge « auquel il faut pourvoir de tuteur et curateur. »
9. Antoine Gayet, et ses enfants Claude et Marguerite : tués dans l'église. Sa femme : enceinte, a succombé aux mauvais traitements. Trois autres enfants : morts de faim.
10. Isabé Daultrey et son fils Jacques : tués dans l'église.
11. Pierre Deprécigny, sa femme et leur enfant : morts de faim.

Digitized by Google

Les maisons de Pierre Daultrey, marchant audict Dampierre, la première consistant en trois chaps en chambres, granges, estables ; un aultre corps de logis consistant en chambres basses, un grand poisle voutté, trois chambres haultes, greniers dessus, un pressoir, la cave, les granges, les estables, contenantz neuf chaptz, aussy entièrement bruslés et flambés, comme il nous a apparu : tellement que lesdictz Foustelet et Chevalier nous ont dict que ledict Daultrey estoit retiré, comme

12. *Maison de Philiberte Maclot*, veuve de Claude Monyot, de Dampierre, réfugiée à Dijon. François Saget, locataire : a quitté le pays.

13. *Maison de Barthélemy Daultrey*, demeurant à Bessey. Jean-Louis Deprécigny, sa femme et leurs enfants : tués dans l'église.

14, Antoine Chastron : a succombé aux mauvais traitements. Son fils Pierre, la femme et l'enfant de celui-ci : tués dans l'église.

15. Nicolas Degaud et sa femme; Claude Degaud, leur fils, sa femme et leurs enfants, « en tout dix personnes » : morts de faim.

16. *Maison de Claude Bauldin*, demeurant à Bessey. (Aucun habitant).

17. *Pressoir de Pierre Bauldin*.

18. Guillaume Poinssot : mort à Dijon par suite de mauvais traitements. Sa femme : tuée « en la rue ». Leur fils Pierre : tué dans l'église. Leur fille Denise, réfugiée à Dijon avec son père, y demeure, âgée de 17 ans. La femme de Pierre Poinssot, enceinte, a succombé aux mauvais traitements, à Bessey, où elle s'était réfugiée.

19. Pierre Naullier, sa femme, leurs enfants Claude et Pierre et un de leurs serviteurs; tués dans l'église. Leurs filles : ont succombé aux mauvais traitements. — Dans la maison de Pierre Naullier : Pierre Golotte et sa femme : tués dans l'église. Leurs 2 filles : ont succombé aux mauvais traitements. — Dans la même maison : Perrenin Mossere, sa femme et deux de leurs enfants : asusi tués (dans l'église).

20. Pierre Daultrey, « marchand » : réfugié à Dijon.

21. *Maison d'Oudette Deprécigny*, veuve de Noël Symonot, de Dampierre. Son gendre Jean Chastron, et Pierre Chastron, frère de Jean : tués dans l'église.

22. François Deprécigny, maréchal, et son fils Fiacre : tués dans l'église.

23. Balthazar Portier, sa femme et 3 de leurs enfants : morts de la peste.

24, Jean Bauldin : mort de la peste avant le 9 novembre. Sa veuve Henriette Bernard, et leur enfant : tués dans l'église.

25. Antoine Foustelet : blessé dans l'église, survit. Sa femme et ses 5 enfants : tués dans l'église.

26. Seignotte Chastoillon, veuve de Thibault Chamel ; leurs enfants Supplice, Claude et Jean Chamel ; leur gendre Denis Chapuis ; la femme de Supplice Chamel : tués dans l'église. La femme et l'enfant de Denis Chappuis : ont succombé aux mauvais traitements.

27. *Maison de François Bauldin*, greffier au marquisat de Mirebeau. François Guerre et sa femme : tués dans l'église.

28. Girard Febvret : « pauvre et nécessiteux, s'est absenté si qu'on ne sait pas s'il est en vie ou mort. » Sa femme et leurs deux filles : « retirées dans les bois et buissons, moururent des suites de mauvais traitements. » Leur fils Prudent : tué dans l'église.

29. La veuve de Thibault Poinssot et ses deux filles : ont succombé aux mauvais traitements. Jean Poinssot, fils de la même ; la femme et

Digitized by Google

de faict (1), en la ville dudict Dijon, ayant renoncé dès longtemps aux droictz de ladicte communaulté, ayant d'aillieurs ledict Daultrey perdu tous les meubles qu'il avoit de reste en sadicte maison, grande quantité de grains tant battus que non battus revenant à plus de cinquante esmines, et soixante muids de vin : lui furent aussy enlevés ses foings et pailles en partyes, et le reste bruslé.

. . . . . .

La maison dudict Anthoine Foutelet, contenant trois chaps tant en chambres basses, caves, chambres haulte, greniers, grange, estables, aussy entièrement bruslée et flambée. La femme dudit Foustelet et cinq leurs enfans, estans retirés en ladicte église avec ledict Foustelet, furent tués, et ledict Foustelet grandement blessés demeura parmy les mortz, et depuis se sauva et de présent encore grandement incommodé.

. . . . . .

La maison de M. François Bauldin, greffier au marquisat de Mirebeau, consistant en demourance, cham-

les trois enfants de Jean Poinssot ; Toussaint et Thibault Poinssot, frères de Jean : tués dans l'église.

30. François Gayet, « manœuvre » : mort 2 jours avant la prise de l'église. Sa femme et ses 3 enfants : tués dans l'église.

31. Jeanne Daultrey, veuve de Pierre Masson, réfugiée à Bessey. Son gendre Nicolas Patris : tué « en la campagne. » La femme de celui-ci : a succombé aux mauvais traitements.

32. Toussaint Guerret et ses fils Pierre, Nicolas et Philibert : tués dans l'église. Sa femme et deux autres enfants « retirés dans les bois et buissons » y sont morts des suites de mauvais traitements.

33. Pierre Decirey, ses 2 enfants et son frère : tués dans l'église. La femme de Pierre Decirey : morte quelques jours avant la prise de l'église.

33. Simon Michot, sa femme Catherine Naullier, leurs enfants Antoine et Isabé : tués dans l'église. La femme d'Antoine Michot, enceinte, succomba aux mauvais traitements.

35. *Maison de Pierre Bauldin* : le propriétaire s'est réfugié à Dijon. Sa femme Jeanne Esmard : prisonnière à Gray.

36. *Maison de défunt Pierre Bernard.* (Aucun habitant n'est signalé).

Ajoutez : Pierre Gruotet, mort en inhumant les cadavres. Sa veuve : prisonnière à Autrey. Jean Chevalier, seul survivant avec Foustelet des membres de la communauté. Sa fille : prisonnière à Autrey. Deux « pauvres vignerons, » prisonniers à Autrey, « quelques autres pauvres femmes absentes que l'on ne sait où elles sont. »

1. C'est-à-dire que le juge a constaté par lui-même que Pierre Daultrey est *de fait* réfugié à Dijon.

Digitized by Google

bres, greniers, grange, estables, accompagnée d'une grande cour, d'ung jardin et d'ung vergier remplis de beaux arbres, aussy entièrement bruslée. En laquelle maison demouroit François Guerre, rentier (1) dudict Baudin, lequel et sa femme s'estans retirés en ladicte église, ilz y furent tués par lesdictz ennemis.

. . . . . .

Desquelz bruslemens et incendie il nous a apparu suivant que le tout est cy devant rapporté.

Suivant quoy il se remarque, selon que ledict Foustelet l'a encore affermé, qu'il fut tué par lesdictz ennemis et bruslé en ladicte église soixante et treize (2) tant hommes, femmes que enfans dudict Dampierre, oultre plusieurs aultres des villages circonvoisins. Et quand aux aultres habitans dudict Dampierre, les uns tués dans les rues audict lieu, et les aultres auparavant mortz tant de maladie contagieuse qu'à cause des tormentz et viollences à eux faictes par lesdictz ennemis, que pour n'avoir aulcuns alimentz ny subsistance.

Tellement qu'il ne reste plus audict Dampierre que quatre maisons, sçavoir (3) celle de Pierre Bauldin, laquelle est grandement ruynée, les portes viltres rompus, nous ayant lesdictz Foustelet et Chevalier déclaré qu'il y avoit dans la maison dudict Baudin lors de ladicte incendie audict Dampierre un grand nombre de gerbes tant froment, orge qu'avoyne, plus de cinquante muids de vin, grande quantités de foings et pailles, tous lesquelz grains, vin, foings et pailles ont estés enlevés par lesdictz ennemis, qui ont bruslé le reste des meubles que ledict Bauldin avoit en ladicte maison,

1. Locataire (payant *rente*).

2. Le texte mentionne (au moins) 74 personnes de Dampierre tuées dans l'église; de plus, 14 mortes de la peste, 21 de la famine, 23 tuées ailleurs que dans l'église ou ayant succombé aux mauvais traitements. Le nombre des personnes dont mention est faite dans les deux procès-verbaux comme ayant habité Dampierre-sur-Vingeanne en 1636-1637 s'élève au chiffre minimum de 151.

3. Le procès-verbal n'en énumère que trois. Cf. plus haut « sauf *trois* de petite valeur. »

Digitized by Google

comme encore ses meubles qu'il avoit retiré au chasteau dudict Beaumont, qui ont estés perdus et bruslés. Quand à la maison qui appartient à Philiberte Maclot à cause de deffunct Henriette Baudin, sa mère, n'a pas estée bruslée, mais tellement détériorée et ruynée par lesdictz ennemis, les portes fenestrages rompus, cy qu'il est impossible d'y pouvoir demeurer sans la réparer. Comme semblablement est celle de deffunct Pierre Bernard appartenant à ses *frères* (?) Tellement que, audict Dampierre, il ne reste que lesdictes maisons ainsy ruynés et détériorés par la faute desdictz ennemis. Toutes les aultres bruslés et entièrement ruynés à cause de ladicte incendie, selon qu'il nous apparu et à notre greffier soubzsigné (1).

Avons de plus recongneu par le village dudict Dampierre et à l'entour d'icelluy, suivant que nous avons estés conduitz par lesdictz Foustelet et Chevalier, encore plusieurs corps humains mortz, plusieurs salletés, charongnes et voiryes que lesdictz Foustelet et Chevalier ont dict n'avoir peu faire enterrer à cause de leur grande pauvretés et indigence, et que lesdictz deffunctz Pierre Gruotet et Hugues Dupuis en ont enterré de leur vivant, comme il est dict cy dessus, un grand nombre, suivant le marchef qu'ilz en avoient faict avec le procu-

1. Parmi les constructions qui ont survécu à la prise du village de Dampierre, il faut noter une jolie porte de cour, rectangulaire, démolie seulement depuis quelques années, dont la couverture portait gravée cette devise : PAX HVIC DOMVI (paix à cette maison), et au-dessous la date 1581.— Les pierres tombales qui servent de dalles à l'église actuelle reproduisent pour la plupart les noms de famille qu'on lit au procès-verbal : *Ci gist Guiette Bouvier à son vivant femme de Iehan Gaiet. dit Pacouotte de Fley qui trépassa le 16e jour du mois de may 1551. Dieu ait son âme. — Cy gist M. Denis Daultrey .. 1567. — Cy gist honorable homme Estienne Deprécigny laboureur de Dampierre qui trépassa le dernier de febvrier 1590. Priez Dieu pour luy. — Cy gît honorable Claude Bauldin l'aisné marchand à Dampierre-sur-Vingeanne qui décéda le 23e juillet 1661. — Marguerite Galiet vefve de honorable Barthélemy Daultrey mar... décédée le 30 octobre 1661. Dieu ayt son âme.* Voici celle d'un curé de la paroisse : *Cy gist vénérable et discrète personne maistre Claude Macheret docteur et bachelier et curé de Dampierre qui décéda le...me du mois d'aoust 1667. Pries Dieu pour son âme.*

Digitized by Google

reur (1) d'office en nostre présence, mais estant prevenus de mort, il ne c'est treuvé personne qui ayt voullu enterrer le reste, et néantmoings il seroit nécessaire d'enterrer lesdictz corps humains et nettoyer lesdictes salletés et charongnes, voire pour éviter le mauvair air et mauvais succès que cela peut causer, et néanmoings nous ont déclaré à cause de leur pauvreté, que dict est (2), qu'ilz ne le peuvent faire.

Nous ont aussy lesdictz Foustelet et Jean Chevalier, vignerons audict Dampierre, remonstré, juré et affermé que lesdictz ennemis ont enlevé tous les grains qui estoient aux maisons dudict Dampierre, foings et pailles, du moings la plus grande partye, et ont bruslé le reste, comme semblablement tous les meubles que lesdictz habitans y avoient de reste. Les aultres qu'ils avoient retirés au chasteau de Beaumont y ont estés aussy bruslés par lesdictz ennemis, lesquelz ont aussy enlevé quelques quantités de grains qu'ilz y avoient retirés n'en ayant peu retirer allieurs, par ce que depuis le dix huitiesme de juin dernier jusqu'audict jour neufiesme novembre dernier que ledict village de Dampierre fut bruslé, ils ont tousjours heu sur les bras partye desdictz ennemis qui faisoient courses ordinaires sur eux et sur les aultres habitans de ladicte (*sic*) de Beaumont qui les ont tousjours soubztenus et repoussés jusques au jour desdictz bruslementz et incendie, et d'aultre part à cause des Suédois (3) qui couroient à l'entour de la ville de Dijon et prenoient tous ceux qui pensoient retirer en ladicte ville.

D'aillieurs lesdictz Foustelet et Chevalier nous ont aussy affermés que depuis ledict dix huitiesme juin dernier lesdictz ennemis avoient pris et enlevé sur lesdictz

1. Procureur: représentant de la communauté, dont les attributions variaient suivant les provinces, les localités et les circonstances. Ce terme est souvent synonyme de syndic. V. A. Babeau, *op. cit.*, liv. Ier, ch. II.

2. Ce qui a été dit.

3. Nos alliés contre les Impériaux.

Digitized by Google

habitans de Dampierre plus de quatre vingts tant chevaux que jumentz; deux cens tant bœufs que vaches, selon mesme que ledict Chevalier, garde dudict bestail, l'a affermé; plus deux cens quarante tant brebis que moutons; plus de cent porcz tant malles que truyes. Nous ont aussy dict qu'il y avoit audict Dampierre lors de ladicte incendie plus de six cens muidz de vin enlevez par lesdictz ennemis, cy qu'il n'y a rien de reste audict Dampierre, leur finage qui consiste en plus de douze cens arpens de terres labourables, grande quantité de vignes, en charmes, touspes et friches (1), et n'y a pas apparence d'en tirer aulcun proffict, à cause des courses ordinaires desdictz ennemis, et d'aillieurs quand cela cesseroit, qu'il n'y a plus de reste que quatre habitans, y compris lesdictz Baudin et Daultrey qui ont renoncé à l'... (2), et quand à ladicte vesve Monyot, elle est retirée en ladicte ville de Dijon, quelques aultres pauvres femmes absentes que l'on ne sçaict où elles sont.

Nous ont aussy lesdictz Foustelet et Chevalier dict et remonstré, comme la vérité est telle, que lesdictz habitans de Dampierre ont cy devant estably et vendu à perpétuité un double dixme (3), à raison de dix gerbes une de tous les fruictz qu'ilz ensemenceroient, à deffunct François Buvée, marchant à Auxonne, pour employer au payement des debtz qu'ils avoient contractés en corps de communaulté pendant les guerres civilles (4), revenant à plus de quatre mille escus, et lequel dixme a esté retiré (5) par Monsieur le comte de

1. Ces trois termes sont à peu près synonymes.

2. Illisible.

3. C'est-à-dire une seconde dîme s'ajoutant à la dîme d'égale valeur que levait pour lui-même (voir plus haut) le comte de Tavanes. Les communautés rurales ne se faisaient pas faute de s'endetter. Plus tard surtout, pendant la Fronde, elles empruntèrent sans mesure. Ce fut la constante préoccupation de Louis XIV et de Colbert que de réduire ces dettes et de les amortir. La liquidation en fut poursuivie en Bourgogne avec une rare activité. V. A. Babeau, *op. cit.*, p. 88-89.

4. Les guerres de religion terminées par l'avènement de Henri IV.

5. Prendre ce mot au sens qu'il a dans tout le cours du procès-verbal, de *mis à l'abri*, *hébergé* (s'il s'agit des personnes, *réfugié*.)

Digitized by Google

Tavannes, seigneur et comte desdictz lieux de Beaumont, Dampierre et aultres villages en dépendans ; et c'est (1) tousjours admodié ledict dixme par communes années à soixante cinq et soixante et dix esmines par moictié froment et avoyne ; mais quand à présent il ne s'en peut relever aulcune chose, à cause desdictz malheurs, ny de long temps. Car ce peu d'habitans qui reste en nombre de quatre, y compris ledict Daultrey, estans pauvres et nécessiteux, ne peuvent pas restablir ledict village, ny sy restablir, d'aultant qu'ils n'ont aulcuns bois, quand ilz pourroient rebastir quelque chose, qu'ilz ont seullement cinquante ou soixante arpans de bois taillis et raboudris, comme lesdictz avant nommez nous ont aussy affermés et déclaré, comme il nous a aussy apparu, que ledict village de Dampierre est des plus ruynés : ce qui a esté aussi attesté par Me Balthazard Denis, dudit Beaumont, Jean Mariotte, de Champagne, et Claude Jolyot, de Blaigny, présens à ladicte visite.

Dont avons baillé acte ausdictz Chevalier et Foustelet, tant pour eux que pour les aultres habitans dudict Dampierre pour leur valloir et servir ce que de raison.

Lesquelz Chevalier et Foustelet ont déclaré ne sçavoir signer enquis (2), et quand aux aultres cy dessus nommés, ilz se sont soubszignés avec nous et nostre greffier ordinaire, ledict jour seiziesme (3) de mars mil six cens trente sept.

Et advenu le dix huictiesme jour du mois d'apvril audict an mil six cens trente sept, par devant nous, juge

1. S'est.

2. *Enquis*, c'est-à-dire (ont déclaré...) après avoir été *enquis, requis*, priés (de signer.) On trouve ailleurs les formules équivalentes *de ce enquis, de ce interpellés.*

3. Erreur pour *dix-septième.*

Digitized by Google

susdict, estant audict Beaumont et de là nous estans acheminé audict Dampierre à la requisition desditz Foustelet et Chevalier, ilz nous ont remonstré qu'ilz sont toujours seulz audict Dampierre, fors quelques pauvres femmes et enfans, pour penser travailler en leursdictes vignes, mais ilz en sont empeschés par lesditz ennemis retirés en la ville de Gray et chasteau d'Aultrey, distant ledict Dampierre dudict Aultrey d'une lieuë et dudict Gray de deux lieuë et demye : mesme que ledit lieu de Dampierre est tout joingnant audict comté de Bourgogne, tellement que lesdictes garnisons jointes ensembles le seiziesme passèrent la nuict proche ledit Dampierre à leur inceu (1), donnèrent jusques à Bourberain, bruslèrent quelques maisons, emmenèrent quelques personnes dudict lieu prisonnières, repassèrent audict Dampierre sur l'aube du jour, entrèrent en la maison dudict Pierre Bauldin, enlevèrent Jeanne Esmard, sa femme qui y estoit pour penser faire travailler en ses vignes, prinrent aussy prisonnières la vesve Pierre Gruotet, dudict Dampierre, et la fille dudict Jean Chevalier, comme aussy enlevèrent deux pauvres vignerons qui travailloient aux vignes dudict Dampierre, les ont tous enmenés, sçavoir ladicte Jeanne Esmard, femme dudit Bauldin, laquelle ilz battirent et outragèrent quoy que agée de plus de soixante ans, et la tienne prisonnière audict Gray et les aultres audict Aultrey, leur demandent des rançons quoyque pauvres et indigens, qu'il leur est impossible d'en payer. Et quand à ladicte Esmard, l'on a apris qu'ilz luy demandaient cent pistolles, à quoy sondict mary et elle ne peuvent fournir, à cause des grands malheurs qui leurs sont arrivés, comme il est rapporté au procès verbal cy devant, tellement que lesdictz prisonniers sont en danger de leurs personnes. Nous ont aussy dict lesdictz Foustelet et Chevalier que lesdictz

1. A leur insu.

Digitized by Google

ennemis ont enlevé quelques meubles que ledict Bauldin avoit restably en sadicte maison, rompu encore le reste des portes et fenestres, cy qu'il n'y reste plus aulcunes choses.

Dont et de quoy ilz nous ont aussy requis acte, que leur avons octroyé pour valloir et servir ce que de raison.

L'original est signé : B. Denis, C. Joliot, J. Mariotte, Galiet et Janvier, greffier audict comté de Beaumont.

GALIET. JANVIER.

Copie certifiée conforme :

E. GASCON.

Digitized by Google

SAINT BERNARD

PATRON DU PETIT SÉMINAIRE

DE

Plombières-lès-Dijon (1)

Le Petit Séminaire de Plombières est placé sous le patronage de saint Bernard. Quel patronage lui eût mieux convenu ? L'illustre saint est né tout près de nous : il faut à peine une heure pour aller, par la montagne, de Plombières à Fontaines. Enfant, il se fait remarquer par des qualités tout aimables, la vivacité de l'esprit, l'innocence du cœur. Adolescent, il étudie avec ardeur et succès sous les maîtres célèbres de l'Ecole de Châtillon. Jeune homme, il a l'énergie de la foi et l'enthousiasme du sacrifice. Oui, pour les élèves du sanctuaire, saint Bernard est un beau modèle; et pourtant, il n'a pas toujours été le patron du Petit Séminaire. Avant 1839, cette maison était placée, comme le Grand Séminaire, sous la protection de saint François de Sales, gracieux saint tout dévot à Bernard, et, en son temps, pèlerin de Fontaines.

Est-ce à dire que saint Bernard était oublié à Plombières? Nullement. M. l'abbé Collin, vicaire général capitulaire, et prédicateur en renom, présidant, en 1829, une distribution de prix (2) au Petit Séminaire, y par-

1. Dans la vallée de l'Ouche, à 5 kil. de Dijon.

2. Les prix se donnaient alors dans une salle de récréation située au rez-de-chaussée de l'aile *est*.

Digitized by Google

lait de saint Bernard et dans un mouvement d'éloquence saluait « la terre illustre » qui lui donna le jour. La famille honorable des Foisset, famille inoubliée au Petit Séminaire, gardait fidèlement le culte du grand saint bourguignon. Dès 1825, M. Théophile Foisset, dans toute l'ardeur d'une jeunesse austère et studieuse, rêvait d'un « Port-Royal catholique », à Fontaines, au Berceau même de saint Bernard (1). Plus tard, son frère Sylvestre, devenu supérieur de Plombières, aura un moment la pensée de transférer le petit séminaire diocésain dans la Maison même qui vit naître le saint (2). Déjà, le pieux abbé avait placé quelques-unes des plus belles pages de saint Bernard entre les œuvres des Pères qu'il voulait introduire dans les Classiques (3). Déjà même, il avait satisfait à sa vénération pour le grand docteur en publiant chez Gaume, en 1839, une petite vie populaire de saint Bernard.

Cependant, à Fontaines même, les débris du château de Tescelin et les restes de la chapelle des Feuillans, arrachés à une ruine totale par le zèle d'un archéologue distingué (4), allaient passer en des mains sacerdotales. En 1840, M. l'abbé Renault devenait propriétaire de la Maison natale de saint Bernard ; en 1841, l'autel abattu était relevé et les pèlerinages interrompus reprenaient leur cours.

C'est dans ces temps de retour vers un saint si illustre et trop oublié que se préparait pour le Petit Séminaire le patronage de saint Bernard. Le 21 septembre 1839, Mgr Rivet écrivait à son clergé: «Pour offrir à nos jeunes étudiants un beau modèle de science et de vertu, nous avons décidé que notre Petit Séminaire serait sous le patronage et le vocable de saint Bernard ».

1. Lettres de Lacordaire à Foisset, 18 septembre et 12 décembre 1825.

2. Nous devons ce détail et plusieurs autres, à la complaisance d'ecclésiastiques et de laïques anciens élèves de Plombières.

3. M. l'abbé Foisset composa et publia un Plan d'Etudes qui fut remarqué.

4. M. X. Girault.

Digitized by Google

Ainsi l'école ecclésiastique de Plombières devint le Petit Séminaire Saint-Bernard. Le 2 juillet 1840, le patronage du nouveau protecteur fut solennellement inauguré, sous la présidence de Mgr Rivet. Au soir de ce beau jour, il y eut sur la pelouse du château un magnifique feu d'artifice. Mais ce ne fut qu'en 1841 que l'on commença à célébrer, en juillet, la fête même de saint Bernard (1). Un office particulier composé par les professeurs et imprimé chez Douillier, à Dijon, fut remis à chacun des élèves. De cet office, on garde et on chante encore, au Petit Séminaire, la prose *Bernardus doctor inclytus*, imitation d'une hymne cistercienne. A la distribution des prix du 18 août suivant (1841), M. l'abbé Foisset, supérieur, rendant compte des travaux accomplis et des améliorations introduites à Plombières (2), disait :« Le nom glorieux de saint Bernard plane sur cette maison comme une leçon permanente. Nous tâchons de ne pas nous en montrer tout à fait indignes en secondant selon nos forces les vues si sages de notre évêque, et en dirigeant le travail de ces enfants de manière à les rendre un jour utiles à l'Eglise ». A dater de ce temps, le Berceau de saint Bernard devint pour les élèves du Petit Séminaire un but plus fréquent de promenade, et les biographies publiées et les notes intimes nous apprennent les pensées généreuses et les viriles résolutions inspirées à plusieurs quand ils priaient devant le « buste du grand saint » qu'on vénère à Fontaines (3).

Cependant le culte de saint Bernard redevenait bien vivant au pays de Bourgogne. Le 7 novembre 1847, dans des fêtes magnifiques, la ville de Dijon offrait à

1. Pendant plus de quarante années, Mgr Rivet célébra cette fête anticipée de Saint-Bernard, avec ceux qu'il aimait à appeler « ses enfants de Plombières. »

2. Travaux et améliorations concernant à la fois les bâtiments, les études et la direction.

3. Voir notamment, la Vie de M. Garnier, curé de Nuits, par M. l'abbé Batault.

Digitized by Google

saint Bernard la statue monumentale qui orne aujourd'hui l'une de ses places. Cette statue, œuvre de Jouffroy, et son piédestal historique serviront bientôt de modèle au plus modeste monument que le Petit Séminaire élèvera à son patron bien-aimé.

M. l'abbé Sylvestre Foisset était mort depuis longtemps. Son successeur, M. le chanoine Thuillier vivait retiré à Dijon, et il y avait deux années déjà que M. l'abbé Decœur l'avait remplacé à la tête du Petit Séminaire. Nous sommes en 1856. M. l'abbé Decœur est homme d'initiative ; il aime le grand et le beau. Il s'agit d'orner la cour d'honneur du Petit Séminaire. Que peut-on faire de mieux que d'y élever la statue de saint Bernard ? Admirablement secondé dans ses pieux projets par M. l'abbé Lereuil, curé de Plombières (1), et soutenu par Mgr Rivet, M. l'abbé Decœur consent à ce qu'une souscription soit ouverte. C'est M. l'abbé Lereuil qui se charge de lancer les lettres et de provoquer les secours.

Aux curés du diocèse, il était dit : «... Les anciens élèves du Petit Séminaire s'unissent pour donner à cette maison un témoignage d'intérêt et d'affection. Ils font élever au centre de la cour principale une statue à saint Bernard ; autour du piédestal, seront placés les bustes des fondateurs et des principaux bienfaiteurs de l'établissement. Ce sera l'histoire du Petit Séminaire, couronnée par l'image de son patron... Votre appui nous sera précieux ».

M. le curé de Plombières écrivit des lettres particulières aux personnalités plus considérables ou plus en vue : nommons Son Eminence le Cardinal Morlot, archevêque de Paris (2), Mgr Caverot, alors évêque de St-

1. MM. les abbés Decœur et Lereuil sont aujourd'hui chanoines de l'église cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.

2. Autrefois vicaire général à Dijon, et en cette qualité, examinateur des Rhétoriciens au Petit-Séminaire de Plombières, en 1832.

Digitized by Google

Dié (1), M. Douhaire, rédacteur au *Correspondant* (2), M. Foisset, conseiller à la Cour (3), M. Lacordaire (4), directeur de la manufacture des Gobelins, architecte des constructions faites à Plombières en 1840.

L'appel du Petit Séminaire fut entendu (5). Une lettre disait : « Oui, certes, je suis des vôtres ! Je souscris *toto corde et crumenâ*, au pieux projet d'élever un monument à saint Bernard dans la cour de l'établissement où j'ai passé les plus heureux jours de ma jeunesse... » Une autre : « Non, ni le temps, ni la distance ne sauraient affaiblir les sentiments gravés dans le cœur. Voilà pourquoi je ne puis oublier ni mon pays ni les amis que j'y ai laissés. L'œuvre que vous me proposez m'est tout à fait sympathique, mais je ne puis lui donner que l'appui de ma bourse fort affaiblie en ces temps calamiteux. Recevez mon obole, et inscrivez-moi pour 50 francs. » Je rappellerai, seulement en passant, la lettre originale d'un brave curé, vétéran des armées impériales, enthousiaste du Petit Séminaire comme de Napoléon, et pour qui l'école ecclésiastique de Plombières n'était rien moins qu'une nouvelle « Ecole d'Alexandrie ». Un ancien professeur d'histoire au Petit Séminaire écrivait de son côté : « Comme concours matériel, je ne puis disposer que d'une obole, mais ce sera de grand cœur ; car, même en plein dix-neuvième siècle, sous un soleil à demi refroidi, qui n'aurait pas une obole pour saint Bernard ? Le dernier soldat du Bas-Empire l'aurait trouvée pour Bélisaire. »

1. Plus tard archevêque de Lyon et cardinal. M. l'abbé Jamot, qui fut directeur au Petit-Séminaire et dont le souvenir vit dans le cœur de tant de prêtres dijonnais, l'avait eu pour condisciple au Collège de Châtillon.

2. Il fut longtemps professeur au Petit-Séminaire.

3. Frère de l'abbé Foisset, autrefois supérieur de Plombières. M. Henry Boissard, ancien procureur général à Dijon, vient de publier une biographie destinée à faire aimer et estimer, comme il le mérite ce grand chrétien : *Théophile Foisset*, à Paris, chez Plon, 1891.

4. Le frère de l'illustre Dominicain.

5. Les lettres ci-dessous citées sont conservées dans les Archives du Petit-Séminaire.

Digitized by Google

La souscription ouverte pour la statue de saint Bernard s'éleva à près de 2,000 francs, dûs en grande partie à la générosité des Curés du diocèse (1).

M. Chevrot, architecte à Dijon, fut chargé des plans et devis relatifs à la construction du monument; M. Billiette eut pour sa part le piédestal,et un autre sculpteur dijonnais, M. Buffet (2), fit la statue. Tout fut achevé dans le cours de juillet 1857, et l'inauguration du monument eut lieu le 24 août suivant, jour de la Distribution des prix. M. l'abbé Joly, alors professeur de rhétorique, (3) fit le discours d'usage. Il prit pour sujet *Saint Bernard :* la circonstance le commandait. « Maintenant, disait-il en finissant, maintenant, Monseigneur, si dans l'enceinte du Petit Séminaire s'élève la statue de notre auguste Patron, c'est que Votre Grandeur a daigné agréer, encourager l'entreprise de notre bien-aimé supérieur et du digne curé de cette paroisse. Vous avez voulu mettre sous les yeux de vos enfants de Plombières les traits de saint Bernard afin qu'ils puissent les contempler chaque jour et ranimer, au souvenir de sa sainteté et de son génie, leur ardeur pour l'étude et leur amour pour la vertu.» Mgr Rivet, prenant la parole à son tour, remercia, dans les ecclésiastiques présents, les généreux souscripteurs, et invita les élèves à marcher sur les traces de leur patron immortel.

Un des souscripteurs les plus enthousiastes avait dit : « Pourquoi ne placerait-on pas la statue dans le jardin, un peu en avant du saule pleureur (4), là où elle parlerait sans cesse aux yeux et au cœur des élèves, et où elle trouverait ce riche encadrement de verdure et de

1. Un illustre exilé disait : « Le Béarnais n'est pas riche, mais il a du cœur ». Bien souvent nos curés pourraient répéter, pour leur compte, le mot du duc de Bordeaux!

2. Prédécesseur de M. Skanoski, sculpteur, rue Docteur-Maret, à Dijon.

3. Devenu vicaire général et protonotaire apostolique, il mourut prématurément en 1890.

4. Ce magnifique saule pleureur a disparu en 1877. Les orages l'avaient tellement maltraité qu'il n'en restait plus que le tronc.

Digitized by Google

fleurs qui va si bien aux belles statues ? » L'idée était excellente ; mais que voulait-on ? Offrir aux regards des visiteurs et des amis l'image du patron et du maître de la maison. Dès lors, il n'y avait pas d'autre place que la cour d'honneur, et la statue de Jouffroy se trouvait être le modèle tout indiqué.

Saint Bernard est représenté debout, de la main gauche pressant la croix sur son cœur, et de la droite montrant le Ciel. Le piédestal hexagone est percé, sur chaque face, d'une niche ornée d'une statue. Mgr de Voguë qui, avant la Révolution, habita le château de Plombières (1) et embellit les jardins, fait face à la grille d'entrée. A sa droite, Mgr Dubois, fondateur du Petit Séminaire, tient en ses mains le plan des bâtiments. A droite de Mgr Dubois, Mgr Rivet, qui, en 1840, restaura le Petit Séminaire, montre le plan des nouvelles constructions. — A gauche de Mgr de Voguë, Mgr de Boisville, qui continua l'œuvre commencée par Mgr Dubois, récite le chapelet. Enfin, à gauche de Mgr Dubois, M. l'abbé Foisset, supérieur, tient un rouleau et un volume, sans doute son Plan d'études et le Règlement de la maison. Quand un marbre explicatif fermera la sixième niche, celle qui regarde la porte d'entrée du château, le monument sera achevé, et ce sera vraiment, comme il a été dit, « l'histoire du Petit Séminaire couronnée par l'image de son saint Patron. »

Le Petit Séminaire de Plombières a-t-il, de quelque façon, reconnu le glorieux patronage sous lequel il s'abrite depuis plus de cinquante années ? On peut le croire. Sans remonter si haut dans le passé, et sans rappeler que c'est un ancien professeur du Petit Séminaire (2) qui rendit le Berceau de saint Bernard au culte et à l'amour des pieux chrétiens, nous sera-t-il permis de

1. Le Petit-Séminaire est en effet installé dans l'ancien Château de Plombières. Avec le titre de Seigneur, ce château passa des abbés de Saint-Bénigne aux évêques de Dijon, dans le cours du XVIIIe siècle.

2. M. l'abbé Renault fut professeur de quatrième à Plombières, pendant l'année scolaire 1823-24.

Digitized by Google

remarquer que c'est en partie à un autre professeur de Plombières (1) que ces lieux vénérables doivent le nouvel éclat dont ils brillent aujourd'hui. Et c'est aussi un professeur de Plombières (2), qui, il y a quelque dix ans, commençait à Fontaines, l'œuvre des *Missionnaires diocésains* ou *Prêtres auxiliaires de saint Bernard*.

F. Choiset.

1. M. l'abbé de Bretenières, successivement professeur de Seconde et de Rhétorique, 1868 à 1878; aujourd'hui, Directeur de l'Ecole Saint-François de Sales, à Dijon.

2. M. l'abbé Rouard, qui, pendant 17 années, de 1863 à 1880, donna aux élèves de Plombières des leçons que leur cœur n'a point oubliées; aujourd'hui, archiprêtre de la Cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.

Digitized by Google

L'ANCIEN COUVENT

DES

DOMINICAINS OU JACOBINS

DE DIJON

Pension des religieux (suite) (1)

14° 20 mai 1735, le sieur Perret, avocat au Parlement constitue à son fils Pierre Perret, une pension de 60 livres; plus s'oblige à l'entretenir de toutes choses nécessaires pendant le cours de ses études et à garnir sa chambre de meubles.

15° 28 mai 1735. Pension consentie au profit de Jérôme Bouseault par sa mère Elle était de 200 livres, et réductible à 120 livres l'année 1742.

16° 22 janvier 1944. Pension constituée par M. et Mme Ducuré à leur fils André Ducuré. Elle était de 60 livres; elle devait être portée à 80 livres lors du décès du premier mourant, puis augmentée de 18 livres au décès du survivant.

Le 8 avril suivant nouvel acte par lequel les contractants s'obligent à donner un supplément de 90 livres pendant le temps des études, soit cinq années, et 200 livres une fois payées, pour « se meubler une chambre dans sa maison quand il y résidera, et acheter petits meubles à son usage. »

19° 9 avril 1744. Constitution d'une pension de cent livres au P. François Beudet par sa mère.

(1). Voir *Bulletin* mai-juin 1890, p. 117.

Digitized by Google

18° 9 avril 1748. La veuve de François Chopé, marchand de vin à Dijon, lègue dans son testament une pension de 100 livres au R. P. Nicolas Chapard, ex-provincial des Frères-Prêcheurs.

19° 6 juillet 1748. Pension de 150 livres réductible à 50 livres au bout de cinq ans, au profit du fr. Etienne Guillaume, constituée par ses parents.

20° Par son testament du 16 septembre 1754, Anatole-François Gourdeau, de Champlitte, dispose de tous ses biens au profit de son frère en se réservant une pension de 600 livres la première année, puis de 350 livres pendant quatre ans, puis enfin de 150 livres pour le reste de sa vie.

21° 9 décembre 1787. Jean Marchand, négociant à Genlis, constitue au P. Fabien Marchand, son fils, une pension de 100 livres, et 50 livres de plus pendant le noviciat et les cinq années d'études.

Cet acte est le dernier qui nous soit parvenu, et le fr. Marchand est probablement le dernier novice reçu avant la Révolution. Il est évident que beaucoup d'actes constitutifs de pensions semblables sont perdus, mais ceux qui subsistent nous montrent quel était à cet égard l'usage du couvent, et quelle modération il mettait dans ses demandes à l'égard des parents de ces jeunes religieux.

Nous rattacherons à ce § un contrat du 29 mai 1737, par lequel le couvent accepte un sieur Nicolas Tissot, en qualité de frère donné « s'engageant à le nourrir, loger, « vêtir, etc. sa vie durant, lui donner 20 livres par an, « et de son côté lui s'engage à servir ledit couvent le « reste de ses jours en qualité de cuisinier, marmiton « ou portier, ou enfin garçon de sacristie et en tout ce « qu'on aura à lui commander. »

Il était en outre convenu que s'il quittait il ne pourrait rien réclamer, et qu'on pouvait le renvoyer pour « infidélité, mauvaises mœurs ou ivrognerie » et alors on devait en le renvoyant lui payer un dédit de 300 livres.

Digitized by Google

En outre, il donnait tous ses biens à son beau-frère.

Le sieur Nicolas Tissot vécut dix ans au couvent. Le 19 octobre 1747 on fut obligé de le congédier « pour des motifs qu'il faut ensevelir dans un éternel oubli » dit la quittance qu'il a signée à cette date et par laquelle il reconnaît avoir reçu du couvent 536 livres pour tous dûs.

Franc-Salé

Nous ne pouvons oublier, dans la nomenclature des ressources du couvent, le privilège qu'il reçut des ducs de Bourgogne.

D'après des lettres patentes du duc Philippe-le-Bon, en date du 22 septembre 1429, il avait été assigné sur ses celliers, une aumône annuelle de quatre *queues* de vin, et sur ses greniers, de quatre mesures de blé, au profit du couvent. De plus, le couvent avait droit à une certaine quantité de sel sur les salines, d'après un usage immémorial.

En retour de cette munificence ducale, les Frères Prêcheurs célébraient chaque jour une messe aux intentions du prince régnant.

Nous devons donner en leur entier les lettres patentes de Philippe-le-Bon, parce qu'elles sont un témoignage non équivoque de l'attachement de nos anciens ducs pour l'Ordre dont nous racontons l'histoire.

En voici la teneur littérale :

« Philippe duc de Bourgongne, Comte de Flandres, d'Artois et « de Bourgongne, Palatin de Namur, Seigneur de Salins et de Mo- « lines, à nos armés et féaulx les gens de nos comptes à Dijon « salut et dilection. Reçeu avons humble supplication de nos « bien aimez les Religieux et frères prescheurs Jacobins de notre « Ville de Dijon contenant que comme pour la dévotion de feuent « nos très chiers aieuls seigneurs et pères, dont Dieu aient les « âmes, ils aient accoustumé chacun an de dire et célébrer en « leur Eglise une Messe cotidienne chacun jour pour le remède « des âmes d'eux et de leurs prédécesseurs et successeurs, et pour « laquelle dire et célébrer leur eussent et ayent ordonnés, avoir

Digitized by Google

« et prendre chacun an sur nostre Celier de Talant en vendanges « quatre queues de vin mesures et usaige de Dijon et sur notre « Chastellenie de Villaine quatre Emines de Bled dicte mesure, « et de ce ayent leurs lettres et les nostres jusques à notre bon « plaisir. Toutes fois soubs ombre de certaines ordonnances et « restrinctions par nous darrier faictes, nos Chastellains desdits « lieux de Talant et de Villaines leur refusent payer pour cette « année commençant le premier jour de Janvier derrier passé et « qui finira au derrier jour de décembre proschainement venue « lesdites quatre queues de vin et quatre émines de bled jaçoit « quoique ce qu'ils aient continué et continuent chacun jour de « dire et célébrer ladite Messe quotidienne qui est en leur grand « préjudice et dommage, et plus serait si par nous ne leur estoit « sur ce pourveu de nostre gratieux et convenable remède, requé- « rant humblement icelui, pourquoi nous ces choses considérées « et sur ce de l'advis de vous, et de notre receveur général de « Bourgongne vous mandons que pour cette dite année vous « leur faites payer et délivrer par les susdits Chastellains c'est « assavoir par le Chastellain de Talant deux queues de vin attendu « la petite quantité de vin que nous y avons faite et par ledit Cha- « tellain de Villaines quatre Emines de Bled, et par rapportant « par l'an desdits Chastellains ces présentes et par l'autre Copie « d'icelles. Collationnées en la Chambre desdits Comptes avec les « quittances ad ce nécessaires, etc. Donné à Dijon XXIIe jour de « septembre 1429. » (*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE

Après son Etude sur le Prieuré de Bonvaux, dont il reste à peine quelques exemplaires en librairie, M. H. Marc, continuant d'utiliser ses recherches aux dépôts d'Archives et dans les traditions populaires, nous donne, cette fois, une notice sur son pays natal, Chambeire, canton de Genlis. Elle a pour titre : Episodes de la Révolution de 1789 dans un petit village de la Coté-d'Or.

L'auteur regrette, dit-il, « la mince importance de son travail » ; il est un peu hâtif, peut-être, mais non sans intérêt.

Quelle gerbe abondante fourniraient semblables épis, glanés un peu partout et sauvés ainsi d'une perte inévitable. Grâce à cette brochure, nous connaissons une des charitables et périlleuses industries qui arrachèrent à l'échafaud une victime innocente, en ces temps d'aveugle colère.

Digitized by Google

TRANSFORMATION ET REMPLACEMENT

DE

MONUMENTS DU PAGANISME

EN BOURGOGNE

Dans l'étude des commencements du Christianisme, une chose prime assurément toutes les autres, c'est la conversion des païens. Arracher les âmes aux erreurs et aux turpitudes de l'idolâtrie, leur inculquer les principes de la vérité et du bien, les courber sous le joug fort et doux de l'Evangile, leur faire adopter sa morale si contraire à leurs habitudes, et, en général, à tous les penchants de la nature déchue, créer en elles des vertus d'abnégation, de dévouement, de charité, de courage héroïque, telle fut l'œuvre principale des apôtres de Jésus-Christ. Rien n'est émouvant, rien n'est admirable comme l'histoire de cette transformation des âmes. On a dit avec raison que, de tous les miracles opérés par le Christianisme, le plus grand, c'est son établissement, sa propagation en dépit d'une législation impitoyable, des mœurs corrompues, des passions violentées, des persécutions incessantes et des supplices affreusement barbares. Mais à côté de cette œuvre fonda-

Digitized by Google

mentale de la conversion des *personnes*, il y a celle de la transformation des *choses* du paganisme, celle de la substitution d'un culte à l'autre, celle du remplacement ou de l'appropriation des édifices ou des objets qui furent les instruments, les simulacres ou les symboles du culte idolâtrique.

L'histoire de cette partie des origines du Christianisme est certainement loin d'être aussi mouvementée, aussi intéressante que celle de la conversion des idolâtres à la vraie Foi. Elle a pourtant aussi son attrait, et même son importance, puisque des érudits, comme les de Rossi, les Bruzza, les Dom Pitra, les Edmond Le Blant et tant d'autres, n'ont pas cru indignes d'eux de s'en occuper.

Sur une particularité de ce vaste sujet, pour un petit coin de la chrétienté, nous avons ici même (1) publié un article, qui, sous le titre général de : *Substitution de monuments et d'emblèmes chrétiens aux monuments du paganisme en Bourgogne*, mentionnait seulement les temples ou les oratoires païens qui furent remplacés ou transformés par le Christianisme. C'était une première partie d'un travail plus étendu. Nous en donnons aujourd'hui une seconde, où nous recherchons comment en *Bourgogne*, ainsi que cela s'est fait ailleurs, des monuments *moins importants* que des temples ou autres édifices païens, et tels que statues et autels isolés, menhirs, rochers et autres pierres idolâtriques, arbres sacrés et divers objets du culte druidique ou du culte gréco-romain, furent, soit remplacés aux mêmes lieux, soit conservés et christianisés par des rits, des emblèmes ou des légendes du culte nouveau. L'Eglise est, de sa nature, conservatrice ; elle ne détruit, ne modifie que quand il est nécessaire de le faire ; et, dans ce cas, elle remplace ou restaure magnifiquement.

Pour plus de clarté, ce travail, d'après les indications

1. Voir le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie*, de Mars-Avril 1885.

Digitized by Google

d'objets que nous venons de nommer, comprend trois paragraphes, dont le premier est consacré aux statues et aux autels, c'est-à-dire à une catégorie d'objets où le travail de l'homme se fait plus sentir que dans les monuments appelés mégalithiques.

§ 1. — Statues, Autels et Bornes milliaires.

En dehors, comme au-dedans de ses temples, le paganisme élevait à ses divinités des statues et des autels. A Rome, on en voyait en divers endroits. C'est dans une des rues ou sur une des places publiques d'Athènes, que saint Paul vit l'autel consacré au *dieu inconnu* (1), et l'on sait, par Hérodote (*in Euterpe*, cap. 7), que, dans le voisinage de cette ville, ou dans son enceinte même, s'élevait l'autel des douze dieux. Autour du fameux temple de Delphes, se dressaient quantité de statues dédiées aux dieux, aux héros, et même aux simples vainqueurs des jeux Pythiens. Il en était de même à Eleusis : sur une des places d'Elfésina, bourgade qui a remplacé l'ancienne ville, il y a encore, de nos jours, un autel monumental du paganisme (2).

Des autels et des idoles s'élevaient au sommet des

1. *Act. Apost.* XVII, 23.

2. Rappelons ce qui se pratiquait dans une ville de la Bourgogne, à Autun.

« A côté des sanctuaires publics, chaque quartier avait son *compitum* aux carrefours mentionnés dans les actes du martyre de St-Symphorien. Les divinités y étaient abritées sous des coupoles, des baldaquins en pierre plus ou moins ornés et supportés par des piliers proportionnés à leurs dimensions ; d'autrefois encastrées dans la muraille d'une maison ou taillées dans le fût d'une colonne. Le nombre de ces images, indépendamment de celles qui ont disparu, permet d'admettre que beaucoup d'habitations en étaient pourvues. » J. G. Bulliot, La *Mission et le culte de Saint-Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen*, dans *Mém. de la Soc. Eduenne*, n. s. T. XVIII, p. 245.

Digitized by Google

montagnes. Pausanias mentionne sur le Cithéron, un autel composé de pièces de bois carrées, assemblées avec art. Saint Grégoire de Tours rapporte que le diacre Vulfilaïc renversa, sur une montagne du territoire de Trèves, une idole de Diane, adorée par les gens du pays et qu'il remplaça par un monastère (1).

Les vallées, les plaines (2) avaient aussi leurs simulacres. Sur la route de Thespie à Livadia (Béotie), le vallon des Muses était consacré au culte païen. Sans qu'il y eût de temples, on y célébrait des fêtes magnifiques, et il semble, d'après Pausanias, qu'il ne s'y trouvait que des autels distribués sous les ombrages, et des statues, dont plusieurs étaient des chefs-d'œuvre de l'art grec (3).

A la croisée des chemins, aux sources des rivières, on voyait des statues reposant sur des piédestaux, sur des colonnes, ou encadrées dans des édicules en forme de niches. Dans nos environs, à Thil-Châtel (Côte-d'Or), au XVIIe siècle, on a découvert une inscription en l'honneur des dieux des carrefours et des chemins. « Elle a été trouuée, dit J. Vignier, avec quantité d'autres, au milieu de ce Bourg, à l'endroit où la *leuuée* susdite est

1. Cfr. Beugnot, *Histoire du Christianisme en Occident*, II, p. 318. — Dans l'Amérique ancienne, il y avait aussi des autels isolés. Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire des Nations civilisées du Mexique* par l'abbé Brasseur, I, p. 75. « Le mont Excuruchan, baigné par les eaux de la rivière de Maytol, dans l'intérieur des déserts des Lacandons, domine au loin les forêts, dans le chemin qui mène de Palenqué à Balize, dans le golfe Amatic : sur sa cime élevée, Votan, ou l'un de ses successeurs, offre au soleil des sacrifices qui se perpétuèrent de génération en génération, et nul indigène ne passerait, même aujourd'hui, au pied du mont Excuruchan sans monter au sommet brûler quelques grains de copal sur l'*autel rustique* dédié au génie tutélaire de ces montagnes. »

2. Varnahaire dit que les trois saints Jumeaux de Langres allaient chaque jour dans une plaine appelée *Pamassus* et qu'ils y offraient des sacrifices à la déesse Némésis, dont la statue était vénérée en ce lieu. (*Légende des saints Jumeaux*, rappelée dans E. Bougaud, *Mission de Saint-Bénigne*, liv. IV, p. 365.

3. Dr E. Isambert, *Orient, Grèce et Turquie d'Europe*, 1873, p. 152.

Digitized by Google

croisée par une autre, qu'on m'a affirmé *uenir* du costé de Bèze, à travers les champs dits d'Ogne (1). »

On élevait enfin des autels aux frontières des nations pour les rendre sacrées, inviolables. En un mot, les anciens mettaient sous la protection des dieux tous les actes de leur vie sociale ou civile ; leurs divertissements, leurs plaisirs eux-mêmes avaient quelque dieu protecteur. Des autels étaient dressés à l'entrée des cirques, des arènes et jusque dans les théâtres (2).

Rien d'étonnant donc que quelques idoles (3), quelques autels soient demeurés. Un grand nombre ont été remplacés par des monuments chrétiens ou furent simplement transformés par l'adjonction d'un emblème. Pour quelques statues idolâtriques, on n'a même eu qu'à leur appliquer le nom d'un saint. Disons d'abord

1. J. Vignier. *Décade histor.* Bibl. nat. fds fr. 5993 f° 33a. L'abbé P. Lejay, *Inscript. Antiq. de la Côte-d'Or,* Paris 1889, n° 273, la reproduit.

(In.) H.D (.d)	(in) h(*onorem*) d(*omus*) (*divinæ*).
DIS DEAB(*us*)	Dis Deab(*us*).
BIVIS · TRIVIS	bivis, trivis.
QVADRIVIS	Quadrivis.
AVREL	Aurel(*ius*).
VICTORINVS	Victorinus.
MIL · LEG · XXI(I) P (r)	Mil(*es*) leg(*ionis* XXI(I) P(*rimigeniæ*).
IM · COS · GERM	im(*munis*) co(*n*)s(*sularis*) Ger(*maniæ*).
SVPERIORIS	superioris.
V · S · L · M	V(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) m(*erito*).
IMP. (d. n.) SEVERO A(I)	Imp(*eratore*) (d*omino*) n(*ostro*) Severo A(I)
EX · II ET MARCELLO COS.	ex(*andro*) iterum et Marcello co(*n*)s(*ulibus*)

2. Dans les cités grecques, au centre de l'*Orchestre*, s'élevait ordinairement un autel à Bacchus. Au-dessus de la *Cavea* du théâtre de l'Acropole d'Athènes, une statue colossale de ce dieu était placée à l'entrée d'une grotte creusée dans le rocher, et qui *fut changée en sanctuaire de la Sainte Vierge.* — Dans la Gaule, à Besançon, on avait bâti la chapelle St-Jean-Baptiste à l'endroit où était l'autel du théâtre.

3. Les empereurs Arcadius et Honorius défendent à diverses reprises d'enlever des bâtiments publics les marbres, l'airain et même toute espèce d'images (*Cod. Théod.*), édit Godefroid, loi de 398 T. V. p. 311) ; les idoles mêmes ne devaient pas être brisées, mais séquestrées, (loi de 399 T. VI. p. 287) ; une loi de 408 prescrit la destruction des autels et seulement l'enlèvement des statues des dieux, T. VI. p. 288. — En rappelant ces lois, Roget de Belloguet écrit : « Les plus éclairés des chrétiens s'efforçaient de conserver les édifices et les chefs-d'œuvre de l'art, dont leur culte pouvait sans scrupule s'approprier l'usage : *quæ transfugio meruère sacrari,* dit le poète chrétien Prudence. (*Origines dijonnaises.* p. 141-142.

Digitized by Google

ce qui s'est fait, en Bourgogne, par *rapport à plusieurs idoles.*

Idoles et autres statues. — A une lieue du château de Montbard, au fond d'une vallée étroite, boisée, agreste et sauvage, vivait un pauvre moine, appelé Martin, qui occupait un petit ermitage se composant d'une cabane, auprès de laquelle coulait une fontaine (1). Or l'ermitage, qui donna naissance à l'abbaye de Fontenay, « était bâti sur un emplacement appelé le Châtelot » (2), nom indiquant un édifice romain, vraisemblablement « le *sacellum* de forme ovale, contenant un autel taurobolique, signalé par Lapérouse (3), et la fontaine était, sans aucun doute, une fontaine sacrée du paganisme; car, au temps de l'ermite, elle passait pour « guérir de la teigne » tous ceux qui en étaient atteints; ses eaux attirèrent de nombreux visiteurs, et l'emplacement primitif garda le nom de *Racherie* (4). »

La chapelle de l'ermitage avait ainsi remplacé l'idole de la fontaine et peut-être même l'édifice sacré du paganisme (5).

Sur le territoire de Jailly-les-Moulins, près de la fontaine de la Combe d'Ervisey, s'élevait la chapelle d'Ervisey (6). On s'y rendait en pèlerinage; on y portait, comme à la chapelle de *Saine-Roche*, à Frolois, les en-

1. Ernest Petit de Vausse, *Histoire des Ducs de Bourgogne de la race Capétienne*, dans *Mémoires de la Soc. Bourguignonne de Géogr. et d'Hist.*, III, p. 320.

2. *Ibid.*

3. Lapérouse, note, dans *Mém. de la Comm. des Antiq. de la Côte-d'Or*, I, p. XV.

4. Ernest Petit, *loc. cit.*

5. A Fresne, dans le même canton de Montbard, une fontaine où se trouvaient des médailles votives, et à proximité de laquelle sont des ruines antiques, est aujourd'hui reconnue comme ayant été vénérée par les païens (Rossignol, *Mém. C. des Antiq. de la Côte-d'Or*, II, p. 295; elle est dédiée à St-Martin et des pèlerins vont y chercher la guérison de certaines maladies, (Cfr. J. G. Bulliot. *La Mission et le culte de Saint-Martin* dans *Mém. Soc. Ed.* n. s. XVII. p. 106.

6. Courtépée, *Descrip. du Duché de Bourg.* 2e éd. III. p. 569; — J. Garnier, *Nomenclature hist. des communes, hameaux, du départ. de la Côte-d'Or*, n° 624, p. 156.

Digitized by Google

fants noués, ainsi que ceux qui étaient morts sans baptême. On avait l'espoir d'obtenir pour ceux-ci un retour, au moins momentané, à la vie, retour qui leur permît d'être baptisés (1). La chapelle a été détruite pendant la Révolution (2).

A Gissey-le-Vieil, la déesse *Rosmerta* a été transformée en sainte Madeleine. Les savants bourguignons se sont beaucoup occupé d'elle.

Près d'une source sacrée, les païens du lieu avaient élevé une colonne quadrilatère, ou plutôt un cippe pyramidal portant l'inscription :

AVG SA(c)	Aug(*usto*) sa(c)(*rum*).
DEAE ROSM	Deæ Rosm-
(er) TAE	(*er*) tae,
CNE. COM	Cne(*ius*) Com-
INIVS CA	inius Ca-
NDIDVS	ndidus
ET APRO	et Apro-
NIA AVI	nia Avi-
TILLA	tilla
V. S. L. M.	v(*otum*) s(*oluerunt*) l(*ibentes*) m(*erito*).

Or, on suppose, avec vraisemblance, que cette inscription se rapporte à une statue païenne, conservée aujourd'hui au Musée de Beaune, mais qui fut longtemps encadrée dans une niche au-dessus de la porte d'entrée d'une maison de Gissey-le-Vieil. Elle représente une

1. Traditions du village.

2. J. Garnier, *loc. cit.* — Dans la même région la chapelle St-Abdon, à Arnay-s-Vitteaux, est bâtie sur une sorte de promontoire qui domine une source. A Clirey, hameau de la Roche-Vanneau, la chapelle Sainte-Anne est un peu au-dessus d'une source. Le territoire de ce hameau a son ruisseau de l'*Ouche saint-Père*, nom significatif, et sa caverne du *Trou de la Wivre*. Une contrée qui renferme des ruines romaines est nommée le *Champ* de la *Chapelle* ; selon Courtépée, il y avait là jadis un oratoire, peut-être même l'église paroissiale. — Nous avons déjà dit qu'à Lantilly l'église, remplaçait, près de la fontaine de Saint-Martin, une idole tenant un dragon à tête de bélier. (*Bulletin*, Mars-Avril 1885, p. 109.

Digitized by Google

Dea, sans doute; la nymphe de la fontaine, à demi couchée sur un socle long de $0^m,90$ et la tête appuyée sur le bras droit, qui, lui-même, repose sur le bras gauche. Le sommet de la tête et le dos de la déesse sont voilés par un *peplum*, qui retombe sur le bras droit et enveloppe toute la partie inférieure du corps, à partir des hanches. La nudité de la poitrine est dissimulée par les bras qui se croisent sur elle, et l'attitude générale n'offre rien d'immodeste. Cette statue d'un assez bon style aurait été honorée, près de la source, par les païens. Depuis, des chrétiens de Gissey l'ont vénérée comme l'image d'une sainte. Voici ce que le docteur Morelet, en 1843, racontait à son sujet :

« L'homme et la femme auxquels appartient la maison sont deux vieillards, qui ont voué à la *sainte* un culte fort pieux. Leurs voisins, ainsi qu'eux, me parurent convaincus que cette *sainte Madeleine* portait bonheur à la cour, et qu'elle en était la protection. Sur l'observation que je leur fis, que ce ne pouvait être une sainte, vu que son état de nudité me semblait trop indécent (1) pour pouvoir attacher à cette statue une idée religieuse... que l'on ne voyait ni le Christ ni le vase aux parfums, ni la tête de mort qui ne quittait jamais sainte Madeleine, ils firent un geste qui me convainquit qu'ils étaient bien éloignés d'approuver mon opinion, et je ne doute pas que, dans leur for intérieur, ils ne m'aient taxé, pour le moins, d'incrédulité. Je ne pouvais pas pousser plus loin mes remarques critiques, et je me gardai bien de détruire une croyance qui leur plaisait et qui ne faisait de mal à personne.

« Que ce soit la déesse ROS(*cida*) M(*atu*)TA (2), ou que ce soit une sainte Madeleine, toujours est-il que

1. M. le Dr Morelet exagérait, ce nous semble, en parlant de nudité indécente. Nous avons vu la statue et rien, sous ce rapport, ne blesse la vue.

2. Au temps où écrivait M. Morelet, on ne savait pas, comme on l'a su depuis, qu'il fallait lire DEÆ ROSM(*er*)TÆ et non DEÆ ROS (*cidæ*) M(*atu*)TÆ.

Digitized by Google

tous les ans, le 21 juillet au soir, on entoure la niche de guirlandes et de feuillages. On place des bouquets, des vases, et, quand la nuit est close, on allume deux petits cierges en l'honneur de la sainte, dont l'Eglise célèbre la fête le lendemain. Les guirlandes et les bouquets restent d'une année à l'autre. » (1)

Dans le Châtillonnais, au nord du village de Nicey, en un lieu dit la *Brosse à l'Anne*, il y a une fontaine de S. Gengoult. La tradition lui donne pour origine l'efficacité de la prière de ce saint, mais il est vraisemblable que c'était une fontaine sacrée du paganisme, (J. G. Bulliot : *Mission de Saint Martin*). Dans le voisinage, on avait bâti une chapelle et chaque année, le 11 mai, jour d'un pèlerinage célèbre, auquel prenaient part de nombreux infirmes, réputés incurables, on se rendait en procession à la source. Si l'on en croit la légende, la plupart des malades, qui avaient bu de son eau, étaient guéris à l'instant et remontaient, en louant le saint, à la chapelle qui était toute garnie de béquilles et d'autres ex-voto. La Révolution a détruit l'oratoire en 1793 ; mais sur son emplacement on a eu la piété d'élever une croix, qui continue la consécration chrétienne (2).

Magny-Lambert, célèbre par sa « *Motte*, » ses tumuli ou tombelles, son *Bois des Fées*, ses cavernes, possède une fontaine qu'on appelle *Fontaine Cruanne* ou *Creux Saint-Martin*, et qui, en 1860, n'avait pas cessé d'être en honneur chez les habitants. Ils lui attribuaient « des vertus surnaturelles et presque divines. »

« De nos jours, écrivait Nesle en 1841, neuf jeunes filles (3) remplissaient, en temps de longues et déso-

1. Dr Morelet, *Notice sur un autel votif et sur la déesse ROS. M. TÆ trouvés à Gissey-le-Vieil*, dans *Mém. de l'Académie de Dijon*, 1843-44, p. 215 ; — Cl. Rossignol, qui a fait précéder d'observations le travail du Dr Morelet, ne doute pas que la statue en question ne soit celle de la nymphe de la fontaine de Gissey.

2. Il y a aussi sur le territoire de Nicey un *puits de Saint Gengoult*, près duquel est une croix où l'on allait en procession.

3. Ce nombre rappelle celui des Muses.

Digitized by Google

lantes sécheresses, les fontaines des antiques druidesses. Durant neuf jours consécutifs, au lever de l'aurore, ces jeunes filles se rassemblaient mystérieusement auprès de la source : l'une d'elles entrait dans le bassin, dont la profondeur est à peu près d'un mètre, et, plongée dans l'eau jusqu'à la ceinture, elle l'épuisait rapidement au moyen de seaux présentés et enlevés par ses compagnes, qui, en même temps, faisaient des prières au Ciel pour demander de la pluie. Cette opération terminée, elles se rendaient à l'église pour chanter des cantiques et psalmodier différentes oraisons. Leurs vœux étaient ordinairement exaucés.

Les habitants des communes voisines avaient grande confiance au succès de cette cérémonie, et ceux de Villaines, particulièrement, venaient en procession au *Creux de Cruanne*. Durant les étés brûlants de ces années dernières, on leur entendait dire : « Pourquoi donc les gens de Magny ne *curent*-ils pas le *Crot Saint-Martin ?* » (1).

L'auteur cité dit que le curé d'alors vient, au grand regret des habitants, de faire abandonner, comme entachée de paganisme, une cérémonie qui avait lieu chaque année à Magny. Il ajoute : « On vient encore de plonger de jeunes enfants dans les eaux de cette fontaine, qui a encore, dit-on, la propriété de fortifier les membres rachitiques. Des mères, qui viennent de fort loin opérer cette sorte de pèlerinage, ont soin de tremper des linges dans le *Puits Saint-Martin*, afin de s'en servir pour emmailloter leurs nounrissons. C'est encore une coutume des anciens Gaulois et une tradition de leur culte pour les eaux des fontaines et des rivières sacrées. » (2)

De ces récits, il ressort qu'on a voulu jadis *sanctifier* une fontaine du paganisme en lui donnant le nom du plus zélé destructeur des idoles et en y établissant des

1. Nesle, *Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon*, 1841, p. 230-231.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

pratiques chrétiennes, qui ne sont pas restées exemptes de superstitions (1).

Le Revinson, petit ruisseau presque inconnu, coulant dans une vallée parallèle à celle de la Seine, avait à sa source (2) une statue qui est, dit Cl. Rossignol, restée sur place jusqu'à nos jours (3), et que le chasseur rencontre encore avec étonnement quand il s'égare dans ces montagnes (4). Elle représente le génie du ruisseau assis et drapé, comme l'est la *Dea Sequana ;* mais il a un chien à ses pieds (5). La statue du Revinson passait pour l'image de saint Roch, accompagné du fidèle animal qui est une de ses caractéristiques.

Aux confins des territoires d'Orret et de Baigneux, la source de la *Corvée* devait aussi être vénérée par les païens. Au rapport de M. Leclère, une statue idolâtrique y a été découverte au commencement de ce siècle (6). Comme auprès de bien d'autres *douix*, on a placé un emblème chrétien, une croix, qui porte l'inscription : † *Jehan Loriot, chirurgien, et Marie Chamereot, sa fam. ont faict faire cette cex* (1650) (7). Cette croix en remplaçait probablement une plus ancienne.

Sur le territoire d'Orret encore, dans un petit bois contigu à la forêt domaniale de Duesme, près de la maison forestière, est un oratoire qui porte le nom de

1. Dans le voisinage, à Bellenod-s-Origny, un fragment d'un grand tombeau romain avec l'inscription

CARANEAE NOBILIS
FILIAE MONIMENTVM

sert aujourd'hui de base au premier pilier du portail de l'église au midi.

2. Le Revinson sort des bois de Billy, (Courtépée, IV, 219.)

3. C. Rossignol écrivait cela en 1850.

4. Cl. Rossignol, *Saint-Seine l'Abbaye*, dans *Mém. de la Com. des Antiq.* II, p. 200. Cfr. *Voyage d'un touriste* etc., p. 293; Mignard, *Excursion arch. dans la Bourgogne septentrionale*, p. 33.

5. C'est un type assez fréquent. Voy. *Congrès Archéol. de France, XIXe sess. tenue à Dijon en 1852*, 1 vol. Paris 1853, p. 351-352. On a trouvé aussi près du Revinson ou dans le ruisseau même la tête d'une autre statue.

6. Leclère cité par M. le Chan. Lereuil, *Orret*, Dijon, 1880, p. 148.

7. Le Chan. Lereuil, *Orret*, p. 176.

Digitized by Google

Chapelle-du-Bois. Sous le seuil de cette chapelle jaillissait autrefois, avec abondance, une source que des changements irréfléchis, lors de la reconstruction de l'oratoire, ou l'incurie et la maladresse des ouvriers ont diminuée en contrariant son cours. « On s'y rendait en pèlerinage de tous les pays environnants, dit M. le Chanoine Lereuil, surtout le 25 mars, en la fête de l'Annonciation. Plusieurs fois, la paroisse de Baigneux tout entière, croix et bannière en tête, alla y demander, par l'intercession de la Sainte-Vierge, la fin de sécheresses désastreuses, et, quand on revenait trempés, crottés et las, personne n'en murmurait, disent les vieillards. » (1).

La situation de cette source près d'une grande forêt, à courte distance de la voie romaine de Langres à Alise, l'existence de vestiges gallo-romains dans la contrée, l'établissement d'un pèlerinage analogue à celui des sources de la Seine, dans les mêmes régions, la chapelle, particularité caractéristique, bâtie sur la source même, enfin l'ancienneté de cette chapelle, qui a peut-être précédé la fondation du village, tout indique que l'oratoire chrétien a été élevé pour sanctifier un lieu religieux du paganisme (2). Faisons d'ailleurs remarquer en passant, avec M. Bulliot, que tous les cours d'eau tributaires de la Seine étaient divinisés. « Dans ce pays accidenté où ils émergent du calcaire, parfois de grottes, de creux de rochers, de vallons pittoresques ou abruptes, chaque fontaine avait son génie, sa *dame*, sa *douée*, qui recevait les vœux et les offrandes des habitants, la pierre des carrières se prêtant aussi à la

1. *Ibid*, p. 72 et 118.

2. En face de la *Chapelle du Bois*, mais de l'autre côté du vallon, sur le territoire de Baigneux, s'élève la *Chapelle de Nostre Dame du Val de Seyne*, suspendue au flanc d'un rapide coteau, dont la partie supérieure est boisée et dont le pied est baigné par la Seine. (Girardot, l'*Ermitage du Val de Seine*, p. 4). Son origine se perd dans la nuit des temps. Elle dépendait d'un ermitage. Au moyen-âge, de nombreux pèlerins y accouraient les jours de fête de la Ste Vierge, et surtout le lundi de Pâques, mais rien n'indique que le culte païen ait été célébré en cet endroit.

Digitized by Google

sculpture, y facilitait la multiplicité des images païennes. » (1).

Dans un pays riche en légendes et en objets antiques, à Gemeaux, où les *Dames Blanches* erraient sur la charme, où se trouve dans une caverne la *chaise du Diable*, une magnifique fontaine, appelée *Fontaine de la Roche* ou *Fontaine Saint-Pierre* (2), était encore, au dernier siècle, l'objet de pratiques superstitieuses. Ce sont les Fées qui l'ont creusée, disent les légendes populaires, et elles s'y retiraient comme dans un inviolable asile. Si l'on avait eu l'audace d'aller pénétrer les secrets de leur mystérieux refuge, elles auraient impitoyablement noyé dans la source le téméraire qui aurait troublé leur tranquillité : « Ne va pas jouer sur le bord de la Fontaine, disait encore, il y quelque quarante ans, les mères prudentes à leur enfant ; la Fée du fond te tirerait dedans. » (3). Cette fontaine n'aurait-elle pas été une fontaine sacrée du paganisme ? Ne serait-ce pas pour faire succéder les idées et le culte chrétiens aux conceptions et aux coutumes anciennes, que, dans la niche surmontant la voûte, dont la belle *douix* est couverte, on avait placé la statuette de saint Pierre (4) et donné à la fontaine elle-même le nom de l'apôtre (5).

Dans les champs d'un village voisin, Thil-Châtel, à droite de la voie d'Agrippa, la source de Fontenottes aurait eu une consécration païenne : « Il y a quelques années à peine, écrivait naguère Clément-Janin, les

1. *Mém. de la Soc. éd.* XVII, p. 84.

2. On l'appelle aussi *vin de St Pierre*, par une antinomie qui se conçoit bien dans un pays où le vin était jusqu'ici l'un des principaux produits.

3. *Extrait d'une légende gémelloise* citée dans *Mém. de la Soc. Bourg. de Géographie et d'Histoire*, 1, p. 395.

4. Des enfants l'ont brisée à coups de pierres.

5. Le choix du vocable n'a peut-être été motivé que par l'identité entre le mot *Roche* et la signification du nom de St Pierre. M. Bulliot a fait observer qu'une fontaine du Beuvray n'a reçu le nom de St Pierre qu'à cause d'une pierre druidique du voisinage appelée *Pierre Salvée*. En notant ce jeu de mots, l'éminent archéologue fait remarquer que le christianisme éleva ces *jeux* de toute la hauteur de sa doctrine et de sa morale. (*Congrès Arch. de France XVIIIe session*, p. 188.

Digitized by Google

mères inquiètes de Thil-Châtel, de Lux, de Gemeaux, y venaient encore pour leurs enfants fiévreux. En invoquant sainte Pétronille, elles étendaient les langes du malade sur l'eau, et s'ils coulaient à fond, la pauvre mère s'en allait préparer ses vêtements de deuil.

« C'était un reste des pratiques gauloises. » (1).

Dès les temps mérovingiens, il devait y avoir, à proximité, des habitations. En 1859, on y a trouvé dix-sept sépultures de barbares avec des armes, des monnaies et des boucles de bronze mérovingiennes ; en 1837, au-dessus de la source, d'autres sépultures furent découvertes, et enfin sur les terrains donnés en 1190 par Amé de Thil-Châtel, les templiers avaient bâti une commanderie.

Il a déjà été question de Dijon à propos des temples. Ajoutons ici quelques lignes (2).

Plusieurs savants croient que les sources abondantes de *Champ-Mol*, dans l'enclos de la Chartreuse, étaient consacrées par le paganisme et décorées de temples et de statues » (3). Entr'autres motifs à l'appui de ce sentiment on peut rappeler qu'en 1854, on a exhumé d'un champ voisin de l'enclos et dépendant de la Chartreuse, « une statue mutilée, au torse légèrement incliné, assise

1. Clément-Janin, *Notice sur Fontenottes*, p. 1 et 2. Des pratiques analogues ont eu lieu aux fontaines de Saint-Languy à Fleury et de Saint-Martin, à Glenne (Saône-et-Loire).

2. Au nord de Dijon, une butte artificielle, sur le territoire de Bellefond, lieu dit *Aux Tainturiers*, porte une croix très ancienne élevée sur des ruines romaines (*Mém. de la Com. des Antiq.* VIII, 1869-70, p. XIII). A côté du poste d'observation militaire, y aurait-il eu, en cet endroit, un oratoire païen ?
La chose est vraisemblable.

3. *Mém. de la Comm. des Antiq.* VIII, p. LXXI. — A Cessey-sur-Tille, dans une contrée couverte de débris de constructions et appelée le *Rachon*, une tête de statue païenne en pierre blanche a été recueillie en 1836 (*Ibid.* T. I, p. XVI). L'idole était-elle dans un oratoire ? Se trouvait-elle à la source *Joyaux*, qui coule non loin de là ? On l'ignore, mais le nom de la fontaine et le voisinage des constructions, les idées superstitieuses que les habitants du pays attachaient encore à cette source, il y a un demi-siècle, font croire qu'elle était sacrée et que des légendes pieuses, sinon des pratiques chrétiennes défigurées par la suite, y ont détrôné les souvenirs et les rites païens.

Digitized by Google

sur un socle recouvert d'une sorte de draperie. » (1). Si, comme le pensent M. Fétu (2) et d'autres archéologues bourguignons, cette statue représente une déesse, Diane ou Vénus, le monastère aurait été bâti sur un terrain livré au culte idolâtrique.

Aux *Barraques de Gevrey*, c'est le personnage figuré sur une stèle funéraire païenne (3), que nous voyons pris pour un saint : Assis devant une enclume et tenant des tenailles et un marteau, il a facilement passé pour saint Eloi (4), depuis la découverte de la pierre au XVIIe siècle. Bien que la Révolution ait brisé le visage de cette figure, ainsi que la saillie du marteau (5), les habitants des *Barraques* n'ont pas cessé de la regarder comme l'image du saint évêque.

Dans le mur de l'église de Mâlain était fixée une tête de statue antique en marbre blanc, qui a été donnée en 1833, par le Maire et le Conseil municipal, à M. Chaussier-Morizot (6).

Voici une note de Courtépée, à propos de Chailly, dans l'arrondissement de Beaune :

« Au mur du jardin du curé est incrustée une ancienne « figure en relief fort gâtée, qu'on croit être un Mercure « gaulois, tenant un vase et une bourse. Le peuple « regarde cette figure comme celle d'un saint. » (7).

1. *Mém. de la Comm. des Antiq.* VIII, p. 13.

2. *Ibid.*

3. Elle porte l'inscription GEMELLINVS LAPIFIL.

4. Additions de Baudot à Courtépée, notes ms. fonds Baudot. Cfr. Henri Vienne, *Coup d'œil sur le canton de Gevrey-Chambertin, notice sur Gevrey*, Dijon 1850, p. 64. — Lorsqu'en 1769 on découvrit dans un marais de Bressey le bas relief des *déesses Maires*, les femmes du village voulaient emporter *cette pierre à l'église comme la figure de quelque sainte.*

5. Elle est encore encastrée dans la maison Damotte, anciennement Fistet, (P. Lejay, *Inscript.*, Paris 1889, n° 198, p. 157).

6. Chaussier-Morizot, *Notice sur Mâlain*, dans *Mém. de la Comm. des Antiq.* 1834, anc. Justific., p. 156.

7. Courtépée, *Description*, etc. III, p. 539. Cfr. J. G. Bulliot, dans *Mém. de la Soc. éd.* n. s. T. XVII, p. 87. — Dans le voisinage, à Bellenot-les-Pouilly, une fontaine près de laquelle sont de nombreuses ruines romaines, porte le nom significatif de St Martin. Au moyen-âge, elle servait à l'épreuve des sorciers. C'est une ancienne source sacrée du paganisme.

Digitized by Google

Dans les champs de Ménessaire, près d'une fontaine, une divinité païenne est vénérée sous le nom de saint Aubin. Chaque année, on s'y rend en pèlerinage, à un jour déterminé ; on boit de l'eau de la fontaine, on prie devant la statue. C'est là que les cultivateurs, les fermiers vont de préférence pour louer des domestiques, des travailleurs. Saint Aubin est tenu en si grande vénération par les habitants de Ménessaire, qu'ils l'ont adopté pour patron en place de la très Sainte-Vierge (1).

Des stèles funéraires à personnages, de l'ère romaine, attestent que Saint-Martin-de-la-Mer a été habité dès l'antiquité. Or, l'église a été bâtie près d'une ancienne source sacrée, qui aujourd'hui, comme cet édifice, a pour vocable le grand thaumaturge des Gaules (2).

Bouilland, qui a sur son territoire la remarquable source de la *Grande-Dore*, était autrefois bâti sur un mamelon environné d'une enceinte de murs : au sommet de celui-ci, à l'endroit où s'élevaient les statues de Diane et de Mercure renversées par saint Martin, les chrétiens, d'après la tradition, auraient élevé un autel au vrai Dieu. » (3).

Volnay, où l'on a trouvé une niche avec deux divinités assises, avait sa pierre de *Saint Fremi*. « On donnait ce nom à un bas-relief haut d'un mètre trente centimètres et large de quarante-deux centimètres, qui représentait un druide portant la robe sacerdotale, la couronne de chêne et la serpe d'or. Ce morceau de

1. Sur le territoire de Thury, où l'on a découvert une *Mérée*, une fontaine aujourd'hui supprimée, a dû être une fontaine sacrée du paganisme. On lui donna le nom de St-Martin et on la sanctifia en y plaçant une statue de la Ste Vierge, en bois de chêne ; elle s'y trouvait comme dans une *cachette*.

2. J. G. Bulliot, la *Mission de St Martin*, dans *Mém. de la Soc. éd.* n. s. XVIII, p. 318.

3. Courtépée, art. *Bouilland* ; — Cl. Rossignol, *Histoire de Beaune*, p. 139 ; — l'abbé Bavard, *Apostolat de Saint Martin en Bourgogne*, dans *Mém. de la Soc. d'Hist. de Beaune*, 1878-79, p. 211-213. Près des sources de l'Arroux, au milieu de vastes ruines romaines, on a découvert de petites sculptures assez grossières et un personnage nu, assis, ayant une draperie sur les cuisses ; mais il n'y aurait eu là aucun édifice ou symbole chrétien qui ait laissé des traces.

Digitized by Google

sculpture servit longtemps de pousse-roues dans la muraille de la vigne des Angles, sur la route de Beaune à Autun. En 1762, M. l'abbé Delachère, dans un but de conservation, le fit placer dans le mur du cimetière, qui était alors devant l'église. Ce cimetière ayant été interdit, ses murailles disparurent et le bas-relief fut brisé. Il n'en reste plus que la partie inférieure qui se voit aujourd'hui dans la cour de M. Victor Bulliot. » (1).

A Saint-Romain, d'où l'on a exhumé beaucoup de médailles et d'objets antiques, existe une source célèbre tenue pour sacrée dans les temps païens (2). Des ex-voto pour la guérison des enfants malades auraient été offerts en ce lieu et une statuette votive, trouvée dans le bois de la Serve, se rapporterait au culte du génie de la fontaine (3). Après la conversion des habitants de Saint-Romain, on laissa debout, près de la source, deux statues qui, dans le cours du moyen-âge, furent regardées comme les statues de deux saints. « Les gens des campagnes, dit Gandelot, les honoroient, il n'y a pas 20 ans, sous les noms de S. Népo (4), et S. Ploto. On y apportoit, de quatre à cinq lieues, les petits enfants malades ou leurs linges, que l'on trempoit dans la fontaine (5). »

1. L'abbé Bavard, *Hist. de Volnay*, Beaune 1870, p. 12. Sur le même territoire, le bois où se trouve le puits St-Martin aurait été, pour nos contrées, l'un des sanctuaires les plus fameux du druidisme A la petite fontaine du *Crots Martin*, l'apôtre aurait brisé des idoles (p. 17 et 21.

2. J. G. Bulliot : *La Mission et le culte de Saint Martin*, dans *Mém. Soc. éd.* n. s. XVII, p. 166.

3. *Ibid.*

4. Il y avait une variante pour ce nom et l'on disait aussi *S. Nébo*. Nébo ou Nabo, dans la langue du peuple, désigne un enfant chétif, malingre.

5. Gandelot, *Hist. de la ville de Beaune et de ses antiquités*, p. XXXI. M. Lecoy de la Marche (*St Martin*, p. 312) dit : « Des traditions analogues à celles de Mavilly le (saint Martin) font venir à St-Romain où existaient encore, en 1825, deux statues de S. Népo et de S. Ploto, qui seraient tout bonnement un Pluton et un Neptune antiques passés à l'état d'images pieuses à la suite de ses prédications ». Cfr. P. Guillemot : « *Mem. de l'Acad. de Dijon*, 1843, p. 153-168 : « le culte des divinités topiques si généralement répandu dans l'ancienne Gaule avait en ce lieu (St Romain) une consécration remarquable. Les malades venaient y chercher la santé et les mères croyaient guérir leurs enfants en les plongeant dans cette fontaine. Cette consécration était certainement d'origine druidique ». Cfr. aussi : *Mém. de la Com des Antiq.* IV, p. XXXIII.

Digitized by Google

On suppose que les deux pierres placées actuellement près de la fontaine ne sont pas les mêmes que les idoles signalées par Gandelot : ce ne sont que des figures en pied de stèles funéraires, n'ayant aucun caractère mythologique. M. Paul Guillemot a vu, en 1825, chez M. Debrois, à Saint-Romain, une statue mutilée, qu'il soupçonne être la statue dite de saint Ploto. » (1). Quoi qu'il en soit, la transformation des idoles de la source en statues de saints et la substitution d'un pèlerinage chrétien au culte antique semblent choses incontestées.

On sait que Santenay avait un temple à *double cella* situé sur le mont de Sène, et sur l'emplacement duquel un calvaire a été érigé. A côté d'une source, sur le territoire du même village, au pied des rochers, sous le *Bois de la Fée*, une petite figure mythologique représentant un personnage vêtu du *sagum* avait reçu le nom de saint Eloi, et elle était encore, il y a peu d'années, enchâssée dans un mur de cette fontaine. Celle-ci a été elle-même christianisée, et les mères de famille s'y rendent le vendredi matin, avant le lever du soleil, afin de guérir ou de préserver les enfants de la teigne, en y lavant leurs linges dès les premiers signes du mal. » (2).

Le vallon de Vaux-Chinon, ou *Creux de Men-Vaux*, est connu de nos lecteurs. Sa grotte profonde, étrange, d'où s'échappe en bruissant la *Cusanne*, et qui rappelle les antres fatidiques des Grecs, sa cascade, ses rochers, ses sites pittoresques, ses mille beautés naturelles, était un lieu propice pour le culte antique. Il y a été célébré ; mais après le passage de saint Martin, les chrétiens ont

1. A 250 mètres d'Orches, hameau de Beaubigny, la *Fontaine du Chêne* coule sur trois stèles gallo-romaines dont une passe pour un Priape, mais on y ignore s'il y a jamais eu là un oratoire chrétien ou une croix. Dans le village de Beaubigny à la *fontaine de St-Genest* se faisaient les mêmes pratiques qu'à St-Romain.

Dans le voisinage, Aubigny dut avoir une certaine importance religieuse. On y a découvert un Mercure. Sur la voûte d'une de ces fontaines, la *Fontaine du Bois*, un bloc de pierre brute est surmonté d'une croix.

2. B. G. Bulliot, *Mission de St-Martin*, dans *Mém. Soc. éd.* XVI, p. 185.

Digitized by Google

non-seulement donné le nom de l'apôtre à plusieurs curieuses roches, mais encore élevé des oratoires, des chapelles. Celle de saint Philippe, située à mi-côte, sous la muraille de rochers qui enveloppe Men-Vaux, et où affluaient, au moyen-âge, des pèlerins, semble avoir été construite exprès pour purifier tout entière la vallée idolâtrique.

Dans une autre région de l'arrondissement de Beaune, toute couverte de débris païens, à une distance plus ou moins grande de Nuits, on a déjà signalé des édifices chrétiens, bâtis près d'anciennes sources sacrées, et remplaçant leurs idoles ou renfermantdes bas-reliefs païens (1). Ajoutons à cette liste, l'église de Prissey, annexe de Premeaux. Sur le territoire de Comblanchien, un petit *sacellum* abritait des divinités, dont les débris viennent d'être retrouvés. Or, il est vraisemblable que le culte chrétien a été célébré au même lieu, car le climat porte le nom de climat de la *Chapelle*. Mais nous n'insistons pas, et nous passons au département de Saône-et-Loire. C'est par Chagny que nous y entrerons.

Voici une note concernant ce village :

« Au sud, se trouve Chagny, sanctuaire jadis aussi célèbre que pittoresque, avec ses deux dolmens en forme de V, dont la pointe est tournée vers le Sud-Est, ce qui indique qu'ils étaient consacrés au dieu de l'apogée de la *Bonne-Fortune* ou *Teutatès*... Heureusement que le Christianisme a sauvé un grand nombre de ces fontaines druidiques, en faisant entrer leurs divinités dans le cortège innombrable de ces saints que les Bollandistes n'ont pas accueillis. Une des plus anciennes de ces transformations est celle d'ALEA, ou le dieu du hasard, dont les bonnes gens de Chagny ont fait saint Eloi. Après tout, le dieu de la Bonne-Fortune n'était-il pas orfèvre ? » (2).

1. *Bulletin*, Mars-Avril 1855, p. 103.
2. G. d'Orcet, *La Côte-d'Or et ses Mon. druidiques*, dans *Rev. Brit.* 1882, p. 185-186. Le même auteur suppose qu'à Cussy-la-Colonne, au

Digitized by Google

Dans la commune de Rully, s'étaient conservés de nombreux restes antiques, un autel, des idoles, un dieu cornu assis, une Epona. Or celle-ci a été enchâssée dans les murs de la chapelle d'Agneux, hameau de Rully (1).

Dennevy, village situé sur la voie romaine de Chalon à Autun, a fourni un curieux bas-relief représentant le dieu tricéphale, accompagné de deux autres divinités. Ce monument était enfoui sous l'église. Les Gallo-Romains convertis avaient renversé le simulacre et bâti, sur son emplacement, un édifice chrétien.

A Saint-Vincent, dans la Bresse Chalonnaise, on voit à la sommité du pignon frontal de l'église, une figure de Janus à deux têtes et un bas-relief romain (2).

Dans le procès-verbal d'une séance de la Société éduenne le 6 septembre 1879, nous relevons le passage suivant : « M. Dumay donne lecture, au nom de M. de Fontenay, d'une note sur un *bas-relief* qui existait autrefois à la porte de l'église cathédrale Saint-Lazare d'Autun. Il représentait un personnage ayant un doigt sur l'oreille, une clef sur la poitrine et une bêche à la main. M. de Fontenay en conclut que c'est la figure du dieu du secret. » (3). L'idole païenne était ainsi restée, presque jusqu'à nos jours, à l'entrée d'une grande et célèbre église.

A Monthelon, la croix du clocher était fixée dans un socle en pierre, qui est un bas-relief païen, dont le personnage étend les mains comme pour bénir. » (4).

fond d'une fontaine couverte en rocailles, qu'il appelle fontaine druidique, une niche aujourd'hui vide, contenait une petite madone en pierre, laquelle aurait succédé à une autre plus ancienne, taillée dans une bûche de merisier en l'honneur de la déesse *Maria* ou *Marcia*. La chose est possible, mais c'est une hypothèse absolument gratuite comme tant d'autres assertions du même savant.

1. Une autre Epona avait été enfouie à Melleccy, dans les fondations de la maison Benoitou, qui, d'après la tradition, aurait anciennement *servi de chapelle*. — A Bouhy, un groupe de trois déesses Maires a été placé dans le mur de l'église.

2. Dr Gaspard, *Routes romaines de la Bresse Chalon.* dans *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Chalon*, IV, p. 322.

3. *Mém. de la Soc. Ed.* n. s. IX. p. 532.

4. L'abbé Lacreuze, *Note* dans *Mém. Soc. Ed.* VIII p. 530-532.

Digitized by Google

On montrait à Reclesnes, dans un oratoire demeuré ouvert jusqu'au XVIIe siècle, une statue de Notre-Dame, qu'on juge avoir été, soit une statue du paganisme, soit une statue des temps chrétiens, substituée à une idole païenne. Les femmes enceintes venaient déposer devant elle leur offrande et demander la grâce d'une heureuse délivrance. L'abbé Lacreuse estime qu'elle aurait rappelé une des déesses mères vénérées dans la contrée, peut-être celle dont l'autel aurait, suivant Chasseneu, porté, comme celui de Chartres, l'inscription *Virgini parituræ* (1).

Une fontaine où avaient lieu les mêmes pratiques superstitieuses qu'à Magny-Lambert, la fontaine de Chissey (canton de Lucenay-l'Evêque), est regardée comme une ancienne source sacrée. Dans une niche du monument en pierre taillée qui la recouvre, on avait placé une statue de saint Martin, et l'édicule était surmonté d'une croix de bois (2).

La *chapelle de Sainte-Anne*, dans la commune de Saint-Symphorien-de-Marmagne, au lieu dit *Maison-Dru*, est désignée comme ayant remplacé *Anna*, la déesse des Eaux (3).

Dans un mur de l'oratoire de Gamey (commune de Saint-Sernin-du-Bois), bâti près d'une source, est encastré un autel antique orné de deux personnages, dont l'un représente un adolescent portant une coupe, et l'autre, une jeune fille sortant de l'eau et essuyant sa chevelure. On a décoré ces personnages de noms chrétiens, et on les appelle saint Ploto et saint Freluchot (4).

1. L'abbé Lacreuse, *Note sur les pratiques superstitieuses observées dans le Morvan*, *Mém. Soc. Ed.* X, p. 60. Les nourrices de St-Léger-sous-Beuvray, se rendent à la fontaine de Ste-Walburge, où elles déposent un fromage pour obtenir du lait.

2. J. G. Bulliot, *Mission de St-Martin*, etc, dans *Mém. Soc Éd.* n. s. XVIII, p. 315.

3. Ch. Bigarne, *Etude sur l'origine, les monuments, la Religion des Kalètes-Edues*, p. 77.

4. D'après M. J. G. Bulliot, la statue serait ainsi nommée à cause de sa chevelure frisée.

Digitized by Google

La chapelle est sous le vocable du premier, et lorsqu'on s'y rend en pèlerinage, on s'arrête à la fontaine du bon saint, qui porte aussi le nom de saint Ploto, et que les paysans ont surmontée d'un crucifix. Les villageoises grattent la statue de saint Freluchot, recueillent la poudre provenant de ce grattage et la mêlent à de l'eau, qu'elles boivent pour devenir fécondes (1).

A Saint-Pierre-de-Varennes (canton de Couches), ce n'est pas une idole, mais le personnage d'une stèle, qui est transformé en saint. Le gallo-romain tenait une *ampulla;* on a évidé celle-ci en forme de clef et placé le monument dans le tympan de l'église dédiée à saint Pierre. La figure est censée représenter le patron de cette église, avec sa caractéristique ordinaire, une clef (2).

M. Lacreuse cite un fait semblable. « A deux kilomètres du hameau de Velay, le long d'un sentier qui gravit la montagne de Chapey, on rencontre quatre pierres tumulaires en granit, représentant une femme en pied, une autre femme avec son enfant, le buste grossier d'un personnage, et enfin, une statue en pied à moitié fruste... Elles sont tout simplement déposées sur le sol... Le culte des dieux Mânes a sans doute suggéré l'idée de sainteté qui y demeure attachée. On les appelle les *Saints de Chapey*. Malheur à quiconque s'aviserait

1. J. G. Bulliot, *Le culte des eaux sur les plateaux éduens*, dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867*, Paris, Impr. Impér. 1868, *Archéologie*, p. II. — Cfr. l'abbé Sebille, *St Sernin-du-Bois et son dernier prieur*, dans *Mém. Soc. éd.* n. s. V. p 345-346.

2. L'abbé Lacreuse, *Etude descript. de q.q. sculptures gallo-rom.* dans *Mém. Soc. éd.* n. s. I, p. 337 ; Monnier, *Notes hist. et arch.* dans *Annuaire de Saône-et-Loire*, p. 1863, p. 363.

En plusieurs églises de Thrace, des bas-reliefs gardent encore l'image d'un cavalier des temps païens transformé en St Georges ou St Dimitri. Souvent les inscriptions n'ont pas été effacées. Pour l'un de ces monuments on s'est borné à sanctifier l'image en martelant le nom de celui qui dédia la première offrande.

Dans l'église arménienne de Philippopolis on brûle toujours des cierges devant une image du cavalier thrace. (A Dumont, *Autel votif trouvé en Thrace*, dans *Rev. Arch.* XIX, p. 179. — A Weimerskirch on a pris une statue équestre du paganisme pour en faire une statue équestre de St Martin (Lecoy de la Marche, *St Martin*, p. 584.

Digitized by Google

de les changer de place, car ils sont l'objet de la vénération populaire. » (1).

A Bourbon-Lancy, l'église Saint-Léger, toute voisine de la source thermale du même nom, semble avoir été bâtie exprès pour sanctifier l'emplacement des Thermes, qui, à en juger par les arcatures ou niches des bassins, les fragments de statues et d'autres trouvailles, « devait, comme cela avait eu lieu en d'autres stations, être tout orné, tout rempli d'idoles, et porter même quelque édicule païen. Sous l'église elle-même, on a trouvé des médailles et des statues en marbre, malheureusement mutilées (2).

En dehors des statues et figures ci-dessus, énumérées ou signalées sommairement dans notre premier article (3), il y a eu, sans doute, en Bourgogne, d'autres images païennes qu'on a christianisées. Ne les connaissant pas, nous passons aux autels.

Autels. — Dans une foule de documents, il est fait mention d'autels païens placés à l'entrée ou à l'intérieur des monastères, des chapelles, des églises, jusque dans le sanctuaire, quelquefois même sous l'autel chrétien.

C'est chose fréquente en Grèce (4) et dans tout l'Orient; il y en a de nombreux exemples en Italie (5); nous avons noté plusieurs autels qui se trouvent en France (6), et

1. L'abbé Lacreuse, *Etude descriptive*, etc. p. 331.

2. Courtépée, III. p. 178-181.

3. *Bulletin*, Mars-Avril 1885, *passim*.

4. Dans l'église du couvent de Treskavetz (Deuriopie), un autel gréco-romain, à quatre faces, supporte l'ἁγία τράπεζα de l'autel chrétien, et, à côté, se trouve un autre autel païen. (*Rev. Arch.* XXX, p. 188).

5. Smet a vu, sous un autel de l'église St-Michel, près du Vatican, un autel de Cybèle. Un autre autel de la mère des dieux, partagé en trois parties, servait aussi de soutien à deux autels de l'église St-Nicolas de Césarini. (Martigny, *Dict. des Antiq. Chrét.*, au mot *autel*). A Férentillo, un cippe païen avec inscription, dans la crypte du monastère élevé sur la grotte des saints Jean et Lazare, supportant un autel chrétien (*Bull. d'Arch. Chrét.*, 3e série Ve année, Paris, 1880, livr. 3-4, p. 89-90.

6. En France, les curieux autels trouvés à N.-D. de Paris sont célèbres.

Digitized by Google

parmi lesquels nous citerons seulement ceux de la Bourgogne.

A propos des églises substituées aux temples, on a incidemment mentionné l'autel païen, découvert à l'église Saint-Vincent de Chalon (1), le cippe de Marigny-le-Cahouet servant de bénitier, et l'autel votif formant le piédestal de la croix qui se trouvait au cimetière de Mâlain et qui depuis 20 ans est rapportée sur la place devant la nouvelle église.

La pierre est sculptée sur deux de ses faces et elle porte différents ornements. Au-dessus est une inscription incomplète, où manquent les premières lignes, qui devaient contenir le nom du dédicant et celui du dieu. Courtépée qui l'a lue en 1774, l'a donnée d'une façon défectueuse (2). La voici telle que vient de la publier M. P. Lejay (3).

ET LITAVI EXVOTO
SVSCEPTO
V·S·L·M·

La dénomination LITAVI fait croire que le dieu, auquel le monument fut dédié, est le Mars gaulois, et que la formule complète était DEO MARTI CICOLLVI ET LITAVI, ainsi qu'elle se rencontre sur trois autres cippes de Mâlain et sur bien d'autres autels analogues (4). La croix que supporte cet autel a été érigée en 1637 ; mais celui-ci avait peut-être déjà servi de piédestal à une croix antérieure, dans le même lieu.

On sait que l'ancienne église de Mavilly dans les murs de laquelle on retrouve tant de fragments antiques, avait été substituée à un temple païen. Or un grand cippe

1. *Bulletin*, Mars-Avril 1885, p. 96 et 116.
2. Courtépée, 1848, IV, 72.
3. P. Lejay, *Inscript. antiq.* n° 203, p. 164. — On sait qu'à Mâlain le sol est littéralement jonché de débris antiques.
4. P. Lejay, *ouvrage cité*, n° 203, p. 164.

Digitized by Google

de ce temple, un autel quadrangulaire de sept pieds de haut sur deux et demi de large, entièrement couvert de sculptures mythologiques, avait été scié en deux parties et les fragments creusés furent employés, l'un comme bénitier, l'autre comme cuve baptismale. Dans l'église actuelle, jusqu'au siècle dernier, ils servirent de supports aux autels de la Sainte Vierge et de Saint-Martin (1).

A Mont-Saint-Jean, dans l'Auxois, un autre autel antique avait la même destination que celui de Mâlain. Il supportait la croix placée dans l'avenue septentrionale du château (2). Une de ses faces offre l'inscription ci-dessous :

DEO	Deo
MERCVRIO	Mercurio
ET · APOLONI	et Apoloni
SEXTVS · TRI	Sextus Tri
FAVST · FILIV (s)	faust(*i*) filiu(*s*)
V. S. L. M.	v(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) M(*erito*).

L'autel de Mont-Saint-Jean est aujourd'hui au musée de l'hôtel Rolin, à Autun.

L'église Saint-Pierre de Flavigny gardait de nombreux restes antiques. Outre le bas-relief de la louve allaitant *Romulus* et *Remus*, bas-relief conservé dans la tour du clocher, on voyait, à l'intérieur de l'église, « dans deux piliers, Pan, Hercule, la Fortune, Mars, quelques fragments d'un arc de triomphe, où figuraient des gladiateurs entrant en lice, (3), et de plus un fragment d'autel votif sur un pilier soutenant l'arcade de la voûte du sanctuaire. Montfaucon a fait la description suivante de cet autel.

1. *Mém. de la Com. des Antiq. de la Côte-d'Or*, VII, p. CIX : Cfr. P. Lejay, *Inscript.* n° 227, p. 177 ; *Société d'Hist. et d'Arch. de Beaune*, procès-verbal de la séance du 20 novembre 1865.

2. P. Guillemot, la *colonne de Cussy et le temple de Mavilly*, p. 45, Dijon, Lamarche 1852 ; Cfr. *Mém. de la Soc. Ed.* n, s. XVII, p. 156.

3. Giraud, *Archéologie de la Côte-d'Or*, p. 25.

Digitized by Google

« A droite et à gauche de l'inscription (1), dans deux carrés semblables, on voit deux boucliers fort extraordinaires. Ils ont la figure de losanges, en sorte qu'en haut et en bas, au lieu de pointes, il y a des demi-cercles en creux. Au milieu du bouclier s'élève, en bosse, un demi-globe ; au haut et au bas du globe, est la pointe d'un carré solide. Au-dessous du bouclier, les figures sont d'une femme et d'un homme placés chacun dans un carré semblable aux précédents. La femme tient le pied sur un globe, a les bras étendus, et tient de la main gauche un feston. Elle a la poitrine nue et porte une bande en écharpe. L'homme revêtu d'une tunique ceinte et relevée au milieu, tient de la main droite une torche ardente. Sa gauche est couverte par un degré qui conduit à la haute église et au dortoir des religieux. Il n'est pas pas bien sûr, si cette figure est d'un homme ou d'une femme. » (2).

Ainsi donc, à Flavigny, au moyen-âge, les religieux du monastère n'avaient pas craint de mettre en belle place et jusque dans le sanctuaire, un autel et des divinités du paganisme.

A Villey-sur-Tille, dans la chapelle dédiée à saint Hermès et à saint Augustin, et bâtie, assure-t-on, sur les fondations mêmes d'un oratoire païen, il y a un autel votif avec inscription, haut de $0^{m}67$ et large de $0^{m}58$. Les savants discutent l'inscription qui a été altérée, en partie, du temps de l'abbé *Nicaise ;* mais une portion, au moins, semble authentique, et elle dénote un autel païen. Une lettre de Nicaise à Santeuil, nous apprend qu'on se rendait en foule à l'oratoire où les chrétiens des âges précédents l'avaient conservée. On regarde, écrit-il, cette chapelle de Saint-Hermès, comme le temple de Delfe : On y va comme à l'oracle, deman-

1. Elle est trop incomplète pour être donnée ici.

2. Montfaucon, *Suppl. à l'Antiq. expl.* V ; 86, p. XL ; — Cfr. P. Lejay, *Inscrip.* n° 192. Ce fragment d'autel a été engagé dans un mur de l'église refaite en 1748.

Digitized by Google

der à notre Apollon la santé du corps et de l'esprit; on y accourt de toutes parts pour cela, et l'on a remarqué que tous ceux qui ne guérissent pas ailleurs de la folie, venants à notre saint martyr, le trouvoient toujours propice et favorable à leur prière, » etc. (1).

L'autel païen, dans la chapelle de Villey, sert de base au crucifix.

Que cette pierre sacrée du paganisme ait été ou non pour quelque chose dans le concours du peuple à l'oratoire de Villey; c'est ce que nous n'avons pas à rechercher : il nous suffit de constater que, dans une chapelle très-fréquentée, on avait laissé subsister un autel païen avec une partie de son inscription.

Sur le territoire d'Aignay-le-Duc (2) à l'ermitage Saint-Michel, l'abbé Collon, curé d'Aignay, a découvert, vers 1829, un petit autel en pierre, de 11 pouces de long sur 19 de profondeur. Il porte sur une de ses faces l'inscription :

AVG. SAC	Aug(*usto*) sac(*rum*)
DEO MARTI CI	Deo Marti Ci-
COLLVI ET LITAVI	collui et Litavi
PATTIVS PATERCLV(s)	P(*ublius*) Attius Paterclu(*s*)
V S L M	V(*otum*) s(*olvit*) l(*ibe*)*ns* m(*erito*)

Les trois autres faces, en forme de niches, contiennent chacune l'image d'une divinité, Vénus, Hercule, et une autre jeune divinité désemparée de ses attributs, car le seul bras qui lui reste est tronqué jusque vers le

1. Lettre à Santeuil, ms. du président Bouhier, de la Bibl. de Lyon, publiée par H. Beaune : *La Chapelle St-Hermès*, dans *Mém. de l'Acad. de Dijon* 1880, p. II. Cfr. *Mém. Soc. éd.*, XVII, p. 131 ; P. Lejay, *Inscrip.* n° 243.

2. Un grand nombre de médailles, de vieilles armes et divers morceaux curieux de l'époque romaine ont été découverts à Aignay. (E. Nesle). *Excursion d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, p. 292-293.

Digitized by Google

coude (1). Le monument avait été ainsi conservé dans un oratoire chrétien, celui de l'Ermitage.

Il y aurait eu plus, d'après M. Mignard. « Les chrétiens y auraient installé une table en pierre formant autel, car on a trouvé, sous cette pierre, des reliques qui avaient été indubitablement exposées à la vénération des premiers fidèles. » (2). Malgré la netteté de cette affirmation, nous regardons le fait comme douteux.

Bornes Milliaires. — Nous ne prétendons pas assimiler aux statues, aux autels isolés, les bornes milliaires disposées sur les routes pour indiquer la distance d'un point principal à un autre; mais les Romains savaient donner à toutes choses un caractère religieux, et bon nombre de bornes milliaires portaient une consécration, une dédicace aux dieux ou aux empereurs divinisés (3). Or, plusieurs de ces bornes, elles aussi, ont été sanctifiées par un emblème chrétien ou remplacées par une croix.

En Bourgogne même, nous ne connaissons pas d'exemple de borne milliaire, dont la consécration chrétienne remonte au moyen-âge (4). Le milliaire du bois des Chartreux de Beaune, qu'on a placé ensuite sur le che-

1. *Mém. de la Com. des Ant.* etc., 1834-35, p. 154. On a trouvé en 1883, dans un verger, un autre autel votif haut de 4 pieds, présentant de face Hercule, et sur les côtés, un jeune homme et une femme nue. — Cfr. Nesle, *Excursion* etc., p. 293, note 1.

2. *Album pittoresque de l'arrond. de Châtillon-sur-Seine*, par Mignard et Nesle, Dijon 1855, p. 10.

3. Quelquefois au lieu d'une borne, c'étaient des tours pleines, rondes ou carrées, et en quelques-unes, il y avait une niche pour un Mercure ou un autre dieu, qu'on a parfois au moyen-âge, remplacé par une statuette de la Vierge ou d'un autre saint.

4. Nous ne parlons pas ici du milliaire de Norges, trouvé dans un fossé de la voie de Langres à Lyon et transformé en un tombeau, qui est classé au musée de Dijon. Datant de Constantin II, il ne peut être regardé comme un monument du paganisme. On connaît d'autres milliaires païens employés comme matière pour un tombeau. Caylus en a signalé aux Aliscamps, à Arles, III, p. 371, pl. CII, à Bourges, III, p. 374, pl. CII, et le Père de la Croix en a rencontré dans le Poitou, comme nous le dirons dans un travail ultérieur.

Digitized by Google

min de Chalanges et surmonté d'une croix, selon l'usage, ne fut découvert qu'au XVIIe siècle (1). Mais aux confins de la Bourgogne et de la Champagne (2), il y avait une de ces bornes, qu'un fait a rendu célèbre, et le lecteur nous pardonnera de la mentionner ici, bien qu'elle ait été élevée sur le territoire d'un village de la Champagne, Sacquenay. Ce village fait, du reste, partie de la *Côte-d'Or*.

La borne se trouvait sur le bord oriental de la voie de Langres à Genève. Sa hauteur est de 2 mètres 70, y compris la base de $0^{m}90$; sa circonférence de $1^{m}91$. Elle porte l'inscription suivante :

TICLAVDDRVSIF	Ti(*iberius*) Clau(*dius* Drusi(*filius*).
CÆSAR AVGGER	Cæsar Aug(*ustus*) Ger-
MANICPONT MX	manic(*us*), Pont(*ifex*) M(*a*)x(*imus*).
TRIBPOTEST III IM	trib(*niciæ*) potest(*atis*) III, Imp(*erator*,
III PP COS III DE	III, P(*ater*) P(*atriæ*), Co(*n*)s(*ul*) III, de-
SIGNAT IIII	signat(*us*) IIII
ANDMP XXII	Andematunum, M(*illia*) p(*assuum*) XXII.

Les habitants de Sacquenay l'avaient nommée la *Belle-Pierre*, et la regardaient comme le *Palladium* du village. Elle avait dû, au moyen-âge, porter une croix, car, au-dessus du fût existe un trou assez profond, qui, au jugement de Maillard de Chambure, aurait été fait pour recevoir une croix (3). Les habitants de Sacquenay surent montrer combien ils tenaient à ce monument.

Un prieur de l'Abbaye de Bèze le convoitait. Le 10

1. Gandelot, *Hist. de la ville de Beaune et de ses Antiq.* p. XLIV, pl. V. — Passumot, *Notice des Antiq. de la ville de Beaune*, p. 69. *Mém. de la Com. des Antiq.*, VI, p. LXXXV.

2. Dans la Franche-Comté, à St-Ylie, une borne milliaire portait une croix de bon repos ; à proximité d'Arlay, une croix remplaçait une borne milliaire, sur la route qui d'Arlay rejoignait la grande voie romaine de Besançon à Lons-le-Saunier (A. de Surigny) : *Routes Rom. de la Bresse Chalonn.*, dans *Mém. de la Société d'Hist. et d'Arch. de Chalon* III, 2e part. p. 329 ; Cfr. Ed. Clerc). *La Franche-Comté à l'époq. rom.* p. 106.

3. Maillard de Chambure, *Mém. sur les colonnes milliaires de la voie rom. de Langres à Genève*, dans *Mém. Com. Antiq.*, p. 293.
L'auteur cite plusieurs exemples à l'appui de son opinion.

Digitized by Google

janvier 1703, s'appuyant sur un « prétendu ordre de la Cour, » il vint, avec des gens de l'abbaye, pour l'arracher du sol et des voitures pour l'emmener ; mais les Sacquenésiens, informés du fait, s'empressèrent d'accourir. On discuta, et ce jour-là on ne put déplacer la borne. Le surlendemain, un autre religieux vint avec 10 hommes et de nouveaux chariots ; mais les habitants faisaient bonne garde. Ils furent vite en nombre près de la *Belle-Pierre*, que le religieux faisait déchausser ; on se donna, de part et d'autre, quelques horions, et les Sacquenésiens restèrent maîtres du terrain. Profitant alors des fouilles faites, ils enlevèrent eux-mêmes la borne et la déposèrent dans le cimetière (1) où elle demeura couchée pendant plus d'un siècle. En 1813, ils la sortirent du cimetière et la relevèrent sur un petit monticule, à proximité. Enfin, en 1834, après quelques négociations, elle fut cédée au *Musée de la Com. des Antiq. de la Côte-d'Or*, où elle se trouve (2).

A n'en pas douter, la consécration de la *Belle-Pierre* par une croix devait être pour beaucoup dans la vénération que les habitants de Sacquenay avaient pour elle : en la déplaçant, ce n'est pas dans la cour de la Mairie, mais dans un lieu sacré, un cimetière, qu'ils l'avaient déposée (3).

(*A suivre*). L'abbé L. MORILLOT.

1. *Ibid.* p. 275-276.
2. *Appendice à Courtépée* 1848, IV, p. 741.
3. Sur le territoire des Lingons, à quelques lieues de *Sacquenay*, mais sur la voie de Langres à Lyon, un autre milliaire, découvert dans le bois de Choilley, porte à son sommet une petite cavité, dans laquelle Maillard de Chambure suppose qu'il y a eu une croix, « car on sait, dit-il, qu'après l'établissement du christianisme dans les Gaules, la croix s'élève sur tous les monuments auxquels pouvait s'attacher le souvenir de quelque consécration payenne. » (*Mém. de la Com. des Antiq. de la Côte-d'Or*, I, p. 294-295.

Digitized by Google

LISTE DES PRÊTRES

DÉTENUS AU SÉMINAIRE DE DIJON

EN 1793

Cette précieuse liste, trouvée par M. l'abbé Corbolin, aumônier des Ursulines de Flavigny, dans les papiers de **M. Quanquin, dernier chapelain-vicaire de Mussy-la-Fosse,** fait heureusement suite à la liste publiée par M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Genlis, dans le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie*, pag. 227 de la deuxième année. Vingt-six, ou même vingt-huit détenus de la première liste, si l'on y comprend MM. Perron et Antoine, supérieur et directeur du Séminaire, figurent encore parmi les détenus de la seconde liste, soit qu'ils n'aient pas été élargis avec les autres, le 5 juillet, à une heure et demie du matin, soit qu'ils aient été incarcérés de nouveau. Je les indiquerai par la lettre B, mise à la suite de la ligne qui les concerne.

La liste Quanquin donne pour chaque détenu ses nom et prénoms, sa qualité ou fonction, son diocèse et son âge. Après avoir reproduit le texte en corrigeant seulement les erreurs évidentes de la copie que j'ai sous les yeux, je donnerai pour chacun, les détails qui m'ont été demandés.

Comme on le verra, cette liste comprend en très grande partie des ecclésiastiques sexagénaires insermentés, qui à cause de leur âge, n'étaient pas obligés, par les lois d'alors, de sortir du territoire de la république. Les ecclésiastiques plus jeunes étaient ou des prêtres d'abord assermentés, puis rétractés ou considérés comme tels, par suite de quelques actes ou de quelques paroles suspectes ; ou bien des prêtres

Digitized by Google

fidèles qui, condamnés à l'exil, étaient restés au milieu de leur troupeau au péril de leur vie. Comme celle publiée par M. l'abbé Guérin, du reste, elle n'était pas inconnue, quoique peut-être non encore imprimée; sa publication dans le *Bulletin* la mettra à la disposition de tous ceux qui auront besoin de la consulter.

Estienne Adrien, ex-jésuite, Dijon, 61 ans. — Ce premier détenu, fils d'un avocat, naquit à Dijon le 14 août 1732. En 1763, à la dissolution de la Compagnie de Jésus, il devint mépartiste de Saint-Michel, et chanoine de la Chapelle-aux-Riches ; il professa la physique au collège Godran, jusqu'en 1782, et mourut en la paroisse Saint-Michel, le 24 septembre 1806.

Jacques-Alexis Battault, curé de Thury, Autun, 62 ans. — M. Battault, curé de Thury depuis 1765, rétracta bientôt le serment constitutionnel qu'il avait prêté ; il se rendit utile comme missionnaire pendant la Révolution dans la paroisse d'Auxey et dans les environs, et mourut à Melin, son pays natal, où il vivait retiré, en 1818.

Pierre-François Belin, curé de Talmay, Dijon, 62 ans. — Après avoir été curé de Plombières-les-Dijon de 1769 à 1777, M. Belin, prêtre du diocèse de Besançon, devint curé de Talmay. Il ne prêta pas le serment schismatique, et put cependant rester dans sa paroisse pendant toute la Révolution, sauf le temps de son incarcération à Dijon. D'autres prétendent qu'il prêta serment, et que ce fut à cela qu'il dut de pouvoir rester dans sa cure. Je serais porté à le croire, car je ne connais pas d'intrus nommé pour le remplacer. Quoi qu'il en soit, il était rentré à Talmay dès le 10 mars 1795. Après le Concordat, il fut maintenu dans sa cure, la

Digitized by Google

desservit jusqu'en juillet 1815, et y mourut retiré, le 27 novembre 1819.

Nicolas Beguin, chanoine à Beaune, Autun, 57 ans. — Né à Baigneux-les-Juifs, ce prêtre distingué était licencié en Théologie de la Société royale de Navarre, et fut professeur de philosophie au collège Louis-le-Grand. Dans la suite, il devint chanoine de la collégiale et père spirituel de l'Hôtel-Dieu de Beaune ; il mourut à Chanceaux en 1811, laissant plusieurs ouvrages. M. Verdier, administrateur du diocèse d'Autun pendant la Révolution, dit de lui : « M. Beguin, ancien curé de Reclesne,... insermenté de tout serment, et qui a été reclus à Dijon pendant 21 mois, est venu rester à Baigneux. »

Pierre Benoist, chapelain à Frolois, Autun, 61 ans. — Ce prêtre, né à Frolois le 18 mai 1732, y mourut en 1811. M. Verdier lui rend ce témoignage : « M. Benoit, prêtre du diocèse, insermenté, excellent ecclésiastique, demeurant chez ses parents, a rendu des services essentiels à la paroisse. »

Jean-Claude-Bénigne Berbis, chanoine à Beaune, Autun, 60 ans. — M. Berbis de Corcelles, né à Beaune, et qui était licencié en Théologie, ne craignit pas d'attaquer, par une dissertation imprimée, la définition du miracle donnée par M. Bailly, dans son traité de la Religion. Il mourut à Beaune le 28 décembre 1798.

Benoit Bérenger, minime à Dijon, 60 ans, B. — Ce religieux, né à Mâcon le 2 décembre 1733, profès le 30 septembre 1754, mourut sur la paroisse Saint-Michel, rue du Vieux-Collège, le 6 avril 1806.

Jean Berthélemy, curé de Saint-Martin-du-Mont, Dijon, 62 ans. — Prêtre du diocèse d'Autun, M. Berthélemy fut successivement curé de Mâlain, de Saint-

Digitized by Google

Seine-l'Abbaye, et de Saint-Martin-du-Mont. Il refusa longtemps le serment schismatique, fut incarcéré à Dijon, et vit mettre en vente tout ce qu'il possédait ; il céda, dit-on, prêta le serment, et mourut dans sa paroisse, le 21 juillet 1796. Il était de Chailly et parent de Courtépée.

Charles Boullemier, bibliothécaire du collège, Dijon, 68 ans. — Né à Dijon, le 12 novembre 1725, et ordonné le 20 décembre 1749, ce prêtre, aussi humble que laborieux et savant, se contenta jusqu'à la Révolution, des modestes fonctions de chapelain à la Madeleine de Dijon. Il mourut sur la paroisse Saint-Bénigne, le 11 avril 1803, laissant un grand nombre de dissertations sur des sujets intéressant la Bourgogne et Dijon en particulier, et d'autres ouvrages. Quelques-unes de ses dissertations ont été insérées dans les Mémoires de l'Académie de Dijon, dont il était membre.

Nicolas Bourceret, prêtre à Châtillon, Langres, 27 ans. — Promu au sacerdoce à la veille de la Révolution, M. Bourceret eut l'insigne honneur de souffrir la prison en qualité de confesseur de la foi ; et durant toute sa vie, il voulut rester, malgré ses talents distingués, simple vicaire de l'église Saint-Jean-Baptiste, où il avait reçu le baptême. Il mourut le 16 mai 1822, en grande réputation de vertu, et laissant de précieux manuscrits sur la ville de Châtillon.

Jean-Baptiste-Philippe Boyer, curé de Bellenot, Autun, 69 ans. B. — Curé de Bellenot-sous-Pouilly depuis 1752, la Révolution le trouva fidèle et le remplaça par un intrus. Il mourut à Dijon, rue Chancelier-l'Hospital, le 11 janvier 1801 ; il était né dans cette ville, le 2 avril 1725. M. Verdier dit que sa paroisse le réclamait, et qu'il différa trop de s'y rendre.

Digitized by Google

Louis Bulliot, chanoine à Semur, Autun, 58 ans. — Ce chanoine était né à Arnay-le-Duc, et avait été ordonné prêtre en décembre 1759 ; il fut longtemps directeur des Ursulines de Semur, et il y mourut le 2 mai 1802. On trouve à la cure de Semur de nombreux actes de baptêmes et de mariages faits par lui, du 12 avril 1795, au 28 octobre 1800. Dans un acte du 10 janvier 1796, il dit, que deux jours auparavant, sa maison avait été entourée le soir d'une dizaine de personnes, qui cherchaient des moyens de le faire incarcérer ; et, par prudence, il ne prend pour témoin de ce mariage, que Pierrette Bulliot, sa cousine, et Jeanne Berry, sa nièce, et il ajoute : *cétait l'avant-veille de mon départ pour Dijon où je devais être conduit pour être incarcéré.* Il fut donc deux fois détenu dans cette ville.

François Burette, mépartiste à Saint-Pierre, Dijon, 77 ans. — M. Burette, ordonné prêtre en décembre 1741, était mépartiste à Saint-Pierre, depuis le 12 novembre 1745 ; il mourut à Dijon, rue Porte-Fermerot, le 13 février 1802, à l'âge de 85 ans.

J. Pierre Bussy, chanoine à Vezelay, Autun, 43 ans. — On trouve Jean-Pierre Bussy, résidant à Monthelie, dès le mois d'avril 1791 : c'était peut-être son pays natal. Le 22 novembre 1792, il fut nommé desservant de cette paroisse par Volfius, et le 25 du même mois, il prêta serment, et fut installé par la municipalité. Il était encore à Monthelie le 2 août 1793, je ne sais ce qu'il est devenu après son incarcération à Dijon.

Gaspard Caublot, curé de Corromble, Langres, 63 ans. — Né à Ouge (Haute-Saône), en 1731, prêtre en 1755, M. Caublot, après avoir été vicaire à l'Isle-sur-Serein, puis desservant à Soyers, était curé de Corromble depuis 1765. Il avait sans doute rétracté le serment à la constitution qu'il avait d'abord prêté, et voilà

Digitized by Google

pourquoi il fut incarcéré. M. Roussel le fait mourir vers 1810.

Denis Chaussier, curé de Gissey-sur-Ouche, Dijon, 33 ans. — M. Chaussier, né à Savigny-sous-Mâlain, prêtre le 26 mars 1785, devint curé de Gissey en 1786, succédant à plusieurs prêtres de son nom et de sa famille. Il rétracta bientôt le serment qu'il avait eu le malheur de prêter, et fut non seulement reclus à Dijon, mais déporté et détenu au fort du Hâ, à Bordeaux. Libéré le 27 mars 1795, il devint en 1803 curé d'Echannay, et y mourut le 29 février 1840.

Etienne Chauvot (mort), curé de Champagny, Dijon, 51 ans. — Né dans la paroisse de Barjon, il était curé de Champagny depuis le 14 septembre 1780; d'après notre liste, il mourut à Dijon pendant la détention.

François Chauvelot (mort), chanoine de la Sainte-Chapelle, Dijon, 50 ans. — M. Chauvelot, né à Pluvier, paroisse de Fontangy, et ordonné prêtre à Autun, la veille de la Trinité 1768, fut aumônier du comte de Vienne avant d'être chanoine de la Sainte-Chapelle. Le 28 septembre 1793, il résidait encore à Pluvier, et le 1er novembre 1792, il y avait prêté, avec le curé Alexandre Regnier, le serment de liberté et d'égalité. D'après notre liste, il mourut aussi à Dijon pendant la détention.

Charles Chiffelle, arch. curé d'Esbarres, Chalon, 62 ans.— Prêtre depuis le 20 décembre 1755, M. Chiffelle était curé d'Esbarres, depuis le mois de décembre 1759 et archiprêtre. Il fut fidèle en 1791. Maintenu dans sa paroisse en 1803, il y mourut le 24 octobre 1812.

Nicolas Coindé, familier à Saint-Jean-de-Losne, Dijon, 65 ans. — Né à Saint-Jean-de-Losne, comme les

Digitized by Google

autres familiers de cette église, M. Coindé imita la fidélité de son curé, M. Chaussenot. En 1803, il fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Dijon, et il y mourut le 24 mars 1810.

Louis-Théodore Collard, chanoine à Semur, Autun, 49 ans. — M. Collard, né à Semur-en-Auxois, et ordonné prêtre à Autun en décembre 1768, était chanoine de sa ville natale depuis 1772. Il rendit service à la paroisse Notre-Dame pendant la Révolution et les premières années du siècle ; il est mort à Semur le 30 décembre 1826, à l'âge de 82 ans et demi. Voir l'appendice.

Pierre Cournault, ex-jésuite à Dijon, 73 ans, B. — Ce religieux, né à Montigny-sur-Vingeanne, le 28 octobre 1720, résidait à Dijon depuis la dissolution de la Compagnie de Jésus ; il y mourut rue Dubois, le 9 juin 1801.

J.-B. Couturier, curé de Léry, Dijon, 63 ans. — Ce saint prêtre, bien connu dans notre diocèse, naquit à Minot, en 1730. Après avoir achevé sa philosophie, il entra dans la Compagnie de Jésus, qui à 21 ans, l'envoya professer la rhétorique à Langres, puis dans les collèges renommés de Verdun, de Pont-à-Mousson, de Metz et de Nancy. A la suppression de la Compagnie, il revint dans sa famille. Peu de temps après, on lui confia, à Paris, l'éducation de deux jeunes étrangers ; puis l'Evêque de Soissons l'appela dans son diocèse comme missionnaire, et voulut le fixer près de sa personne, en le nommant chanoine de Saint-Waast. Forcé d'abandonner ce titre, il demanda et obtint de l'Evêque de Dijon, la petite cure de Léry, qu'il gouverna du 15 avril 1778 à sa mort, arrivée le Vendredi-Saint, 22 mars 1799. Ses ouvrages sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Tout le monde a lu et admiré

Digitized by Google

sa lettre à Volfius, qui avait été son condisciple, son confrère et son ami.

Jean d'Antoine, directeur du Séminaire de Dijon, 41 ans. — M. d'Antoine ou Antoine, né à Marseille le 16 octobre 1751, appartenait à la Congrégation de l'Oratoire. Il se rendit utile pendant la Révolution, en portant les secours spirituels dans plusieurs paroisses, et il survécut à la Terreur. Au Concordat, il devint supérieur du Grand-Séminaire jusqu'en 1820, et de cette époque, chanoire titulaire jusqu'à sa mort, le 26 juillet 1832. Il fut aussi vicaire général en 1831, jusqu'au 9 mai 1832.

J.-B. David, chanoine de Beaune, Autun, 57 ans. — Il s'agit ici de Jean-Baptiste-Elisabeth David, né à Beaune le 7 juin 1736, et qui, retiré à Antheuil, rendit de 1795 à 1803 de grands services à la paroisse pendant la déportation, et après la mort de M. Cordelier. Ce chanoine mourut le 6 août 1804 ; il fut inhumé au cimetière d'Antheuil, où l'on voit encore sa tombe.

Bénigne Damoiseau, curé d'Ebaty, Chalon, 62 ans. — Prêtre depuis 1755, M. Damoiseau, après avoir été curé du Breuil, près Montcenis, fut le premier et le dernier curé d'Ebaty ; il gouverna cette paroisse qui venait de recevoir le titre curial, de 1775 au mois d'août 1792. En 1796, il exerçait encore plus ou moins secrètement le saint ministère, avec son ami M. Guyon, à Saint-Martin-en-Gâtinais, à Bragny, et dans les paroisses voisines. Il mourut avant 1801, d'après le tableau de M. Fertiault, vicaire général de Chalon, mais je ne sais ni le lieu, ni la date de sa mort.

Antoine Darmais, curé de Saulx-le-Duc, Dijon, 75 ans, B. — Etienne et non pas Antoine Darmais, ordonné prêtre le 24 mars 1742, licencié en l'un et l'autre droit, fut mépartiste à Saint-Michel, de 1746 au 14 juin 1758.

Digitized by Google

A cette date, il fut nommé à la cure de Saulx-le-Duc. Au moment de la Révolution, il était doyen rural du doyenné d'Is-sur-Tille ; il prêta serment, mais il le rétracta bientôt cédant aux remords de sa conscience, et aussi aux pressantes sollicitations de son fidèle vicaire, l'abbé Martinot. Retiré à Dijon, sa ville natale, il y mourut chez Michel, au Coin-des-Cinq-Rues, le 3 décembre 1797, à l'âge de 80 ans.

Philippe Deschamps, chanoine de Notre-Dame de Dijon, 51 ans. — Né à Dijon sur la paroisse Saint-Pierre, prêtre le 20 décembre 1766, M. Deschamps fut d'abord mépartiste, puis chanoine de Notre-Dame, de 1770 jusqu'à la Révolution. En 1803, il fut nommé curé de la paroisse Saint-Michel, et il mourut revêtu de cette charge, et chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, le 11 octobre 1831.

Jean Dry, gardien des Capucins à Beaune, 62 ans, B. — Il est plus connu sous son nom de religion : Père *Gérard des Varennes*. Né à Vielverge, appelé aussi les Varennes, il était à la tête de la maison des Capucins de Beaune, lorsque arriva la Révolution ; il fut fidèle, et non seulement détenu à Dijon, mais déporté en vertu de la loi du 5 septembre 1797, et détenu à Rochefort en attendant l'embarquement pour la Guyanne ; il mourut à Rochefort pendant la détention. On trouve à Beaune 66 actes faits par lui, du mois de juin 1795, au 29 janvier 1797.

François Augustin Durand, chanoine honoraire à Beaune, 70 ans, B. — On trouve de ce prêtre des actes faits à Beaune du 10 juillet 1795 au 6 janvier 1801, et qu'il signe prêtre catholique ; il mourut dans cette ville le 8 septembre 1803 à 81 ans et sept mois. Il était chapelain de la chapelle Saint-Michel-le-Vieux depuis 1777 et né à Bligny-sur-Ouche le 20 juin 1723.

Digitized by Google

Jean-Baptiste Estienne, chanoine à Beaune, Autun, 45 ans, B. — Ce chanoine survécut à la Révolution, et mourut le 5 avril 1819, remplissant les humbles fonctions de prêtre sacristain dans l'église Notre-Dame de Beaune.

Jean Gaillac, génovéfain, c. de Châtillon, 44 ans.— M Gailhac, né à Béziers, le 6 janvier 1743, chanoine régulier de Notre-Dame de Châtillon, fut curé de Saint-Vorles de 1781 à 1806. Il prêta d'abord le serment à la Constitution ; mais, s'étant ensuite rétracté, il subit la prison pour la bonne cause. Grâce au dévouement de son fidèle bedeau, des correspondances lui arrivaient par dessus les murs de la maison de détention, et le tenaient au courant de ce qui se passait dans sa paroisse ; par la même voie, il put envoyer à ses paroissiens ses décisions ou ses conseils. En 1806, l'église Saint-Nicolas, autrefois simple succursale de Saint-Voiles, fut érigée en paroisse curiale et devint le siège du canton et de l'archiprêtré de Châtillon. M. Gailhac fut donc curé de Saint-Nicolas de 1806 à sa mort, le 23 septembre 1828.

J.-B. Fèvre, c. de (voyez plus loin J.-B. Lefèvre).

Pierre-Gaspard Favier, c. de Villy, Autun, 48 ans. — M. Favier, curé de Villy-le-Moustier, prêta serment, se rétracta et fut réconcilié. Il passa la Révolution d'abord à Nuits, puis à Beaune, et après le Concordat il fut nommé curé de Molinot ; en 1810 il se retira à Beaune et y mourut le 30 septembre 1811.

Louis-Henri Filsjean, supérieur des Carmélites, Dijon, 72 ans. — Né à Dijon, ordonné prêtre le 26 mars 1746, M. Louis-Henri Filsjean, de Sainte-Colombe, mourut à Dijon, le 6 mars 1801. Il avait été pendant quelque temps chanoine de la Sainte-Chapelle, et il

Digitized by Google

était peut-être encore chanoine honoraire de cette insigne collégiale.

Jean-Claude Gonier, curé de Fresnes, Autun, 79 ans. — Ce bon prêtre, malgré son grand âge, fut chassé de sa cure pour refus de serment à la Constitution civile du clergé, puis arrêté et jeté dans les prisons de Dijon ; il y mourut le 30 mars 1794 (voir Petits Bollandistes tom. XVI). Je suis surpris que l'auteur de notre liste ne note pas sa mort.

Pierre Gauthier, ch. à la Sainte-Chapelle, Dijon, 66 ans. — Né à Dijon, sur la paroisse Saint-Pierre, ordonné prêtre à Mâcon en 1753, il mourut à Dijon, rue du Griffon, chez Jean-Bernard Gauthier, son frère, le 9 novembre 1795, à l'âge de 68 ans.

Antoine Guenot, c. de Chevannay, Dijon, 68 ans.— Né à Talant, prêtre à Langres en septembre 1751, successivement curé de Champagny, de Savigny-sous-Mâlain et de Chevannay, M. Guenot était dans cette dernière paroisse depuis le 8 juin 1764. Animé d'idées philanthrophiques, il entreprit, dit M. Roussel, diverses améliorations, et vint à bout de bannir la mendicité de sa paroisse. Il forma une nitrière artificielle pour laquelle il obtint une médaille du roi Louis XVI, et institua des prix pour les laboureurs. Il mourut à Chevannay, le 29 avril 1798.

Antoine Humberdot, c. de Talant, D. 65 ans. B. — Né sur la paroisse Saint-Pierre de Dijon, prêtre le 23 décembre 1752, il était curé de Talant depuis le 23 mars 1763. Il fut un des trois curés des paroisses rurales du district de Dijon qui eurent la gloire de refuser tout serment, et il dut céder sa cure à un de ses compatriotes qui n'avait pas imité sa fidélité. M. Humberdot mourut à Dijon, rue de la Chouette, le 20 juin 1800 ; il était né le 7 septembre 1728.

Digitized by Google

Jacques-Joseph Hutel, familier à Saint-Jean-de-Losne, D, 42 ans.— M. Hutel, né à Saint-Jean-de-Losne et prêtre à Besançon en décembre 1775, imita la fidélité de M. Coindé, son compatriote et son collègue, et sut se rendre utile à sa ville natale pendant et après la Révolution. On trouve des actes de lui comme prêtre habitué ou comme vicaire de juin 1795 à la fin de 1816. Il mourut à Saint-Jean-de-Losne le 19 ou le 20 mars 1817.

Antoine-Xavier La Chaise, capucin à Dijon, 79 ans, B. — C'est Pierre-Xavier De la Chaise, en religion le Père Antoine de Montcenis, son pays natal; il est mort à Dijon, rue du Chanet, le 10 juillet 1797.

Lazare-Joseph-Marie La Chaise, capucin provincial gardien, D, 65 ans. B. — C'est Joseph-Marie De la Chaise, en religion le Père Lazare de Montcenis, frère du précédent, et qui parait avoir administré le diocèse pendant la terreur comme délégué du Pape, et au nom de Mgr de Mérinville ; c'est pour cela qu'il est appelé par Carion évêque métropolitain de l'ancienne cathédrale de la rue du Chanet. Le père De la Chaise se rendit utile pendant la Révolution, et l'on trouve des actes faits par lui pour plusieurs paroisses, et notamment pour celles de Ruffey et de Couternon en 1795. Il mourut à Dijon, rue du Chanet, le 15 novembre 1805, laissant sa parente, Anne De la Chaise, ancienne supérieure du Bon-Pasteur, lui survivre une dizaine d'années. Ce saint religieux était né à Montcenis le 16 février 1729.

Charles-Athanase La Chassagne, prêtre à Dijon, 65 ans.— C'est Charles-Athanase Combrial de la Chassagne qui comparut à l'assemblée des trois Etats, tenue à Dijon le 28 mars 1789, comme député des prêtres libres de Saint-Nicolas. Il était né à Marcigny, le 5 jan-

Digitized by Google

vier 1727, et il mourut à Dijon, rue du Champs-de-Mars, chez Gilbert Danon, le 21 octobre 1807.

Claude Lallemant, bernardin de Cîteaux, Chalon, 65 ans, B. — Jean-Claude Lallemant, ancien religieux de Cîteaux, né à Langres, le 9 décembre 1728, mourut sur la paroisse Notre-Dame de Dijon, le 17 septembre 1814.

François Lambert, c. de Montagny, Autun, 67 ans. — Curé de Montagny-les-Beaune dès 1762, M. Lambert demeura fidèle devant la Révolution et mourut à Beaune le 18 janvier 1799, âgé de 74 ans.

André-Lazare Lamarosse, c. de Villargoix, Autun, 54 ans. — Né à Autun, prêtre à la Pentecôte 1769, M. Lamarosse était curé de Villargoix depuis le 13 novembre 1780. M. Verdier dit de lui qu'il rétracta le serment par lui prêté, et qu'il était reconcilié; il fit aussi le serment de haine, mais par terreur, et n'y donna pas de suite. Au Concordat, il fut maintenu dans sa paroisse et il la gouverna jusqu'à sa mort, le 7 juillet 1816.

J.-B. Languet (mort), chartreux à Dijon, 30 ans. — Jean-Baptiste Languet, né à Dijon, paroisse Saint-Michel, le 31 janvier 1764, ne mourut pas pendant la détention ainsi que l'indique notre liste; il fut déporté, détenu à Bordeaux, au fort du Ha, et sur le *Républicain*, et libéré à Brouage, le 1er août 1795. Après le Concordat il fut vicaire de Saint-Michel, du commencement de 1805 à sa mort, le 9 mai 1817.

J.-B. Lefèvre (mort 23 juin), c. de Chevigny-Saint-Sauveur, D, 80 ans. — Jean-Baptiste-Philibert Lefèvre ou Lefebvre avait été trente ans curé de Cessey-sur-Tille avant de venir en 1771 à Chevigny. En 1791 il prêta le serment constitutionnel, mais avec des restric-

Digitized by Google

tions si formelles que ce serment ne fut pas reçu ; il dut céder sa cure à un intrus et mourut à Dijon pendant sa détention.

Sébastien Lasserne, familier à Saint-Jean-de-Losne, D. 44 ans. — Né à Saint-Jean-de-Losne, et prêtre le 17 décembre 1774, M. Lasserne fut vicaire de Saint-Philibert de Dijon avant d'être familier dans sa ville natale. Il imita la fidélité de son curé et de quatre de ses collègues, et comme eux il se retira à la sacristie, lorsque sur leur refus, un des membres de la municipalité fit lecture à l'église de la lettre de Volfius ; comme eux aussi, il refusa de communiquer avec le prêtre intrus envoyé à Saint-Jean-de-Losne le 25 juillet 1791. Pendant la Révolution, il fut le missionnaire des bords de la Saône, et après le Concordat, il fut nommé curé de l'importante paroisse de Brazey-en-Plaine ; il y mourut en 1818.

Guillaume Leprince, ch. de la Sainte-Chapelle, Dijon, 55 ans. — Ce digne prêtre, né à Dijon, sur la paroisse Notre-Dame, fut nommé chanoine de cette église le 24 mai 1754, lorsqu'il n'était encore que clerc tonsuré. Il fut ordonné prêtre à Besançon en septembre 1764. Nommé à un canonicat de la Sainte-Chapelle, il céda en 1770 sa stalle de Notre-Dame à celui qui fut jusqu'à la fin son intime ami, M. Philippe Deschamps, plus tard curé de Saint-Michel. M. Leprince eut la douleur de voir brûler la sainte Hostie, fermer et bientôt après démolir de fond en comble son insigne collégiale. Par de pieuses fondations, il répara autant qu'il était en lui, cet irréparable désastre. Il mourut plein de jours et de mérites sur la paroisse de M. Deschamps, le 15 mars 1825 ; six ans et sept mois après, son ami vint se coucher auprès de lui dans la tombe.

Digitized by Google

Voici leur épitaphe :

HIC JACENT
D. GUILLELMUS LEPRINCE
REGIÆ CAPELLÆ DIVIONIS OLIM CANONICUS
ET
D. PHILIPPUS DESCHAMPS
ECCLESIÆ S. MICHAELIS PAROCHUS
PIETATE, INNOCENTIA MORUM, FIDE INCORRUPTA
AC EXIMIA ERGA PAUPERES CARITATE
SACERDOTES SPECTATISSIMI
MUTUA INTER SE NECESSITUDINE
ARCTISSIME COLLIGATI
JUXTA UTRIUSQUE MENTEM ET VOTUM
IN MORTE QUOQUE NON SUNT DIVISI
DIEM SUPREMUM OBIERE D. G. LEPRINCE
DIE MENSIS MARTII 15ª 1825
ANNOS NATUS OCTOGINTA QUINQUE
ET
D. P. F. DESCHAMPS DIE 11ª MENSIS OCTOBRIS 1831
ANNOS NATUS OCTOGINTA NOVEM
REQUIESCANT IN PACE.

Honoré Lieutot, c. d'Autroche, Autun, 43 ans. — Curé de Haute-Roche depuis le 5 avril 1785, M. Lieutaud était né dans la paroisse de Saint-Auban, diocèse de Senez. M. Verdier dit de lui en 1799 : *il est réconcilié*; *il a fait et rétracté toutes les soumissions*. Maintenu dans sa paroisse après le Concordat, il y est mort le 23 septembre 1825. Il est enterré dans l'Eglise d'Haute-Roche, où l'on voit sa tombe.

Louis Lorrain, c. de Chivres, Chalon, 65 ans. — Né dans l'ancien diocèse de Besançon, prêtre aux Quatre-

Digitized by Google

Temps de Carême, 1751. — M. Lorrain était curé de Chivres depuis le 20 novembre 1758. A la Révolution, il prêta serment, le rétracta et fut réhabilité le 14 juillet 1795. Je ne connais pas encore le lieu et la date de sa mort.

Jacques Morize, chan. à Saulieu, Autun, 44 ans.— Né à Saulieu, ordonné prêtre à Paris, à la Passion de 1770, M. Morize fut nommé chanoine de la collégiale de Saulieu, le 6 août 1773. A la Révolution, il refusa le serment, fut arrêté, condamné à être déporté à la Guyane et embarqué à Bordeaux en automne 1794. Trop affaibli par deux années d'emprisonnement, il ne put atteindre sa destination et mourut à Brouage (Charente-Inférieure), où on l'avait débarqué en juillet 1795. Il était bâchelier en théologie de la faculté de Paris.

J.-B. Mongeot, c. de Bonnencontre. Chalon, 67 ans. — Jean-Baptiste Mongeot, né dans l'ancien diocèse d'Autun, prêtre en 1754, fut d'abord chanoine de Nuits; il était à Bonnencontre depuis le 2 août 1769, et d'après le tableau de M. Fertiault, il mourut dans la foi de l'Eglise avant 1801.

Antoine Mongin, chapelain à Moutiers-Saint-Jean, Langres, 65 ans. — Une bienveillante communication de M. le curé de Moutiers m'apprend qu'en 1791, M. Mongin était chapelain de la chapelle Saint-Antoine, érigée par Madame de Crépand. Cette chapelle qui existe toujours est devenue, à la suite d'une mission, la chapelle du Rosaire, elle fait partie de l'église. Antoine Mongin, de Chargey (Haute-Saône), fut ordonné prêtre à Besançon en septembre 1762. C'est peut-être notre chapelain ; je ne connais ni la date ni le lieu de sa mort (1).

1. Un Antoine Mongin mourut curé de La Rivière (Haute-Marne), en 1811.

Digitized by Google

Christophe Montaigu, c. de Belleneuve, D, 49 ans. — Christophe Quentin Piault de Montaigu, prêtre du diocèse de Troyes, devint curé de Belleneuve le 20 août 1774. En 1803, il fut nommé curé de Champagne, puis curé de Couternon en 1813; il y mourut le 25 juillet 1819 ; il était né le 31 octobre 1743.

Claude Morel, carme à Saint-Jean-de-Losne, Dijon, 62 ans.— Je ne sais rien de ce religieux, ni d'où il était, ni ce qu'il est devenu. Les Carmes étant presque toujours désignés par leur nom de religion et non par leur nom de famille, il est très difficile de les reconnaître dans les registres des ordinations et ailleurs.

Philippe Morelet, chanoine de la Sainte-Chapelle, Dijon, 74 ans. B. — M. Morelet ou de Morelet, avait été militaire; car le 16 mai 1751, en vertu d'une signature apostolique, il fut absout de l'irrégularité qu'il avait encourue par le port des armes. Ordonné prêtre le 18 décembre 1751, à l'âge de 30 et quelques années, il fut le dernier chancelier de la Sainte-Chapelle et mourut à Dijon le 21 novembre 1802, sur la paroisse Saint-Michel. Il était né dans cette ville le 9 octobre 1717.

Claude Mugnier, minime à Dijon, 51 ans, B. — Claude Mugnier, né à Nuits (Côte-d'Or), le 2 octobre 1742, avait fait profession le 15 juillet 1761. Il devint vicaire de Saint-Bénigne au mois de juin 1802, et y exerça ces fonctions jusqu'à la fin de mai 1805. A cette époque, il fut nommé curé de Saint-Jean-de-Losne et y resta jusqu'en septembre 1811. Je ne sais s'il est mort là, ou s'il est allé mourir ailleurs.

(*A suivre*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Saint Bernard et sa Famille, par M. l'abbé Jobin

Un volume in-8° — 1891

L'auteur avait déjà fait paraître, en 1878, *la Vie de Sainte Hombeline*, sœur de saint Bernard.

Trois années après, en 1881, il donnait *l'Histoire du Prieuré de Jully-les-Nonnains*. Dans ce travail, il a péremptoirement établi que c'est à Jully-les-Nonnains, et non pas au monastère de Jully-sur-Sarce, que sainte Hombeline se retira.

Depuis lors, dix ans d'un travail ininterrompu et d'infatigables recherches, nous ont valu le livre que nous annonçons et que Mgr Oury, évêque de Dijon, dans une lettre à l'auteur, appelle « une œuvre de « science et de vérité, digne de prendre rang parmi les Vies des Saints sorties des meilleures plumes de ce siècle. » (1)

Cet éloge si autorisé, M. l'abbé Jobin le mérite, car « il ne cherche que la vérité historique, dit-il, à la page 520 du volume, bien sûr de ne point déplaire au grand Docteur, qui a toujours combattu l'erreur partout où il l'a rencontrée. »

Désireux d'atteindre ce but, notre laborieux confrère est venu se fixer à Dijon afin d'y fouiller les archives départementales et la bibliothèque publique. Pas une des vieilles chartes, relatives à son étude, qu'il n'ait lue, analysée ou même reproduite en entier. Il a consulté et utilisé les livres anciens ou récents qui parlent, même incidemment, de saint Bernard, de ses ancêtres, de sa parenté, de son pays natal, des monastères fondés ou réformés par lui.

Ce complémement de travail que l'auteur s'est fait comme un devoir de venir achever à Dijon, sur place, pourrait-on dire, avait été précédé et préparé par de longs séjours aux archives nationales, à celles de Troyes, de Sens, d'Auxerre, de Chaumont et autres villes.

1. Voir la *Semaine Religieuse* du Diocèse de Dijon, samedi 6 juin 1891.

Digitized by Google

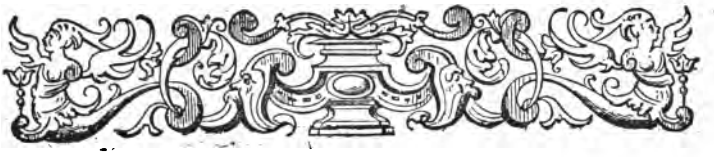

GLOSSAIRE

ÉTYMOLOGIQUE

DES NOMS DE LIEUX

DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

Suite (1)

Aussenois (*ô-se-noi*) : ruisseau d'Aussenois, à Trochères.

Nom de climat qui, s'il est ancien, comme il en a l'air, s'expliquerait régulièrement par *augustianensis* (*finis*), terres d'Augustianus. V. *Auxan.*

Autheuil (*ô-teu-ll'*, *ll* mouillées) : combe d'Autheuil, à Pernand.

L' *h* n'étant pas étymologique, nous sommes en présence du même mot que Auteuil (Seine) que M. Houzé (2) explique très solidement par un diminutif signifiant petite colline. D'après lui, *-euil* représente *-olium* pour *-eolum*, et *alt* vient du celtique. Mais pourquoi le thème *alt* ne serait-il pas aussi latin que le reste, puisque M. Houzé montre lui-même quelles traces nom-

1. Voir *Bulletin*, t. V, p. 301 ; t. VI, p. 249 ; t. VII, p. 118 ; t. VIII, p. 221.
2. A. Houzé, *op cit.*, p. 2-8.

Digitized by Google

breuses ce thème a laissées, non seulement en pays celtique, mais dans toute l'étendue du pays romain, en Espagne (Saint-Juan de Alto), en Portugal, en Piémont, en Suisse (Alto près de Puschiavo), comme en France? Nous tenons donc pour un simple diminutif du latin *altum*, haut, pris substantivement, dans le sens de hauteur, montée, que, sans sortir du domaine de la toponomastique de notre région, nous trouvons dans les Hauts d'Arnault, bois à Saulieu, dans Montagne des Hauts, à Marcelois, dans les Autots, ci-après, et passim. M. Houzé remarque que Auteuil, diminutif, a lui-même un diminutif, Autouillet, comme Verneuil Vernouillet, Nanteuil Nantouillet. Ajoutons cependant que, suivant M. d'Arbois de Jubainville, Auteuil (Seine, Seine-et-Oise) est la notation moderne d'un primitif *Aucto-iolum*, *Autto-iolum*, dont le premier élément est le *cognomen* latin *Auctus* ou *Auttus* (1).

Autots (*ô-to*) : Montagne des Autots, à Gissey-le-Vieil. Diminutif de haut, l'*h* aspirée étant étrangère au parler populaire. Les Autots signifie les petites montées. V. *Autheuil*.

Autricourt (*ô-tri-cou-r'*), commune du canton de Montigny-sur-Aube.

Hostris curtis, 1099. Cart. de Molême I (2). — Le second élément de ce mot est *curtis*, exploitation agricole, déjà plusieurs fois rencontré ; le premier est plus difficile à déterminer, en l'absence de textes anciens et non défigurés. Observons seulement, avec M. Houzé, que *curtis* n'est pas ordinairement joint à des noms romains ni romanisés, mais à des noms d'origine germanique : ces composés sont postérieurs aux noms de lieu en *-ay*, *-ey*, *-y*. Exemples pris dans le pays lorrain : Bazoncourt, *Bazo-*

1. *Recherches*, etc., p. 545
2. Garnier, n° 551.

Digitized by Google

niscurtis ; Doncourt, *Dodonis curtis ;* Malancourt, *Madelini curtis ;* Rambercourt, *Ragenberti curtis ;* Semecourt, *Seimari curtis ;* Thiaucourt, *Theodalci curtis* (1). Il faut dire la même chose des noms topographiques composés avec ville, *villa*, villier, *villare*. Autricourt a pour pendant Autreville (Aisne, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Oise, Vosges). Il y a un Autricourt dans la Haute-Saône, un Attricourt dans le même département. Ce dernier est désigné dans la Chronique de Bèze par *Elperici curtis*, qui, à la rigueur, peut expliquer également Autricourt.

Autures (*ô-tu-r'*) : les Autures, bois dépendant de Semond.

Mauvaise francisation, pour *hauteurs*. La topographie concorde.

Auvenay (*ô-ve-nè*), ferme à Saint-Romain.

Avenay, 1296. Titr. de la cath. d'Autun (2). — Déjà expliqué, à *Allerey*. Avenay (Marne) a pour primitif Avennacum (877), de Avennus. Donc, propriété d'Avennus. M. d'Arbois de Jubainville signale un assez grand nombre de noms de lieux qui ont pour base un gentilice dérivé en *-enus* ou *-ennius*. On en a beaucoup formé de cette sorte à l'époque impériale, et, entre autres, celui qui a donné Avenay : *Avenacus*, du gentilice, *Avenus*, dérivé de *Avius*. Cf. *Avennionem*, d'où Avignon, du gentilice *Avennius*, dérivé de *Avenus* (3).

Auvillars (*ô-vi-la-r'*), commune du canton de Seurre.

Auvillers, 1184. Hist. de Vergy (4).

Auvillars (*ô-vi-la-r'*), hameau de Saint-Victor.

Aut Villers, 1396. Rôle des feux de l'Auxois (5). —

1. A. Houzé, *op. cit.*, p. 118.
2. J. Garnier, n° 366.
3. *Acad. Inscr.* séance du 11 janvier 1889.
4. J. Garnier, n° 446.
5. J. Garnier, n° 264.

Digitized by Google

Etym. commune aux deux Auvillars : *altum villare*, haut village. La topographie concorde. *Villars* pour *villier*, qui est la seule forme romane régulière, est une francisation relativement récente, opérée sous l'influence des noms français à suffixe en *-ard*.

Auxan (*ô-san*), commune du canton de Bligny-sur-Ouche.

Aussent, 1194. Titr. de la Command. de Beaune (1). — Etym. : (*fundus* ou *villa*) *Augustiani*, domaine d'Augustianus. V. *Arrans*.

Auxenne (*ô-sè-n'*) : Mont de Senne ou d'Auxenne, à Santenay (2).

Probablement pour Haut-Senne. L'aspiration de l'*h* est inconnue dans la prononciation populaire. Quant à Senne (ou Cenne), nous croyons que c'est là le nom ancien de la chaîne de montagne appelée aujourd'hui la Côte-d'Or. Le nom primitif sera resté à ce point extrême de la chaîne, auquel il était exclusivement appliqué à l'origine, et qui est du reste un des points culminants (3). Horstius parle ainsi de Dijon (texte de la première édition, relatif à la naissance de saint Bernard) : *Divio, Diviodunum aut Divionum, metropolis pulcherrima diœcesis lingonensis, montibus* Ceny *adjacens*. Cf. Mont-*cenis* (Saône-et-Loire). — Origine préromaine.

Auxerain (*ô-se-rin*), hameau de Viévy.

Ausserain. 1470. Rôle des feux de l'Auxois (4). — Etym. *Alexandrini* (fundus). V. *Arrans*.

Auxey (*ô-sé*), commune du canton de Beaune.

Aulaciacum, *Alciacum*, 859, D. Bouquet, VIII, 555.

1. J. Garnier, n° 320.
2. Garnier, *Nomenclature*, n° 367.
3. Les collines de Santenay ont 524 m. d'altitude.
4. Garnier, *Nomenclature*, n° 315.

Digitized by Google

Gall, IV, col. 439 (1). — Originairement fundus gallo-romain en-*iacus*. Cf. *Alsiacus*, villa qui appartenait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, suivant un diplôme de Charlemagne, daté de 786 : racine *Alsius*, gentilice assez rare, mais dont on peut signaler au moins deux exemples dans les inscriptions (2). Auxey signifie domaine d'Alsius.

Auxois (*ô soi*) : Mont Auxois, à Alise-Sainte-Reine ; — l'Auxois, région faisant partie de l'ancienne Bourgogne.

Etym. : *Alsensis* (mons, pagus), pour *alesiensis*, de *Alesia*, Alise. L'Auxois tire son nom d'Alise, lieu le plus marquant de cette région.

Auxon (l') (*lô-son*), petit affluent de la Saône, coulant de Bousselanges à Losne.

Nom de plusieurs cours d'eau remontant à l'époque préromaine. Cf. entre autres les noms antiques de l'Aisne : Axona (Caes. *B. G.* II, 5), Axuena (*It. Ant.*), Auxenna (*Tab. Pent.*), Assena (*Anon. Rav.*), Auxunnus (Dio Cass. XXXIX, 2). Nous avons plus bas l'*Axon*.

Auxonne (*ô-so-n'*), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dijon.

Assona, 600. Chron. de Bèze. — *Villa Auxonne*, 1173. Tit. du prieuré de Saint-Vivant (3). — Ecoutons d'abord les oracles de l'ancienne étymologie. On lit dans l' « *Histoire des Antiquitez et prérogatives de la ville et conté d'Aussonne*, par M. Claude Jurain, advocat et mayeur dudit Aussonne. Dijon, 1611. »

« Ceste ville est assise sur le bord la rivière de Saone devers le conté de Bourgongne, et pour ce subjet se

1. Garnier, *Nomenclature*, n° 270.
2. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*. (Thorin, 1890).
3. Garnier, *Nomenclature*, n° 45.

Digitized by Google

nôme Aussonne, en latin *Assona*, *quasi ad Saonam*, c'est-à-dire, proche de Saone, et le conté *Aussonium* : duquel mot use Marlian en ses descriptions à la fin des Commentaires de César. Par où il est facile de conjecturer que ceste ville a esté bastie depuis que la rivière de Saone a pris ce nom : parce que du temps et auparavant César, elle s'appelait *Arar*, c'est-à-dire, selon que le preuve fort doctement le sieur Goulut, conseiller au Parlement de Dole, eu ses mémoires de la Franche-Conté de Bourgongne, en vieille langue gauloise, *Tardive*, d'où le poète :

Lenis Arar placidas Rhodano qui commodat undas.
La Saone lente au Rhone preste
Les douces ondes qu'elle jette.

« Du depuis elle a esté appellée *Sangona*, *a sanguine*, du sang des chrestiens martyrisez à Lyon au temps de sainct Irénée, Evesque dudit lieu, environ 130 ans après la mort de Jésus-Christ, et de ce mot *Sangona* usent Amian Marcelin et Grégoire de Tours.

« Au moyen de quoy indubitablement ceste ville a esté construite depuis ceste nouvelle denomination de rivière ; et y a beaucoup d'apparence que ça esté à la venue des Bourguignons en Gaule environ 400 ans après celle de Jésus-Christ : lesquels recognoissans la commodité des bois et de la plaine cy-dessus, s'y sont habituez et y ont édifié ladite ville, et un pont pour traverser de pays à autre. Ce qui se preuve par des vieilles panchartes et procédures qui sont aux archives de la Chambre de ladite ville, qui dient toutes, qu'elle est d'ancienne fortification, la plus forte du pays, la clef, et le principal passage d'entre les duché et conté de Bourgongne.

« Par effect, les passages de Chalon et Macon s'adressent directement en la Bresse où le territoire d'Aussonne a pour bornes du côté du levant le conté de Bourgongne, et du couchant le duché,

Digitized by Google

« Ledit sieur Goulut, hōme fort docte et curieux en ses dits mémoires, dit que le conté d'Aussonne estoit l'appanage des fils aisnez des contes palatins de Bourgongne, ainsi qu'en France le Dauphiné.... Qu'à ce subjet Aussonne est venu d'un vieil mot gaulois *Auson*, signifiant, selon Goripie, *premier fils*. Mais cela est trop curieux et séparé du vray semblable; veu qu'Aussonne estoit avant qu'il y eust des contes palatins en Bourgongne; et que luy-mesme en plusieurs lieux confesse, qu'au mesme temps des palatins çeux de la maison de Vienne possedoient ledit conté d'Aussonne, et à leur suite les ducs de Bourgongne. Occasion de quoy l'etymologie cy-devant prise de la rivière de Saone est beaucoup plus approchante du vray, combien que l'on accorde que l'Italie a esté appellée *Ausone* par les Celtes, comme fille aisnée de toutes les provinces du monde. » (1)

L'explication que Claude Jurain donne, sans l'ombre d'une hésitation, du nom actuel de la Saône, ne saurait satisfaire aujourd'hui une critique tant soit peu difficile. Cela aussi est « trop curieux et séparé du vray semblable. » D'ailleurs la série historique des textes concernant le nom de la rivière ne permet pas de s'arrêter à cette hypothèse : IVe siècle, *Sauconna* (Amm. Marcellin); VIe siècle, *Sangona* (Grég. de Tours, X, 29); VIIe siècle, *Saucunna* ou *Saogonna* (Frédég. *Chron.* V. 42;) moyen âge, *Sagona* et *Segonna*, d'où régulièrement *Saona*, Saône (2).

D'autre part, à supposer qu'un rapport quelconque

1. P. 2-4. Voir aussi *Mémoires sur les noms et la source de la Saône*, par X. Girault, Paris, 1812; et dans le *Magasin Encyclopédique* de septembre 1812, t. V; et *Histoire du pays d'Auxonne sous les Gaulois, les Romains, les Bourguignons et Francs*, — Bibl. de la ville de Dijon, fonds Baudot, — à l'état de manuscrit copié sur l'original « de la main de M. X. Girault ». Mémoire et histoire reproduisent l'opinion de Cl. Jurain sur les origines étymologiques d'Auxonne.

2. Ern. Desjardins, I, p. 161. — M. d'Arbois de Jubainville explique par le celtique le nom primitif, et y trouve une allusion à la lenteur des eaux remarquée par César. « *Saucona*, *Sauc-on-a* : *a*, terminaison latine; *on*, rivière; *sauc*, épithète caractéristique que nous croyons reconnaître dans le breton *sac'h*, stagnant. » *Rev. arch.* XV, 153.

Digitized by Google

existât entre le nom actuel de la Saône et le nom de la ville, on aurait tort d'en rien conclure pour la date de la construction de celle-ci, lorsqu'on a tant d'exemples de lieux habités plus anciens que leurs noms actuels. Mais l'existence même de ce rapport fait question, et pour nous, en l'absence de textes positifs, nous ne croyons pas, étant donnée la brièveté de la syllabe finale de *Auxonne*, qu'il y ait rien de commun, étymologiquement parlant, entre Auxonne et la Saône. Tout ce que la pénurie des documents nous permet de dire, c'est que la physionomie du mot accuse une haute antiquité. Peut-être doit-on remonter à un primitif *Alisona*, ayant même racine que *Alisia*, nom populaire d'Alesia d'après les inscriptions (1), avec le suffixe gaulois *-ona*. En rechercher plus long serait témérité, et nous ne pouvons que nous approprier ici les regrets et les excuses que Cl. Jurain exprime dans un sonnet, à la fin de son histoire d'Auxonne :

> Marry de n'avoir sceu quelle fut la racine
> De ceux qui l'ont dressé en ville ou en conté :
> Dont blâmer il ne faut ma curiosité,
> Mais de nos devanciers la nonchallance insigne.

Aval (*a-val*), fontaine d'Aval à Larochepot; — bois d'Aval à Longecourt.

Mot de la langue commune; étym. : *a valle*. — V. *Avau*.

Avançon (*a-van-son*) : biez d'Avançon, à Auvillars.

Probablement ancien nom de la localité. — Deux communes en France s'appellent Avançon (Hautes-Alpes, Ardennes; ajoutez-y un écart d'une commune des Deux-Sèvres). Primitivement *Aventio,-onis*, dérivé du gentilice *Aventius* (2). — Voir plus bas *Avincey*.

1. Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*.
2. D'Arbois de Jubainville, *Recherches*, etc. p. 510.

Digitized by Google

Avant-Dheune (l') (*la van-deu-n'*), ruisseau qui arrose Pommard, Bligny-sous-Beaune, et se jette dans la Dheune, à Chevigny-en-Vallière.

Pour *la Vandenne* : confusion qui s'est produite dans la prononciation et l'écriture par l'influence du voisinage de la Dheune. Les textes donnent : *Vandana*, 1140. Gall. Christ., IV, 240.— *Aqua de Pomart*, 1240. Titr. de la Bussière.— *Aqua de Vandene*, XIIIe s. Martyr. de N.-D. de Beaune (1). — Cf. le diminutif *Vandenotte*, ruisseau qui coule, ainsi que l'Avant-Dheune, sur le territoire de Sainte-Marie-la-Blanche. — Le nom *Vandenne* est, par son suffixe gaulois, de la même famille que celui de nos autres cours d'eau en *-enne*, *-anne* : la Drenne, la Dijenne, la Brenne, la Seine, l'Albane, la Cuzanne, la Vingeanne, la Viranne.

Avarillot (*a-va-ri-yo*) : Combe d'Avarillot à Veuvey.

Diminutif de *averi*, qui se dit en bourguignon pour *abri*. A Nolay, *abri* se dit en patois *aiv'rio*. — Cf., plus bas, *Avril*, *Avuillot*.

Avau (*a-vô*) : ru d'Avau, à Vic-de-Chassenay.

Même mot que *aval* (v. plus haut). *Aval* est la forme savante, calquée artificiellement sur le latin *a valle*, et *avau* la forme populaire, issue du même latin selon les lois de la dérivation romane.

Avelanges (*a-ve-lan-j'*), commune du canton d'Is-sur-Tille.

Avellangis, 1264. Cart. de Saint-Etienne, III. — *Avelangiis*, 1208. D. Plancher, I, 96 (2). — *Avelanges* fait partie d'une catégorie nombreuse de noms de lieux dont le primitif est un adjectif féminin dérivé à l'aide du suffixe *-ica* d'un *cognomen* latin en *-anus* : d'où le double

1. J. Garnier, *Nomenclature*, n° 918.
2. Garnier, *Nomenclature*, n° 147.

Digitized by Google

suffixe *-an-ica* se présentant ordinairement sous la forme du pluriel : *-an-icas*. Or *-anicas* donne régulièrement *-anges*, du moins dans la France du Nord. Dans le midi, *-anicas* est devenu *-argues*. Ces noms, communes, hameaux ou écarts, en *-anges* et en *-argues*, si nombreux sur tout le territoire de la France, remontent donc tous à un dérivé en *-ica* d'un cognomen en *-anus*, lequel cognomen est dérivé à son tour, dans un très grand nombre de cas, d'un gentilice en *-ius*. Exemples : « *Celsinianicas*, aujourd'hui Sauxillanges (Puy-de-Dôme), nom d'une abbaye dont M. Doniol a publié le cartulaire, dérive d'un cognomem, *Celsinianus*, dérivé lui-même d'un gentilice, *Celsinius*, qui à son tour vient du cognomen *Celsinus*, tiré de l'adjectif *celsus*. — *Sabinianicas*, à l'ablatif *Savinanicis* en 1156, et *Savinnanicis* en 1174, aujourd'hui Savignargues (Gard), dérive du cognomen *Sabinianus*. On a trouvé à Die (Drôme) l'épitaphe de *M. Eutichius Sabinianus*. Une inscription d'Andancette (Drôme) nous fait connaître les noms d'*Alcius Sabinianus*. *Sabinianus* vient du gentilice *Sabinius* (1) ». — Sauxillanges signifie donc domaine de *Celsinianus*, Savignargues domaine de *Sabinianus*. S'expliquent d'une façon analogue : Julianges (Haute-Loire) domaine de *Julianus*, Fontanges (Cantal) de *Fontanus*, Chavanges (Aube) de *Cavannus*, Mauressanges (Haute-Loire) de *Mauritianus*, etc.; — Aurelhargues (Gard) d'*Aurelianus*, Marsillargues (Gard) de *Marcellianus*, Martignargues (Gard) de *Martinianus*, Quintiliargues (Hérault) de *Quintilianus*, Verargues (Hérault) de *Veranus*, Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) — *vallis veranica*, — vallée de *Veranus*, etc. (2).

Une quinzaine de noms de localités du département de la Côte-d'Or, terminés en *-anges*, rentrent dans cette

1. D'Arbois de Jub. *Recherches*, p. 573, 577.
2. D'Arb. de Jub. — *Recherches*, p. 565, 578. — Houzé, *Etude sur la signification des noms de lieux en France*, p. 55. — *Rev. arch.* XV, p. 99.

Digitized by Google

catégorie, et en particulier Avelanges. Les textes qui se rapportent à Avelanges sont peu instructifs. Mais ceux qui ont trait à Velogny, *Veliniacum*, XIe s., *Avelunniacum*, 1140, nous révèlent l'existence d'un gentilice primitif *Avelanius*, dérivé lui-même de *Avellanus*, cognomen signifiant habitant d'*Avella*. C'est ce cognomen qui, à l'aide du suffixe *-icas*, aura donné *Avellanicas*, d'où Avelanges, c'est-à-dire, domaine d'Avellanus.

Nous raisonnerons d'une manière semblable pour Banges, Bousselanges (doublet méridional Bousselargues, dans la Haute-Loire), Chalanges, Fouchanges, Messanges, Meursanges, Panges, Pichanges, Posanges, Sausanges, Savranges, Semessanges, Servanges, Varanges et Vianges.

Avelles (*a-vè-l'*), ferme dépendant de Voudenay-l'Eglise.

Etym. : *aqvella*, filet d'eau, diminutif de *aqua*. Cf. Evelle (Côte-d'Or), Ayvelles (Ardennes).

Avincey (*a-vin-sé*), hameau dépendant d'Arconcey.

Avencey, 1396. Rôle des feux de l'Auxois (1). Doublet méridional Avensac (Gers) qui représente *Aventiacus*, nom de fundus gallo-romain dérivé du gentilice *Aventius*, connu par plusieurs inscriptions. Avincey signifie domaine d'Aventius (2).

Avosnes (*a-vo-n'*), commune du canton de Vitteaux.

Avonium, vers 1160. Titre du Grand Prieuré de Champagne (3). Etym. *Avena* (villa) villa d'*Avenus*. Telle est l'origine de la commune d'Avenne (Hérault) (4). Le changement de *e* en *o* est bourguignon.

1. Garnier, *Nomenclature*, n° 401.
2. D'Arbois de Jub., *Recherches*, p. 510.
3. Garnier, *Nomenclature*, n° 694.
4. D'Arb. de Jub., *Recherches*, p. 463.

Digitized by Google

Avot (*a-vo*), commune du canton de Grancey.
Avotum, 1294. Ch. des Comptes, B, 200(1). Probablement le même mot que *Avau* (voir plus haut), *a valle*.

Avril (*a-vril*) : fontaine d'Avril, à Aisey-le-Duc.
Etym. : *avri*, qui se dit en Bourgogne pour *abri*.

Avuillot (*a-vu-yo*) : Combes d'Avuillot, à Antheuil.
Cf. *Avarillot*, *Avril*. Signifie abri.

Axon (l') (*a-son*), ruisseau à Marigny-le-Cahouet.
Comme l'*Auxon*. V. plus haut.

Ayers (*a-yé*) : Les Ayers, bois près de Blanot.
Etym. : *les halliers*.

Azerolle (*a-ze-ro-l'*) : Chapelle d'Azerolle, lieu disparu, à Argilly.
Jadis léproserie (2). Nous proposons, sous toutes réserves, l'étymologie suivante : *Lazerolle*, c. à. d. petite maladière, de *lazar-ola*, racine *lazarus*, ladre, lépreux, du Lazare de l'Evangile, qui couvert d'ulcères était à la porte du riche, et que le moyen âge croyait lépreux.

Fin de la lettre **A**.

L'Abbé J. Bourlier.

1. Garnier, *Nomencl.*, n° 136.
2. Garnier, *Nomenclature*, n° 374.

Digitized by Google

TRANSFORMATION ET REMPLACEMENT

DE

MONUMENTS DU PAGANISME

EN BOURGOGNE

Suite (1)

---

§ 2. — Menhirs et autres pierres sacrées

A côté des idoles, des autels, des bornes milliaires, nous trouvons en Bourgogne, comme ailleurs, des rochers sacrés et toute une catégorie de monuments qu'on appelle mégalithiques. Disons d'abord un mot qui en rappelle le caractère religieux.

On peut n'être pas d'accord sur l'origine ou la destination des divers monuments connus sous la dénomination générale de *menhirs*, de *peulvans*, de *dolmens*, de *galgals*, de *cromlechs*, et sous la dénomination plus particulière de *pierre-fitte*, *pierre-loye*, *pierre-qui-vire*, *pierre-tournante ou branlante*, *pierre-écrite*, *pierre à bassins ou à écuelles*. On peut se demander si plusieurs d'entr'eux, en particulier les pierres mouvantes et les pierres à bassins, ne sont pas l'œuvre de la nature seule ou si la main des hommes a été pour quelque chose dans la

1. Voir le *Bulletin* précédent de juillet-août 1891. A propos de Gissey-le-Vieil, p. 204, on a imprimé par erreur Dr *Morelet* au lieu de Dr Morelot.

Digitized by Google

forme ou la place qui leur a été donnée (1). Ces questions ne seront peut-être jamais résolues ; mais il y a un point sur lequel tout le monde à peu près s'entend, c'est que si elles n'ont pas été des autels ou des simulacres idolâtriques, ces pierres avaient pourtant un caractère sacré (2).

Qu'on nous permette de reproduire ici une page de la *Vie de Saint-Martin*, où M. Lecoy de la Marche résume l'opinion des archéologues les plus autorisés.

« Le culte de la pierre fut commun dans l'origine aux Celtes, aux Germains, aux Grecs et à tous les rameaux de la grande famille pélasgique (3).

1. On rencontre des pierres à bassins jusqu'en Palestine. En 1883, dans les environs d'Artouf, M. Schick en a découvert une de ce genre que la *Revue Archéologique* appelle *autel* (3e série, T. XI, 1888) ; une autre pierre analogue est à *Chirbet-Marmita* (*Ibid*). — Au Congrès archéologique de Stockholm, en 1874, M. Hildebrand a signalé une saga mentionnant une pierre à écuelles en Islande. Au Musée de Kiel, une pierre offre 17 fossettes, dont quatre sont réunies par des rainures, de sorte qu'elles forment *une croix* (*Matériaux pour servir à l'Hist. primitive et natur. de l'homme*, XVe année, 2e sér. vol. XIII, T. IX, p. 277. — Aux environs de Niemeghi (Prusse), M. Friedel trouva, sur une pierre à écuelles nommée Bischofstein (pierre d'évêque), la figure d'une croix et celle d'un calice sculptées dans le rocher parmi plusieurs écuelles.

2. M. J. G. Bulliot appelle les pierres à bassins « monuments ordinaires d'anciennes pratiques du paganisme gaulois ». (*Mission de St-Martin*, dans *Mém. de la Soc. Ed.* n. s. XVII, p. 82). — M. Marlot, qui s'est beaucoup occupé de ces pierres, écrit que, suivant l'opinion de plusieurs, elles étaient l'objet d'un certain culte ». *Mém. de la Com. des Antiq. de la Côte-d'Or*, IX. p. 215.

3. Le savant auteur pouvait nommer d'autres peuples.

Des cercles de pierres levées se rencontrent en grand nombre dans les pays d'Ammon et de Moab. Ils ne sont pas rares en Arabie, et Palgrave en a signalé plusieurs dans la Nedji et sur les confins de l'Hedjaz. (Palgrave, *Narrative of a years journey throug centrale and eastern Arabia*, 1862-1863, 2 vol. in-8, 1 p. 250-251). Dans la vallée de Médaïn Salih, au nord de Médine, sur une des parois de la gorge, on découvre toute une série de niches dans lesquelles se trouvent des pierres dressées, tantôt isolées, tantôt réunies par groupes de deux ou trois. (Berger, l'*Arabie avant Mahomet, d'après les inscriptions*, in-8°, 1865, p. 19). — Les *Maçceba* ou *bétyles* de la Syrie étaient censées des images de la divinité comme les pierres des temples phéniciens de Cypre, les *Neçib Malac-Baal*. Aux environs de la Mecque, les Ançab, *Nécib* d'autrefois, sont encore nombreux. A l'imitation des Chananéens, des Philistins et sous l'influence des Phéniciens, certains juifs du royaume d'Israël auraient, suivant quelques auteurs, adoré des *bétyles* sur les « hauts-lieux » ; mais les pierres amoncelées par ordre de Josué après le passage du Jourdain, et la pierre que ce chef « dressa sous le chêne qui était dans le lieu consacré à Jéhovah (*Josué* XXIV, 27) sont plutôt des monuments de souvenir, des aides-mémoires que des pierres idolâtriques.

Digitized by Google

« Ils honorèrent des pierres brutes d'abord, des pierres taillées ensuite. Les races policées arrivèrent à vénérer les pierres sculptées, les statues : de là les idoles. Mais les autres s'en tinrent aux deux premières catégories et de ce nombre furent les habitants primitifs de nos contrées. Comme je le rappelais tout à l'heure les Menhirs, les Cromlechs, les Peulvans et tous ces monuments singuliers dressés vers le ciel ou tournant sur eux-mêmes, qu'on a si longtemps rattachés au culte druidique, appartiennent à cette race antérieure aux Gaulois. Tel est du moins l'avis des archéologues les plus versés dans la matière (A. Bertrand, *Revue Arch.* 1863, p. 217 et suiv. A. de Barthélemy (*Ibid* 1851, p. 341 et suiv.) En se mêlant aux Celtes, à une époque sans doute bien plus ancienne que César, ce peuple inconnu leur communiqua la vénération des pierres, inspirée peut-être aux premiers païens par la chute de quelques aérolithes effrayants et mystérieux, et elle subsista réellement dans nos campagnes jusqu'à leur conversion, puisqu'on fut obligé de christianiser cette dévotion. Les pierres consacrées aux saints... sont généralement des pierres brutes, des rocs tenant au sol, offrant des cavités taillées par la main des hommes. Elles ont donc dû servir à des cérémonies quelconques ; si elles n'ont pas toutes été l'objet d'une véritable adoration, elles ont été au moins honorées à titre d'autels. Toujours est-ils qu'elles étaient ancrées dans la superstition populaire aussi fortement que dans la terre où nous les trouvons enfoncées (1). »

Dans l'introduction à *Barzaz-Breiz*, en parlant des Gaulois et de leurs réunions, qui se continuèrent en Bretagne sous la présidence des Bardes, H. de la Villemarqué dit : « Le christianisme leur fit perdre leur caractère païen ; mais il ne paraît pas avoir changé leur institution fondamentale, ni le lieu des réunions : fidèle à sa prudente manière d'agir avec les barbares, il n'abattit pas le

1. Lecoy de la Marche, *Saint-Martin*, p. 15-19.

Digitized by Google

temple, il le purifia ; le menhir est toujours debout, mais la croix le domine toujours (1).

L'empressement des chrétiens à marquer ou à surmonter d'emblèmes pieux et surtout de la croix les monuments du paganisme a été constaté par les historiens et les archéologues (2). Sur les célèbres rochers de Philippes, Léon Heuzey a remarqué avec surprise, auprès de l'image du dieu Mén, une *grande croix* en relief dans un encadrement en creux, sculptée avec le même soin que les images païennes qui l'environnent et placée au milieu de divinités grecques et barbares comme l'image du Christ dans le Panthéon d'Alexandre Sévère... Il est plus que probable qu'il (le signe de la Religion Nouvelle) n'a été gravé ici qu'après le triomphe du christianisme, la population chrétienne ayant voulu *sanctifier* ces rochers couverts des images de l'ancienne idôlatrie (3).

Ces faits rappelés, montrons que la Bourgogne a suivi la pratique générale. Nous commençons par le département de Saône-et-Loire.

Dans un écart de la Chapelle du Mont-de-France, nommé *Pierre-qui-Vire* (canton de Matour), se dressait naguère un bloc de granit d'environ 1m66 de haut., 0m40 de larg. et 0m25 d'épais. Il se terminait, à son som-

1. H. de la Villemarqué, *Barzaz Breiz*, *Chants populaires de la Bretagne*, Paris 1846, 4e éd. *Introd.* p. LXXII ; voy. aussi p. XIX. — Nous avons relevé quantité d'exemples attestant qu'en Bretagne, près des menhirs ou des rochers sacrés, on a élevé des chapelles ou des croix, statuettes, images en pierre ou en bois, Il serait trop long de les citer. (*Guide de Bretagne*, Joanne, 1867, p. 129, 242, 268, 484, 530, 566, etc. — P. Bézier : *Inventaire des mon. mégalithiques d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1883, 1 vol. in-8° *passim*. — *Mon. mégal. de la Creuse*, par de Cessac, dans *Rev. Arch.* 1881, p. 116 et suiv. Alfred Ramé, La *lande funéraire de Cojon*, (Ille-et-Vilaine) dans *Rev. Arch.* IX, p. 87-117.

2. Ruffin, *Hist. Eccl.* livr. II, ch. 29 ; Prudence, *Peristeph. hymn.* X, v. 626 ; l'abbé Martigny, *Dictionnaire des Antiq. Chrét.* p. 126.

3. Léon Heuzey, *Le Panthéon des Rochers de Philippes*, dans *Rev. Arch.* 3e S. XI, p. 450. — Les premiers navigateurs ou colons, ou missionnaires chrétiens qui abordèrent en Amérique, bien avant Colomb, agirent de même.

Sur les rochers qui couronnent la montagne de Meztitlan, on voit une croix de pierre antique attribuée à Quezicalcohualt. La tradition lui rapporte aussi l'érection des croix de Tallan, de Chollulan, de Tetzcuco, etc. (L'abbé Brasseur, *Hist. des nations civilis. du Mexique*, 1. p. 259.

Digitized by Google

met, par une surface plane, sur laquelle on voyait deux rainures en *forme de croix*. « Il est probable, dit M. Monnier, que cette pierre grossièrement équarrie était surmontée d'un bloc de rochers à base ovoïde, ce qui permettait de lui imprimer un mouvement circulaire, et comme ces sortes de monuments continuaient, après l'introduction du christianisme, à être l'objet d'un culte de la part des populations, les prêtres de la Religion nouvelle ont apparemment renversé le bloc dont il s'agit ; mais la dénomination antérieure est demeurée attachée à la partie conservée (1) ». On y a alors tracé une croix.

Près du hameau de Nobles, commune de la Chapelle-sous-Brancion, non loin du *Champ de la Fa* (Fée) s'élève une pierre de grès brute, la *Pierre levée*, large de $1^{m}15$ à sa base et dont la hauteur, en dehors du sol, est de $4^{m}45$. Ses dimensions étaient, paraît-il, encore plus grandes, à en juger par les débris qui gisent au pied. « La partie supérieure, observe M. Monnier, semble en effet avoir été brisée en vue d'y établir la croix de pierre qui la surmonte *depuis un temps immémorial*. Ce monolithe était, sans aucun doute, comme partout ailleurs, l'objet d'un culte idolâtrique. Après de vains efforts pour vaincre des croyances fortement enracinées, le christianisme voulut, en arborant le signe de la Religion nouvelle, déplacer la vénération du peuple (2) ».

Au hameau de *Vers-le-Bois*, commune de Donzy-le-Royal, (canton de Cluny), une pierre brute, de nature porphyrique, haute d'environ $2^{m}50$, large de $0^{m}70$ à sa base et de $0^{m}40$ à son sommet, est surmontée d'une petite croix en fer (3).

1. M. Monnier, *Monuments celtiques*, dans *Annuaire de Saône-et-Loire* pour 1873, p. 68.

2. *Ibid.* p. 70. — Nos lecteurs, à la fin de ce travail, verront que nous ne partageons pas cette opinion sur l'intention qu'auraient eue les chrétiens. Cette réserve s'applique à toutes les observations analogues qui pourraient se rencontrer dans les passages empruntés par nous à divers auteurs.

3. *Annuaire de S.-et-Loire* pour 1873, p. 79.

Digitized by Google

Entre le village de Saint-Micaud et le hameau des Ragots (canton de Saint-Vincent) se dressaient deux énormes menhirs (1), distants l'un de l'autre de 5 ou 6 mètres. L'un d'eux a été brisé au commencement de ce siècle. L'autre nommé *La Pierre aux Fées*, est tombé en janvier 1871 (2). Sa hauteur est de $6^{m}35$ et sa circonférence n'a pas moins de 4 mètres. « Les menhirs de Saint-Micaud, écrit M. Monnier, furent sans doute, comme en beaucoup d'autres endroits, l'objet d'un culte religieux. C'est assurément dans le but de dévoyer les idées superstitieuses qui survécurent longtemps à l'introduction du christianisme, qu'une croix fut fixée au sommet de notre monolithe (3). Il y reste un trou carré, évidemment creusé au ciseau, et la tradition confirme l'existence de cette croix à une époque plus ancienne. Diverses légendes s'attachent à cette pierre (4) ». Nous ignorons si elle a été relevée.

Voici une pierre plus célèbre, la *Pierre branlante d'Uchon*, sur un plateau où l'on jouit d'une belle vue, et qui offre, comme attraction, ses rochers farouches percés de cuvettes, sa *Pierre de Cé à Fa* et sa *Griffe du Diable*.

« La *Pierre qui croule*, ou plutôt qui croulait avant que de stupides efforts aient déplacée son axe », (Juillet 1869) est une roche de granit porphyroïde de $2^{m}30$ de hauteur et de $7^{m}70$ de circonférence, supportée par un autre bloc de granit à surface un peu bombée.

Elle était posée sur celui-ci de telle façon, qu'en la poussant légèrement avec la main on la faisait balancer du côté de la pente de la montagne d'où elle revenait

1. *Ibid.* p. 86.

2. M. Monnier dit que c'est dans la nuit du 24 au 25 janvier ; mais M. l'abbé Nectoux, curé de St-Micaud, nous écrivait en 1884 que c'était dans la nuit du 27 au 28 janvier, où fut conclu l'armistice et que cette coïncidence avait provoqué toutes sortes de réflexions superstitieuses.

3. *Annuaire cité*, p. 89.

4. Lettre de M. l'abbé Nectoux du 4 septembre 1884.

Digitized by Google

vers le point qu'elle occupait. Il y a une cinquantaine d'années, on admettait généralement qu'elle avait dû être ainsi placée par quelque cause surnaturelle ou par la main des druides pour y célébrer leurs mystères, et cette opinion semblait confirmée par la présence d'une vingtaine d'écuelles ou bassins creusés sur la surface de la pierre. Aujourd'hui la position des deux rochers paraît un simple phénomène de la nature (1). Quoi qu'il en soit, la *Pierre d'Uchon*, à n'en pas douter, a été remarquée par nos ancêtres et vénérée par eux.

« Les habitants des lieux voisins, écrivait en 1841 L. de Monard, redoutent de passer auprès de la *Pierre-qui-croule*, ils disent qu'à de certaines époques elle s'agite d'elle-même pendant la nuit, et que des êtres surnaturels rôdent à l'entour ; enfin ils ajoutent que l'on a essayé vainement de l'arracher de sa base, en la faisant tirer par plusieurs paires de bœufs, et qu'il paraît qu'un pouvoir surnaturel la fixe dans la place où elle est » (2).

Cette légende témoigne tout au moins que depuis longtemps elle passait pour une pierre sacrée. Or la pierre d'Uchon porte à son sommet une croix (3).

A Dettey, sur un amas de rochers, la *Dame* de l'Essertenue (ou la Certenue), une Mérée sans aucun doute,

1. Voyez sur la *Pierre d'Uchon*, dans *Mém. de la Comm. des Antiq. de la Côte-d'Or*, I, 1841, p. 175, une description faite par L. de Monard ; — Cfr. de Cambry, *Mém. sur les Monuments celtiques*, Paris 1805 ; M. Monnier, *Annuaire de Saône-et-Loire* pour 1873, p. 24 ; l'abbé Landriot, note, dans *Congrès Archéol. de France*, 13e sess. tenue en 1846, p. 399 : — A. de Charmasse, *Les Pèlerinages à St-Sébastien d'Uchon*, dans *Mém. de la Soc. éd.* n. s. T. XVI, p. 38.

2. L. de Monard, *loc. cit.*

3. Ce monolithe, écrit L. de Monard, placé dans un lieu d'aspect sauvage, tel que les Druides l'avaient choisi pour célébrer leurs mystères, est surmonté d'une petite *croix de bois*, entretenue et renouvelée d'âge en âge (peut-être depuis l'établissement du christianisme dans le pays des Éduens) et qui, à notre avis, est une marque évidente de la transition d'un culte à l'autre. (*Ibid*).

A Pressy-s-Doudin, M. Max de Longeville a continué la tradition en enlevant, en 1859, un énorme pilier naturel, appelé *Pierre-qui-Vire*, pour le faire servir de socle au monument de *Notre-Dame de la Pierre-qui-Vire*. (*Annuaire de Saône-et-Loire* pour 1873, p. 25 et 90).

Digitized by Google

a laissé l'empreinte de son pied. Tout près de ces rochers on a bâti l'église qui a été placée sous le vocable du plus grand ennemi du paganisme au IVe siècle, saint Martin. *Les Griffes du Diable* ou demi-dolmen ne sont qu'à 500 mètres de cet édifice (1).

« Les souvenirs superstitieux, dit M. Bulliot, n'ont laissé nulle part une empreinte plus profonde qu'à l'Essertenue... Ses pierres et ses fontaines sont restées sacrées comme au temps des Druides. Le culte chrétien y a succédé à l'idolâtrie, mais le premier n'est pas non plus exempt de superstition.

« Sur un rocher noyé sous la mousse, on aperçoit, comme sur un drap funéraire, une *large* croix, grossièrement fouillée. Le caractère barbare de cette figure, la mystérieuse obscurité qui l'environne ont frappé l'imagination des villageois. Ils ne s'approchent qu'en tremblant du roc redouté et l'évitent même avec soin, croyant y voir l'empreinte du pied de la *Dame* (2) ». La présence de cette large croix sur le rocher, et les légendes chrétiennes, bien qu'entachées de superstitions, attestent qu'on a voulu le purifier, le christianiser (3).

D'autres pierres n'ont été christianisées que par des légendes, des pratiques diverses ou des noms de saints : nous citerons seulement quelques exemples.

1. J. G. Bulliot, *Système défensif des Romains dans le pays éduen*, p. 102. Il existe, près de là, une ancienne source sacrée, dédiée aujourd'hui à St-Martin, et dans laquelle les habitants du pays viennent chercher la guérison de certaines maladies.

(*Ibid*). — Sur la montagne dite *Bois des Crots*, il y a une pierre branlante. (A Bertrand *Dict. Arch. de la Gaule*, au mot Dettey.

2. J. G. Bulliot, *Ibid*, p. 99.

3. Sur un autre rocher, sillonné de plusieurs fissures, les paysans « montrent les plis de la robe de Notre-Seigneur qui s'y assit en venant en pèlerinage à la montagne. »

A quelques pas de là, « une source sort d'une fondrière. » Un char qui portait une cloche s'y embourba un jour ; la cloche s'enfonça dans la vase où elle est restée, et de temps à autre on l'entend sonner dans ce *creux* de l'abîme. » — A peu de distance, sur l'un des blocs servant à former le réservoir d'une magnifique fontaine « *la Sainte* » a laissé l'empreinte de son talon : les paysans malades râpent cette empreinte, recueillent la poussière qu'ils en détachent, la mêlent dans un verre d'eau de la source, boivent et guérissent. (J. G. Bulliot, *Ibid*.

Digitized by Google

Sur le Beuvray, la célèbre roche de la *Wivre*, grand bloc ménagé avec intention recouvre un trésor gardé par un dragon : elle n'est accessible que dans la nuit de Noël, quand elle tourne sur elle-même. Sur le *Rocher du pas de l'Ane*, qui rappelle la déesse Epona, on vient à la « *Fontaine des Larmes* », puiser les gouttes d'eau laissées par la pluie comme un spécifique contre la pierre et autres maux (1).

A la limite des territoires de Laisy et de Saint-Léger, la *Pierre Pourtue* était le but d'un pèlerinage. Pendant les sécheresses et pour obtenir la pluie, les habitants du voisinage y versaient de l'eau bénite, qu'ils agitaient avec une baguette. Cette pratique serait l'imitation d'un usage druidique (2).

Sur le flanc de la montagne de Dun, la *Pierre tournante* ou pierre ronde fixée sur trois supports s'ébranle et se meut la nuit de Noël. Un villageois voulant être témoin du prodige, y était venu avec son fils, qui s'assit sur un rocher voisin. Soudain la pierre s'agita, et le rocher se fendit, engloutissant le pauvre enfant. Le père était désolé, mais sur les conseils qui lui furent donnés, chaque jour, pour nourrir son fils, il versait du lait sur la pierre. Bien lui en prit, car l'année suivante, à Noël encore, l'abime s'ouvrit heureusement et rendit l'enfant (3).

Dans l'Yonne, une de ces pierres à bassins auxquelles s'attachent des souvenirs païens, le rocher du Vaupitre

1. J. G. Bulliot, la *Foire du Mont-Bibracte* dans *Mém. de la Soc. Ed.* n. s. p. 131.

2. L'abbé Lacreuse, *Note sur les pratiques supert.*, etc. dans *Mém. de la Soc. éd.* n. s. X, p. 69. — A Laisy, une fontaine connue sous le nom de *Fontaine de la Mère* rappelle peut-être le culte primitif des Mérées.

3. A 200 mètres de Saint-Martin-du-Puy (Nièvre), est la *Pierre Bernuchot*, ou *Pierre de la Vierge*, autour de laquelle on a trouvé des monnaies gauloises, romaines, féodales, preuves évidentes des offrandes successives des pèlerinages celtiques et gallo-romains continués après la conversion du peuple au christianisme. (J. G. Bulliot, *Mission de Saint Martin* dans *Mém. Soc. éd.* n. s. T. XVIII, p. 245. A Cheilly, un énorme bloc taillé dans un rocher et nommé la *Peule* est l'objet d'un culte superstitieux.

Digitized by Google

(hameau de St-Germain), garde dans ses flancs, la vierge nommée sainte Diétrine. Celle-ci vivait inconnue et en paix dans le bois, mais un jour, un chasseur la découvre et s'élance pour lui faire violence. La jeune fille s'enfuit aussitôt, poursuivie par le chasseur, et elle était à bout de forces, quand, arrivée devant la roche, elle s'écrie : « Ah ! si tu voulais t'ouvrir et me cacher dans ton sein » ! A l'instant le miracle demandé se produit, la vierge se précipite dans l'ouverture et y reste ensevelie. C'est elle qui donne à l'eau de la fontaine ou du ruisseau voisin et surtout à celle du bassin, la vertu de guérir les malades atteints de dartres. Quand la cavité est à sec, on y verse de l'eau de la fontaine pour lui « *faire toucher la sainte* » enfermée dans la roche et communiquer par là à cette eau le pouvoir de guérir (1).

Quand on passe dans le bois de Pisy, (canton de Montréal), sur le bord du chemin qui sépare les territoires de Pisy et de Santigny, on voit la *Roche des Fées* ou *Margot du Bois*. On attachait autrefois des idées superstitieuses à ce menhir, et l'on se signait en passant devant lui.

Au hameau du Bourru, une des trois roches les plus élevées des Godeaux représente une forme de pied humain : c'est le *Soulier du Diable*. « Or, à peu de distance, dans une clairière, notre guide, dit M. Marlot, nous a montré un bloc couché appelé la *Vieille Pierre*, qui n'offre absolument rien de remarquable qu'une *croix gravée en creux à sa surface*, un exorcisme sans doute, comme le christianisme en a tracé sur un bon nombre de monuments qui étaient l'objet des coutumes superstitieuses des adorateurs de pierres » (2).

1. H. Marlot, *Notices sur les pierres à bassins du Morvan*, dans *Mém. de la Comm. des Antiq.* IX, p. 215. — Saint Moré, dans le village qui porte son nom, gardait les troupeaux dans son enfance. Un jour il creusa dans un rocher, avec une coquille, une petite cavité, et il alla chercher fort loin, pour la remplir, de l'eau dans une hotte de fer. Il s'y forma une source, qui depuis n'a pas cessé de jaillir, et où les malades vont boire un nombre pair de tasses d'eau.

2. H. Marlot, *Loc. cit.* p. 205.

Digitized by Google

On sait que sur le territoire de la commune de Saint-Léger-de-Foucherets, les Bénédictins ont continué la tradition chrétienne en élevant une statue monumentale de la Sainte-Vierge sur la *Pierre-qui-Vire*, énorme bloc de rochers, à bassins, « disposé par la nature en forme d'autel et que les Gaulois paraissent avoir utilisé pour leurs sacrifices. » (1). La fontaine voisine portait déjà le nom de *Fontaine Sainte-Marie*, « et l'on pense que c'était jadis une de ces fontaines sacrées du paganisme auxquelles on a donné des noms de saints pour remplacer ceux des divinités païennes (2) ».

Si de l'Yonne nous entrons dans la Côte-d'Or par le Morvan, bien des pierres à légendes, soit rochers naturels, soit menhirs, s'offrent à nous ; à Laroche-en-Brenil, le *Perron Merger*, pourvu de cavités, que le diable était allé chercher au loin, le jour de la Fête-Dieu, pour fermer les portes de l'église où les fidèles étaient réunis et qu'il ne put apporter à temps, avant que la cloche ait sonné ; à Dampierre-en-Morvan, le *Fauteuil du Diable*, rocher à bassin et à rigole, qui se fend le dimanche des Rameaux et laisse voir de grands trésors comme pour tenter les imprudents qui voudraient y pénétrer, au risque de s'y trouver enfermés ; à Saint-Andeux, l'énorme *Pierre Culin* où le peuple croit voir les traces des pieds du démon ; à Saint-Germain-de-Modéon, le bloc Sassedin que le diable apporta au bout de son pouce au bord d'un étang ; à Genay, un menhir de granit rose haut de $3^{m}27$, la *Pierre-Ste-Christine* près de la fontaine de ce nom ; sur la commune de Censerey la *chaire du Druide* ou *Chaire à prêcher* et le *Four des Fées*, centre mystique de toutes les légendes de la contrée, etc. Les limites imposées à ce travail ne nous permettent pas de nous arrêter aux détails, et nous voulons surtout signaler les

1. *Congrès Scientifique de France tenu à Autun en 1876*, 1. p. 67.
2. H. Marlot, *ouvr. cité*. — Dans le reste du département de l'Yonne plusieurs menhirs sont surmontés de croix ; mais les communes où ils se trouvent n'appartenaient pas à la Bourgogne.

Digitized by Google

pierres sacrées du paganisme, qui ont été remplacées ou sanctifiées par des objets chrétiens.

A quelques lieues de Flavigny, et sur les bords du Serein, Montigny-St-Barthélemy fut occupé par les Romains. Dans le voisinage de l'Etang-Fouché ils avaient un oratoire ou lieu sacré, sur l'emplacement duquel on a recueilli des figures votives, de nombreuses statuettes en terre cuite et divers autres objets conservés au Musée de Semur. Mais avant les Romains, les Celtes s'étaient établis à Montigny. Le long du mur de l'église, à droite de la porte d'entrée, est couché un menhir en granit long de $2^{m}90$, large de $0^{m}67$ et épais de $0^{m}55$. Les habitants prétendent qu'il a toujours existé à cette place. Il indiquerait que l'église a été bâtie sur un emplacement druidique, mais que les chrétiens se sont contentés de purifier par elle le terrain, sans enlever le menhir, qui, renversé et délaissé en cet endroit, ne faisait plus qu'attester la victoire de la Religion (1).

On a élevé la chapelle St-Armand, à peu de distance du beau menhir de *Pierre-Pointe*, dont la fée, sous la forme d'un pigeon blanc, appela à son secours une autre pierre, située dans la forêt de Thoisy, la *Pierre Sarrasine*, quand, au moyen-âge, les chrétiens voulaient renverser le mystérieux monument (2).

A Massingy-les-Vitteaux où l'on a rencontré les ruines d'un temple avec de nombreux ex-voto, l'oratoire de *Notre-Dame d'Y*, sur la montagne de la *Roche d'Y*, a sanctifié un sanctuaire celtique entouré de blocs formés par des roches naturelles (3).

Au couchant de Verrey-sous-Drée, sur la montagne de Fontette, les *Roches-du-Dieu-de-Pitié* furent vraisemblablement des rochers sacrés du paganisme. « A l'extré-

1. A Bruzard, le *Menhir de Montigny-St-Barthélemy*, dans *Bulletin de la Soc. des Sciences hist. et nat. de Semur* 1874, p. 73-74.

2. P. Creusvaux et Ch. Bigarne, *Notes sur q.q. monuments mégalith. situés dans les cantons de Liernais et de Saulieu*, br. in 8° p. 6-7.

3. A. Bruzard, *Notice sur la Chapelle de Notre-Dame d'Y*, dans *Bulletin de la Soc. de Semur* 1865, p. 74.

Digitized by Google

mité nord de la ligne de rochers était une statuette en pierre qui a été détruite par l'injure du temps » (1) et dont on voyait encore des débris au commencement de ce siècle. Depuis le mois de février 1881, les *Roches du Dieu de-Pitié* sont surmontées d'une croix en chêne, haute de plus de sept mètres. C'est la reprise de l'idée chrétienne du moyen-âge.

Dans le tome second des *Mémoires de la Comm. des Antiq. de la Côte-d'Or*, p. XLIX, est la mention suivante :

« M. Labourey, chef d'escadron... adresse deux notes l'une relative à la pierre branlante connue dans le voisinage de Flavigny sous le nom de *Livre de Beurre*. Elle est composée d'une pierre calcaire ; sa forme est arrondie, mais aplatie. Le diamètre de ce monolithe placé en équilibre sur le roc qui lui sert de base est de $1^{m}70$ et sa hauteur est de $0^{m}70$. A côté il existe une croix en pierre qui paraît avoir été plusieurs fois renouvelée ».

La *Livre de Beurre* existe toujours reposant sur une assise de rochers actuellement au niveau du sol, mais dominant tout le vallon. M. l'abbé Corbolin nous en donne les dimensions, qui diffèrent un peu de celles que M. Labourey indiquait. La pierre serait longue de $1^{m}50$, large de $1^{m}30$ et épaisse de $0^{m}60$. La croix relevée il y a quelques années, n'est qu'à cinq mètres du monument (2). Il n'est pas douteux que jadis on ait voulu purifier par elle un lieu profané par le culte païen, dans un pays où tant de vestiges de ce culte ont si longtemps subsisté.

Non loin d'Alise, sur une éminence naturelle ou peut-être un tumulus (3) de la commune de Grésigny, une grande roche considérée comme monument druidi-

1. L'abbé Ferret, *Hist. de Verrey-sous-Drée*, Dijon 1890, p. 185.
2. Lettre de M. l'abbé Corbolin, en date du 27 septembre 1889. — A. Bertrand, *Dict. arch.* au mot *Flavigny*.
3. J. B. Leclère et Gaveau, *Archéologie celto-romaine*, p. 12.

Digitized by Google

que (1) porte le nom de *Roche de la Chapelle* : il indique qu'à côté ou à proximité il y avait un oratoire chrétien, une antique chapelle.

Le Châtillonnais a quelques monuments celtiques, quelques pierres sacrées.

A Ampilly-les-Bordes où fut découverte la célèbre statue du dieu gaulois BEMILVCIOVI, on voit, au climat de la Folie, la pierre levée dite la Grande-Borne haute de $2^{m}15$, et au-dessous du petit plateau où s'élève le menhir, il y a, près d'une source, la *Chapelle de St-Honoré,* où de nombreux pèlerins venaient jadis prier et où se faisaient des processions.

Près de Toutifaut, hameau de Magny-Lambert, pays druidique par excellence, se dresse un menhir à peu de distance de la *Combe Druot*, en face de la chapelle de St-Hubert.

La vénération pour le dolmen de Semond tient non à la sanctification du monument par des rits ou des emblèmes chrétiens, mais à la tradition qui veut que les trois martyrs saint Florentin, saint Hilaire et saint Aphrodite aient été immolés sur lui. Aussi bien non loin du village, la *Belle-Croix* ou *Croix percée de Semond*, sanctifie une *motte* qui passe pour druidique (2).

Parmi les monuments celtiques du territoire d'Aignay-le-Duc, la *Pierre-Fiche* n'est pas le moins curieux. Placé à deux kilomètres au nord du bourg, au centre d'un rang circulaire de pierres brutes, qui couvraient un hectare et qui, pour la plupart, ont été enlevées, le menhir d'Aignay forme une pyramide quadrangulaire, haute de $1^{m}70$ hors de terre, large de $0^{m}80$ à la base, épaisse de $0^{m}35$. La partie inférieure qui va en s'élar-

1. Ibid. — Cfr. Ch. Bigarne : les *Kalètes Edues,* p. 61 ; A. Bertrand *Dict. Arch.*, au mot Grésigny.

2. Une gorge assez pittoresque, assez sauvage d'un village voisin, Bremur, est bordée de rochers splendides.

L'une d'elles haute d'environ 12 mètres, se nomme *Roche de la Chapelle*, parce qu'un oratoire était bâti au-dessous, dans un pré, à 50 mètres environ. Le rocher avait-il été tenu pour sacré par les Celtes ? C'est assez vraisemblable.

Digitized by Google

gissant, descend dans la terre à un mètre de profondeur. A propos de cette pierre, M. Gaveau écrivait en 1840 : « Ici, comme partout ailleurs, nous voyons les chrétiens établir le symbole de leur culte sur le terrain sacré où les Celtes d'abord, les Romains ensuite (1) ont célébré le leur. Pour suivre le précepte recommandé par saint Grégoire, ils ont élevé, près la *Pierre-Fiche d'Aignay*, une croix qui, plus fragile que ce menhir, a sans doute été renouvelée bien des fois avant de parvenir jusqu'à nous. Les guerres de Religion et le vandalisme révolutionnaire ont détruit la plupart des croix antiques, maintenant beaucoup plus rares que ces obélisques grossiers, mystérieux témoins, dit-on, du culte sanguinaire de nos ancêtres ». (2),

A 5 ou 6 mètres en amont de la source sacrée du Serein et tout près du monument gallo-romain de Beurey-Beauguey (arrondissement de Beaune) est une pierre prismatique en calcaire ayant la forme du couvercle d'un sarcophage antique de $1^{m}95$ de long, sur $0^{m}44$ de large et $0^{m}22$ d'épaisseur maximum. Elle repose sur deux supports en pierre hauts de $0^{m}45$ et distants de $1^{m}15$. Le monument date-t-il des temps celtiques ? On le croit. Il donne lieu à des pratiques bizarres. Après avoir bu à la source et invoqué saint Martin, les malades doivent faire trois fois le tour de la pierre, puis se coucher dessous à plat ventre, en travers dans le vide, et attendre le sommeil sur cette couche peu hygiénique.

1. A l'est de la *Contrée de la Fiche* est un terrain rempli de substructions romaines.

2. Gaveau. *Arch. Celto-rom.* p. 10. — A Gurgy-le-Château (canton de Recey), il y a un menhir appelé la *Pierre-qui-Vire*, parce que, d'après une légende populaire, cette pierre tourne sur elle-même, lorsque midi sonne à l'église de Saint-Broing. (A. Bertrand, *Dict. Arch.* au mot Gurgy).

Sur la Pierre-Imitée de Montenailles (canton de Grancey), qui passait pour pierre druidique, on avait « apposé le signe de la Rédemption », mais M. le Dr Rouhier, qui était correspondant de la *Commission des Antiq. de la Cote-d'Or*, veut qu'elle ait été simplement une pierre de délimitation entre la Bourgogne et la Champagne. (*Mém. de la Comm.* 1861, T. VI, p. LIX). Il se pourrait que la tradition populaire ait raison contre le savant correspondant.

Digitized by Google

S'ils parviennent à s'y endormir, leur guérison est certaine. Ce sont des restes d'une antique superstition, et il nous semble que la *Chapelle de Saint-Martin* a été construite là tout exprès pour purifier un endroit livré au culte celtique aussi bien qu'à l'idolâtrie romaine (1).

Voudenay, où convergent plusieurs sources qui tombent dans l'Arroux, nous offre une *Chapelle de Rome* bâtie sur un *rocher* qui, selon M. Bulliot, aurait été un lieu sacré du paganisme rural (2).

Il ne nous reste plus qu'à parcourir l'arrondissement de Dijon (3).

Dans les anfractuosités nombreuses et bizarres qui couronnent le mont Grognot, sur le chemin de Chambolle à Chambœuf, il y a une niche creusée naturellement, et auprès de laquelle, dit M. Vienne, « la dévotion guide les fidèles. La piété de leurs aïeux y avait placé une madone que la leur renouvelle, quand elle tombe de vétusté (4). Ces rochers bizarres passaient-ils pour sacrés au temps du paganisme ? Cela est d'autant plus vraisemblable qu'au moyen-âge on supposait ces rochers peuplés de Fées.

En sortant de Gevrey pour aller à la Vau, à l'embranchement du chemin de Saint-Jacques, à 20 pas de l'angle nord-ouest de l'enclos d'une ancienne aumônerie, qui depuis le xe siècle, appartenait à l'abbaye de Saint-Bénigne, se dressait un bloc cubique d'environ quatre pieds et demi à cinq pieds sur chaque face. « Cette pierre

1. J. G. Bulliot, *Mission de saint Martin*, dans *Mém. Soc. Ed.*; XVIII, p. 326.

2. *Ibid.* p. 280. — D'autres pierres ou monuments celtiques se trouvent dans la région voisine de Beaune ; nous les laissons de côté, parce que des légendes seules s'y rattachent.

3. A propos des temples, il a été remarqué incidemment qu'au couchant de Dijon, sur la montagne de Talant, des emblèmes ou des édicules chrétiens sanctifiaient, dès le haut moyen-âge, les monuments ou les vestiges du paganisme des Celtes. Au-dessus de la *Fontaine des Fées* s'élevait une antique chapelle de la Sainte-Vierge ; à proximité du *Four aux Fées* une croix surmontait les rochers et à quelques pas de la *Grotte des Fées* une chapelle désignée sous le nom de *Notre-Dame des Rochers* et qu'on vient de détruire, était déjà bâtie en 1454.

4. Henri Vienne, *Chambolle et Morey*, p. 7.

Digitized by Google

désignée sous le nom de *Pierre de la Fée qui file*, était sans doute, dit le Dr Vallot, placée depuis longtemps dans le lieu où on la voyait. Elle avait, par la suite, servi de base à une croix détruite (1) ainsi que le démontrait l'excavation qui se trouvait à la surface supérieure et qui, dans le temps, avait été pratiquée pour recevoir la partie inférieure de la tige de la croix. Des idées superstitieuses étaient attachées à la *Pierre de la Fée qui file*, car, à l'époque où on voulait la faire disparaître (vers 1810 ou 1812) pour dégager le chemin, on fut obligé de faire jouer la mine. Pendant que les ouvriers s'apprêtaient à remplir de poudre la cavité, beaucoup de femmes s'étaient réunies pour être témoins de l'opération et un grand nombre d'entre elles disaient : « Si le feu pouvait donc ne pas prendre » ! Elles regrettaient en effet ce monument dont la destruction anéantissait en même temps tous les souvenirs dont on avait bercé leur enfance » (2).

Contre ce bloc, écrit de son côté, H. Vienne, on se faisait un malin plaisir de cogner la tête de celui qui était assez crédule pour en approcher l'oreille afin d'entendre le bruit du rouet (3).

C'est la dernière pierre sacrée que nous ayons à signaler comme ayant porté un emblème chrétien. Le récit ci-dessus qui atteste l'attachement des habitants de Gevrey pour ce monument, montre aussi qu'ils voulu-

1. Henri Vienne, qui écrivait en 1850, affirme l'existence de cette croix : « On voyait encore, dit-il, il y a quelques années une croix de pierre qui avait pour base un énorme quartier de roche brute, que les bonnes gens appellent la *Roche de la Fée qui file*. (*Notice sur Gevrey-Chambertin*, 1850. p. 160.

2. Dr Vallot, *Dissertation sur le nom de Combe aux Serpents* dans *Mémoires de la Com. des Antiq.* etc, ancienne justification 1832 et 1833, in-8°, p. 282-283.

3. Vienne, *loc. cit.*
Dans les *Kalètes Edues* de Ch. Bigarne, on trouve cette indication « A Morey, le bloc de la *Fée qui file* nous reporte au culte isiaque de la terre. Cette pierre que l'on a détruite, il y a une quinzaine d'années, servait de piédestal à une croix ». — Mais le savant a dû placer sur le territoire de Morey le menhir qui se trouvait en réalité sur celui de Gevrey.

Digitized by Google

rent faire honorer le vrai Dieu en un endroit où les souvenirs païens avaient été si persistants. Une aumônerie y fut construite, peut-être avant le IXe siècle, et une croix surmonta le menhir celtique (1). Cette remarque faite, nous passons aux arbres sacrés.

(*A suivre*). L'abbé L. MORILLOT.

1. D'autres pierres celtiques existent encore en Bourgogne, mais nous ne sommes pas certain qu'elles aient porté des signes chrétiens, ou qu'il y ait eu près d'elles une croix ou des édifices de la Religion catholique.

Digitized by Google

RELIQUES

Bâtons et Bannières d'anciennes Corporations

INSCRIPTIONS

I. — Dans la plupart de nos églises, il y a des reliques authentiques de saints et de saintes. En donner la liste, y ajouter, si on le veut bien, un court historique, une brève description, dire un mot des reliquaires qui les renferment, voilà qui est facile et qui, ce semble, serait intéressant pour l'histoire des saints dans notre diocèse. — S'il s'agit de reliques non déclarées authentiques, qui empêche, dans un travail consciencieux et solide, d'en rechercher et d'en établir l'authenticité? Tout cela serait bien à sa place dans le *Bulletin*, et servirait peut-être à faciliter la révision projetée du *Propre* diocésain.

II. — Nous avons déjà signalé les bâtons et les bannières, pieux étendards de la foi des aïeux, vénérables restes des anciennes corporations : les uns et les autres offrent une étude fort attachante. Et puis, il y a là de vrais petits chefs-d'œuvre avec lesquels le lecteur aimerait à faire connaissance.

III. — Quant aux inscriptions, on en voit de gravées et de peintes sur les murs sacrés, soit à l'intérieur, soit

Digitized by Google

à l'extérieur des églises et des chapelles. On en trouve sur le piédestal des statues, au bas des tableaux, souvent même sur les objets d'orfévrerie plus spécialement destinés aux saints mystères. Toutes, elles parlent du passé avec une simplicité parfois éloquente. Si nous y ajoutons les inscriptions tumulaires, combien le champ s'élargit !

Les pages du *Bulletin* ont toujours été, elles sont plus que jamais ouvertes aux communications de ce genre.

Digitized by Google

TRANSFORMATION ET REMPLACEMENT

DE

MONUMENTS DU PAGANISME

EN BOURGOGNE

Suite (1)

---

§ 3. — Arbres sacrés

Tout le monde sait que les païens avaient des arbres sacrés vénérés comme des dieux ou des séjours que les dieux avaient choisis. Ces arbres comme les temples, les autels et tout ce qui appartenait au culte, étaient, le plus souvent, mis à l'abri de tout contact profane, au moyen de murs, de barrières formant un enclos (*septum*), et quelquefois enfermés dans un édifice à ciel ouvert (*sacellum*) de façon que les rameaux pouvaient s'étendre en liberté (2). Le culte des arbres sacrés existait partout. Le grand temple d'Olympie était entouré d'un bois sacré tout peuplé de statues votives et d'élégants édicules. Mais, sans nous arrêter à l'antiquité classique, citons des exemples pris ailleurs.

1. Voir le *Bulletin* précédent de septembre-octobre 1891.
2. Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiq. gr. et rom.* au mot *Arbores sacræ.*

Digitized by Google

Chez les Scandinaves, l'arbre *Yggdrasil* était consacré à Odin. Il passait pour le plus grand et le meilleur des végétaux : c'est sous ses racines qu'était d'un côté le berceau des hommes, de l'autre le tribunal des dieux (1).

Dans la Chaldée et l'Assyrie, des bas-reliefs, des cylindres, des cônes, des tablettes, des broderies de manteau royal offrent l'image d'un arbre sacré, au-dessus duquel est parfois placé le dieu suprême, dans le disque ailé, ou que vénèrent et adorent soit le roi, soit d'autres personnages (2).

Le même culte existait en Phénicie et en Syrie. Dans cette dernière province, sous le nom d'*Achéra*, on vénérait même des *pieux*, diminutifs des arbres sacrés, et faits peut-être avec des branches de ces arbres (3).

Certains auteurs prétendent qu'une semblable idolâtrie régnait chez les Israélites eux-mêmes, et ils citent le fameux chêne de Mambré, qui aurait fait partie d'un bois sacré (4), le chêne de Sichem, appelé *Chêne du monument*, à l'ombre duquel se tenait l'assemblée de la tribu (5) ; mais ces arbres sont mentionnés dans la Bible comme rappelant certains faits, plutôt que comme objets d'un vrai culte.

En Amérique, les habitants de Palenqué, adoraient Imos, « symbolisé dans le tronc majestueux du Seiba, dont l'image empreinte sur le fond d'une espèce d'étendard était exposée à la vénération des peuples (6).

1. *Gilfaginning*, § 15, dans *Edda* de Snorré, T. I., p. 68-71. — *Grimnismál*, str. 31, dans *Edda* de Sœmund, p. 42.

2. Gust. Perrot et Ch. Chipiez, *Hist. de l'art. dans l'ant.* II, *Chaldée et Assyrie*, p. 64, fig. 8, p. 321 fig. 138, p. 513 et 685, p 689, fig. 348, p. 722, fig. 443. — Près d'Erzeroun, des tribus Kurdes adorent encore de grands arbres et de vieux chênes. (Layard, *Discoveries is the ruins of Mineveh and Babylon*), p. 49.

3. En Syrie, comme en Asie-Mineure, il y a encore de nos jours tels arbres que les Musulmans et même des chrétiens entourent d'hommages superstitieux. On veut y *attacher* sa fièvre, au moyen d'un lambeau d'étoffe qu'on lie aux branches, et l'on espère ainsi se débarasser du mal (G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiq.* II. p. 380.

4. *Genèse*, XXIII.

5. *Juges*, IX, 6 ; *Josué* XXIV, 36, *Genèse*, XXXV, 4, 8.

6. L'abbé Brasseur, *Hist. des nations civilisées du Mexique*, I, p. 95.

Digitized by Google

Bien d'autres peuples pourraient être cités, mais nous avons hâte de venir aux Gaulois, nos ancêtres, et de dire que cette superstition, ou, si l'on veut, cette dévotion, leur était chère. En remplissant sa mission dans les Gaules, saint Martin fit abattre quantité d'arbres, que les païens vénéraient, et, sur l'emplacement de plusieurs, il éleva des églises ou des oratoires. Mais, si zélé qu'il fût, le vaillant apôtre ne pouvait détruire tous les arbres sacrés : beaucoup furent laissés debout, et, malgré les recommandations du pape saint Grégoire à Brunehaut (568), malgré les canons du synode d'Auxerre en 585, il restait, au temps de Charlemagne, plusieurs arbres que l'empereur, sous des peines sévères, défendit d'adorer.

Il n'est pas dit qu'il les ait fait couper, et on dut vraisemblablement les laisser subsister jusqu'à l'époque où ils tombèrent de vétusté (1). Les plus vénérés furent sans doute remplacés par d'autres arbres ou par des monuments chrétiens (2), et quant aux nouveaux arbres, héritiers des souvenirs, si ce n'est du culte dont étaient entourés leurs prédécesseurs, on les christianisa pour la plupart, en élevant près d'eux une croix, en suspendant à leurs rameaux des emblèmes chrétiens, en plaçant dans leurs troncs une madone ou une autre statuette. On n'ignore pas qu'au moyen-âge plusieurs statuettes de la Sainte-Vierge ont été découvertes, soit près d'une source, soit sous la mousse ou dans le sol,

1. Il ne faut pas s'étonner qu'au IXe siècle et même plus tard on ait encore rencontré des arbres de l'époque païenne. Voici sur la durée des arbres quelques données empruntées à une statistique : « L'aulne vit 300 ans, le lierre 450, le marronnier 600, l'olivier 700, et le cèdre 800. Le chêne peut aller jusqu'à 1500 ans. Il y a des ifs qui comptent 2800 ans. Enfin on a pu estimer l'âge d'un baobab à 5700 ans. »

2. Valaric, petit berger d'Auvergne, devenu moine de saint Colomban et missionnaire, avait abattu à Août ou Ault, sur la route d'Eu, un arbre sacré : les paysans élevèrent à la mémoire du moine, en cet endroit même, un oratoire. » (De Montalembert, *les Moines d'Occident*, Paris 1860, I, p. 550-53). On sait que sainte Brigitte de Kildare alla vivre dans un bois de chênes consacré aux faux dieux. Elle y fonda le premier monastère de femmes que l'Irlande ait eu, et qui fut connu sous le nom de Kildaré, *La cellule du Chêne*.

Digitized by Google

au milieu des forêts. Certainement il ne vient à l'idée de personne de supposer que ces images n'aient pas été faites de main d'homme. Quelque chrétien zélé, un pieux laïque, un solitaire, un prêtre avait placé près de la source vénérée des anciens, avait fixé sur un socle, au tronc de l'arbre sacré, ou dans une niche creusée dans l'arbre même, une statuette de la Sainte-Vierge, et la nymphe de la fontaine ne recevait plus d'hommages, et, au lieu de l'arbre druidique, c'était le vrai Dieu ou sa sainte Mère qu'on honorait. Le plus souvent Dieu se plaisait à récompenser la foi de ces fervents chrétiens, en permettant qu'après des siècles la statuette, qu'un ouragan, un accident, avait renversée, ou qu'une main pieuse avait dû enfouir dans le sol, pour la sauver, fut un jour retrouvée et devint miraculeuse. Plusieurs de nos madones n'ont pas d'autre origine (1).

Nous n'avons que bien peu d'indications sur les endroits où s'élevaient en Bourgogne, des arbres sacrés, jadis purifiés ou remplacés par des monuments chrétiens. Il est peut-être toujours bon de les rappeler (2).

1. A 5 kilomètres de Sablé, sur la lande de Vion, de blanches colombes venaient la journée voltiger près d'un chêne, et, du même lieu, pendant la nuit, s'élevaient des flammes en forme d'étoiles brillantes. En 1494, un prêtre eut l'idée de placer dans le tronc de l'arbre une statuette de la Vierge Mère. On vint y prier, on y apporta des fleurs ; mais un jour, un jeune homme ayant enlevé les fleurs offertes fut assailli subitement de vives douleurs et il ne guérit qu'après avoir exprimé son repentir. On éleva près du chêne un petit oratoire, puis le chêne tomba de vétusté. Ses fragments furent conservés avec la statuette, pour laquelle on bâtit, en 1515, une chapelle enrichie d'ex-voto pour les nombreuses guérisons accordées à des fidèles. (*Guide de Bretagne*), éd. Joanne 1869. I. p. 296.

Parmi d'autres exemples, on peut citer, au pays de Caux, le chêne d'*Allouville*, dont la circonférence est de 34 pieds au collet de la racine, le chêne de *Notre-Dame-des-Portes*, sur le bord de l'Océan, celui de *Villedieu*, ayant au pied 18 mètres de tour, le chêne gigantesque aussi de la *Rabatelière*, au diocèse de Luçon, etc. — On suppose aussi qu'au moment des invasions, des statuettes furent cachées dans le tronc de certains arbres, afin d'être à l'abri des profanations.

2. Un village, déjà cité pour sa déesse *Rosmerta* et son autel votif élevé près d'une source, avait au bord d'une autre fontaine un arbre consacré aux Fées, le hêtre du *Ru du Fou*, devenu un objet de curiosité. — L'arbre de Velnose, commune de Courcelles-les-Semur, s'élevait au milieu des ruines romaines, à l'intersection de deux chemins et à une distance de deux kilomètres du hameau. Une fée fameuse l'avait choisi pour séjour, et la nuit personne n'aurait osé s'aventurer en ce lieu,

Digitized by Google

Dans l'Autunois, la commune de Glenne, nous offre sur la montagne de la Chièvre, des souvenirs du paganisme, d'abord une fontaine jadis idolâtrique, qui a été dédiée à saint Martin et est un but de pélerinage, pour obtenir de la pluie ; ensuite deux hêtres, près desquels on va le 17 juin faire des offrandes pour les abeilles (1) et qui nous semblent avoir été les successeurs éloignés d'arbres chers aux idolâtres.

Sur la montagne qui couvre à l'occident la ville de Bar-sur-Seine (enclave de Bourgogne), et à un quart de lieu des murs de cette ville, il y a un bois appelé la *Garenne des Comtes*, dans lequel on montrait un vieux chêne, où selon la tradition fut trouvée une statuette de la Sainte Vierge ». Cette image, dit Courtépée, attire en ce lieu un grand concours de peuples des environs. On y a bâti, depuis quelque temps, une chapelle ou l'image en question a été placée. Au reste cette image est de la hauteur de la main et d'un bois inconnu, et elle présente une *Notre-Dame de Pitié* (2). »

Cette note doit être complétée. L'arbre a été conservé derrière l'autel et, dans son tronc, est encore placée la statuette miraculeuse de la Sainte-Vierge. Chapelle et statuette portent le nom de *Notre-Dame du Chêne*. Il est très vraisemblable que le chêne a été planté en place

tant était grande la crainte d'y rencontrer la méchante fée, qui aurait fait mourir le visiteur téméraire ou quelqu'un de sa famille. L'arbre de Velnose a été coupé depuis plusieurs années ; mais aucun emblème religieux ne l'a remplacé, et la fée a disparu sans se convertir en bon ange de la forêt.

A Vic-sous-Thil, c'est un chêne géant ayant à sa base 5m30 de circonférence, et qui se divise, à une hauteur de 3 mètres, pour former comme deux arbres gigantesques. Le *Sabbat* se tenait sous son feuillage et plus tard on y aperçut des *Dames Vertes* ; mais nous ne croyons pas que des symboles chrétiens, croix ou madone, y aient été attachés.

Les *poiriers cabus* de la ferme de Cernaisot, commune de Vic-de-Chassenay, étaient aussi hantés par une fée. (*Mém. de la Soc. bourguide Géographie et d'Hist.*, I, p. 390.

1. L'abbé Lacreuse, *Note sur les pratiques superstitieuses observées dans le Morvan*, dans *Mém. Soc. Ed.*, n. s. X. p. 66.

2. Courtépée, *Descript.* IV, p. 423.

Digitized by Google

d'un arbre druidique (1) et que la statuette mise en son tronc était une consécration chétienne pour sanctifier l'arbre et le lieu.

Dans le Châtillonnais, tout près du village de Jours du côté de Baigneux, à l'extrémité du plateau sur le versant duquel sont échelonnées les maisons, on admire un arbre séculaire, un orme très gros, très élevé dominant tout le village. D'après la légende populaire, il renferme une madone. On ne voit pas celle-ci : une niche lui avait été creusée dans le tronc de l'arbre ; mais celui-ci, en grossissant, a recouvert et la niche et la sainte image qui s'y trouve ainsi emprisonnée (2). Quand un événement malheureux doit arriver, on voit l'arbre *suinter* à l'endroit où se trouve la statuette. Les gouttelettes qui passent à travers l'écorce sont les pleurs que la Vierge attristée laisse couler. Nous croyons qu'à ce lieu se rattachent des souvenirs païens, et que l'arbre, avec sa madone invisible, rappelle un arbre sacré ou une idole.

1. Voici un fait analogue qui confirme notre opinion.

A Château-Chinon-Campagne, non loin de la Bourgogne, était une chapelle très ancienne dédiée à la Sainte Vierge. « Près de son emplacement, dit l'abbé Beaudiau, s'élèvent deux gros tilleuls, que l'on aperçoit de fort loin. Leurs troncs séculaires sont couverts de christs, de madones et autres emblèmes chrétiens, qu'y suspendent de pieux fidèles. Cet édifice religieux se nommait vulgairement la *Chapelle au Chêne* Tout porte à croire qu'elle occupait la place d'un arbre sacré parmi les Celtes du Morvand. La tradition locale, son nom et sa situation sur un plateau couvert de forêts, près d'une source aussi abondante que limpide, ne permettent guère d'en douter. (*Le Morvand*, 1854, I, p. 296.

2. Dans les fameuses discussions sur l'emplacement de l'Alésia de César, les auteurs qui tenaient pour Alaise en Franche-Comté, se prévalaient de l'existence d'un chêne dans les rameaux duquel avait été placée, au bord d'un chemin de ce bourg à Serraz, l'image de sainte Reine et qui s'appelait la *Terreur de Sainte Reine*. Mais leurs adversaires donnaient à ce fait une explication que nous pouvons reproduire parce qu'elle rappelle les usages dont nous nous occupons : « Peut-il être étonnant, disaient-ils, que le christianisme ait substitué aux images païennes, qui pouvaient décorer ce chêne, ou ait encore substitué au culte de quelque fée, effroi de ces lieux, l'image d'une sainte chère dans toute la Bourgogne et au-delà. La substitution des saints aux images ou statues païennes a été, comme on sait, universelle aux premiers jours des progrès du christianisme parmi les populations. » *Mém. de la Comm. des Antiq.* V. p. LXIII.

Digitized by Google

Entre Véronnes-les-Grandes et Orville (1), il existe « sur le bord oriental de la Venelle, un tertre couvert de « gazon... d'où l'on jouit de la vue la plus étendue et la plus agréable. On remarque, en ce lieu, connu sous le nom de Châtelet ou Château Naudet, les ruines d'un château fort, détruit depuis plusieurs siècles. A côté, s'élève une petite chapelle rustique dédiée à sainte Anne, proche de laquelle sont les vestiges de l'habitation de l'ermite qui la desservait. Un arbre peu éloigné, appelé *Noyer à la Dame*, a servi de repère pour les opérations trigonométriques de la carte de France » (2). Le nom de Châtelet donné à l'emplacement qui porte les ruines, ces ruines elles-mêmes, le soin qu'on a pris d'y élever une chapelle rustique, sa dédicace à sainte Anne, le séjour d'un ermite, ce sont des indices témoignant que cet endroit était jadis consacré au culte païen. Le *Noyer à la Dame* tient lieu de l'arbre ou du *lucus* antique, et la chapelle, ainsi que l'ermitage, constituent une substitution aux édifices des temps anciens.

A la limite de la Champagne et de la Bourgogne, sur le territoire de Talmay (Côte-d'Or), au nord, à environ trois kilomètres et demi du village, se trouve, au versant oriental d'une petite éminence, la chapelle de *Notre-Dame du Frêne*, auprès d'une fontaine du même nom, abritée sous une voûte en pierre (3), au fond de laquelle est une niche aujourd'hui vide. On s'y rend en pèlerinage. Les habitants de Talmay et ceux du voisinage vont, par dévotion, boire à la fontaine, y tremper leur pain ou y puiser de l'eau pour les malades, surtout pour les enfants rachitiques et les personnes atteintes de la teigne ou d'autres semblables maladies. A la chapelle, ils récitent des prières et vénèrent, sous le nom

1. D'après le savant archiviste de la Côte-d'Or, M. J. Garnier, Véronnes et Orville, dont Courtépée ne parle pas, faisaient partie du Duché de Bourgogne.

2. *Supplément à la table générale de Courtépée*, IV, p.685.

3. Refaite en 1752.

Digitized by Google

de *Notre-Dame du Frêne*, une statuette en pierre, haute de 0m 49 cent., représentant la Vierge Mère, assise sur un siège à dossier ou fauteuil, vêtue d'une robe et d'un manteau et ayant la tête voilée (1). Selon la tradition constante du village, elle fut recueillie, il y a bien longtemps, dans le tronc d'un vieux frêne faisant partie d'un bois, et dont les racines s'étendaient sur la source. Une niche, creusée très anciennement dans le tronc du frêne, avait été, en même temps que l'image, recouverte par le développement de l'arbre. En abattant celui-ci, au moyen-âge, on trouva la madone ; et pour la recevoir, on construisit, en bois et en pisé ou « en boue » (2), la chapelle qui porta dès lors le nom de *Notre-Dame du Frêne*. Telle est la légende.

Dans quel but l'image de la Sainte Vierge avait-elle été enchâssée dans le tronc de l'arbre séculaire? La légende ne l'explique pas ; mais les faits l'indiquent.

Assis sur un tronçon de voie romaine se ramifiant, vers Bourberain, à une des artères de la grande ligne de Langres à Lyon, Talmay est un ancien village. Sur son emplacement même on rencontre des substructions de maisons romaines, des tuileaux et divers objets antiques (3). Des Gallo-Romains occupaient différents points de son territoire, et ce sont eux qui ont dû vénérer non seulement la source où s'élève la chapelle, mais encore l'arbre ou plutôt le prédécesseur de l'arbre où fut placée

1. Aujourd'hui la robe est de couleur rouge, le manteau bleu et le voile vert.

2. Cette expression est empruntée à un document de 1707, *Archives de Talmay* D 2, n° 29. Là chapelle y est aussi désignée comme étant dans un endroit marécageux, ce qui laisse supposer qu'elle se trouvait *au-dessous* de la source.

En 1721 un ouvrier est chargé de « *redresser* » la chapelle, qui est encore « *en boue* ». Sa reconstruction eut lieu en 1748, date inscrite sur un ancien linteau servant de seuil, et elle fut faite en pierre, mais cette fois *au-dessus* de la source, sur un terrain cédé, moyennant certaines conditions, par un habitant de Talmay, nommé Caillet. En 1880, Mme Thénard la fit réparer et agrandir de moitié, à la suite d'un vœu et pour remercier Dieu et sa sainte Mère de lui avoir conservé son époux, le baron Thénard, emmené en 1870, par les Allemands, comme otage à Brême.

3. *Mém. de la Commission des Ant.* T. VII, p. LVIII, LXXXII et CIX.

Digitized by Google

la statuette. Peut-être même que le bois tout entier était un *lucus*. Ce sont des usages druidiques que remplacent le pèlerinage et les pratiques chrétiennes (1) identiques à tant d'autres en Bourgogne. La madone en pierre ressemble beaucoup aux Mérées antiques si fréquentes dans notre province, et, par son attidude et sa forme, elle rappelle une de ces idoles à laquelle aurait été substituée peut-être, soit une image antérieure (2), soit la statue actuelle. Quoi qu'il en soit, celle-ci n'a, selon nous, été mise dans le frêne que pour le christianiser (3), ainsi que la source sur laquelle il était planté (4).

1. On invoquait aussi *N.-D. du Frêne* pour d'autres intentions que celles indiquées ci-dessus. En 1767, une procession *suivie d'un exorcisme* y eut lieu. (*Quittance du sieur Chaussier*, curé, en date du 5 décembre 1767, dans *Arch. de la com de Talmay*, L. 1. n° 52). En 1773, on dit une messe à la chapelle pour « *chasser les souris* » qui ravageaient les champs. (*Quittance du sieur Chaussier*, dans *Arch. de Talmay*, L. 1, n° 57).

Ces documents et d'autres encore, nous ont été gracieusement communiqués par M. Dumay, ancien magistrat, archéologue et épigraphiste érudit, qui, depuis plusieurs années, est maire de Talmay.

En 1854, pendant le choléra, sur le passage d'une procession revenant du sanctuaire de Notre-Dame-du-Frêne, on sortit, sans s'être concerté, tous les malades, et le fléau cessa subitement.

2. Une chose certaine, c'est que la chapelle est très ancienne. Ce n'est pas une « chapelle fondée » ou bénéficiale, comme il y en a eu sur le même territoire ; c'est un oratoire de la communauté chrétienne et c'est celle-ci qui, jusqu'à nos jours, s'était chargée de toutes les réparations.

3. D'un morceau de ce frêne on fit une petite madone haute de 0 m. 13 cent., qui fut aussi placée dans la chapelle. Pendant la Révolution, l'oratoire fut vendu comme bien national et acheté par la famille Fourneret ; mais celle-ci respecta le monument et les saintes images. L'aîné des fils, Jean Fourneret, enrôlé dans les armées de la République, emporta dans son sac de soldat et comme *palladium* la petite statuette en bois, qui ne le quittait pas et qu'il gardait avec soin, avec amour. Après de longues années de service militaire, il revint au village sans avoir reçu une seule blessure, et c'est à l'image de « *la Notre-Dame* » qu'il attribuait sa préservation dans les dangers. En 1816, il revendit à la fabrique de l'église la chapelle de Notre-Dame-du-Frêne. Un de ses frères eut également pour la statuette un si grand attachement qu'il ne voulût jamais s'en séparer. Il régla, par testament, qu'elle serait mise dans son cercueil, et cela fut exécuté en 1847. Il y a quelques années, en creusant une fosse à l'endroit où le fidèle chrétien fut enterré, on trouva la statuette qui fut recueillie pieusement et réparée. Aujourd'hui elle est de nouveau dans la chapelle, sous un globe, comme un souvenir du frêne antique, et au-dessous de la madone en pierre, qui sanctifia cet arbre et qu'on considère comme miraculeuse.

4. La source est entourée de frênes et d'autres arbres. Ils ont été plantés en 1749, avec ceux qui forment l'avenue de la chapelle.

Digitized by Google

Mais voici, sur le territoire de Talmay encore, d'autres arbres à signaler.

Au bord du *Grand Chemin*, l'ancienne voie romaine, sur un point où celle-ci s'appelle aussi *chemin de St-Vallier* (1), près du bois et à peu de distance de la *Mason de la Fa* (Maison de la Fée), se trouvait un poirier qui renfermait, lui aussi, une image de la Sainte Vierge. En 1750, le vent l'abattit, et l'on en tira 5 moules et 1/2 de bois, vendus 3 livres 10 sols le moule au sieur Hubert Grivault. Les grandes dimensions du poirier dénotaient son antiquité. Comme le frêne de la fontaine, il dut être un arbre sacré, ou plutôt le successeur plus ou moins immédiat d'un arbre sacré du paganisme. Sa proximité de la Maison de la Fée témoigne que des traditions païennes étaient attachées à cet endroit du territoire, et rend notre hypothèse très vraisemblable. La madone mise « *au-dedans d'iceluy* », forma sa consécration chrétienne.

Chose curieuse, on l'avait « *dédié* » pour la chapelle du Fresne, ou, suivant une autre expression d'un titre ancien, « destiné pour la Notre-Dame du Fresne », et l'argent qu'on en tira, quand il fut renversé, revint à la chapelle (2) : on avait, semble-t-il, compris que, devant

1. Saint Vallier était, comme on sait, un diacre de saint Didier, évêque de Langres. Dans les premières années du ve siècle, lors de la persécution faite à l'Eglise de Langres par les barbares, il s'enfuit pour éviter la mort, comme le fit saint Florent, et il serait arrivé jusque sur les bords de la Saône ; mais le lieu de son martyre n'est pas exactement déterminé. Talmay est l'un des villages sur le territoire desquels on peut supposer que ce martyre eut lieu, et le nom de *Chemin de St-Vallier* donné à l'ancienne voie romaine qui aboutit à la Saône, serait un indice que le saint diacre avait suivi ce chemin, et de plus, un témoignage en faveur de l'hypothèse émise.

2. « Se charge le comptable (Boulancheret) de la somme de 19 livres provenant de la vente d'un poirier abattu par le vent, lieu dit au *Grand-Chemin*, où il y avait une image de la Vierge, consistant en 5 moules 1/2, livré au sieur Hubert Grivault, à 3 livres 10 sols le moule — lequel poirier a esté *destiné* pour la *Notre-Dame du Fresne*.

... Demande (le comptable Boulancheret) lui être passé la somme de 24 livres qu'il a remboursée au sieur Hubert Grivault, lequel avait avancé deux louis pour arres au peintre qui a fait le tableau de la *Notre-Dame du Fresne*, dont il en fait présent d'un — et l'autre il l'a retenu au sieur Boulancheret sur l'argent qu'il devait à la communauté par rapport à ce que l'on avait *dédié* le poirier du Grand-Chemin qu'il

Digitized by Google

avoir eu, dans le passé, la même destinée que le frêne de la source, il devait aussi, comme lui, servir au culte de la Vierge Mère glorifiée près de cette source !

Citons enfin, sur le chemin tirant de Talmay à Jancigny, à quelques pas du chemin romain, mais à l'ouest du premier de ces villages, le *Poirier Saint-Claude*. Nous ignorons s'il portait une statue du saint dont il avait le nom ; mais ce nom seul indique qu'il ne passait pas pour un arbre ordinaire, et que, tout au moins, une légende chrétienne, aujourd'hui disparue, s'y rattachait jadis (1).

A Beire-le-Châtel, « sur la route du Petit-Beire à Vesvrottes, à la croisée du chemin rural de l'Etrée et en face de l'endroit même où l'on a trouvé beaucoup de tombeaux anciens, était un vieux poirier, connu sous le nom de *Poirier Saint-Laurent*, sous lequel les Fées se réunissaient. » — Telle est la note que nous trouvons dans une publication récente. Comme elle est un peu succinte, nous la développerons.

Le *Poirier Saint-Laurent* était à la rencontre de l'*Etrée ancienne* avec une autre voie romaine allant de l'est à l'ouest, à une centaine de mètres environ au nord de nombreuses substructions d'une grande station romaine reconnue par nous. Les sépultures fouillées il y a déjà longtemps étaient de l'époque gallo-romaine, ainsi que l'indiquent les objets exhumés, qui sont au château de Vesvrottes. A la croisée des deux voies, à l'entrée nord-ouest de la station, il devait y avoir soit un édicule païen, soit une idole ou un bas-relief abrité sous un ou plusieurs arbres, qui auraient eu pour

a eu pour la chapelle du Fresne à cause qu'il y avait une image de la Vierge au-dedans d'iceluy ». (*Compte-rendu le 1er Décembre 1751*, par Gand Boulancheret pour 1750-1751, dans *Archiv. de la commune de Talmay*. L. I, n° 35.

1. Chacun sait que le pommier n'était pas le seul arbre sacré des Gaulois. Le poirier sauvage était aussi honoré par eux, comme par les peuples du Péloponèse, et M. Ch. Toubin, dans son curieux travail sur le culte des arbres chez les Anciens, cite 35 villages de la Franche-Comté qui ont des *champs du poirier*, et trois des *champs du cerisier*,

Digitized by Google

successeur le poirier sauvage et légendaire (1). C'était un lieu consacré, où les Fées du moyen-âge ont remplacé les Mérées ou d'autres conceptions du paganisme, qui se plaisaient à le hanter.

Le terrain est resté communal, et les fêtes populaires, les réjouissances extraordinaires, avaient lieu près du *Poirier Saint-Laurent.*

On a christianisé l'endroit, non seulement en donnant le nom de saint Laurent, patron de la paroisse, au poirier qui prolongeait la tradition païenne, mais encore en élevant, à quelques pas à l'est et du même côté, une croix, appelée aussi du nom de saint Laurent, glorieux à l'égal de celui de saint Martin. La croix qu'on voit aujourd'hui, et qui a été érigée en 1863, en remplace une autre qu'on trouve nommée en 1723 (2). Le *Poirier Saint-Laurent* a été abattu, il y a environ 50 ans. Le Christ a triomphé des Fées, et la légende païenne a, de nos jours, si bien disparu, qu'elle n'est plus même notée dans l'intéressante *Histoire de Beire-le-Châtel.*

Avec des recherches plus multipliées, plus patientes, on pourrait sans doute signaler encore quelques exemples, soit en ce qui concerne les arbres sacrés, soit pour les deux autres catégories d'objets mentionnés ; mais les faits rappelés suffisent à justifier les observations suivantes, qui serviront de conclusion.

En terminant le travail sur les *temples* païens de la Bourgogne, transformés en églises ou remplacés, nous disions qu'en consacrant ces édifices, le christianisme n'avait pas seulement pour but, soit d'empêcher les idolâtres convertis de retourner dans ces temples ou sur

1. Clément-Janin, *Traditions populaires de la Côte-d'Or,* dans *Mém. de la Soc. bourguignonne de Géog. et d'hist.* I, p. 389.

2. Il en est question dans le *Terrier du château de Beire* commencé le jeudi 17 juin 1723 par Jean Bouhier, notaire à Aignay-le-Duc. (L'Abbé Bourgeois : *Beire-le-Châtel et ses anciens fiefs*, Dijon 1880, un vol. in 8°, p. 76-77 et 91). Elle est nommée, dans ce terrier, *Croix de la Maladière*, parce que l'établissement de ce nom devait être à proximité.

Digitized by Google

leurs emplacements pour « *adorer* », et sacrifier aux dieux, soit de les amener plus facilement en un endroit déjà fréquenté. Outre l'avantage d'avoir des terrains ou des édifices de l'ancien culte cédés par la munificence des princes, la générosité des particuliers, et quelquefois par la loi elle-même, l'Eglise, sûre de sa victoire définitive, sûre de l'efficacité de ses rits, de ses cérémonies, avait surtout voulu « *expier* », *exorciser*, *purifier*, soit les grands temples et les *sacella*, soit leurs emplacements, pour les consacrer au vrai Dieu. A l'appui de cette affirmation, nous citions des faits archéologiques recueillis de divers côtés en Bourgogne, des documents écrits, un texte de loi et deux passages de saint Augustin. Cette appréciation, nous la maintenons et nous l'étendons aux divers objets moins importants du culte ancien, restés sur le sol bourguignon et notés dans ce mémoire.

Une fois le christianisme vainqueur, ou tout au moins dans les VIe, VIIe et VIIIe siècles, l'Eglise aurait pu les détruire, aussi facilement que tant d'autres dans les siècles précédents. Elle les a conservés; mais elle les a aussi purifiés, soit en y traçant une marque chrétienne, en y attachant le nom d'un saint ou une légende pieuse, soit en les prenant pour en faire des images ou des instruments du nouveau culte.

En Bourgogne, des statues, des figures païennes ont été, en quelques coups de ciseaux, transformées en images de saints, ou bien on les a acceptées telles quelles pour les faire représenter un apôtre, un martyr, une vierge. Des autels, sans qu'on y ait rien changé, pas même l'inscription, pas même la dédicace, ont servi de supports à des tables d'autels chrétiens, à des croix, ou bien ils ont été convertis en bénitiers, en fonts baptismaux. Des menhirs, des rochers furent surmontés d'une croix de fer, de pierre ou de bois, de la statue de la Sainte Vierge, ou simplement marqués du signe tout puissant de la Religion du Crucifié. Enfin, des statuettes

Digitized by Google

bénites ont été placées dans le tronc des arbres ou suspendues à leurs rameaux, et l'on a eu ici ou là, un sanctuaire où l'auguste Mère de Dieu, honorée sous le nom de *Notre-Dame du Chêne* ou sous un autre vocable analogue, récompensait, par des guérisons miraculeuses, la foi des peuples.

Quand, au lieu de transformer toutes ces choses en les adoptant, l'Eglise les remplaçait, c'était encore la même idée, le même esprit qui la guidait. Au lieu où le démon avait perdu les âmes, il fallait que d'autres âmes trouvassent leur salut, et ce qui avait concouru à la diffusion du mal, devait servir à la propagation du bien.

Le christianisme a, dès qu'il l'a pu, toujours respecté le passé (1), et, dans ce passé, les souvenirs païens, comme autant de témoins qui attestent son triomphe et sa force. On oublie trop, ou du moins on ne se souvient pas assez que les tranformations ou les substitutions répondaient à une pensée élevée, c'est que le Fils de Dieu est venu non pour détruire, mais pour restaurer; non pour perdre, mais pour sauver. L'Eglise a agi de même sorte que son divin Chef, non seulement vis-à-vis des personnes, mais encore vis-à-vis des choses (2).

Pour qu'on ne nous accuse pas d'apprécier d'une façon arbitraire ce qui s'est passé, citons quelques faits et quelques documents.

1. La même tolérance que pour les monuments se fait remarquer par rapport aux noms : « Les chrétiens, dit l'abbé Martigny, n'avaient aucune répugnance, toutes les fois que cela n'atteignait pas la délicatesse du sentiment religieux, de conserver les noms qu'ils avaient reçus de leurs parents païens, et qu'eux-mêmes avaient portés avant leur conversion. » (*Dict. des Ant. chrét.*) Parmi ces noms, beaucoup sont même des noms de divinités ou des dérivés de ces noms, y compris ceux de Dionysos et de Vénus.

2. Marangoni, dit le comte Beugnot, (*Hist. de la destruction du pag.*, II, page 300) s'est efforcé de prouver que le christianisme, en adoptant librement certaines formes païennes, les avait purifiées, et que l'on ne devait pas voir dans leur perpétuité, un indice de l'influence exercée par l'ancien culte sur l'enfance du culte nouveau. Il cite un dyptique en ivoire, où l'on voit représentés un crucifix, et, au-dessous, la louve allaitant les fondateurs de Rome, avec l'inscription : *Romulus et Remus Lupa nutriti*; il croit que cette représentation a eu pour but de rappeler le triomphe de la Croix sur le paganisme romain.

Digitized by Google

Tout le monde connaît la réponse du Pape saint Grégoire à propos des Anglo-Saxons convertis en corps à la suite de leur roi Ethelbert : « Si leurs temples sont « bien bâtis, qu'on les arrose avec de l'eau bénite après « en avoir ôté les idoles, qu'on y mette des reliques. »

C'est une pièce authentique et un fait historique indiquant nettement quelle confiance l'Eglise avait en l'efficacité de ses cérémonies de purification, d'exorcisme, et quelle était aussi la foi du peuple en la vertu sanctifiante des rits chrétiens.

On sait qu'après les persécutions, dans les basiliques bâties *sub dio*, on conserva l'usage de la chaire au fond de l'abside, et que de là, l'évêque « *prêchait Dieu* », comme le dit Prudence,

> Fronte sub adversa gradibus sublime tribunal
> Tollitur, anstites prædicat undè Deum.
>
> (Peristeph., hymn. 225.)

Or, ces chaires, ordinairement de marbre, étaient le plus souvent tirées des thermes où elles se trouvaient en nombre infini. Plusieurs subsistent encore, par exemple, dans les églises de Saint-Clément, de Sainte-Marie in-Cosmedin, de Saint-Grégoire-le-Grand, au mont Cœlius, de Saint-Etienne-le-Rond, de Sainte-Agnès (1).

Mais il y a d'autres faits.

Un cratère de marbre conservé au musée de Naples représente la remise du jeune Bacchus par Hermès aux nymphes de Nysa. C'est un célèbre monument païen. Or, il a servi, pendant des siècles, de baptistère à Gaëte (2).

Le devant du grand autel de la cathédrale de Clermont était formé de bas-reliefs pris à des sarcophages païens (3).

1. L'abbé Martigny, *Dictionnaire des Ant. chrét.*, art. Chaire.
2. Alfred Danicourt *Hermès et Dionysos*, dans *Rev. Arch.* n. s., T. IV, juillet 1884, p. 75.
3. Le Grand d'Auxi, *Voyage d'Auvergne*, I, p. 39.

Digitized by Google

Dans le trésor de l'église de Saint-Ouen, on conservait un ciboire orné de médaillons antiques représentant des Priapées (1).

Vers la fin du VIIe siècle (19 février 683), sous le règne de Bonwald, duc des Lombards, dont la femme était à peu près païenne, Barbatus, évêque de Bénévent, fit non seulement déraciner un grand arbre, objet de pratiques supertitieuses, mais encore changer en un calice d'or, pour le culte de Dieu, une vipère d'or honorée dans le palais (2).

La page suivante empruntée à Adrien de Longpérier présente des faits qui se sont passés en Bourgogne même et des observations, qui, avec les faits, appuyent notre opinion.

« Desiderius, évêque d'Auxerre au commencement du VIIme siècle, avait légué à sa cathédrale et à son abbaye de St-Germain, dans laquelle il désirait être inhumé, une grande quantité de vases d'argent. Le plus considérable était un *Missorium argenteum qui Thorsmondi nomen scriptum habet* ; *pensat libras XXXVII, habet in se historiam Æneæ cum litteris græcis.* Le rédacteur de l'inventaire indique des figures nombreuses qui décoraient cette riche argenterie et qui n'avaient, en aucune façon, un caractère de christianisme ; on y trouve, par exemple, Neptune armé de son trident et des combats d'animaux. (Labbe, *Nova Bibl. manuscr.* 1657, T. I, *Hist. Antissiod. Episcop.* Cap. XX, p. 423-425). — Giovani Marangoni aurait trouvé la matière à un ample supplément pour son traité intitulé : *Delle cose gentilesche e profane trasportate ad uso e ad ornamento delle chiese* (Rome 1744)... Tout cela remontait donc au temps

1. A.-L. Millin, *Monuments antiques inédits ou nouvellement expliqués*, 1802, I, p. 259-262.

2. Le P. Cahier dans les *Caractéristiques des Saints*, I, p. 65, cite une vieille hymne en l'honneur de Barbatus, où se trouvent deux vers rappelant cette tranformation ;

Tu simulacrum viperæ
Vertis in Dei calicem.

Digitized by Google

du paganisme, mais l'évêque Desiderius se gardait bien de détruire les objets d'art, dont il appréciait le mérite : il les déposait dans les trésors, nous allions dire dans les musées de ses églises de prédilection, où, plusieurs siècles après la mort du prélat, ils étaient encore conservés (1). »

Enfin, une preuve importante à l'appui de notre sentiment, c'est celle que nous fournissent des formulaires ou livres liturgiques.

Dans d'anciens rituels, on trouve des bénédictions, des prières pour sanctifier des objets, ustensiles et vases ayant servi aux paiens. Nous reproduisons une de ces formules, une oraison tirée d'un très ancien rituel de l'abbaye de Jumièges.

ORATIO SUPER VASA IN LOCO ANTIQUO REPOSITA

Omnipotens, Sempiterne Deus, insere te officiis nostris et hæc (*hoc*) vascula (*vasculum*) arte fabricata (*fabricatum*) gentilium sublimitatis tuæ potentia ità emun dare digneris ut, omni immunditia deposita, sint (*sit*) fidelibus tuis tempore pacis atque tranquillitatis utenda (*utendum*), per Christum Dominum nostrum, etc (2).

Ainsi que le fait remarquer l'auteur à qui cet extrait est emprunté (3), la même oraison est insérée dans un rituel de la liturgie anglo-saxonne, et elle a été prise, comme celle de Jumièges, dans un rituel encore plus ancien de l'ordre de saint Benoît.

C'est donc un document de plus à enregistrer, car il est peu connu, et il montre bien que l'Eglise n'a pas répugné à se servir d'objets, de choses du paganisme,

1. Adrien de Longpérier, *Le Missorium de Geilamir, roi des Vandales et les Monuments analogues* dans *Gazette archéologique*, 1879, p. 58.

2. Extrait de *Rituale ecclesiat. et monasticum ad usum Ecclesiæ Gementicensis* (Bibliothèque de Rouen n° 93) cité par M. le Prévost, dans *Mém. sur la collection de vases antiques trouvés en Mars 1830 à Berthouville.* (Caen 1830).

3. Le Prévost, *Ibid.* p. 3, en note.

Digitized by Google

une fois que, par ses bénédictions et la puissance de ses exorcismes, elle les avait purifiés et rendus dignes d'être désormais consacrés au Dieu vainqueur de l'idolâtrie. Un troisième travail, qui aura pour sujet, les cimetières paiens adoptés en Bourgogne par les chrétiens, achèvera par rapport à cette province la démonstration de notre thèse.

L'abbé L. MORILLOT.

Digitized by Google

UNE IDOLE DANS UNE SOURCE

Le *Bulletin* a déjà fait allusion aux légendes des grandes roches qui, vers le milieu de son parcours, bordent la route de Dijon à Plombières. Ces légendes toutes mythologiques sont symbolisées dans les noms que le moyen-âge a donnés aux roches: c'est la *Grotte des Fées*, la *Roche des Fées*, le *For es Fées*. Ils indiquent que le paganisme avait peuplé de génies, de « *démons* », tous les sommets, toutes les cavernes, toutes les anfractuosités de ces roches étranges, sévères, bizarrement découpées, dont quelques-unes surplombent et semblent menacer les passants. A l'une des extrémités de la légère courbe que forme leur ligne, tout près du moulin de Vesson, sort, par deux orifices (1) assez rapprochés, une source abondante et limpide (2) dont les eaux vont se déverser, à quelques pas, dans le lit servant de bief à plusieurs usines. En maints autres endroits, durant l'hiver ou par tous les temps humides, l'eau s'échappe des rochers, par diverses fissures, et forme un ruisseau qui serpente, à leur base, sur une centaine de mètres. Si, par l'imagination, on rétablit le lieu

1. Voyez une curieuse *Tibériade ou plan figuré de la situation des chemins, bâtiments, moulins, prés, vignes et rivière de l'Ouche, depuis la Chartreuse jusqu'à Plombières, dressé le 15 juin 1567, en présence de MM. les vicomte Mayeur et Echevins de la ville de Dijon, des officiers de l'abbé de Saint-Bénigne et des habitants de Plombières et Talant.* (Une feuille grand-f°, collée sur toile, aux *Archives municipales de Dijon*, C. 25.) — Les orifices sont indiqués au point marqué A.

2. Elle est pérenne, sauf les années de grande sécheresse.

Digitized by Google

tel qu'il devait être dans les temps païens avant l'établissement du chemin, quand les prairies tapissaient la vallée, que les lierres et les mousses couvraient le bas des roches, qu'à leurs pieds un fouillis d'arbres et de ramées remplissait l'intervalle entr'elles et la rivière (1), on voit que c'était un endroit bien choisi pour les mystères et le culte idolâtriques. Déjà on supposait qu'ils y avaient été célébrés : une trouvaille nous en donne la certitude.

Il y a deux ans, lors des réparations d'un lavoir contigu à la source, et en nettoyant celle-ci, a été découverte la statuette, en pierre blanche, d'un dieu du paganisme. Elle n'est plus intacte ; les pieds manquent ; le bras gauche a été cassé vers le coude et le visage a un peu souffert. La hauteur de la statuette devait être d'environ 0^m48 ; telle qu'elle est, elle ne mesure plus que 0^m43. Le dieu est figuré imberbe ; sa chevelure, divisée à la façon nazaréenne, forme, sur le front et au bord du visage, des nattes qui se rejoignent derrière le cou.

1. A droite et à gauche de l'ancien chemin, dont le tracé n'est pas exactement le même que celui de la route actuelle, il y avait encore beaucoup d'arbres au XVIe siècle, comme on peut le voir sur la *Tibériade* citée en note ci-dessus.

Vers 1660, Pierre Dumay, décrivant une « islôte » d'Afrique où aborde Enée, place « *au fin fon dessó lai raimée* » un « *For dé Fée* », et en cela il dut s'inspirer de celui des nos roches, car il fait allusion à celles-ci. Nous citons :

En aifrique on treuve eine islôte,
Qui brise lé fliô de lai mar,
Et qui met lai give à couvar
De sec et de lai dé pareire (*rochers ou carrières*)
Tei qu'on en voi devée plemeire (*Plombières*),
Ampoche lé ven de trôblai
Les ea qui dorment tôjo lai,
Ein large boo vou lai cognie
N'aivoo baillé cô de sai vie
Etoo ringé tôt ai l'entor,
Et garnissoo lé deux rebor,
Au fin fon dessô lai raimée
On y voioo le for dé fée,
On y trôvoo force bon ea
Tôt ai l'entor des escabea,
Qu'on aivoo côpai dans lai pierre.

(*Virgille virai en Bourgignon*, — *livre premei*, pag. 14-15, Codex divion. 286. 1 vol. in-4°, XVIIe, 5°.)

Digitized by Google

De l'épaule gauche tombe une draperie, que supporte le bras et dont les plis sont rejetés en arrière et sur le côté. Le reste du corps est nu.

De la main droite le dieu tient, à la hauteur du genou, une patère posée sur une barre transversale (1) qui se rattache à une sorte de siège, contre lequel les jambes s'appuyent légèrement. Le bras gauche était à demi-relevé et la main tenait certainement un emblème (2), peut-être une corne d'abondance.

Quel est ce dieu ? Est-ce Apollon figuré imberbe ou l'un des autres grands dieux classiques? Est-ce simplement le génie de la source, un dieu topique? C'est difficile à dire. Une chose certaine, c'est que jadis il était placé au bord de la source, soit sur un socle, soit dans une niche (3), soit même dans un oratoire : la fontaine était une fontaine sacrée (4). Des pièces de monnaies y avaient été jetées avec d'autres objets votifs, parmi lesquels une minuscule faucille de $0^{m}06$. Il n'est pas douteux que les rochers voisins aient été aussi des rochers sacrés. Cela est d'ailleurs indiqué par la tradition populaire, perpétuée d'âge en âge, et clairement symbolisée par l'image d'une fée debout ou d'une Vénus, qu'on voyait enchâssée dans le flanc méridional d'une des roches du second groupe à partir de Dijon (5), au-delà du moulin de *Chèvre-Morte*.

Le christianisme ne manqua point de sanctifier ces rochers près desquels les Gallo-Romains du Castrum Divionense et des environs allaient se proterner, ces

1. Une disposition analogue se remarque dans de nombreuses statues ou statuettes romaines. Souvent un appendice ou support, qui ne fait pas partie du corps de la statue proprement dite, est ménagé comme point d'appui pour un membre ou un emblème.

2. La statuette est dans le grenier d'un vigneron de Talant, où nous avons pu la dénicher.

3. Un fragment de pilastre, pouvant provenir d'une niche, a été trouvé avec la statuette dans la source.

4. Il est vraisemblable qu'après le triomphe de la Religion, ce sont des chrétiens qui ont mutilé la statue du dieu païen et l'ont jetée dans la source.

5. Voyez la *Tibériade* à la lettre P.

Digitized by Google

lieux tout remplis des mystérieux souvenirs de l'idolâtrie. Au sommet même de la roche où était l'image de la fée, mais plus en avant et du côté opposé, il dressa une grande croix (1). A environ 50 mètres plus loin, en face du *Moulin de la Roche*, aujourd'hui le *Foulon*, sur l'aiguille la plus élevée d'un autre rocher, il érigea un très beau calvaire, dont la croix principale formait le monogramme du Christ sans en porter l'image, tandis que les deux autres offraient la figure des deux larrons; en avant il plaça la statue d'un *Dieu de Pitié;* au-dessous, à mi-hauteur, il creusa le roc pour y mettre une madone (2), et enfin au pied, il bâtit une chapelle, celle de *Notre-Dame de la Roche*, jadis ombragée par deux arbres d'une rare beauté. C'était multiplier les exorcismes et les objets purificateurs.

D'autre part, des prières et des pratiques chrétiennes se faisaient en cet endroit, et c'était une autre sorte de *sanctification*. La paroisse de Talant, à laquelle appartenait la chapelle, s'y rendait en procession trois fois par an : le mardi de Pâques, jour où, en divers lieux, s'accomplissaient des pèlerinages substitués à des coutumes du paganisme; le jour des premières communions pour y consacrer les *communiants* à *N.-D. de la Roche*, et enfin à la fête de Saint-Simon, en action de grâces pour les vendanges. Comme le montre une figure dessinée sur la *Tibériade* de 1567, on continuait aussi d'aller s'agenouiller au pied des rochers (3); mais au lieu d'Apollon, de Bacchus ou d'un Hermès quelconque, c'était le vrai Fils de Dieu qu'on adorait; on vénérait encore une image sacrée, mais en place d'une déesse impudique, c'était l'image de l'idéale et immaculée Vierge qui recevait les hommages de ses dévots serviteurs.

Dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, un ermite

1. Voy. *Tibériade*, au point P.
2. Voy. *Tibériade*, au point R.
3. Le personnage figuré prie devant le rocher où sont la *Croix* et l'image de la fée.

Digitized by Google

vivait, à trente pas de la chapelle, dans le *For* ou *Four es Fées*, longue grotte légendaire, au sein des rochers, et il y recevait les visites de son confrère l'ermite de Bruan (1).

Quelques-unes des roches ont disparu lors de la création du chemin de fer; aujourd'hui on en attaque d'autres par le pic et la mine; l'ouverture du *For es Fées* a été murée. La grande croix de la *Roche des Fées*, le beau Calvaire, la statue du *Dieu de Pitié*, la madone n'existent plus (2); il ne reste qu'un pan des murs de la chapelle. La fontaine n'est plus ce qu'elle était jadis: un prosaïque lavoir reçoit ses eaux par deux aqueducs établis sous la route et les déverse ensuite, blanchâtres et sales, au lieu de limpides et pures qu'elles étaient. Chose singulière! c'est lorsque la statue païenne vient d'être retrouvée dans la source et enlevée, que les monuments chrétiens sont détruits, comme si leur présence n'était plus nécessaire du moment que cessait le principal motif de leur érection. Nous les regrettons; nous regrettons aussi ces roches que nous avons admirées dans notre enfance et qui nous causaient bien quelque effroi. La poésie des lieux et des choses disparaît en même temps que celle des souvenirs, et c'est pour cela que nous lui consacrons, du moins comme un dernier hommage, ces pages éphémères.

L. M.

1. Il arriva un jour à l'ermite de Bruan de glisser sur la passerelle du Foulon et de tomber dans la rivière; mais il put crier: « Saint Nicolas, à mon secours! » Les habitants du *Foulon* entendant ce cri de détresse, accoururent et sauvèrent le pauvre frère.

2. En 1846, un vieillard, nommé Jacquin, qui habitait le *Foulon*, racontait à M. le chanoine Lereuil, alors curé de Plombières, comment, pendant la Révolution, les statues avaient été précipitées sur la route, et comment des charretiers de l'Auxois en avaient pieusement recueilli les débris La famille Jacquin avait réussi à dissimuler la chapelle en l'entourant de décombres et en appuyant contre la roche des planches qui semblaient mises là pour sécher au soleil.

Digitized by Google

UNE INDULGENCE

Accordée à la visite du tombeau de Saint Bénigne par Innocent VI

EN 1356.

D'une lettre écrite de Rome, le 22 novembre dernier, par le R. P. Ligiez, des Frères Prêcheurs, nous extrayons ces lignes :

« Permettez-moi, Monsieur....., de profiter de l'occasion que « j'ai de vous écrire, pour vous faire part d'une petite trouvaille « que j'ai faite l'autre jour, dans mes élucubrations vaticanes. « C'est une indulgence accordée à la visite du tombeau de saint « Bénigne par Innocent VI, en 1356. J'en ai griffonné la copie « qu'a bien voulu authentiquer le P. Henri Denifle, sous-archi- « viste, et cette pièce pourra intéresser nos archéologues bour- « guignons. »

Sûrement, les lecteurs du *Bulletin* seront de l'avis du Révérend Père, et, en lisant le document qu'ils lui doivent, ils lui diront merci. (1)

Ex Reg^to Avinionen. Inn. vj. an. IV. part. ij. tomo XIII. Ep. CCXCI. p. 305.

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis. Sal. etc. Splendor paternæ gloriæ, qui sua mundum illuminat ineffabili claritate, pia vota fidelium, de clementissima ipsius Majestate sperantium, tunc precipue benigno favore prosequitur, cum devota ipsorum humilitas sanctorum precibus et meritis adjuvatur. Cupientes igitur ut ecclesia Monasterii S^ti Benigni Mar-

1. Le R. P. Ligiez, de notre diocèse, habite Rome depuis longtemps. Il est archiviste de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et, en cette qualité, il fréquente assidûment les archives vaticanes si libéralement ouvertes par Léon XIII. Voici la fin de sa lettre : « Que de choses recèlent les Regestes Pontificaux ! Chaque diocèse ou au moins chaque province ecclésiastique devrait en faire le recueil pour ce qui la concerne. »

Digitized by Google

tyris de Divione, Ordinis S^u^ Benedicti, Lingonensis Diocesis, in qua, sicut accepimus, corpus ejusdem S^u^ Benigni requiescit, quod ab indigenis partium predictarum, quarum idem S. Benignus Patronus precipuus existit, et inter quorum primævos fuit catholice fidei propagator, quàm etiam a peregrinis devotissime visitatur, cujusque festum tribus diebus, anno quolibet, in eadem ecclesia celebratur, et etiam locus, in quo ipsum corpus jacet, congruis honoribus frequentetur, et ut Christi fideles eo libentius, causa devotionis, ad illa accedant, quo ibidem uberius dono celestis gratie conspexerint se refectos, de omnipotentis Dei misericordia, et Beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus vere penitentibus et confessis, qui in diebus predictis, ecclesiam et locum predictos devote visitaverint annuatim, unum annum et quadraginta dies de injunctis eis penitentiis, singulis videlicet eisdem diebus quibus ecclesiam et locum predictos visitaverint, ut preficitur, misericorditer relaxamus. — Datum apud Villam Novam, Avenionensis diocesis, jj. Idus Septembris, anno quarto.

(12 Septembris — 1356.)

Concordat cum originali.

Roma 10/11 91. P. Henricus Deniffle O. P.

Place du sceau.

Extrait des Regestes d'Avignon, IVe année d'Innocent VI (1), part. II, tom. XIII, Ep. CCXCI, p. 305.

A tous les fidèles du Christ qui ces présentes verront. Salut, etc. — Le Verbe, splendeur et gloire du Père, éclaire le monde de sa lumière ineffable. Il accorde surtout ses faveurs et ses grâces aux pieux fidèles qui l'in-

1. Innocent VI, 5e pape d'Avignon, gouverna l'Eglise de 1352 à 1362. Le Martyrologe de France lui donne le titre de Vénérable.

Digitized by Google

voquent, confiants en sa majesté très clémente, humbles, dévots, quand ils s'appuient sur les mérites et les prières des saints. Ainsi que nous l'avons appris, dans l'église du monastère bénédictin du Martyr saint Bénigne de Dijon (1), au diocèse de Langres, repose le corps du même saint Bénigne. Non seulement les habitants du pays dont il est le patron principal, et où, aux premiers âges, il prêcha avec zèle la foi catholique, mais les étrangers aussi viennent très dévotement visiter son tombeau, et chaque année, trois jours durant, sa fête est célébrée dans cette même église. Nous voulons que cette église, et, avec elle, le lieu (2) où repose le corps du Martyr, soient dignement honorés par le peuple chrétien ; nous voulons que les fidèles y viennent d'autant plus volontiers satisfaire leur dévotion qu'ils s'y verront fortifiés de plus de grâces. Et voilà pourquoi, confiant en la miséricorde de Dieu tout-puissant et en l'autorité de ses bienheureux apôtre Pierre et Paul, nous accordons à tous les fidèles vraiment contrits et confessés qui, chaque année, dans les jours susdits, visiteront pieusement l'église et le tombeau du Martyr, une indulgence d'un an et quarante jours, et ce, à chacun de ces mêmes jours, pourvu qu'ils fassent dans les conditions indiquées cette dévote visite. — Donné à Villeneuve, (3) diocèse d'Avignon, le second jour des ides de septembre, quatrième année de notre Pontificat.

1. L'abbé de Saint-Bénigne était alors Pierre VII. Les auteurs du *Gallia Christiana* disent de lui : « Hunc esse putamus Petrum qui ab Innocentio VI datus fuit comes Guidoni de Bolonia cardinali Portuensi, misso in Hispaniam ad finiendam discordiam inter Castellæ et Arragoniæ reges an. 1354... » Edit. Palmé, Tom. IV, col. 689.

2. La crypte élevée sur le tombeau du Martyr ne saurait être plus clairement désignée, — distincte comme on le voit, de l'église proprement dite.

3. Villeneuve-lez-Avignon, (Gard), sur la rive droite du Rhône, en face d'Avignon. C'est une ville d'environ 3.000 habitants. Le célèbre pont d'Avignon, aujourd'hui en ruines, reliait autrefois les deux villes. Innocent VI avait fondé à Villeneuve, une chartreuse où il fut enterré. La chapelle de l'Hôpital possède le mausolée de ce pontife.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Les Evêques et les Archevêques de France, depuis 1682 jusqu'à 1801, par le R. P. Armand Jean, de la Compagnie de Jésus. Un vol. gr. in-8°, xxv — 544 pages. A Paris, chez Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte. — MDCCCXCI.

On connaît le grand ouvrage que les anciens Benédictins avaient entrepris sous le titre de *Gallia Christiana*.

Malgré un travail persévérant de près d'un siècle, ces doctes religieux n'avaient pas encore terminé leur œuvre, quand survint la Révolution. Quoiqu'ils eussent donné treize volumes in-folio, entre 1716 et 1785, il leur restait encore à publier le fruit de leurs recherches sur les provinces de Tours, de Besançon et de Vienne. De nos jours cette publication a été faite par M. Hauréau, membre de l'Institut.

Mais les séries épiscopales et abbatiales des provinces traitées par les Bénédictins du XVIIIe siècle, s'arrêtant à 1716 et aux années suivantes, avaient besoin d'être complétées jusqu'à la Révolution. C'est à ce travail que le R. P. Jean s'est mis avec courage, et il a su conduire à bonne fin ce qu'on désirait le plus, les séries épiscopales.

Non content de reprendre l'œuvre des Bénédictins, là où ils l'avaient laissée, il a cru bon de reporter son point de départ à l'année 1682, pour embrasser la période gallicane en même temps que l'évolution janséniste, et il a poursuivi son étude jusqu'en 1801, comprenant ainsi finalement l'époque révolutionnaire.

Digitized by Google

Tous les évêques et archevêques qui, pendant cette période de 120 ans, ont occupé les 148 sièges de l'ancienne Eglise de France, ont une notice spéciale, y compris la date exacte de leur naissance, de leur consécration, et de leur mort.

On comprend combien une semblable entreprise a dû coûter de recherches et de veilles, combien il a fallu recueillir de documents et feuilleter de volumes. Mais ce qui n'était pas moins difficile, c'était de porter sur chaque prélat un jugement *court*, *équitable* et *caractéristique*. Le savant religieux me paraît s'être acquitté parfaitement de cette tâche délicate ; ses jugements, marqués au coin de la justice et de la vérité, n'ont rien à redouter des critiques les plus exigeants, ni des lecteurs les plus timorés. On ne manquera pas de remarquer en particulier ce qui concerne l'assemblée de 1682, le Jansénisme, la destruction des Ordres religieux, et la constitution civile du clergé.

Aux séries épiscopales, l'auteur a joint la liste des abbayes et des collégiales qui se trouvaient dans chaque diocèse ; il signale rapidement les couvents et les autres établissements religieux les plus importants, mais sans énumérer les titulaires.

Dans un appendice, il mentionne d'abord les évêques de Québec, jusqu'à l'abandon du Canada par la France, puis les évêques de la Corse, à partir de la conquête française ; enfin il donne la liste des abbayes, avec le nom des abbés commendataires, en 1788.

Tel est le corps de l'ouvrage.

Pour faciliter les recherches, le R. P. Jean a reproduit, dans une table alphabétique, tous les noms de personnes et de lieux qu'il a cités.

Le style de ce livre est clair, net et précis, comme il convient à l'histoire, et, ce qui n'est pas à dédaigner, le papier est de belle qualité, et l'impression a été faite avec beaucoup de soin.

Tous ceux qui voudront connaître la France ecclé-

Digitized by Google

siastique du siècle dernier feront bien de consulter ce volume ; ils y trouveront de précieux et sûrs renseignements. Ils ne pourront, du reste, orner leur bibliothèque d'un plus utile et plus solide ouvrage.

L'abbé Jobin.

Histoire de Drée, de Verrey-sous-Drée et de la Maison de Drée, par l'abbé P. Ferret, curé de Drée. — Dijon, chez Eugène Jobard, 1790.

Le titre de cet ouvrage en indique assez la division. Il y a là des documents intéressants pour l'histoire religieuse des paroisses. L'auteur a mis à contribution, il ne s'en cache pas, les notes laissées par M. l'abbé Merle, curé de Fontaines. Ces notes sont très précieuses, mais à condition qu'on les soumette à un examen attentif. Avec plaisir nous avons vu M. l'abbé Ferret, dans l'étymologie des mots *Drée* et *Verrey*, s'inspirer des principes philologiques de M. l'abbé Bourlier, l'auteur du *Glossaire* que publie le *Bulletin*. Quatre jolies planches donnent à ce volume in-12 de près de 250 pages un aspect agréable.

Le Chapitre de l'Eglise collégiale de Saint-Jean l'Evangéliste de Grancey. — La Chapelle Saint-Michel de Gemeaux, par A. Huguenin, membre de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

Charmante plaquette de 50 pages, imprimée en cette fin d'année chez Darantière, à Dijon. — Le chapitre de Grancey-le-Château avait des biens à Gemeaux, et la chapelle Saint-Michel de Gemeaux dépendait du chapitre de Grancey. Voilà pourquoi l'auteur qui est gémellois s'est plu à réunir le chapitre et la chapelle dans le même savant et élégant travail.

Digitized by Google

LE BULLETIN

UNE APPRÉCIATION ET UN CONSEIL

Au cours de cette année (mai 1891), M. H. Chabeuf, président de la *Société d'Histoire et de Géographie*, publiait, pour la *Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur*, un article intitulé : *Bibliographie*.

Dans cet article, dix pages sont consacrées par l'éminent érudit aux *Mémoires de la Société Eduenne* et à ceux de la *Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature* de l'arrondissement de Beaune. Les deux pages de la fin sont réservées au *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuses* du diocèse de Dijon. Après avoir parlé des « remarquables articles de M. l'abbé Chomton sur le château natal » de saint Bernard, M. H. Chabeuf ajoute :

« Une telle œuvre fait le plus grand honneur à l'auteur et au *Bulletin* qui, fondé en 1882, a commencé en 1891 son neuvième volume. On ne fera pas ici la bibliographie complète de tous les travaux publiés dans le cours de ces neuf années, il faudrait tout citer pour être juste. Signalons seulement les articles de MM. les abbés Morillot, Burtey, Guérin, Lucotte, Morelot, etc., ceux de MM. Le Blant, membre de l'Institut, Léonce Pingaud, Serrigny, etc., car le *Bulletin* est libéralement ouvert aux laïques comme aux clercs. Vivant avec les ressources modestes des abonnements et sans subvention d'aucune sorte, non-seulement il poursuit sa carrière avec une régularité que lui envieraient bien des sociétés savantes, mais ses fascicules copieux, bien rem-

Digitized by Google

plis, sont d'une présentation typographique excellente, et les illustrations toujours d'un réel intérêt artistique et documentaire.

« L'œuvre est donc bonne; elle mérite de vivre et vivra. Mais qu'on nous permette, en terminant, d'exprimer un vœu, c'est d'y voir une place de plus en plus grande faite aux questions de pure archéologie et d'art. En cela le *Bulletin* nous paraît avoir une mission à remplir, qui sera de faire aimer aux membres du clergé paroissial les restes vénérés du passé qui, sans nécessité ni excuse, disparaissent peu à peu des églises, de lui en inspirer le respect avec le goût, en même temps que l'horreur du faux brillant et du clinquant neuf; s'il est un lieu où tout ce qui est a le droit de continuer à être, n'est-ce pas l'Eglise ?

« C'est à cette œuvre utile de culture artistique et de protection que nous convions le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuses du diocèse de Dijon* ».

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU NEUVIÈME VOLUME

Pages

Bibliographie. 196-244-303

BOURLIER (M. l'abbé J.). — Un village sous Louis XIII. . . 166

— Glossaire étymologique des noms lieux du département de la Côte-d'Or. 245

Bulletin (Le). 306

CHOISET (M. l'abbé F.). — Saint-Bernard, patron du Petit-Séminaire de Plombières-lès-Dijon 185

CHOMTON (M. le chanoine). — Saint Bernard et le Château de Fontaines-lès-Dijon. 5-101

GRAS (M. l'abbé). — Liste des prêtres détenus au Séminaire de Dijon en 1793. 227

LANGERON (M. O. — L'ancien Couvent des Dominicains ou Jacobins de Dijon. 193

MORILLOT (M. l'abbé L.). — Transformation et remplacement des monuments du paganisme en Bourgogne. . . . 197-257-277

— Une idole dans une source 295

Nécrologie. — M. le chanoine Louis Bernard. 165

Une indulgence accordée à la visite du tombeau de Saint Bénigne par Innocent VI, en 1356 300

Dijon, imprimerie de l'Union typographique, rue Saint-Philibert, 40.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google